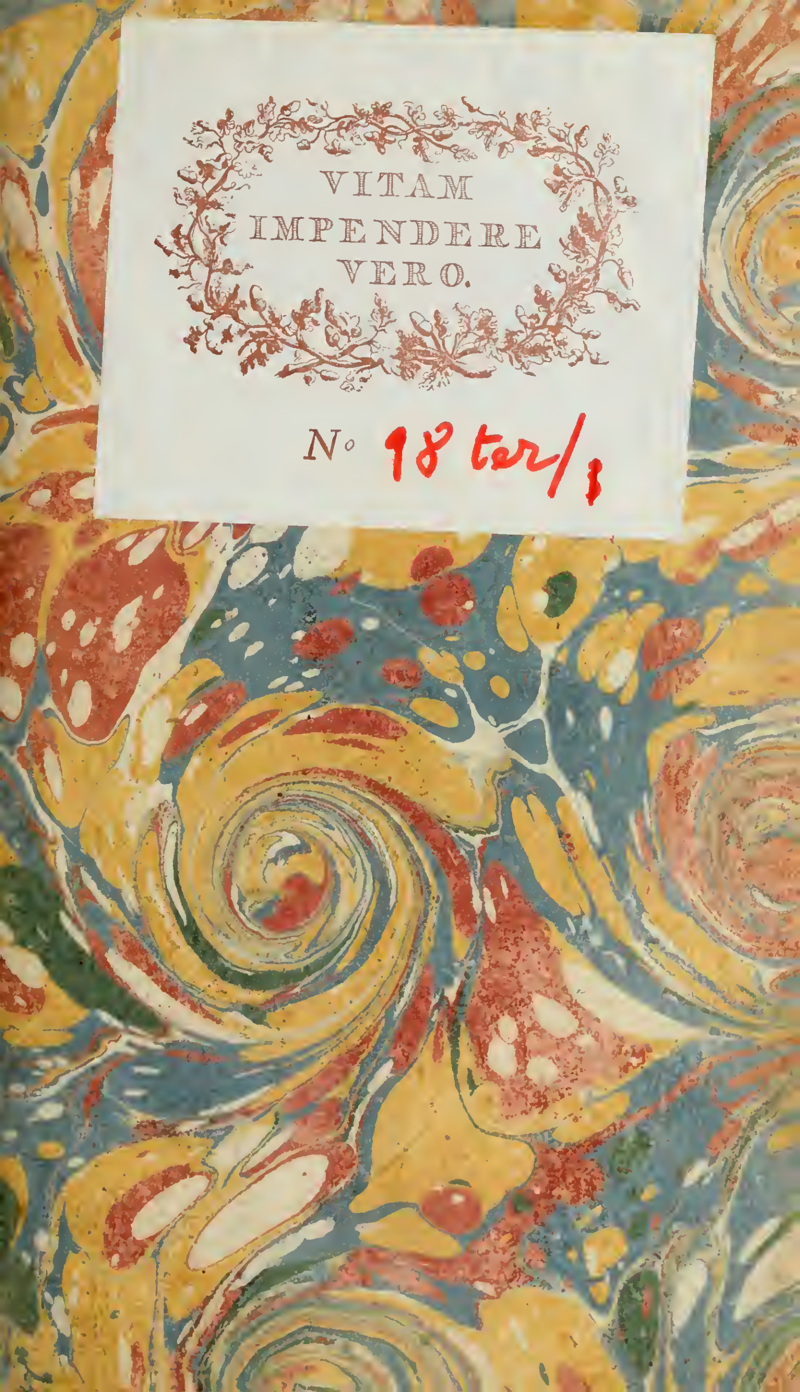



Henry Standish Esq.r
VELUT ARBOR ÆVO
Library
of the
University of Toronto


VITAM
IMPENDERE
VERO.
N° 98 ter/1

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE J. J. ROUSSEAU,

Citoyen de Geneve.

TOME XXVII.

SECONDE PARTIE

DES

CONFESSIONS

DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

ÉDITION enrichie d'un nouveau recueil de ses Lettres.

TOME V.



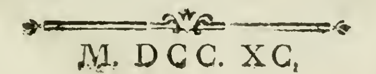
A NEUCHATEL,

De l'Imprimerie de L. FAUCHE-BOREL, Imprimeur du Roi.

Et se trouve

A PARIS,

Chez GRÉGOIRE, Libraire.



M. DCC. XC.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR

Des notes qui accompagnent la déclaration de M. Rouſſeau.

Lorsqu'on annonça au public la ſuite des Confeſſions de J. J. Rouſſeau, *je préſumai que, s'il y parloit de l'injuſte & odieuſe imputation qu'il m'avoit faite, en 1765, d'un libelle intitulé*, Sentimens des citoyens, *ce ſeroit pour avouer ſes torts, ou plutôt ſon crime; car c'en étoit un. Combien je me trompois! Après un infidele expoſé des faits, il finit, en diſant, qu'*il a été blâmé de m'avoir chargé d'une imputation grave, fauſſe, & ſans preuve; *mais en aſſurant auſſi, qu'*il reſte intérieurement perſuadé, convaincu, comme de ſa propre exiſtence, que je ſuis l'auteur du libelle.

Si M. Rouſſeau *s'en fût tenu là, je me ſerois contenté d'oppoſer à ſa prétendue* intime perſuaſion, *les deux déclarations ſuivantes. La premiere eſt de M.* du Peyrou, *dépoſitaire de quelques manuſcrits de M.* Rouſſeau; *elle*

se trouve dans une note *qu'il a mise à la tête d'un* Mémoire, *dont je ne tarderai pas à parler ; la voici.*

“ *Il est notoire à* Geneve, *que ce libelle*
„ *est de* Voltaire, *& de* Voltaire *irrité jus-*
„ *qu'à la fureur, non sans raison cette fois,*
„ *contre l'auteur des* Lettres écrites de la
„ montagne, *qui, vers la fin de cet écrit,*
„ *l'avoit attaqué vivement & mal-à-propos.*
„ *Le cachet & l'écriture de la suscription,*
„ *employés pour l'enveloppe sous laquelle ce*
„ *libelle fut adressé à* Rousseau, *enveloppe*
„ *conservée parmi ses papiers, portent jusqu'à*
„ *l'évidence, la preuve que cet envoi venoit de*
„ Voltaire, *& non de M.* Vernes. *Malheu-*
„ *reusement, ce n'est que depuis la mort de*
„ Rousseau, *que cette preuve a été acquise*
„ *par M.* du Peyrou, *dépositaire de ses pa-*
„ *piers, & rédacteur de cette note.* „

La seconde délaration est de M. Waguiere, *actuellement à* Ferney, *qui étoit secretaire de M.* de Voltaire, *dans le temps où parut la brochure dont M.* Rousseau *m'accusa publiquement d'être l'auteur ; il a mis par écrit, ce qu'il m'avoit dit de bouche, il y a quelques années.*

« *Je, soussigné, déclare que feu* M. de
„ Voltaire, *justement irrité des injures que*
„ *lui avoit dites M.* Rousseau, *dans ses*
„ Lettres de la montagne, & *par d'autres*
„ *outrages, s'en vengea par la petite brochure*
„ *intitulée*, Sentimens des citoyens.

„ *Fait à Ferney-Voltaire, le 3 de*
„ *janvier 1790.*

Signé, WAGNIERE, *ancien secretaire de*
feu M. de Voltaire. „

L'original de cette déclaration est entre les mains de M. Boin, *avocat & notaire à* Geneve.

Ces deux déclarations eussent suffi, sans doute, pour démontrer (à ceux qui ne me connoissent pas) la fausseté de l'accusation que M. Rousseau *m'avoit publiquement intentée.*

Mais, dans ce même article de ses Confessions, *M.* Rousseau *parle d'un* Mémoire *qu'il avoit laissé entre les mains de M.* du Peyrou, *dans lequel se trouvent les motifs de son* intérieure persuasion. *Curieux de connoître ces motifs, dont je ne pouvois pas imaginer un seul, j'eus l'honneur d'écrire à M.* du Peyrou, *pour le prier de me faire part de ce* mémoire, *que M.* Rousseau *appelle* un

ſage & touchant mémoire, *dans lequel il a montré*, d'une maniere pleine & ſenſible, la droiture & la généroſité de ſon ame. *M.* du Peyrou *eut la complaiſance d'acquieſcer à ma demande, & de me dire que ce* mémoire *ſeroit imprimé avec les notes que je trouverois à propos d'y joindre. Ce procédé ne m'étonna point, de la part d'un homme dont la probité & l'honnêteté ſont ſi bien établies.*

Quelle ne fut point ma ſurpriſe, en voyant que ce ſage & touchant mémoire, *qui devoit montrer, dans toute ſa beauté, l'ame de M.* Rouſſeau, *étoit un vrai libelle, dans lequel mon honneur eſt attaqué de la maniere la plus outrageante! Dès lors, quelque répugnance que j'euſſe à m'occuper d'un libelle, je me ſuis vu dans l'impoſſibilité de garder le ſilence. J'ai donc accompagné de notes ce* ſage & touchant mémoire; *elles ſuffiront pour en démontrer la méchanceté & l'extravagance.*

NB. Les notes de Rouſſeau ſont indiquées par un aſtériſque *; celles de M. Vernes, par un chiffre; & celles de l'éditeur, par une lettre alphabétique.

DECLARATION

DE

J. J. ROUSSEAU,

RELATIVE

A M. LE PASTEUR VERNES,

Accompagnée des notes responsives fournies par ce dernier.

C'EST un des malheurs de ma vie, qu'avec un si grand desir d'être oublié, (1) je sois contraint de parler de moi sans cesse. Je n'ai jamais attaqué personne, (2) & je ne me suis défendu, que lorsqu'on m'y a forcé. Mais quand l'honneur oblige de parler, c'est un crime de se taire. Si M. le pasteur Vernes se fût con-

(1) La sincérité de ce *desir* trouvera plus d'un incrédule.

(2) L'odieuse imputation que vous osâtes me faire, n'étoit-elle donc pas une *attaque*, & une très-indécente *attaque*?

tenté de défavouer l'ouvrage où je l'ai reconnu, j'aurois gardé le filence. Il veut de plus une déclaration de ma part, il faut la faire ; il m'accufe publiquement de l'avoir calomnié, (3) il faut me défendre ; il demande les raifons que j'ai eues de le nommer, il faut les dire : mon filence en pareil cas, me feroit reproché, & ce reproche ne feroit pas injufte. Les préventions du public m'ont appris depuis long-temps, à me mettre au-deffus de fa cenfure ; il ne m'importe plus qu'il penfe bien ou mal de moi ; (4) mais il m'importera toujours de me conduire de telle forte, que quand il en penfera mal, il ait tort. (5)

Je dois dire pourquoi, faifant réimpri-

---

(3) Oui, indignement *calomnié*.

(4) Et à moi, il m'importe fort de mériter fon eftime & de l'obtenir ; le braver, ne fut jamais pour moi une reffource.

(5) Voyons donc fi le public *eut tort* de *mal penfer* de vous ; car il eft certain qu'il en penfa très-mal, lorfque vous m'inculpâtes gravement, avec tant d'injuftice & de témérité.

mer à Paris, un libelle imprimé à Geneve, je l'ai attribué à M. Vernes ; je dois déclarer ſi je continue, après ſon déſaveu, à le croire auteur du libelle; enfin je dois prendre ſur la réparation qu'il deſire, le parti qu'exigent la juſtice & la raiſon. (6) Mais on ne peut bien juger de tout cela qu'après l'expoſé des faits qui s'y rapportent.

Au commencement de janvier, dix ou douze jours après la publication des *Lettres écrites de la montagne*, parut à Geneve une feuille intitulée, *Sentimens des citoyens*; on m'expédia par la poſte un exemplaire de cette piece pour mes étrennes. (*a*) Après l'avoir lue, je l'en-

(6) Ce ſont elles que je réclame.

(*a*) Il eſt notoire à Geneve, que ce libelle eſt de Voltaire, & de Voltaire irrité juſqu'à la fureur, non ſans raiſon cette fois, contre l'auteur des *Lettres écrites de la montagne*, qui, vers la fin de cet écrit, l'avoit attaqué vivement & mal-à-propos. Le cachet & l'écriture de la ſuſcription, employés pour l'enveloppe ſous laquelle ce libelle fut adreſſé

voyai de mon côté, à un libraire de Paris, comme une réponse aux *Lettres écrites de la montagne*, avec la lettre suivante.

« Je vous envoie, monsieur, une
„ piece imprimée & publiée à Geneve,
„ & que je vous prie d'imprimer & pu-
„ blier à Paris, pour mettre le public en
„ état d'entendre les deux parties, en
„ attendant les autres réponses plus fou-
„ droyantes, qu'on prépare à Geneve
„ contre moi. Celle-ci est de M. Ver-
„ nes, ministre du St. évangile & pasteur
„ à Céligny : (7) je l'ai reconnu d'abord
„ à son style pastoral. (8) Si toutefois

à Rousseau, enveloppe conservée parmi ses papiers, portent jusqu'à l'évidence, la preuve que cet envoi venoit de Voltaire, & non de M. Vernes. Malheureusement, ce n'est que depuis la mort de Rousseau, que cette preuve a été acquise par M. du Peyrou, dépositaire de ses papiers, & rédacteur de cette note.

(7) Formelle accusation d'une infamie ; & sur quoi fondée ? Je l'ai reconnu à son *style pastoral*. Et c'est cet homme qui vient de parler de *justice* & de *raison*, & qui osera en parler encore !

„ je me trompe, il ne faut qu'attendre „ pour s'en éclaircir ; car s'il en eſt l'au- „ teur, il ne manquera pas de le recon- „ noître hautement, ſelon le devoir d'un „ homme d'honneur, & d'un bon chré- „ tien ; s'il ne l'eſt pas, il la déſavouera „ de même, & le public ſaura bientôt à „ quoi s'en tenir. (9)

„ Je vous connois trop, monſieur, „ pour croire que vous vouluſſiez impri- „ mer une piece pareille, ſi elle vous „ venoit d'une autre main : mais puiſque „ c'eſt moi qui vous en prie, vous ne „ devez vous en faire aucun ſcrupule. „ Je vous ſalue de tout mon cœur. „

A peine la piece étoit-elle imprimée à Paris, qu'il en fut expédié, ſans que je

---

(8) Le *ſtyle paſtoral* de M. *de Voltaire !* On riroit, ſi l'indignation pouvoit ici le permettre.

(9) Qu'on y faſſe attention ; c'eſt le *public* qui *ſaura à quoi s'en tenir :* car, pour M. Rouſſeau, il s'annonce comme décidé à ne pas s'en tenir à mon déſaveu ; & l'on verra bientôt l'atroce uſage qu'il ſe propoſe d'en faire.

ſache par qui, des exemplaires à Geneve, avec ces trois mots : *Liſez, bonnes gens.* Cela donna occaſion à M. Vernes de m'écrire pluſieurs lettres qu'il a publiées avec mes réponſes, & que je tranſcris ici de l'imprimé. (10)

Premiere Lettre de M. le paſteur Vernes.

Monſieur.

On a imprimée une lettre ſignée *Rouſſeau*, dans laquelle on me ſomme, en quelque maniere, de dire publiquement, ſi je ſuis l'auteur d'une brochure intitulée, *Sentimens des citoyens.* Quoique je doute fort que cette lettre ſoit de vous, (11) monſieur, je ſuis cependant tellement indigné du ſoupçon qu'il paroît qu'ont quelques perſonnes, relativement au libelle dont il y eſt queſtion, que j'ai cru devoir vous déclarer, que non ſeulement je n'ai aucune part à cette infame

(10) M. *Rouſſeau* avoit demandé un déſaveu *public*; je me hâtai de le donner.

(11) Je répugnois fort à le croire.

brochure, mais que j'ai par-tout témoigné l'horreur qu'elle ne peut que faire à tout honnête homme. (12) Quoique vous m'ayez dit des injures, dans vos *Lettres écrites de la montagne*, parce que je vous ai dit sans aigreur & sans fiel, que je ne pense pas comme vous sur le christianisme, je me garderai bien de m'avilir réellement par une vengeance aussi basse que celle dont des gens qui ne me connoissent pas sans doute, ont pu me croire capable. J'ai satisfait à ma conscience, en soutenant la cause de l'évangile, qui m'a paru attaqué dans quelques-uns de vos ouvrages ; j'attendois une réponse qui fût digne de vous, & je me suis contenté de dire en vous lisant, *je ne reconnois pas là M. Rousseau.* (13) Voi-

---

(12) Lecteur, que manquoit-il à ce désaveu ?

(13) Je prie qu'on se souvienne que ces mots portent sur deux *notes* insérées dans les *Lettres de la montagne.* M. Rousseau m'y disoit quelques grossieres injures, en réponse à mes *Lettres*, très-honnêtes, sur son *christianisme.* Devois-je, à une telle réponse, reconnoitre celui qui avoit si bien

là, monsieur, ce que j'ai cru devoir vous déclarer; & pour vous épargner dans la suite, de nouvelles lettres de ma part, s'il paroît quelque ouvrage anonyme, où il y ait de l'humeur, de la bile, de la méchanceté, je vous préviens que ce n'est pas là mon cachet. J'ai l'honneur d'être, &c. Geneve, le 2 février 1765.

Réponse.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, & par laquelle vous désavouez la piece intitulée, *Sentimens des citoyens.* J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'y ai fait faire de cette piece. Si je puis contribuer en quelque autre maniere, à constater votre désaveu, (14) vous n'avez qu'à ordonner. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

A Motiers, le 4 février 1765.

---

dit à M. l'archevêque de Paris, que *des injures n'attaquoient que l'honneur de celui qui se les étoit permises?*

(14) Admirable effort de justice & de générosité!

Seconde Lettre de M. le pasteur Vernes.

J'avoue, monsieur, que je ne reviens point de ma surprise. Quoi ! vous êtes réellement l'auteur de la lettre qui précéde le libelle, & des notes qui l'accompagnent ? Quoi ! c'est vous, de qui j'ai été particuliérement connu, & qui m'assurâtes si souvent de toute votre estime, c'est vous qui non seulement m'avez soupçonné capable de l'action la plus basse, mais qui avez fait imprimer cet odieux soupçon ! (15) C'est vous qui n'avez point craint de me diffamer dans les pays étrangers, &, s'il eût été possible, aux yeux de mes concitoyens, dont vous savez combien l'estime doit m'être précieuse ! Et vous me dites après cela, avec la froideur d'un homme qui auroit fait l'action la plus indifférente, *j'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'ai fait faire de cette piece. Si je puis contribuer en quelque*

---

(15) Second désaveu, non moins fort que le premier.

autre maniere à conſtater votre déſaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Vous parlez, ſans doute, monſieur, d'une ſeconde édition, car la premiere eſt épuiſée. Et par rapport au *déſaveu*, ce n'eſt pas le mien qu'il s'agit de *conſtater;* je l'ai rendu *public*, comme vous m'y invitiez dans votre lettre au libraire de *Paris;* j'ai fait imprimer celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Mon devoir eſt rempli; (16) c'eſt à vous maintenant à voir quel eſt le vôtre; vous devriez regarder comme une injure, ſi je vous indiquois ce qu'en pareil cas, feroit un honnête homme. Je n'exige rien de vous, monſieur, ſi vous n'en exigez rien vous-même. (17) J'ai l'honneur d'être.

Geneve, le 8 février 1765.

Réponſe.

De peur, monſieur, qu'une vaine attente ne vous tienne en ſuſpens, je

---

(16) Que pouvois-je faire de plus?

(17) J'attendois un ſimple acte de juſtice; on va voir de quelle eſpece étoit la *juſtice* de M. *Rouſſeau.*

vous préviens que je ne ferai point la déclaration que vous paroissez espérer ou desirer de moi. Je n'ai pas besoin de vous dire la raison qui m'en empêche ; personne au monde ne la sait mieux que vous. (18)

Comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, vous permettrez que notre correspondance finisse ici. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

A Motiers, le 15 février 1765.

Troisieme Lettre de M. le pasteur Vernes.

Monsieur.

Je terminerois volontiers, une correspondance qui n'est pas plus de mon goût que du vôtre, si vous ne m'aviez pas mis dans l'impossibilité de garder le silence. (19) Le tour que vous avez pris, pour

---

(18) Mon désaveu n'auroit donc été qu'un impudent mensonge, pour cacher une infamie ! Voilà, lecteur, l'affreuse *justice* de M. *Rousseau.*

(19) Pouvois-je me taire? On voit, par la fin de ma premiere lettre, si je desirois de renouer

ne pas donner une déclaration qui me paroiſſoit un ſimple acte de la juſtice la plus étroite, & que par là je ne croyois pas devoir exiger de vous; ce tour, dis-je, eſt ſans doute ſuſceptible d'un grand nombre d'explications: mais il en eſt une qui touche trop à mon honneur, pour que je ne doive pas vous demander de me déclarer poſitivement, ſi vous ſoupçonneriez encore que je ſuis l'auteur du libelle, malgré le déſaveu formel que je vous en ai fait publiquement. Je n'oſe me livrer à cette interprétation, qui vous ſeroit plus injurieuſe qu'à moi; (20) mais il ſuffit qu'elle ſoit poſſible, pour que je ne doute pas de votre empreſſement à me dire, ſi je dois l'éloigner abſolument

une correſpondance avec M. *Rouſſeau*, que j'avois déjà appris à mieux connoître.

(20) L'imputation étoit ſi odieuſe, ſi atroce, que je la repouſſois encore loin de la penſée de M. *Rouſſeau*; tant j'avois de peine à ébrécher, pour ainſi dire, la bonne opinion que, dans un temps, je m'étois formée de cet homme; tant ſes talens m'en impoſoient encore!

de

de votre pensée. C'est là tout ce que je vous demande, monsieur; ce sera ensuite à vous à juger, s'il vous convient de laisser à la phrase dont vous vous êtes servi, une apparence de faux-fuyant, ou de me marquer nettement, dans quel sens elle doit être entendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne crains point de vous voir sortir du nuage où vous semblez vous cacher. J'ai l'honneur d'être, &c.

Geneve, le 20 février 1765.

Réponse.

La phrase dont vous me demandez l'explication, monsieur, ne me paroît pas avoir deux sens. J'ai voulu dire, le plus clairement & le moins durement qu'il étoit possible, que, nonobstant un désaveu auquel je m'étois attendu, je ne pouvois attribuer qu'à vous seul l'écrit désavoué, ni par conséquent faire une déclaration qui, de ma part, feroit un mensonge. (21) Si celle-ci n'est pas claire,

(21) Pourquoi donc avoit-il demandé ce désa-

ce n'eſt aſſurément pas ma faute, & je ſerois fort embarraſſé de m'expliquer plus poſitivement. Recevez, monſieur, je vous ſupplie, mes très-humbles ſalutations. J. J. R.

A Motiers, le 24 février 1765.

Quatrieme Lettre de M. le paſteur Vernes. (22)

Monſieur.

La lumiere n'eſt aſſurément pas plus claire que l'explication que vous me donnez. Si c'eſt par ménagement que vous aviez employé la phraſe équivoque de votre précédente lettre, c'eſt par la même

---

veu? Ce ne pouvoit être (& il en conviendra dans la ſuite) que dans le noir deſſein de m'en faire un nouveau crime. Et c'eſt là ce *J. J. Rouſſeau*, qui a oſé ſe dire *le meilleur des hommes!..* Eh, grand Dieu! que ſont donc tous les autres?

(22) Vivement indigné de cette derniere lettre, j'y fis d'abord cette courte réponſe: " Vous ,, êtes un homme atroce, que je livre à ſes re- ,, mords. ,, Des amis, en convenant que *Rouſſeau* la méritoit, me conſeillerent d'en faire une autre; je lui ſubſtituai celle qu'on va lire. A *Geneve*, l'indignation publique fut auſſi forte que la mienne.

raiſon que j'avois écarté le ſens dans lequel vous me déclarez qu'elle doit être priſe. Il reſte à préſent d'autres ténebres, que vous ſeul pouvez diſſiper. Si, comme il paroît par votre derniere lettre, vous étiez fermement réſolu de me croire l'auteur du libelle ; ſi vous entreteniez au-dedans de vous, cette perſuaſion avec une ſorte de complaiſance, pourquoi m'aviez-vous invité vous-même *à reconnoître hautement cette piece, ou à la déſavouer?* Pourquoi aviez-vous laiſſé croire qu'il étoit poſſible que vous fuſſiez dans l'erreur à cet égard? Pourquoi aviez-vous dit, *ſi je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir?* Pourquoi avez-vous ajouté que lorſque j'aurois parlé, *le public ſauroit à quoi s'en tenir?* Tout cela n'étoit-il qu'un jeu de votre part? Ou bien, auriez-vous été capable de former l'odieux projet d'ajouter une nouvelle injure, à celle que vous n'aviez pas craint de me faire par une odieuſe imputation? C'eſt à regret, monſieur, que je me livre à une conjecture qui vous déshonoreroit,

ſi elle étoit fondée ; je ne me réſoudrai jamais à penſer mal de vous, que lorſque vous m'y forcerez vous-même. Ce n'eſt pas tout. Si mon déſaveu n'a fait ſur vous aucune impreſſion, pourquoi donc avez-vous ordonné au libraire de Paris de ſupprimer votre édition du libelle ? Pourquoi, comme je l'ai ſu de bonne part, avez-vous écrit à un homme d'un rang diſtingué, qu'ayant été mieux inſtruit, vous ne m'attribuiez plus cette piece ? Je vous le demande, eſt-il poſſible de vous trouver en cela d'accord avec vous-même? Si de nouvelles raiſons, plus déciſives que celles que vous avoit fournies mon prétendu *ſtyle paſtoral*, qui eſt la ſeule que vous ayez alléguée, & dont le ridicule vous auroit frappé, ſans ſon air de ſarcaſme, qui a pu vous ſéduire ; ſi, dis-je, de nouvelles raiſons ont arrêté ce premier mouvement de juſtice, que la droiture naturelle de votre cœur avoit fait naître, pourquoi ne m'expoſez-vous pas ces raiſons, avec cette franchiſe & cette candeur qu'annonce en vous cette belle de-

vise, *vitam impendere vero ?* Ce silence ne donnera-t-il point lieu de croire qu'il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos yeux, où la découverte de la vérité coûteroit trop à certain sentiment, souvent plus fort que l'amour qu'on a pour elle ? Voyez donc, monsieur, quel est le parti qu'il vous convient de prendre. Pour moi, loin de redouter l'exposition des motifs qui vous empêchent de vous rendre à mon désaveu, je suis très-curieux de les apprendre, ne pouvant pas en imaginer un seul. Je vous demande de vous expliquer, à cet égard, avec toute la clarté possible, & sans aucun ménagement; (23) tant je suis convaincu que vous ne ferez par là, que confirmer le jugement de toutes les personnes dont je suis connu, qui dirent, en lisant ma premiere lettre, que j'aurois dû me taire sur une imputation qui tomboit d'elle-même,

(23) Sommation positive ! Ce n'étoit plus une rétractation que je demandois à M. *Rousseau* ; c'étoit les raisons qu'il avoit de ne pas la faire.

& ne pouvoit faire tort qu'à son auteur. Je reçois bien volontiers, monsieur, vos salutations, & je vous prie d'agréer les miennes.

Céligny, le 1 mars 1765.

A la fin du recueil de ces lettres, M. Vernes ajoute : *M. Rousseau n'a pas cru sans doute, qu'il lui convînt de répondre à cette derniere lettre; il n'est pas difficile d'en imaginer la raison.* Non, cela n'est point du tout difficile; mais comment M. Vernes sentant si bien cette raison, n'en a-t-il pas prévu l'effet ? Comment a-t-il pu se flatter de lier, de suivre avec moi, une correspondance en regle, pour discuter les preuves de ses outrages, comme on discuteroit un point de littérature ? Peut-il croire que j'irai plaider devant lui, ma cause contre lui-même; que j'irai le prendre ici pour juge dans son propre fait? (24) Et dans quel fait ? Sur la modération

(24) Le *public* eût été *juge*, & non pas moi. N'étoit-ce pas à lui que M. *Rousseau* avoit fait

qu'il voit régner dans ma conduite, préſume-t-il que je puiſſe penſer à lui de ſang froid, moi qui ne lis pas une de ſes lettres, ſans le plus cruel effort, moi qui ne puis ſans frémir, entendre prononcer ſon nom; (25) que je puiſſe tranquillement cerreſpondre & commercer avec lui? Non; j'ai cru devoir lui déclarer nettement mon ſentiment, & le tirer de l'incertitude où il feignoit d'être. (26) Je n'en dois ni n'en veux faire avec lui davantage. Que la décence de mes expreſ-

---

ſon premier appel? Ne l'avois-je pas fait auſſi, en publiant d'abord mes lettres & ſes réponſes? Il ſentoit bien que ce tribunal ne lui feroit pas favorable.

(25) Je le crois, M. *Rouſſeau*, je le crois. Il falloit étouffer le remords que mon *nom* ne pouvoit qu'exciter au fond de votre ame, après la criminelle imputation que vous m'aviez faite.

(26) M. *Rouſſeau* a très-bien compris que je devois avoir vu toute l'indignité de ſa conduite à mon égard; elle étoit en effet de la plus grande évidence. Forte raiſon pour lui d'en déclarer les *motifs*, s'il n'en eût pas ſenti la foibleſſe & la nullité.

sions ne l'abuse plus. Dans le fond de mon cœur, je lui rends justice; (27) mais dans mes procédés, c'est à moi que je la rends. Comme mon amour-propre n'est point aveugle, (28) & que j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes, leurs outrages ne m'ont point pris au dépourvu; ils m'ont trouvé assez préparé pour les supporter avec dignité. L'adversité ne m'a ni abattu ni aigri: c'est une leçon dont j'avois besoin peut-être. J'en suis devenu plus doux, mais je n'en suis pas devenu plus foible. Mes épreuves sont faites, je suis à présent sûr de moi. Je ne veux plus de guerre avec personne, & désormais je cesse de me défendre. Mais à quelque extrêmité qu'on me réduise, il n'y aura jamais ni traité, ni commerce entre J. J. Rousseau & les méchans. (29)

(27) Très-sûrement, M. *Rousseau!*

(28) C'étoit un *amour-propre* privilégié, qui n'aveugloit & ne trompoit jamais M. *Rousseau*, comme toute sa conduite le démontre.

(29) Mais J. J. *Rousseau* se permettra, dans

M. Vernes veut ſavoir les motifs qui m'empêchent de me rendre à ſon déſaveu : il m'exhorte à m'expliquer à cet égard, avec toute la clarté poſſible & ſans aucun ménagement ; c'eſt une explication que je lui dois, puiſqu'il la demande, mais que je ne veux lui donner qu'en public. (30)

Je commence par déclarer que je ne ſuis point exempt de blâme, pour lui avoir attribué publiquement le libelle : non que je croie avoir manqué à la vérité ni à la juſtice ; mais dans un premier mouvement, j'ai manqué à mes principes. (31) En cela j'ai eu tort. Si je pouvois réparer ce tort ſans dire un menſonge, je le ferois

---

ce *mémoire*, ou plutôt dans ce *libelle*, des actes d'une *méchanceté* réflechie.

(30) Qui ne croiroit que je n'avois demandé une explication que pour moi ſeul ? M. *Rouſſeau* a dit lui-même, que j'avois *publié mes lettres & ſes réponſes.*

(31) A quels *principes* a-t-il manqué, s'il a reſpecté, à mon égard, ceux de la *vérité* & de la *juſtice* ?

de tout mon cœur. Avouer ma faute est tout ce que je puis faire ; (32) tant que la persuasion où je suis, subsiste, toute autre réparation ne dépend pas de moi. Reste à voir si cette persuasion est bien ou mal fondée, ou si on doit la présumer de ma part de bonne ou de mauvaise foi. (33) Qu'on saisisse donc la question. Il ne s'agit pas de savoir précisément si M. Vernes est ou n'est pas l'auteur du libelle, mais si je dois croire ou ne pas croire qu'il l'est. Que ne puis-je si bien séparer ces deux questions, que la derniere ne conclue rien pour l'autre! Que ne puis-je établir les motifs de ma persuasion sans entraîner celle des lecteurs! (34) Je le ferois avec joie. Je ne veux

(32) Est-ce *avouer une faute*, que de dire qu'on n'*a manqué* ni à la *vérité*, ni à la *justice?* N'est-ce pas dire qu'on n'est point coupable envers un homme qu'on a très-faussement accusé ?

(33) Voyons donc les prodigieux tours de force qu'il va faire, pour sortir du bourbier où il se sent enfoncé.

(34) S'il est vrai que vous ayez quelque solli-

point prouver que Jacob Vernes eſt un infame ; mais je dois prouver que J. J. Rouſſeau n'eſt point un calomniateur. (35)

Pour expoſer d'abord ce qu'il y a eu de perſonnel entre ce miniſtre & moi, il faut remonter à nos premieres liaiſons & ſuivre l'hiſtorique de nos démêlés.

En 1752 ou 53, M. Vernes paſſa à Paris, revenant, je crois, d'Angleterre ou de Hollande. Le Devin du village m'avoit mis en vogue, il deſira me connoître ; il employa pour cela mon ami M. de Gauffecourt ; (36) & nous eûmes quelques liaiſons qui finirent à ſon départ, mais qu'il eut ſoin de renouveller à Geneve, dans un voyage que j'y fis l'année

---

citude à cet égard, tranquilliſez-vous, M. *Rouſſeau ;* j'oſe vous répondre que vous n'*entraînerez* la perſuaſion de perſonne.

(35) Le lecteur eſſaiera de comprendre comment *J. J. Rouſſeau* n'eſt pas un *calomniateur*, ſi *Jacob Vernes* n'eſt pas un *infame*.

(36) Je n'*employai* perſonne. M. *de Gauffecourt* me propoſa un diné avec MM. *Grimm*, *Rouſſeau*, &c. Je l'acceptai avec plaiſir.

suivante. (37) Car j'ai deux maximes inviolables dans la prospérité même : l'une, de ne jamais rechercher personne ; l'autre, de ne jamais courir après les gens qui s'en vont. Ainsi tous ceux qui m'ont quitté durant mes disgraces, sont partis comme ils étoient venus.

Tout Geneve fut témoin des avances de M. Vernes, de ses soins, de ses empressemens, de ses caresses ; il réussit. (38) C'est toujours là mon coté foible ; résister aux caresses n'est pas au pouvoir de mon

(37) M. *Rousseau*, arrivant de *Paris*, me rencontra sur une des promenades de *Geneve* ; il me reconnut, m'aborda, m'embrassa ; je répondis, comme je le devois, à ces prévenances. Il venoit me voir ; je lui donnois d'assez bons dînés ; j'allois chez lui ; il m'en donnoit d'assez mauvais, dont il me dédommageoit par de la musique & par la lecture de quelques-uns des manuscrits que depuis il a publiés. Voilà les *avances* dont il va dire que *tout Geneve fut témoin*.

(38) Eh, tant pis, tant pis ! J'ignorois à quel homme je faisois des *caresses* ; si des attentions, des honnêtetés, sont des *caresses*.

cœur. Heureusement, on ne m'a pas gâté là-dessus. (39)

De retour à Paris, je continuai d'être en liaison avec M. Vernes; mais l'intimité diminua : elle étoit née de la seule habitude ; l'éloignement la ralentit. (40) Je ne trouvai pas d'ailleurs dans son commerce, ces attentions qui marquent l'attachement, & qui produisent la confiance: il tira de l'Encyclopédie l'article *Economie politique*, & le fit imprimer à part sans me consulter. (41) Il répandit des lettres

(39) Il est très-vrai, qu'en général on se lassoit vîte de *caresser* M. *Rousseau.*

(40) Dans sa premiere lettre du 15 d'octobre 1754, il me disoit qu'*estime*, *amitié*, *reconnoissance*, *tout m'étoit dû*; & dans celles qui la suivirent jusqu'en 1761, il ne cessoit de m'appeller son *cher & bon concitoyen*; il m'assuroit qu'*il pensoit à moi tous les jours*, &c. Ces lettres sont imprimées. Vous me trompiez donc, M. *Rousseau*; ou maintenant vous cherchez à tromper le public. Choisissez.

(41) Un libraire de *Geneve* me demanda si je lui conseillois de faire imprimer à part l'article

de M. le comte de Treſſan, avec les réponſes. Ces lettres, qui n'étoient point de nature à être imprimées, l'ont été à mon inſu ; & M. Vernes eſt le ſeul à qui je les aie confiées. (42) Mille bagatelles pareilles ſe font ſentir, ſans valoir la peine d'être dites, & ſans montrer une mauvaiſe volonté décidée, montrent une indiſcrétion que n'a point la véritable amitié. (43)

Cependant nous nous écrivions encore de temps en temps, juſqu'au commencement de mes déſaſtres : alors je n'entendis plus parler de lui ni de beaucoup d'autres. (44) C'eſt à la coupelle de l'ad-

---

Economie politique, inſéré dans l'*Encyclopédie.* Je lui dis qu'il feroit fort bien. Premier forfait !

(42) Saiſiſſant l'occaſion de faire connoitre un acte qui honoroit M. *Rouſſeau*, je lus ces lettres à quelques perſonnes ; mais je ne les fis point *imprimer.* Second forfait ! L'un & l'autre, aux yeux de M. *Rouſſeau*, qui va dire que pour d'autres que lui, ce ſont là *des bagatelles qui ne valent pas la peine d'être dites.*

(43) Et la *véritable amitié* eſt-elle ſi ombrageuſe ?

(44) Le public ignora, pendant quelque temps,

versité, que la plupart des amitiés s'en vont en fumée. Il reste peu d'or, mais il est pur. Toutefois, quand M. Vernes me fut plus tranquille, il s'avisa de m'écrire une lettre fort pédantesque & fort seche, (45) à laquelle je ne daignai pas répondre. Voilà la source de sa haine contre moi. (46)

---

le lieu de retraite de M. *Rousseau*; dès que je l'eus appris, je lui écrivis la lettre la plus amicale. Je le priois instamment de venir demeurer chez moi, à *Céligny*, où j'étois alors. Je confesse que j'ajoutois, à la fin de la lettre, que j'aurois voulu, qu'au lieu d'attaquer le christianisme, il l'eût servi en le debarrassant du fatras théologique dont il a été surchargé. J'ignorois alors qu'on pût appliquer à M. *Rousseau* ce que depuis il a dit de *Calvin*, « que la moindre opposition qu'on osoit lui faire, » étoit toujours une œuvre de satan, un crime » digne du feu. » *Lettre de la mont.* p. 9, la *note*.

(45) Ah, si elle eût été *pédantesque & seche*, avec quel plaisir M. *Rousseau* l'eût citée, ou en tout, ou en partie !

(46) Ou plutôt, voilà la source de la haine de *J. J. Rousseau* contre *Jacob Vernes*. Sa rupture avec moi m'apprit à quoi tenoit son amitié, &

Cette cause paroît légere ; elle ne l'étoit pourtant pas. Il sentit le dédain caché sous ce silence, son amour-propre en fut blessé vivement. (47) Il suffit de connoître M. Vernes, pour savoir à quel point il porte la suffisance, la haute opinion de lui-même & de ses talens. Je ne récuse sur ce point aucun de ses amis, s'il en a. (48) Si j'ai tort, qu'ils le disent, & je me rends. On ne m'a point vu, malignement satyrique, éplucher les vices, ni même les défauts de mes ennemis. (49) Je n'exa-

combien elle étoit peu regrettable ; mais de là il y a encore loin à la *haine*.

(47) Et quel n'est point l'*amour-propre* d'un homme qui croit qu'on ne peut qu'être *vivement blessé* de son silence ? Non, M. *Rousseau*, je ne fus point *vivement blessé* ; vous gardâtes le silence ; je ne cherchai pas du tout à le faire cesser, parce que j'avois vu de quels fils légers votre amitié étoit tissue.

(48) Oui, j'en ai, & beaucoup ; j'en appelle à eux, & sûrement avec plus de sincérité & de confiance que M. *Rousseau*.

(49) Il se réservoit de le faire, en quatre gros volumes, après sa mort.

mine

mine point leurs mœurs, leur religion, leurs principes. Je n'usai de personnalités de ma vie, & je ne veux pas commencer : mais ici je dois dire ce qui fait à ma cause ; je dois dire sur quoi j'ai porté mes jugemens.

Voilà comment la vanité, la vengeance enflammerent la sainte ardeur de M. Vernes, (50) prédicateur parce que c'est son métier de l'être, (51) mais qui jusques là n'avoit point été dévoré du zele de l'orthodoxie. (*) (52) Voilà le sentiment se-

---

(50) Il falloit que cette *sainte ardeur* fût prodigieusement inflammable ; quelle foible étincelle que le silence de M. *Rousseau!* Mais comment est-il arrivé que la *vanité* & la *vengeance* n'aient pas du tout transpiré dans les *lettres* que cette *sainte ardeur* me fit écrire ?

(51) Douce & bénigne insinuation du *meilleur des hommes!*

(*) Il avoit fait imprimer le Catéchisme de M. Ostervald avec des altérations qui ont fait supprimer l'ouvrage, & pour lesquelles il a été censuré.

(52) Non, je n'ai jamais été *dévoré du zele*

cret qui lui dicta les lettres sur mon christianisme. Son orgueil irrité lui mit à la main les armes de son métier : sans songer à la charité qui défend d'accabler celui qui souffre, à la justice qui, quand même j'aurois été coupable, devoit me trouver trop puni, à la bienséance qui veut qu'on respecte l'amitié, même après qu'elle est éteinte, voilà le bien-disant, le galant, le plaisant M. Vernes transformé tout-à-coup en apôtre, & lançant ses foudres théologiques sur son ancien ami malheureux. (53) Est-il étonnant que

---

de l'orthodoxie; je m'en tiens au pur évangile de Jésus-Christ. Mais qui ne croiroit que mes *Lettres sur le christianisme de M. Rousseau*, ne furent écrites que pour la défense de l'*orthodoxie*? Il ne s'y trouve pas un mot qui y ait le moindre rapport. Quant au *Catéchisme* de M. *Ostervald*, auquel j'avois fait quelques changemens, il est vrai qu'on me fit l'honneur de le supprimer; mais il est faux qu'on ait joint à cela une *censure*, dont, au reste, je n'aurois fait que rire.

(53) M. *Rousseau* croyoit sans doute que l'édition entiere de mes *Lettres sur son christianisme*

la haine & l'envie emploient ſi volontiers cet expédient ? Il eſt ſi commode & ſi doux d'édifier tout le monde, en écraſant pieuſement ſon homme ! Ce grand mot, *notre ſainte religion*, dans un livre eſt preſque toujours une ſentence de mort contre quelqu'un : c'eſt le manteau ſacré dont ſe couvrent des paſſions viles & baſſes, qui n'oſent ſe montrer nues. (54) Toutes les fois que vous verrez un homme

---

étoit encore dans quelque reduit obſcur d'une librairie. Il ſe trompoit ; on peut les lire, & l'on y verra que les loix de la *charité*, de la *juſtice*, de la *bienſéance*, y ſont ſcrupuleuſement obſervées ; que l'*ancienne amitié*, *quoiqu'éteinte*, ne pouvoit s'en plaindre ; qu'elle y eſt reſpectée : mais eſt-ce aux dépens de la *vérité* ? Oh, non ! M. *Rouſſeau* lui-même a tant répété que les droits de la *vérité* vont avant tous les autres. Quant aux épithetes de *bien-diſant*, &c. s'il s'en fût tenu à ces gentilleſſes, très-ſûrement je n'aurois pas daigné lui répondre.

(54) Cela n'eſt que trop ſouvent arrivé ; mais le *ſacré manteau de la religion* n'eſt pas le ſeul dont ſe couvrent des *paſſions viles & baſſes* ; vous le ſavez bien, M. *Rouſſeau* !

en attaquer un autre avec animoſité, ſur la religion, dites hardiment, l'agreſſeur eſt un frippon; vous ne vous tromperez de la vie. (55)

Que le pur zele de la foi n'ait point dicté les lettres de M. Jacob Vernes ſur mon chriſtianiſme, cela ſe voit d'abord par le titre même, par la perſonnalité la plus révoltante, la moins charitable, par la fierté menaçante avec laquelle l'auteur monte ſur ſon tribunal, pour juger, non mes livres, mais ma perſonne, pour prononcer publiquement en ſon nom, la ſentence qui me retranche du corps des chrétiens, pour m'excommunier de ſon autorité privée. (56)

---

(55) Et lorſqu'on voit un homme, à qui l'on expoſe, *ſans animoſité*, & avec des ménagemens, ſes dangereuſes erreurs, ne répondre que par des injures, quel nom peut-on hardiment lui donner?

(56 *Lettres ſur le chriſtianiſme de M. J. J. Rouſſeau.* Voilà aſſurément *une perſonnalité* bien *révoltante!* Qui n'eût cru que j'avois joint au mot *Rouſſeau*, *l'impie*, *le blaſphémateur*, ou telle autre violente épithete? Et cette *fierté me-*

Cela se voit encore par l'éprigraphe, où l'on m'accuse d'offrir au lecteur, dans un vase de paroles dorées, de l'aconit & des poisons. (57)

Ce terrible début (58) n'est point démenti par l'ouvrage ; on y attaque mes propositions par leurs conséquences les plus éloignées ; ce qui seroit permis en raisonnant bien, pour montrer que ces propositions sont fausses ou dangereuses,

---

naçante, & ce *tribunal*, & cette *sentence*, & cette *excommunication*, où tout cela se trouve-t-il? Sous la plume de *J. J. Rousseau*; dans mes *lettres*, pas le moindre vestige, pas la moindre apparence.

(57) Je n'ai point accusé M. *Rousseau* d'avoir *offert des poisons*; j'ai dit avec *Juvénal*, qu'il faut se défier des *coupes dorées*, dans lesquelles souvent on en présente.

(58) *Terrible*, en effet, épouvantable! Quel foudroyant ouvrage il annonce! Et cependant tout y est de la modération la plus grande. Quel est donc le but de M. *Rousseau?* Lecteur, vous ne tarderez pas à le voir; en attendant, souvenez-vous qu'il veut vous persuader que je suis l'auteur d'un *libelle*.

mais non pas pour juger des ſentimens de l'auteur, qui peut n'avoir pas vu ces conſéquences. (59) M. Vernes ne ſe propoſant pas d'examiner ſi j'ai raiſon ou tort, mais ſi je ſuis chrétien ou non, doit me juger exactement ſur ce que j'ai dit, & non ſur ce qui peut ſe déduire ſubtilement de ce que j'ai dit, (60) parce qu'il ſe peut que je n'aie pas eu cette ſubtilité; il ſe peut que j'euſſe rejeté le ſentiment que j'ai avancé, ſi j'avois vu juſqu'où il pouvoit me conduire. Quand on veut prouver qu'un homme eſt coupable, il faut prouver qu'il n'a pu ne l'être pas,

---

(59) Loin d'avoir dit, ou inſinué, que M. *Rouſſeau* eût *vu ces conſéquences*, j'ai dit que *le but qu'il paroîſſoit s'être propoſé, étoit très-louable*; que *s'il eût vu le chriſtianiſme dans ſa beauté primitive, il eût été ſon plus zélé défenſeur*; qu'on doit *toujours eſtimer la droiture d'intention qu'il montre dans tous ſes écrits*. Pages 5, 103, la *note*, & 104.

(60) Auſſi n'ai-je expoſé que ce qui ſe déduiſoit, non pas *ſubtilement*, mais *très-naturellement*, *très-clairement*, de ce qu'il *avoit dit*.

& ce n'eſt nullement un crime de n'avoir pas ſu voir auſſi loin qu'un autre, dans une chaîne de raiſonnemens. (61)

Non content de cette injuſtice, (62) M. Vernes va juſqu'à la calomnie, (63) en m'imputant les ſentimens les plus puniſſables & les moins découlans des miens, comme quand il oſe me faire dire que Jéſus-Chriſt eſt un impoſteur, ou du moins me faire mettre en doute ce blaſphême: (64) doute qu'il étend, qu'il confirme, & ſur lequel on voit qu'il appuie avec plaiſir, & cela par le raiſonnement

(61) Auſſi me ſuis-je bien gardé de lui en faire un *crime.*

(62) Ajoutez, *prétendue.*

(63) Voici qui eſt plus gravé; écoutons.

(64) Non, M. *Rouſſeau*, non; je ne vous ai point fait dire que *Jéſus-Chriſt étoit un impoſteur*; je ne vous ai point fait *mettre en doute ce blaſphême*; j'ai montré les conſéquences qui découloient naturellement de vos aſſertions ſur Jéſus-Chriſt; mais, je le répete, je n'ai ni dit, ni inſinué que vous euſſiez vu ces conſéquences. Quel eſt donc ici le *calomniateur?*

le plus sophistique & le plus faux qu'on puisse faire, puisqu'il établit à la fois, le pour & le contre : car s'il prouve que je ne suis pas chrétien parce que je n'admets pas tout l'évangile, comment peut-il prouver ensuite par l'évangile, que, selon moi, Jésus fut un imposteur ? Comment peut-il savoir si les passages qu'il cite dans cette vue, ne sont point de ceux dont je n'admets pas l'autorité ? Qui doute que Jésus ait fait tous les miracles qu'on lui attribue, peut douter qu'il ait tenu tous les discours qu'on lui fait tenir. Je n'entends pas justifier ici ces doutes. Je dis seulement que M. Vernes en fait usage avec injustice & méchanceté ; qu'il me fait rejeter l'autorité de l'évangile, pour me traiter d'apostat, & qu'il me la fait admettre, pour me traiter de blasphémateur. (65)

---

(65) Au lieu de sortir de la question, il falloit exposer mon raisonnement, & prouver qu'il étoit *sophistique & faux*. M. *Rousseau* a trouvé beaucoup plus facile de placer ici, je ne sais quel

Quand il auroit raiſon dans tous les points de ſa critique, ſes jugemens contre moi n'en feroient pas moins téméraires, puiſqu'il m'impute des diſcours qu'il n'a vu nulle part être les miens : car enfin où a-t-il pris que la profeſſion de foi du vicaire étoit celle de J. J. Rouſſeau ? (66) Il n'a ſûrement rien trouvé de cela dans mon livre ; au contraire, il y a trouvé poſitivement que je la donnois pour être d'un autre. Voilà mes expreſſions. Je tranſcris un ouvrage, & je dis que je le tranſcris. Dans un paſſage, on voit que c'eſt un de mes concitoyens qui me l'adreſſe, ou moi qui l'adreſſe à un de mes

---

entortillage de mots, à la faveur duquel il m'accuſe hardiment, de l'avoir traité d'*apoſtat* & de *blaſphémateur*. Il achemine ainſi, tout doucement, le lecteur à me croire coupable d'un *libelle*.

(66) Miſérable ſubterfuge ! Où j'ai pris *que la profeſſion de foi du Vicaire étoit celle de J. J. Rouſſeau ?* Dans les paroles mêmes de *J. J. Rouſſeau*. N'a-t-il pas reproché à M. l'*archevêque de Paris*, d'avoir donné un mandement au ſujet de l'*Emile*, tandis qu'il n'en avoit point

concitoyens. Dans un autre passage, on lit : *un caractere timide suppléoit à la gêne, & prolongeoit pour lui, cette époque dans laquelle vous maintenez votre éleve avec tant de soin.* Cela décide le doute, & il devient clair par là, que la profession de foi n'est point un écrit que j'adresse, mais un écrit qui m'est adressé. En reprenant la parole, je dis que je ne donne point cet écrit pour regle des sentimens qu'on doit suivre en matiere de religion. M'imputer à moi tous ces sentimens, est donc une témérité très-injuste & très-peu chrétienne. Si cette piece est répréhensible, on peut me poursuivre pour l'avoir publiée, mais non pas pour en être l'auteur, à moins

---

donné contre le *Discours sur l'inégalité*, la *Lettre à M. d'Alembert*, l'*Héloïse*, où, ajoute-t-il, *on voit la profession de foi de l'auteur, exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire Savoyard. Lettre à M. de Beaumont, édition de Geneve*, p. 19. Et *J. J. Rousseau* parle sans cesse de *sa bonne foi !* Et J. J. *Rousseau* avoit pris & gardé cette belle devise : *Vitam impendere vero !*

qu'on ne le prouve. Or M. Vernes l'affirme, ſans le prouver. Il m'a reconnu ſans doute à mon ſtyle ; (67) de quoi donc ſe plaint-il aujourd'hui ? Je le juge ſuivant ſa regle ; & comme on verra tout à l'heure, j'ai plus de preuves qu'il eſt l'auteur du libelle fait contre moi, qu'il n'en a que je ſuis l'auteur d'une profeſſion de foi qu'il trouve ſi criminelle. (68)

M. Vernes enchérit par-tout, ſur le ſens naturel des mots, pour me rendre plus coupable. Par la forme de l'ouvrage, le ſtyle de la profeſſion de foi devoit être familier & même négligé ; c'étoit pécher autant contre le goût que contre la charité, de preſſer l'exacte propriété des termes. Après avoir loué avec la plus grande énergie, la beauté, la ſublimité de l'évan-

(67) Non, M. *Rouſſeau*; je me ſuis ſouvenu de votre reproche à M. l'archevêque de Paris, & je n'ai pas imaginé que vous m'en fiſſiez un de vous avoir cru ſur votre parole.

(68) J'ai prouvé que cette profeſſion de foi étoit abſurde, mais je n'ai point dit que l'abſurdité fût un *crime*.

gile, le vicaire ajoute, que cependant ce même évangile eſt plein de choſes incroyables. M. Vernes part de là, pour prendre au pied de la lettre ce terme *plein*. (69) Il l'écrit en italique, il le répete avec l'emphaſe du ſcandale : comme s'il vouloit dire que l'évangile eſt tellement *plein* de ces choſes incroyables, qu'il n'y ait place pour nulle autre choſe. Suppoſons qu'entrant dans un ſallon poudreux, vous diſiez qu'il eſt beau, mais plein de pouſſiere, s'il n'en eſt plein juſqu'au plafond, M. Vernes vous accuſera de menſonge. C'eſt ainſi du moins qu'il raiſonne avec moi. (70)

(69) Hélas! oui, j'ai cru que le mot *plein* vouloit dire *plein*, c'eſt-à-dire, *abondant en choſes incroyables*; car j'ai cité, moi-même, les choſes *belles & croyables* que M. *Rouſſeau* trouve dans l'*évangile*.

(70) Plaiſante juſtification! M. *Rouſſeau* n'a pas entendu que l'évangile fût *plein*, comme un œuf, *de choſes incroyables*; mais comme on diroit d'un *beau ſallon*, qu'il eſt *plein de pouſſiere*. Et puis, qu'on oſe affirmer que ſon chriſtianiſme n'eſt pas d'un excellent aloi!

Les conséquences qu'il tire de ce que j'ai dit, & les fausses interprétations qu'il en donne, ne lui suffisent pas encore ; il me fait penser même au gré de sa haine. Si je fais une déclaration qui me soit contraire, il la prend au pied de la lettre, & la pousse aussi loin qu'elle peut aller : (71) si j'en fais une qui me soit favorable, il la dément par les sentimens secrets qu'il me suppose, & dont il n'a d'autre preuve que le desir secret de me les trouver. Il cherche par-tout à me noircir avec adresse, par des maximes générales, dont il ne me fait pas ouvertement l'application, mais qu'il place de maniere à forcer le lecteur de la faire. *Dans quels écarts*, dit-il, *ne jettent point l'imagination mise en jeu par l'esprit de systême, la singularité, le dédain de penser comme le grand nombre, ou quelque autre pas-*

(71) Preuve en soit le mot *plein*, comme on vient de le voir. Quant à l'accusation qui va suivre celle-ci, M. *Rousseau* n'en fournit pas la preuve ; elle étoit sans doute de la force de celle que le mot *plein* lui avoit fournie.

ſion qui fermente en ſecret dans le cœur! (72) Voilà l'imagination du lecteur à ſon tour miſe en jeu par ces paroles, & cherchant quelle eſt cette paſſion qui fermente en ſecret dans mon cœur. M. Vernes dit ailleurs : *ce mot de M. Rouſſeau ne peut s'appliquer qu'à trop de gens. On fait comme les autres, ſauf à rire en ſecret de ce qu'on feint de reſpecter en public.* (73) A qui M. Vernes veut-il appliquer ici ces remarques ? A perſonne, dira-t-il ; je parle en général. Pourquoi M. Rouſſeau s'en feroit-il l'application, s'il ne ſentoit qu'elle eſt juſte ?

---

(72) Dans ce paſſage, je voulois qu'on attribuât ce que j'allois reprendre dans les écrits de M. *Rouſſeau*, aux écarts de ſon imagination, miſe en jeu par différentes cauſes ſecretes, dont il ne ſe doutoit pas. C'eſt ce qu'il appelle *le noircir avec adreſſe.* N'étoit-ce pas plutôt le blanchir avec bonte ?

(73) Il falloit donc que j'écartaſſe toute *maxime générale*, quelque juſte & bien placée qu'elle pût être, de crainte qu'on n'en fit l'application à M. *Rouſſeau*, ou qu'il ne ſe la fit lui-même. Lecteur, me l'euſſiez-vous conſeillé ?

Voici donc là-dessus ma position. Si je laisse passer ces maximes sans y répondre, le lecteur dira : l'auteur n'a pas lâché ces propos pour rien ; sans doute il en sait plus qu'il n'en veut dire, & Rousseau a ses raisons pour feindre de ne l'avoir pas entendu ; & si je prends le parti de répondre, il dira : pourquoi Rousseau releveroit-il des maximes générales, s'il n'en sentoit l'application ? Soit donc que je parle, ou que je me taise, la maxime fait son effet, sans que celui qui l'établit se compromette. On conviendra que le tour n'est pas maladroit. (74)

C'étoit peu de m'inculper par le mal qu'on cherchoit dans mon livre, ou qu'on imputoit à l'auteur ; il restoit à m'inculper par le bien même : de cette maniere on étoit plus en fond. Écoutez M. Vernes, ou l'honnête ami qu'il se donne, & qui n'est pas moins charitable que lui.

---

(74) Je laisse à M. *Rousseau* tout l'honneur de ce tour d'adresse ; il est en entier de sa façon, & il s'y entend.

Remarquez à cette occasion, me dit M....., *que si l'auteur d'Emile se fût montré ennemi ouvert de la religion chrétienne, s'il n'eût rien dit qui parût lui être favorable, il auroit été moins à redouter; son ouvrage auroit porté avec lui-même sa réfutation, parce que dans le fond, il ne renferme que des objections souvent répétées, & aussi souvent détruites. Mais je ne connois rien de plus dangereux qu'un mélange d'un peu de bien avec beaucoup de mal; l'un passe à la faveur de l'autre. Le poison agit plus sourdement, mais ses effets n'en sont pas moins funestes. Un ennemi n'est jamais plus à craindre, que dans les momens où on le croit ami: ses coups n'en sont que plus assurés, la plaie n'en est que plus profonde.* Ainsi tout ce qu'on est forcé de trouver bien dans mon livre, & ce n'est sûrement pas la moindre partie, n'est là que pour rendre le mal plus dangereux; (75) l'au-

(75) Je ne dis point, dans le passage cité, que M. *Rousseau* eût fait un mélange du bien & du mal, *dans le but* de rendre le mal plus dangereux; mais je dis que c'est là le fâcheux effet qui pouvoit résulter de ce mêlange, & j'ajouterai, qui n'en est que trop résulté.

teur

teur puniſſable par ce qui eſt mauvais, l'eſt plus encore par ce qui eſt bon. Si quelqu'un voit un moyen d'échapper à des accuſations pareilles, il m'obligera de me l'indiquer. (76)

Joignez à cela, l'air joyeux & content qui regne dans tout l'ouvrage, le ton railleur & folâtre, avec lequel M. le paſteur Vernes dépouille ſon ancien ami d'un chriſtianiſme qui faiſoit toute ſa conſolation, (77) ce Chinois ſur-tout ſi gogue-

(76) Très-volontiers, M. *Rouſſeau!* Vous n'aviez qu'à ne pas me faire dire ce que je n'ai ni dit, ni inſinué.

(77) Comment donc! J'ai *dépouillé mon ancien ami de ſon chriſtianiſme*; *& il ne régnoit, dans tout mon ouvrage, qu'un air joyeux & content, qu'un ton railleur & folâtre?* A quoi tenoit donc, M. *Rouſſeau*, votre chriſtianiſme? Vous étiez bien facile à dévaliſer! Et puis, comment préſumer qu'un évangile *plein de choſes incroyables* (comme on dit d'un *beau ſallon*, qu'il eſt *plein de pouſſiere*) pût faire la conſolation de M. *Rouſſeau*, & de qui que ce fût au monde?

nard, si loustick, (78) qui le représente, & qu'il nous assure être un homme d'esprit & de sens; vous connoîtrez à tous ces signes, si la cruelle fonction qu'il s'impose, lui est pénible, si c'est un devoir qui lui coûte, & que son cœur remplisse à regret. (79)

Il ne s'ensuit point de tout ceci, que M. Vernes ait raison ni tort dans cette querelle; ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'ensuit seulement, mais avec évidence, que le zele de la foi n'est que son prétexte; que son vrai motif est de me nuire, de satisfaire son animosité contre moi. J'ai

---

(78) Pourquoi ce Chinois est-il si *goguenard*, si *loustick?* Parce qu'en lui exposant le christianisme de M. *Rousseau*, il étoit impossible de ne pas le faire rire. Un magistrat de Geneve me disoit un jour, à ce sujet: " Pourquoi *Rousseau* ne se „ croiroit-il pas chrétien; M. le professeur L.... „ se croyoit bien une lanterne? „

(79) Quoi qu'en dise M. *Rousseau*, la fonction que je m'imposois, m'étoit fort *pénible;* l'*ancienne amitié* combattoit le devoir; & le devoir ne l'emporta que lorsque je fus assuré qu'il ne seroit rempli par aucun de mes collegues.

montré la ſource de cette animoſité : il faut à préſent en montrer les ſuites. (80)

M. Vernes s'attendoit à une réponſe expreſſe, dans laquelle j'entraſſe en lice avec lui : il la deſiroit, & il diſoit avec ſatisfaction, qu'il en tireroit occaſion d'amplifier les gentilleſſes de ſon Chinois. (81) Ce Chinois, plus badin qu'un François, étoit l'enfant chéri du chriſtianiſme de monſieur le paſteur ; (82) il ſe vantoit de l'avoir nourri de ma ſubſtance, (83) &

(80) Nous allons donc voir un vrai prodige, des effets ſans cauſe.

(81) Jamais je ne tins ce propos bavard ; c'eſt encore une des gentilleſſes de M. *Rouſſeau*, par leſquelles il ſupplée aux *preuves* qu'il a promiſes.

(82) Je ſoupçonnerois, M. *Rouſſeau*, que ce *badin Chinois* n'étoit rien moins que *chéri* de vous ; ce n'étoit cependant pas ſa faute, ſi la ſeule expoſition de votre *chriſtianiſme* avoit provoqué ſon rire, & l'avoit rendu plus *badin qu'un François.*

(83) Je ne me vantois de rien ; mais ce qui eſt vrai, c'eſt qu'on avoit voulu nourrir ce *badin Chinois* de la *ſubſtance* chrétienne de M. *Rouſſeau*, & qu'il n'avoit pu la digérer.

c'étoit le vampire qu'il destinoit à sucer le reste de mon sang.

Je ne répondis point à M. Vernes; mais j'eus occasion dans mon dernier ouvrage, de parler deux fois du sien. Je ne déguisai ni le peu de cas que j'en faisois, (84) ni mon mépris pour les motifs qui l'avoient dicté. Du reste, constamment attaché à mes principes, je me renfermai dans ce qui tenoit à l'ouvrage, je ne me permis nulle personnalité qui lui fût étrangere, & je poussai la circonspection jusqu'à ne pas nommer l'auteur qui m'avoit

---

(84) Quoique cet ouvrage eût suffi pour *le dépouiller d'un christianisme qui faisoit toute sa consolation*, & qu'il n'ignorât pas qu'il avoit été honoré des suffrages du public, qui l'eût bien mieux accueilli encore, si, comme l'insinue M. *Rousseau*, dans ses *Confessions*, j'eusse été aidé dans mon travail, par M. *Charles Bonnet*, ce concitoyen si justement célebre par les plus grands talens, & par des vertus qui en rehaussent l'éclat. Voilà un homme dont *Geneve* peut vraiment s'honorer!

si souvent nommé avec si peu de ménagement. (85)

Il étoit facile à reconnoître ; il se reconnut. Qu'on juge de sa fureur par sa vanité. Blessé dans ses talens littéraires, dans son mérite d'auteur, dont il fait un si grand cas, (86) il poussa les plus hauts cris, & ces cris furent moins de douleur que de rage. Ses premiers transports ont passé toute mesure ; il faut en avoir été témoin soi-même, pour comprendre à quel point un homme de son état peut s'oublier dans la colere ; ce qu'il disoit, ce qu'il écrivoit,

---

(85) Généreuse circonspection ! M. *Rousseau* va dire que *j'étois facile à reconnoître.*

(86) A la bonne heure ! Que M. *Rousseau* fasse de moi un très-plat auteur ; qu'il me prête un amour-propre si extravagant, une vanité si ridicule, qu'elle iroit jusqu'à me faire dire, avec lui, que *s'il y avoit un peuple sage sur la terre, il me dresseroit des autels* ; qu'il m'écrase, comme écrivain, de l'énorme poids de son *mépris* ; mais qu'il ne me traîne pas dans la boue d'une infamie cachée par un impudent mensonge !

ne se répete ni ne s'imagine. (87) L'énergie de ses outrages n'est à la portée d'aucun homme de sang froid ; & ce qui rendit ses transports encore plus remarquables, fut qu'il étoit le seul qui s'y livrât. (88) A la premiere apparition du livre,

---

(87) Pardonnez-moi, M. *Rousseau ; s'imagine* est le vrai mot ; car tout cela est sorti de votre *imagination*, enflammée par ce *badin Chinois*, qui vous avoit tant déplu, parce que votre *christianisme* l'avoit tant fait rire.

(88) Lecteur ! voici le tour de jarnac de *J. J. Rousseau*, le plus perfide & le plus lâche. J'ai dit, ci-dessus, que lorsqu'il eut transformé mon désaveu en un mensonge pour cacher une infamie, je témoignai l'indignation dont cette odieuse accusation m'avoit pénétré ; indignation qui fut aussi celle du public. Que fait M. *Rousseau ?* D'abord, il change, ou il fait changer par des anonymes, mes plaintes d'indignation, en *des cris de rage & de fureur ;* il me fait déraisonner au point de dire, sur *son style*, la plus imbécille absurdité, qui lui donne lieu de placer un bon mot, dont je ne doute pas qu'il ne se soit fort applaudi. Que fait-il ensuite ? Il transporte mes plaintes d'indignation (changées en *cris de*

tout le monde gardoit le ſilence. Le conſeil n'avoit point encore délibéré ſur ce qu'il y avoit à faire, tous ſes cliens ſe taiſoient à ſon imitation. La bourgeoiſie elle-même, qui ne vouloit pas ſe commettre, attendoit pour avouer ou déſavouer l'ouvrage, qu'elle eût vu comment le prendroient les magiſtrats. Il n'y avoit

---

rage) qui n'eurent lieu qu'au ſujet de l'accuſation d'un menſonge pour cacher une infamie, il les tranſporte, dis-je, à la lecture des deux *notes* inſérées dans les *Lettres de la montagne*; & pourquoi ? Parce que, touchant au moment où il alloit m'attribuer la brochure intitulée, *Sentimens des citoyens*, il lui convenoit de faire de moi un *forcené*, afin que le public fût plus coulant avec lui, quand il feroit de moi un *libelliſte*. Quelle artificieuſe contexture de moyens vils & abjects ! Et, dans ſes *Confeſſions*, cet homme appelle la *déclaration* où ſe trouve cette méchanceté combinée, *un ſage & touchant mémoire*, *où ſe peint la droiture & la généroſité de ſon ame !* Déjà alors ſon cerveau étoit-il dérangé ? Je voudrois le croire, pour ſon honneur. Qui ne gémiroit de voir les plus beaux talens flétris par de telles baſſeſſes !

pas d'exemple à Geneve, que personne eût osé dire ainsi la vérité sans détour. Un des partis étoit confondu, l'autre effrayé ; tous attendoient dans le plus profond silence, que quelqu'un l'osât rompre le premier. C'étoit au milieu de cette inquiete tranquillité, que le seul M. Vernes élevant sa voix & ses cris, s'efforçoit d'entraîner par son exemple, le public qu'il ne faisoit qu'étonner. Comme il crioit seul, tout le monde l'entendit ; & ce que je dis est si notoire, qu'il n'y a personne à Geneve, qui ne puisse le confirmer. Toutes les lettres qui m'en vinrent dans ce temps là, sont pleines de ces expressions : *Vernes est hors de lui. Vernes dit des choses incroyables, Vernes ne se possede pas, La fureur de Vernes est au-delà de toute idée.* Le dernier qui m'en parla, m'écrivit : *Vernes dans ses fureurs, est si mal-adroit qu'il n'épargne pas même votre style. Il disoit hier que vous écriviez comme un chartier. Cela peut être, lui dit quelqu'un ; mais avouez qu'il fouette diablement fort.*

Sur la fin de l'année, c'est-à-dire, dix

ou douze jours après la publication du livre, (89) tandis que le silence public & les cris forcenés de M. Vernes duroient encore, je reçus par la poste, la brochure intitulée, *Sentimens des citoyens.* En y jetant les yeux, je reconnus à l'instant mon homme, aux choses imprimées qu'il débitoit seul de vive voix. (90) De plus, je

(89) Vous voyez, lecteur, que la brochure intitulée, *Sentimens des citoyens*, ayant paru dix ou douze jours après le *livre* où étoient les deux *notes*, il avoit convenu à M. *Rousseau* de me faire *jeter des cris forcenés*, au sujet de ces deux *notes*, & de les faire *durer* jusqu'au moment où il avoit reçu la brochure; tandis que mes plaintes d'indignation n'eurent lieu que cinq ou six semaines après les deux *notes*; quand M. *Rousseau* eut eu l'audace de doubler son accusation calomnieuse.

(90) Ce n'est plus à mon *style pastoral* que M. *Rousseau* m'a reconnu; c'est aux choses *dites de vive voix*, qui, en sortant de ma bouche, avoient été mises sous la presse. Il lui avoit donc convenu de me faire *parler*, de me faire *crier en enragé*, avant que de me montrer souillé d'un *libelle*.

vis un furieux que la rage faisoit extravaguer ; & quoique j'aie à Geneve des ennemis non moins ardens, je n'en ai point de si mal-adroits. N'ayant eu des démêlés personnels avec aucun d'eux, je n'ai point irrité leur amour-propre. (91) Leur haine est de sang froid, & n'en est que plus terrible ; elle porte avec poids & mesure, des coups moins pesans en apparence, mais qui blessent plus profondément.

Les premiers mouvemens peignent les caracteres de ceux qui s'y livrent. Celui de l'auteur du libelle fut de l'écrire & de le publier à Geneve ; le mien fut de le publier aussi à Paris, & d'en nommer l'auteur pour toute vengeance. J'eus tort ; (92) mais qu'un autre homme d'un esprit

---

(91) Et vos sarcasmes amers contre M. *de Voltaire*, dix ou douze jours avant la publication de la *brochure*, ne devoient-ils pas vous faire porter vos regards sur ce terrible ennemi, dont vous aviez *irrité l'amour-propre*, & dont vous connoissiez l'excessive sensibilité aux injures, & la promptitude à en tirer vengeance ?

(92) Et comment le réparera-t-il ce tort ?

ardent ſe mette à ma place, qu'il liſe le libelle, qu'il s'en ſuppoſe l'objet, qu'il ſente ce qu'il auroit fait dans le premier ſaiſiſſement, & puis qu'il me juge.

Cependant, malgré la plus intime perſuaſion de ma part, & même en nommant M. Vernes, non ſeulement je m'abſtins de laiſſer croire que j'euſſe d'autres preuves que celles que j'avois en effet, mais je m'abſtins de donner en public, à ces mêmes preuves, autant de force qu'elles en avoient pour moi. (93) Je dis que je reconnoiſſois l'auteur à ſon ſtyle; mais je n'ajoutai point de quel ſtyle j'entendois

---

Par une imputation non moins atroce que la premiere. Liſons.

(93) Quoi! vous préférâtes l'inévitable inculpation d'une ſcandaleuſe témérité, en ne parlant que de mon *ſtyle paſtoral*, à l'expoſition prompte, franche & nette de vos autres preuves? Ah, ſi elles n'euſſent pas été tout auſſi abſurdes que celles-là, qui croira que vous n'en euſſiez pas fait uſage, à l'inſtant même? Dites qu'il vous falloit du temps pour les fabriquer telles que vous les préſentez dans ce *libelle*.

parler, ni quelle comparaifon m'avoit rendu cette uniformité fi frappante. Il eft vrai qu'aucun Genevois ne put s'y tromper à Paris, puifque M. Vernes y répandoit par fes correfpondans, & entr'autres par M. Durade, (94) précifément les mêmes chofes que j'avois (b) dites dans le libelle, & où j'avois reconnu fon ftyle paftoral.

Je fis plus; je déclarai que, foit qu'il reconnût ou défavouât la piece, on devoit s'en tenir à fa déclaration : non que quant à moi, j'euffe le moindre doute; mais

(94) Quel eft ce M. *Durade*, avec qui M. *Rouffeau* me met en correfpondance? Je l'ignore abfolument. Je n'écrivis à *Paris*, au fujet de l'imputation que m'avoit faite M. *Rouffeau*, qu'à M. *Ballexerd*, à qui je témoignai l'indignation dont cette odieufe imputation m'avoit pénétré. Je défie qu'on produife une feule lettre de moi, à qui que ce puiffe être, dans laquelle j'aie dit quelque chofe qui approche de ce que M. *Rouffeau* me fait dire.

(*b*) C'eft le texte du manufcrit; mais fans doute il faudroit lire, *qui étoient dites*.

prévoyant ce qu'il feroit, j'étois content de le convaincre entre ſon cœur & moi, par ſon déſaveu, qu'il avoit fait deux fois un acte vil. (95) Du reſte, j'étois très-réſolu de le laiſſer en paix, & de ne point ôter au public l'impreſſion qu'un déſaveu non démenti devoit naturellement y faire.

La choſe arriva comme je l'avois prévue. M. Vernes m'écrivit une lettre, où déſavouant hautement le libelle, il le traitoit ſans détour, de brochure infame qui devoit être en horreur aux honnêtes gens. J'avoue qu'une déclaration ſi nette ébranla ma perſuaſion. J'eus peine à concevoir qu'un homme, à quelque point qu'il ſe fût dépravé, pût en venir juſqu'à s'accuſer ainſi ſans détour, d'infamie, juſqu'à ſe

---

(95) O *Rouſſeau !* tu ſavourois donc, d'avance, l'infernal plaiſir de te peindre ton ancien ami ſouillé de *deux actes vils !*... Et tu diras, dans tes *Confeſſions*, que tu as montré, dans le préſent *mémoire*, *la droiture & la généroſité de ton ame !* Qu'eſt-ce donc qui en eût montré la pourriture & le venin?

déclarer à lui-même qu'il devoit faire horreur aux honnêtes gens. J'aurois non ſeulement publié le déſaveu de M. Vernes; mais j'y aurois même ajouté le mien ſur cette ſeule lettre, ſi je n'y euſſe en même temps trouvé un menſonge, dont l'audace effaçoit l'effet de ſa déclaration. Ce fut d'affirmer qu'il s'étoit contenté de dire au ſujet de mon livre : *je ne reconnois pas là M. Rouſſeau.* (96) Il s'étoit ſi peu contenté de parler de cette maniere, & tout le monde le ſavoit ſi bien, que, révolté de cette impudence, (97) & ne

---

(96) Ici, M. *Rouſſeau* me fait dire *de ſon livre* (qui ne m'avoit point déplu ; tant s'en faut ;) ce que je n'avois dit qu'au ſujet des deux *notes* qui y étoient inſérées, dans leſquelles il répondoit, par des injures, à mes *Lettres ſur ſon chriſtianiſme.* Cette réponſe modérée ne lui convenoit pas ; il lui falloit *des cris de rage*, qui euſſent *duré* juſqu'à l'apparition du libelle; il ne me les a pas épargnés, dans ce *ſage & touchant mémoire.*

(97) On ſe rappellera l'artificieux tranſport des plaintes d'indignation, changées en *cris de rage. Note* 88 ; & l'on verra où eſt l'*impudence.*

ſachant où elle pouvoit ſe borner dans un homme qui en étoit capable, je reſtai en ſuſpens ſur cette lettre; & il en réſulta toujours dans mon eſprit, que M. Vernes étoit un homme que je ne pouvois eſtimer. (98)

Cependant, comme ſon déſaveu me laiſſoit des ſcrupules, je remplis fidélement l'eſpece d'engagement que j'avois pris à cet égard : ainſi, avec la bonne foi que je mets à toute choſe, (99) j'envoyai ſur-le-champ à tous mes amis le déſaveu de M. Vernes; & ne pouvant le confirmer par le mien, je n'ajoutai pas un mot qui pût l'affoiblir. J'écrivis en même temps au libraire, qu'il ſupprimât la piece qui ne faiſoit que de paroître, & il me mar-

(98) A quoi tint-il donc que M. *Rouſſeau* ne me privât pas de cette *eſtime* à laquelle il paroît donner un ſi grand prix? A un mot qui montroit que je penſois mieux de lui qu'il ne méritoit : *Je ne reconnois pas là M. Rouſſeau.*

(99) Sur-tout au préſent *mémoire*, comme on doit l'avoir obſervé, & comme on l'obſervera encore dans ce qui va ſuivre.

qua m'avoir fi bien obéi, qu'il ne s'en étoit pas débité cinquante exemplaires. (100) Voilà ce que je crus devoir faire en toute équité ; je ne pouvois aller au-delà fans menfonge. Puifque j'avois fait dépendre ma déclaration de celle de M. Vernes, laiffer courir la fienne fans y répondre, & la répandre moi-même, étoit la faire valoir autant qu'il m'étoit permis.

En réponfe à fa lettre, je lui donnai avis de ce que j'avois fait, & je crus que cette correfpondance finiroit là : point. D'autres lettres fuivirent. M. Vernes attendoit une déclaration de ma part ; il fallut lui marquer que je ne la voulois

(106) Ici, M. *Rouffeau* dit, qu'il écrivit au libraire, d'après les *fcrupules* que lui avoit donnés mon *défaveu ;* &, dans fes *Confeffions*, il affirme, que le fcrupule le prit, fur *les repréfentations de ceux qui l'avoient blâmé de m'avoir nommé trop légérement.* Repréfentations, ou plutôt, reproches, dont il ne dit pas un mot dans ce *mémoire*, de crainte qu'on ne les oppofât à ce qu'il appelle fes *preuves.* Et il vient de parler de *la bonne foi qu'il a mife à cette affaire !*

pas

pas faire ; il voulut ſavoir la raiſon de ce refus ; il fallut la lui dire ; il voulut entrer là-deſſus en diſcuſſion ; alors je me tus. (101)

Durant cette négociation, parut un ſecond libelle intitulé, *Sentimens des juriſconſultes.* (102) Dès lors tous mes doutes furent levés ; tant de la conduite de M. Vernes que de l'examen des deux libelles,

(101) Un honnête homme eût-il gardé le ſilence, après avoir été ſommé d'expoſer, *avec toute la clarté poſſible*, *& ſans ménagemens*, les motifs qui l'empêchoient de ſe rendre à mon déſaveu ?

(102) Voici une ſeconde imputation, qui m'étoit abſolument inconnue ; mais qui ne m'étonne point, après l'audace de la premiere. Je proteſte ſolemnellement que, juſques ici, j'avois ignoré l'exiſtence même de cette ſeconde brochure. Dans le temps où elle a dû paroître, je demeurois à *Céligny*, à trois lieues de *Geneve*, où, heureuſement, je ne recevois pas la vingtieme partie des brochures qui ſe publioient pendant les diſſentions civiles. Je reviendrai, avec M. *Rouſſeau*, à cette ſeconde brochure.

il resta clair à mes yeux, qu'il avoit fait l'un & l'autre, & que l'objet principal du second, étoit de mieux couvrir l'auteur du premier.

Voilà l'historique de cette affaire; voici maintenant les raisons du sentiment dans lequel je suis demeuré.

J'ai à Geneve un grand nombre d'ennemis très-ardens, qui me haïssent tout autant que peut faire M. Vernes; (103) mais leur haine étant une affaire de parti, & n'ayant rien qui soit personnel à aucun d'eux, n'est point aveuglée par la colere; & dirigeant à loisir ses atteintes, elle ne porte aucun coup à faux: elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus injuste; je les craindrois beaucoup moins, si je les avois offensés. Mais bien loin de là, je n'en connois pas même un seul. Je n'ai jamais eu le moindre démêlé personnel avec aucun d'eux, (104), à moins qu'on

---

(103) Voyons donc pourquoi M. *Rousseau* m'a donné la preference, à moi qui certainement n'etois pas *son ennemi.*

(104) Et n'aviez-vous eu, dans ce temps là

ne veuille en ſuppoſer un entre l'auteur des Lettres de la campagne, & celui des Lettres de la montagne. Mais qu'y a-t-il de perſonnel dans un pareil démêlé ? Rien, puiſque ces deux auteurs ne ſe connoiſſent point, & n'ont pas même parlé directement l'un de l'autre. J'oſe ajouter que ſi ces deux auteurs ne s'aiment pas réciproquement, ils s'eſtiment ; chacun des deux ſe reſpecte lui-même, il ne peut y avoir de querelle entre eux que pour la cauſe publique ; & dans ces querelles, ils ne ſe diront ſûrement pas des injures : des hommes de cette trempe ne font point de libelles.

D'ailleurs, on ſent à la lecture de la piece, que celui qui l'écrit n'eſt point homme de parti, qu'il eſt très-indifférent ſur cet article, qu'il ne ſonge qu'à ſa colere, & qu'il ne veut venger que lui ſeul.

---

même, aucun *démêlé perſonnel* avec M. *de Voltaire*, qui, ſûrement, ne vous aimoit pas? Ne l'aviez-vous pas provoqué, de la maniere la plus outrageante, il n'y avoit que dix à douze jours ?

(105) J'ofe ajouter que la ftupide indécence qui regne dans le libelle, prouve elle-même qu'il ne vient ni des magiftrats ni de leurs amis, qui fe garderoient d'avilir ainfi leur caufe. Je fuis déformais un homme à qui ils doivent des égards, par cela feul, qu'ils croient lui devoir de la haine. (106) Attaquer mon honneur feroit de leur part une paffion trop inepte & trop baffe. La dignité, le noble orgueil d'un tel corps de magiftrature ne doit pas laiffer préfumer qu'un homme vil puiffe lui porter des coups qui lui foient fenfibles, des coups qu'il foit obligé de parer.

Il m'eft donc de la derniere évidence, par la nature du libelle, qu'il ne peut être que d'un homme aveuglé par l'indignation de l'amour-propre; & le feul M. Vernes, à Geneve, peut être avec moi

(105) Et tout cela ne convenoit-il pas à M. *de Voltaire ?*

(106) La *haine*, un titre à des *égards* pour celui qui en eft l'objet! Qui eût cru que cette paffion fût fi polie?

dans ce cas. (107) Si le public, qui ne ſait ſi j'ai eu des querelles perſonnelles avec d'autres Genevois, ne peut ſentir le poids de cette raiſon, en a-t-elle pour moi moins de force, & n'eſt-ce pas de ma perſuaſion qu'il s'agit ici? (108) De plus, combien le public même ne doit-il pas être frappé de la conformité des propos de M. Vernes avec le libelle? (109) A

(107) J'y conſens, M. *Rouſſeau*; la *haine* de l'auteur des *Lettres de la campagne*, celle des *magiſtrats de Geneve*, & de leurs *amis*, tous fort maltraités dans vos *Lettres de la montagne*, ſe trouvoit d'une eſpece particuliere de *haine*; elle étoit trop honnête pour leur permettre de ſe venger de vous par un libelle anonyme; mais M. *de Voltaire* n'avoit-il pas ſon *amour-propre?* Et ſon amour-propre ne devoit-il pas être *indigné* des injures que vous veniez, tout récemment de lui dire? Et ſa *haine* vous avoit-elle paru d'une grande politeſſe envers ceux qui en avoient été les objets?

(108) Oh, ſûrement, il ne peut s'agir, ici, que de la vôtre!

(109) Dites « des propos que j'ai eu ſoin de
» faire tenir à M. *Vernes*, avant que de les lui
» faire mettre ſous la preſſe. »

qui puis-je attribuer ces propos écrits, ſi ce n'eſt au ſeul qui les ait tenus de bouche dans le temps, dans le lieu, dans la circonſtance où le libelle fut publié? Quand il l'eût été par un autre, cet autre n'eût fait qu'écrire, pour ainſi dire, ſous la dictée de M. Vernes; M. Vernes eût toujours été le véritable auteur, l'autre n'eût été que le ſecretaire. (110)

Troiſieme raiſon. (111) L'état de l'au-

---

(110) D'abord, M. *Rouſſeau* a mis dans ma bouche les propos qu'enſuite il m'a fait imprimer & publier. A préſent, je pourrois bien être le véritable auteur, & un autre le *ſecretaire*. Mais, dans ce dernier cas, que devient la puiſſante *preuve*, tirée de mon *ſtyle paſtoral?*

(111) Abrégeons. A quoi reviennent les dix paragraphes qu'on va lire? A ceci. " Cinq pages du „ libelle roulent, non pas ſur la politique, qui „ occupoit alors tous les eſprits (à *Geneve* & non „ à *Ferney*), mais ſur des querelles de religion, „ & ſur les miniſtres de *Geneve* (dont on ne s'oc- „ cupoit que trop à *Ferney*). On y reproche à „ M. *Rouſſeau*, d'avoir voulu brouiller trois „ paſteurs. Donc ce libelle eſt d'un *miniſtre*; „ M. *Vernes* eſt *miniſtre*; donc il eſt l'auteur du

teur se montre à découvert dans l'esprit de l'ouvrage ; il est impossible de s'y tromper. Dans l'édition originale, la piece entiere est de huit pages, dont une pour le préambule ; les cinq suivantes, qui sont le corps de la piece, roulent sur des querelles de religion, & sur les ministres de Geneve. A la septieme, l'auteur dit, venons à ce qui nous regarde ; c'est y venir bien tard, dans un écrit intitulé *Sentimens des citoyens.* Dans ces deux dernieres pages qui ne disent rien, il revient encore à parler des pasteurs.

Qu'on se rappelle la disposition des esprits à Geneve, en ce moment de crise, où les deux partis, tout entiers à leurs

„ libelle. „ Qu'on lise, & l'on verra si je préte de telles inepties à M. *Rousseau.* Il sentoit si bien, lui-méme, l'absurdité de sa longue excursion conjecturale, qu'il avertit que *quiconque ne sera pas frappé de la même évidence que lui, le seroit, s'il y donnoit autant d'attention, s'il y mettoit le même intérêt* [il devoit dire, *la même passion.*]. Ce qu'il y a de plaisant, ici, c'est que M. *de Voltaire* soit transformé en ministre du saint Evangile.

démêlés, ne ſongeoient pas ſeulement à ce que j'avois dit de la religion & des miniſtres ; & qu'on voie à qui l'on peut attribuer un écrit, où l'auteur tout occupé de ces meſſieurs, ſongé à peine aux affaires publiques.

Il y a des obſervations fines & ſûres, que le grand nombre ne peut ſentir, mais qui frappent beaucoup les gens attentifs qui les ſavent faire ; & ce qu'il faut pour cela, n'eſt pas tant d'avoir beaucoup d'eſprit, que de prendre un grand intérêt à la choſe : en voici une de cette eſpece.

Certes, eſt-il dit dans la piece, *il ne remplit pas ſes devoirs, quand dans le même libelle*, (*) *trahiſſant la confiance d'un ami, il fait imprimer une de ſes lettres pour brouiller enſemble trois paſteurs.*

Il n'y a pas plus de vérité dans ces trois lignes que dans le reſte de la piece ; mais paſſons. Je demande d'où peut venir à l'auteur, l'idée de ce reproche, d'avoir

(*) C'eſt le nom que l'auteur de cette piece donne aux Lettres écrites de la montagne.

voulu brouiller trois paſteurs, ſi lui-même n'eſt pas du nombre ? Dans la lettre citée, deux paſteurs ſont nommés d'une maniere qui ne ſauroit les brouiller entre eux ; il conjecture le troiſieme très-témérairement & très-fauſſement, mais en homme au ſurplus, trop bien au fait du tripot, pour n'en être pas lui-même. D'où a-t-il tiré que ce troiſieme prétendu paſteur étoit mon ami, & que j'avois trahi ſa confiance ? Il n'y a pas un mot, dans l'extrait que j'ai donné, qui puiſſe autoriſer cette accuſation. Eſt-ce ainſi qu'un homme qui n'eût pas été du corps, eût envisagé la choſe ? Il falloit être miniſtre, inſtruit des tracaſſeties des miniſtres, & leur donner la plus grande importance, pour voir ici la brouillerie de trois d'entre eux, & la faire entrer dans tant d'accuſations effroyables, dont un écrit de huit pages eſt rempli. Cette remarque me confirme avec certitude, que cette piece qui ne roule que ſur des intérêts de miniſtres, eſt d'un miniſtre. J'oſe affirmer que quiconque n'eſt pas frappé de la même

évidence, le feroit s'il y donnoit autant d'attention, & qu'il y prît le même intérêt que moi.

Or, s'il eft étonnant que dans une compagnie auffi refpectable que celle des pafteurs de Geneve, il s'en trouve un capable de faire un pareil libelle, il eft certain du moins qu'il ne s'y en trouve pas deux. Auquel donc nous fixerons-nous ? Si le lecteur héfite, j'en fuis faché pour ces meffieurs. Quant à moi, je les honore trop malgré leurs torts, pour former là-deffus le moindre doute.

Je n'ai eu quelques liaifons fuivies qu'avec cinq d'entre eux. Il en eft mort deux, (*) & plût à Dieu qu'ils vécuffent ! Il eft probable que les chofes auroient pris un tour bien différent.

Des trois qui reftent, l'un eft un homme grave, refpectable par fon âge, par fon

(*) M. Mayfter & M. le profeffeur Lullin. Ce dernier avoit du crédit dans la république, & confervoit pour moi l'amitié la plus tendre, malgré cette fatale dédicace qui a caufé tous mes malheurs.

ſavoir, par ſa conduite, par ſes écrits, & qui, loin d'avoir pour moi de la haine, me doit, j'oſe le dire, une eſtime particuliere par mes procédés envers lui.

Le ſecond eſt un homme plein d'urbanité, d'un caractere liant & doux, & dont la correſpondance qui m'étoit agréable, n'a ceſſé de ma part, que par l'impoſſibilité de fournir à tout. Du reſte, il y a ſi peu de rupture entre nous, qu'abſtraction faite des affaires publiques, je n'ai point ceſſé de compter ſur ſon amitié, comme il peut toujours compter ſur la mienne.

Le troiſieme eſt M. Vernes. Lecteurs, mettez-vous à ma place, à qui des trois dois-je attribuer la piece ? Il faut choiſir; car ſi j'en ai connu perſonnellement quelques autres, ce n'eſt que par des relations paſſageres de mutuelles honnêtetés. Or, je le demande, cela produit-il, cela peut-il produire des libelles tels que celui dont il s'agit ?

Il eſt triſte (112) ſans doute, d'être

(112) *Il eſt triſte!* Dites, qu'il eſt abominable d'accuſer un *miniſtre de la parole de Dieu*, d'a-

forcé d'attribuer à un miniſtre de la parole de Dieu, une piece pleine d'horreurs & de menſonges: mais après avoir ſouillé ſa bouche & ſa plume de ces horreurs, pourquoi craindroit-il d'en ſouiller la preſſe, & pourquoi s'abſtiendroit-il dans un libelle anonyme, de faire des menſonges, puiſqu'il ne craint pas d'en faire dans des lettres écrites & ſignées de ſa main? J'en ai relevé un bien hardi dans la premiere; (113) en voici un autre dans la derniere, qui n'eſt pas plus timidement avancé. M. Vernes me demande dans ſa quatrieme lettre, pourquoi, comme il l'a ſu de bonne

---

voir ſouillé ſa bouche & ſa plume d'*horreurs & de menſonges*, lorſqu'on ne peut ſoutenir cette ſcandaleuſe imputation que par d'abſurdes conjectures, de miſérables ſophiſmes, & des aſſertions abſolument controuvées.

(113) Il appelle *hardi menſonge*, le mot, *je ne reconnois pas là* M. *Rouſſeau*; auquel il a ſubſtitué des *cris de rage & de fureur*, qui, comme on l'a vu, favoriſoient ſes perfides deſſeins. Il me fait mentir, à ſon gré; puis, il me reproche les menſonges qu'il m'a prêtés. Voilà le véridique *J. J. Rouſſeau!*

part, j'ai écrit à un homme d'un rang distingué, qu'*ayant été mieux instruit, je ne lui attribuois plus cette piece?* Je ne sais point rendre raison de ce qui n'est pas, & je suis très-sûr de n'avoir rien écrit de pareil à personne. M. le prince de Wirtemberg a bien voulu me faire transcrire ce que je lui avois écrit à ce sujet; en voici l'article mot pour mot. *M. Vernes désavoue avec horreur, le libelle que j'ai cru de lui. En attendant que je puisse parler de moi-même, je crois qu'il est de mon devoir de répandre son désaveu.* En quoi donc suis-je en contradiction avec moi-même dans ce passage? Si M. Vernes en a quelque autre en vue, qu'il le dise; qu'il dise d'où il tient ce qu'il dit savoir de si bonne part. (114)

---

(114) Je le tenois de M. *d'Ivernois*, ami zélé de M. *Rousseau*, qui, dans ses *Confessions*, s'en est montré si peu digne; de M. *DeLuc* l'aîné, & d'autres partisans de M. *Rousseau*, qui, affligés du blâme dont il s'étoit couvert, par la scandaleuse imputation qu'il m'avoit faite, publioient qu'il avoit écrit ces mots à *un homme d'un rang*

Voilà donc des mensonges, de la haine, des calomnies, indépendamment du libelle, & tout cela bien avéré. (115) La disconvenance de l'ouvrage à l'auteur, malgré son état, n'est donc pas si grande. Voici plus. Je trouve dans la piece, des choses qui me désignent si distinctement M. Vernes, que je ne puis m'y méprendre : il falloit toute la mal-adresse de la colere, pour laisser ces choses là, voulant se cacher. Pour prouver que je ne suis point un savant, ce qui n'avoit assurément pas besoin de preuves, on me fait dans le libelle, auteur d'un opéra & de deux comédies sifflées. Pourquoi deux

---

distingué. Si ces messieurs avoient été trompés, & si je le fus avec eux, qu'est-ce que cela prouveroit? Leur trop grande facilité, & la mienne, à croire à une rétractation qui eût fait honneur à M. *Rousseau.*

(115) On ne peut pas plus *avéré!* Cependant, si, par une tenace incrédulité, on ne se rendoit pas aux puissantes *preuves* de M. *Rousseau*, voici plus; voici une *mal-adresse de colere, qui décele M. Vernes, à ne pas s'y méprendre.*

comédies ? Je n'en ai donné qu'une au théatre: mais j'en avois une autre qui ne valoit pas mieux, dont j'avois parlé à très-peu de gens à Paris, (116) & au ſeul M. Vernes à Geneve. (117) Lui ſeul à Geneve, ſavoit que cette piece exiſtoit. Je ſuis, ſelon le libelle, un bouffon qui reçoit des nazardes à l'opéra, & qu'on proſtituoit marchant à quatre pattes, ſur le théatre de la comédie. Mes liaiſons avec M. Vernes ſuivirent immédiatement le temps où l'on m'ôta mes entrées à l'opéra. J'en parlois avec lui (118) quelquefois; cette idée lui eſt reſtée. A l'égard de la comédie, il étoit naturel qu'il fût

(116) Et qui, ſûrement, n'en avoient parlé à qui que ce fût au monde !

(117) Il ne m'en avoit pas dit un mot; mais il lui convenoit, ici, de m'en avoir fait confidence. Ce qui m'étonne, c'eſt qu'il n'y ait pas joint celle de l'*expoſition de ſes enfans*, quoique je n'aie appris cet horrible fait, que par la brochure dont il m'accuſoit d'être l'auteur.

(118) Et avec lui ſeul ſans doute; quoique ce fait eût été publié dans toute l'Europe.

plus frappé que tout autre, de celle où je ſuis repréſenté marchant à quatre pattes, parce qu'il a eu de grandes liaiſons avec l'auteur : (119) ſans cela, ce ſouvenir n'eût point été naturel en pareilles circonſtances ; car dans ce rôle, où l'on me donne des ridicules, on m'accorde auſſi des vertus, ce qui n'eſt pas le compte de l'auteur du libelle. Il compare mes raiſonnemens à ceux de LaMétrie, dont les livres ſont généralement oubliés, mais qu'on fait être un des auteurs favoris de M. Vernes. (120) En un mot, il y a peu

---

(119) " J'avois de grandes liaiſons avec l'auteur „ qui a fait marcher à quatre pattes M. *Rouſſeau* ; „ donc je devois avoir été plus frappé que tout „ autre de ce perſifflage ; donc je l'ai inféré dans „ le libelle. „ Cela eſt clair comme le jour ! Combien *ma colere fut mal-adroite*, puiſque je n'apperçus pas cette lumineuſe conſéquence !

(120) J'ai toujours regardé *LaMétrie* comme un des plus extravagans écrivains de ce ſiecle ; j'ai toujours déteſté ſes *principes*, qui ſappent les fondemens de la religion & de la morale ; & voilà M. *Rouſſeau* qui affirme, hardiment, que ce

de

de lignes dans tout le libelle, où je n'apperçoive M. Vernes par quelque côté. J'accorde qu'un autre pouvoit avoir les mêmes idées, mais non toutes à la fois, ni dans la même occasion. (121)

Si j'examine à présent ce qui s'est passé depuis la publication du libelle, j'y vois des soins pour me donner le change, mais qui ne servent qu'à me confirmer

---

La Métrie est *un de mes auteurs favoris.* Et sur quoi repose son assertion? Sur l'audace avec laquelle il l'avance. Dans sa quatrieme *promenade*, il dit que " le criminel mensonge dont la pauvre ,, Marion avoit été la victime, l'avoit garanti de ,, tous les mensonges qui pouvoient toucher la ,, réputation d'autrui.,, Sans doute la cure, opérée par *la pauvre Marion*, n'avoit pas été complete, puisqu'elle n'a pas garanti M. *Rousseau* de ce mensonge sur *La Métrie*, & des autres qui se trouvent dans ce *memoire.*

(121) Si un autre pouvoit avoir *ces mêmes idées*, seroit-il étrange que, voulant noircir M. *Rousseau*, il les eût réunies *dans la même occasion?* Ce qu'il y a, ici, de vraiment étrange, c'est que la tête d'un *J. J. Rousseau* ait réuni tant de niaiseries!

dans mon opinion. J'ai déjà parlé de la premiere lettre de M. Vernes ; j'en reparlerai encore ; paſſons aux autres. Comment concevoir le ton dont elles ſont écrites ? Comment accorder la douceur plus qu'angélique qui regne dans ces lettres, avec le motif qui les dicte, & avec la conduite précédente de celui qui les écrit? (122) Quoi, ce même homme qui, pour avoir été jugé mauvais auteur, ſe livre aux fureurs les plus exceſſives, chargé maintenant d'un libelle atroce, lie une paiſible correſpondance avec celui qui lui intente publiquement cette accuſation, & la diſcute avec lui dans les termes les plus honnêtes ? Une ſi ſublime vertu peut-elle être l'ouvrage d'un mo-

(122) Tout cela s'explique aiſément, M. *Rouſſeau*, quand on ſe rappelle que c'eſt vous qui, dans ce *mémoire*, avez eu l'art perfide de me faire pouſſer *des cris de rage*, & de les faire *durer* juſqu'à l'apparition du libelle, afin que le public fût facilement induit à m'en croire l'auteur. Vous me forcez à parler encore ici de cette lâche méchanceté !

ment ? Que je l'envie à quiconque en est capable ! Oui, je ne crains point de le dire : si M. Vernes n'est pas l'auteur du libelle ; il est le plus grand ou le plus vil des mortels. (123)

Mais supposons qu'il en fût l'auteur ; que, quelques mesures qu'il eût prises pour se bien cacher, le ton ferme avec lequel je le nomme, lui donnât quelque inquiétude sur son secret ; que, craignant que je n'eusse contre lui quelque preuve, il voulût éclaircir doucement ce soupçon sans m'irriter ni se compromettre, comment paroît-il qu'il devoit s'y prendre ? (124) Précisément comme il a fait. Il feindroit d'abord de douter que l'accusation fût de

(123) Dans la supposition que fait ici M. *Rousseau*, plus d'un lecteur trouvera que j'aurois été, à bon marché, *le plus grand des mortels.*

(124) On ne peut reprocher à M. *Rousseau* de n'avoir pas épuisé toutes les suppositions. Suivons-le donc encore dans la nouvelle ruse dont il me gratifie ; me promenant ainsi de ruse en mal-adresse, & de mal-adresse en ruse, selon l'exigence du cas.

moi, pour me laisser la liberté de ne la pas reconnoître, & pouvoir, sans me forcer à la soutenir, la faire regarder comme anonyme, & par conséquent comme nulle. Si je la reconnoissois, il me reprocheroit avec modération mon erreur, & tâcheroit de m'engager à me dédire, sans pourtant l'exiger absolument, de peur de me réduire à casser les vitres. Si je m'en défendois en termes d'autant plus dédaigneux qu'ils disent moins & font plus entendre, feignant de ne les avoir pas compris, il m'en demanderoit l'explication; & quand enfin je l'aurois donnée, il tâcheroit d'entrer en discussion sur mes preuves, afin qu'en étant instruit, il pût travailler à les faire disparoître: car qui jamais, dans une accusation publique, s'avisa d'en vouloir discuter les preuves tête-à-tête avec l'accusateur? Enfin, si voyant clairement son dessein, je cessois de lui répondre, il prendroit acte de ce silence, & tâcheroit de persuader au public, que j'ai rompu la correspondance, faute de pouvoir soutenir l'éclaircissement. Je sup-

plie ici le lecteur de suivre attentivement les lettres de M. Vernes, de voir si je les explique, & s'il voit quelque autre explication à leur donner. (125)

Dans l'intervalle de cette plaisante négociation, parut le second libelle dont j'ai parlé, écrit du même style que le premier, avec la même équité, la même bienséance, avec le même esprit. Il me fut envoyé par la poste, comme le premier, avec le même soin, sous le même cachet, & j'y reconnus d'abord le même auteur. (126) Dans ce second libelle, on

(125) Non, M. *Rousseau*; vous vous battez les flancs en pure perte! Je n'aurois point eu recours à ces combinaisons artificieuses, auxquelles vous paroissez si bien vous entendre. Après mon désaveu (qui n'auroit pas eu lieu, si j'eusse été coupable) j'aurois gardé un profond silence, afin de ne vous pas mettre dans le cas de me confondre.

(126) Si le *cachet* dont on s'étoit servi pour les deux brochures, *étoit le même*; si elles étoient écrites dans *le même esprit*, & du *même style*, j'admets d'autant plus volontiers, avec M. *Rousseau*, qu'elles étoient du *même auteur*, qu'il

censure mon style, comme M. Vernes le censuroit de vive voix, comme le même M. Vernes a trouvé mal écrite une lettre de dix lignes, adressée à un libraire. Avant que j'eusse repoussé ses outrages, il m'accusoit de bien écrire, & m'en faisoit un nouveau crime. Maintenant je n'ai qu'un style obscur, j'écris comme un chartier, mes lettres sont mal écrites. Ces critiques peuvent être vraies; mais comme elles ne sont pas communes, on voit qu'elles partent de la même main. L'auteur connu des unes fait connoître l'auteur des autres.

L'objet secret de ce second libelle me paroît cependant avoir été de donner le change sur l'auteur du premier; voici comment. On avoit sourdement (127)

---

m'épargne, par-là, l'ennui de le suivre dans ses répétitions. Je me bornerai donc à quelques *notes* sur ce qu'il dit au sujet de ce second libelle, dont il m'a appris l'existence, & dont il ne parle pas du tout dans ses *Confessions*.

(127) On le disoit, non pas *sourdement*, mais très-ouvertement, dans les cafés, dans les cercles, dans les rues. On l'écrivoit à M. *Rousseau*, qui

répandu dans le public à Geneve & à Paris, que le libelle étoit de M. de Voltaire ; & M. Vernes, dont on connoît la modeſtie, ne doutoit pas qu'on ne s'y trompât : les cachets de ces deux auteurs ſont ſi ſemblables. (128) Il s'agiſſoit de confirmer cette erreur ; c'eſt ce qu'on crut faire, au moyen du ſecond libelle : car comment penſer qu'au moment que M. Vernes marquoit tant d'horreur pour le premier, il s'occupât à compoſer le ſecond ? On y prit la précaution qu'on avoit négligée dans le premier, d'employer dans quelques mots, l'orthographe de M. de Voltaire, comme un oubli de ſa part, *encor*, *ſerait*. (129) On affecte d'y

fait, ici, d'un cri public, un bruit ſourd ; comme il a fait, précédemment, de quelques plaintes d'indignation, le plus horrible tapage ; & le tout ſelon ſes convenances.

(128) En dépit de mon exceſſive vanité, je conviens que les deux *cachets* ſont très-diſſemblables ; mais ce qui m'étonne fort, c'eſt que le pénétrant *J. J. Rouſſeau* ait pu les confondre.

(129) Eh, M. *Rouſſeau*, ne deviez-vous pas

parler de la génuflexion dans des sentimens contraires à ceux de M. Vernes. *Verfis viarum indiciis :* mais qu'avoit à faire dans un libelle écrit contre moi, la génuflexion dont je n'ai jamais parlé ? (130) C'eft ainfi qu'en fe cachant mal-adroitement, on fe montre.

Quel eft l'homme affez dépourvu de goût & de fens, pour attribuer de pareils écrits à M. de Voltaire, à la plume la plus élégante de fon fiecle ? (131) M. de

---

préfumer que M. *de Voltaire*, fachant qu'il étoit généralement connu pour l'auteur de la premiere brochure, n'avoit pas cherché à fe cacher, dans la feconde ?

(130) Mais dont M. *de Voltaire* ne ceffoit, alors, de parler, ainfi que de fon ami *Robert Covele*, qu'il chanta, à ce fujet.

(131) Tout *Geneve*, M. *Rouffeau*, tout *Geneve !* Differtez, combinez, conjecturez, tant qu'il vous plaira, tous vos concitoyens furent *affez dépourvus de goût & de fens*, pour attribuer à *l'élégante plume de M. de Voltaire*, ce que, vous feul, avec tant *de goût & de fens*, attribuiez au plat auteur des lettres fur votre chriftianifme.

Voltaire auroit-il employé six pages d'une piece qui en contient huit, à parler des ministres de Geneve & à tracasser sur l'orthodoxie? M'auroit-il reproché d'avoir mêlé l'irréligion à mes romans? M'auroit-il accusé d'avoir voulu brouiller des pasteurs? Auroit-il dit qu'il n'est pas permis d'étaler des poisons sans offrir l'antidote? Auroit-il affecté de mettre les auteurs dramatiques si fort au-dessous des savans? Auroit-il fait si grand' peur aux Genevois d'appeller les étrangers pour juger leurs différens? Auroit-il usé du mot de *délit commun*, sans savoir ce qu'il signifie, lui qui met une attention si grande à n'employer les termes de science, que dans leur sens le plus exact? Auroit-il dit que le mot *amphigouri* signifioit déraison? Auroit-il écrit *quinze cent*, faire *cent* indéclinable étant une des fautes de langue particulieres aux Genevois? Enfin, après avoir pris si grand soin de déguiser son orthographe dans le premier libelle, se seroit-il négligé dans le second, lorsqu'on l'accusoit déjà du premier? M. de Voltaire

ſait que les libelles ſont un moyen maladroit de nuire ; il en connoît de plus ſûrs que celui-là. (132)

En raſſemblant tous ces divers motifs de croire, quel lecteur pourroit refuſer ſon acquieſcement à la perſuaſion où je ſuis, que M. Vernes eſt l'auteur du libelle, ſoit par les traits cumulés qui l'y peignent, ſoit par les circonſtances qui ne peuvent ſe rapporter qu'à lui ? Malgré cela, je ſuis convenu, je conviens encore du tort que j'ai eu de le lui attribuer publiquement: mais je demande s'il m'eſt permis de réparer ce tort par un menſonge authentique, (133) en déclarant publiquement

---

(132) Il paroît que M. *Rouſſeau* trouvoit ce moyen *très-adroit & très-ſûr*; au moins quand on s'en ſervoit après la mort. Quel nom donner à ſa préſente *déclaration*, & à ce qu'il appelle ſes *Confeſſions*, ſi ce ne ſont pas de longs & virulens *libelles*, dans leſquels il a voulu immoler, ſur ſa tombe, preſque toutes les perſonnes qui ont eu le malheur d'avoir quelque relation avec lui ?

(133) Et qui vous avoit demandé de réparer votre tort par *un menſonge authentique?* Je vous

que cette piece n'eſt point de lui, tandis que je ſuis intimement aſſuré qu'elle en eſt. (134)

---

avois ſommé de publier, *avec clarté, & ſans ménagemens*, les motifs de votre perſuaſion, c'étoit le vrai moyen de vous conduire à réparer vos torts, ſi vous l'euſſiez ſincérement deſiré.

(134) Et moi je ſuis *intimement aſſuré* qu'il s'efforçoit de ſe perſuader que j'étois l'auteur du libelle, &, qu'à ſon grand regret, il ne pouvoit en venir à bout. Il falloit qu'il luttât contre ce qu'il avoit vu, & pu apprendre de mon caractere, ſi éloigné de celui qu'il faut à un libelliſte; — contre les fortes & réitérées aſſurances qu'il m'avoit données de toute ſon eſtime; — contre la connoiſſance qu'il eut de l'indignation cauſée, à *Geneve*, par la ſcandaleuſe imputation qu'il m'avoit faite; — contre les aſſertions de meſſieurs *du Peyrou* & *d'Yvernois*; en particulier, contre celle de madame *Cramer-Delon*, qui, comme il le dit dans ſes *Confeſſions*, avoit écrit à M. *du Peyrou*, qu'elle *étoit ſûre que je n'étois pas l'auteur du libelle*; (perſonne ne pouvoit le ſavoir mieux que cette dame, à cauſe de ſes relations avec M. *de Voltaire*;) — contre le cri public, qui lui avoit dénoncé M. *de Voltaire*; cri appuyé par le ſou-

Je conviens cependant que toutes ces raiſons, très-ſuffiſantes pour me perſuader moi-même, ne le feroient pas pour con-

---

venir des injures récentes qu'il lui avoit dites, ſans provocation ; — contre la ſuſcription & le cachet de l'enveloppe du libelle, qu'il avoit conſervés, & qui, comme le dit M. *du Peyrou*, *portoient juſqu'à l'évidence*, *que l'envoi venoit de M. de Voltaire*, *& non de M. Vernes* ; — contre le ſentiment intime de ſes pénibles efforts pour étayer de quelques prétextes ſpécieux, l'odieuſe accuſation qu'il m'avoit publiquement intentée. Auſſi, ſa conſcience va-t-elle encore lui arracher ces aveux ; qu'*il eſt abſolument poſſible que je ne ſois pas l'auteur du libelle* ; qu'*il le dit de très-bon cœur* ; que *la paſſion peut l'aveugler* ; qu'il va prendre *un parti que ſa raiſon lui ſuggere*, *& que ſon cœur approuve.*

Et quel fut ce *parti* ? Celui d'une *rétractation* ? Oh, non ! Il nous apprend, lui-même, qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à en faire. « J'atteſte le ciel „ que, ſi je pouvois, l'inſtant d'après, retirer le „ menſonge qui m'excuſe, & dire la vérité qui „ me charge, ſans me faire un nouvel affront, en „ me rétractant, je le ferois de tout mon cœur ; „ mais la honte de me prendre ainſi en faute, me „ retient encore, & je me repens, *très-ſincére-*

vaincre M. Vernes devant les tribunaux. J'en ai plus qu'il n'en faut pour croire, je n'en ai pas aſſez pour prouver. En cet

„ *ment*, ſans néanmoins l'oſer réparer. „ *Quatrieme promenade*, p. 295, *édition de Geneve.*

Quel fut donc le parti que prit M. *Rouſſeau?* Celui d'envoyer au conſeil de *Geneve* le préſent *mémoire*, & de le prendre pour arbitre entre lui & moi, ſur l'accuſation qu'il m'avoit intentée. Parti qu'il communiqua (comme il le dit dans ſes *Confeſſions*) à M. *du Peyrou*, qui, lui ayant ſans doute démontré, & l'abſurdité de ſon appel, & ſur-tout l'abſurdité de ſon *mémoire*, lui *conſeilla de le ſupprimer*, &, ajoute M. *Rouſſeau*, *d'attendre les preuves que j'avois promiſes.*

Les preuves que j'avois promiſes! Et à qui les avois-je promiſes? Et comment aurois-je pu en promettre? N'avois-je pas fait tout ce qu'il étoit en mon pouvoir de faire? N'avois-je pas donné un déſaveu net, formel, & rendu public par l'impreſſion? M. *Rouſſeau* étant l'accuſateur, n'étoit-ce pas à lui à fournir ſes *preuves*, s'il en avoit? Etoit-ce à moi à me charger du rôle de dénonciateur? M. *du Peyrou* ne conſeilla donc point à M. *Rouſſeau* d'attendre des *preuves*, que je n'avois, ni promiſes, ni pu promettre. Ce ne peut être, ici, qu'un nouveau ſubterfuge de M.

état, tout ce que je puis dire & que je dis assurément de très-bon cœur, est qu'il est absolument possible que M. Vernes ne soit pas l'auteur du libelle. Aussi n'ai-je affirmé qu'il l'étoit, qu'autant qu'il ne di-

---

Rousseau, au moyen duquel il essaie de faire croire que la suppression de son *mémoire* fut moins due à son absurdité qu'à l'attente des preuves que j'avois promises.

Encore un mot, & je finis. M. *Rousseau*, dans ses *Confessions*, ajoute : « Si jamais mon *mémoire* „ voit le jour, on y trouvera mes raisons, & l'on „ y reconnoîtra, je l'espere, l'ame de *J. J. Rousseau*, que mes contemporains ont si peu voulu „ connoître. „ Eh, tant mieux, M. *Rousseau*, que *vos contemporains n'aient pas voulu connoître votre ame*, s'ils ne devoient la voir que telle que vous la montrez dans ce *mémoire !*

Je termine ici la pénible, mais indispensable occupation de réfuter un libelle, & de repousser loin de moi un opprobre qui retombe, inévitablement, sur un concitoyen ; sur un homme qui pendant long-temps se dit mon ami ; sur un homme qui, m'attaquant après sa mort, m'a forcé de remuer sa cendre ; sur un écrivain célebre par des ouvrages, dont quelques-uns seront admirés dans tous les lieux & dans tous les âges.

roit pas le contraire, & en m'appuyant d'une ſeule raiſon, dont même le public ne pouvoit ſentir la valeur.

Or il eſt poſſible à toute rigueur, que la piece ne ſoit pas de celui à qui je l'ai attribuée ; il eſt certain dans cette ſuppoſition, que lui ayant fait la plus cruelle injure, je lui dois la plus éclatante réparation, & il n'eſt pas moins certain que je veux faire mon devoir, ſi-tôt qu'il me ſera connu. Comment m'y prendre en cette occaſion pour le connoître ? Je ne veux être ni injuſte ni opiniâtre, mais je ne veux être ni lâche ni faux. Tant que je me porterai pour juge dans ma propre cauſe, la paſſion peut m'aveugler : ce n'eſt plus à moi que je dois m'en rapporter, & en conſcience je ne puis m'en rapporter à M. Vernes. Que faire donc ? Je ne vois qu'un moyen ; mais je le crois ſûr, la raiſon me l'a ſuggéré, mon cœur l'approuve ; en fût-il d'autres, celui-là ſeroit le plus digne de moi.

Dans une petite ville comme Geneve, où la police eſt d'autant plus vigilante

qu'elle a pour premier objet, le plus vif intérêt des magiſtrats, il n'eſt pas poſſible que des faits tels que l'impreſſion & le débit d'un libelle, échappent à leurs recherches, quand ils en voudront découvrir les auteurs. Il s'agit ici de l'honneur d'un citoyen, d'un paſteur; & l'honneur des particuliers n'eſt pas moins ſous la garde du gouvernement, que leurs biens & leurs vies.

Que M. Vernes ſe pourvoie par-devant le conſeil de Geneve. Que le conſeil daigne faire ſur l'auteur du libelle, les perquiſitions ſuffiſantes pour conſtater que M. Vernes ne l'eſt pas, & qu'il le déclare; voila tout ce que je demande.

Il y a deux voies différentes de procéder dans cette affaire. M. Vernes aura le choix. S'il croit la pouvoir ſuivre juridiquement, qu'il obtienne une ſentence qui le décharge de l'accuſation, & qui me condamne pour l'avoir faite; je déclare que je me ſoumets pour ce fait, aux peines & réparations auxquelles me condamnera

nera cette ſentence, & que je les exécuterai de tout mon pouvoir.

Si contre toute vraiſemblance, on ne pouvoit obtenir de preuve juridique ni pour ni contre, cela ſeroit même un préjugé de plus contre M. Vernes : car quel autre que lui, pouvoit avoir un ſi grand intérêt à ſe cacher des magiſtrats, avec tant de ſoin? Pouvoit-il craindre qu'on ne lui fît un grand crime de m'avoir ſi cruellement traité? A-t-on vu même que ce libelle effroyable ait été proſcrit? Toutefois levons encore cette difficulté ſuppoſée. Si le conſeil n'a pas ici des preuves juridiques, ou qu'il veuille n'en pas avoir, il aura du moins des raiſons de perſuaſion pour ou contre la mienne. En ce dernier cas, il me ſuffit d'une atteſtation de M. le premier ſyndic, qui déclare au nom du conſeil, qu'on ne croit point M. Vernes auteur du libelle. Je m'engage en ce cas, à ſoumettre mon ſentiment à celui du conſeil, à faire à M. Vernes la réparation la plus pleine, la plus authentique, & telle qu'il en ſoit content lui-même. Je vais plus

loin : qu'on prouve ou qu'on atteste que M. Vernes n'est pas l'auteur du second libelle, & je suis prêt à croire & à reconnoître qu'il n'est pas non plus, l'auteur du premier.

Voilà les engagemens que l'amour de la vérité, de la justice, la crainte d'avoir fait tort à mon ennemi le plus declaré, me fait prendre à la face du public, & que je remplirai de même. Si quelqu'un connoît un moyen plus sûr de constater mon tort & de le réparer, qu'il le dise, & je ferai mon devoir.



VISION
DE
PIERRE DE LA MONTAGNE,
DIT LE VOYANT.

Ici sont écrits les trois chapitres de la Vision de Pierre de la Montagne, dit le Voyant, *concernant la désobéissance & dampnable rebellion de Pierre Duval, dit* Pierrot des Dames.

CHAPITRE I.

1. ET j'étois dans mon pré, fauchant mon regain, & il faisoit chaud, & j'étois las, & un prunier de prunes vertes étoit près de moi.

2. Et me couchant sous le prunier, je m'endormis.

3. Et durant mon sommeil, j'eus une vision, & j'entendis une voix aigre & éclatante, comme le son d'un cornet de postillon.

4. Et cette voix étoit tantôt foible & tantôt forte, tantôt grosse & tantôt claire, passant successivement & rapidement des sons les plus graves aux plus aigus, comme

le miaulement d'un chat ſur une gouttiere, ou comme la déclamation du révérend Imer, diacre du Val-de-Travers.

5. Et la voix s'adreſſant à moi, me dit ainſi : Pierre le Voyant, mon fils, écoute mes paroles. Et je me tus en dormant, & la voix continua.

6. Ecoute la parole que je t'adreſſe de la part de l'Eſprit, & la retiens dans ton cœur. Répands-la par toute la terre & par tout le Val-de-Travers, afin qu'elle ſoit en édification à tous les fideles.

7. Et afin qu'inſtruits du châtiment du rebelle Pierre Duval dit Pierrot des Dames, ils apprennent à ne plus mépriſer les nocturnes inſpirations de la voix.

8. Car je l'avois choiſi dans l'abjection de ſon eſprit, & dans la ſtupidité de ſon cœur, pour être mon interprete.

9. J'en avois fait l'honorable ſucceſſeur de ma ſervante la *Batizarde*, (*) afin qu'il portât comme elle, dans toute l'égliſe, la lumiere de mes inſpirations.

(*) Vieille commere, de la lie du peuple, qui jadis ſe piquoit d'avoir des viſions.

10. Je l'avois chargé d'être comme elle, l'organe de ma parole, afin que ma gloire fût manifeſtée, & qu'on vît que je puis, quand il me plait, tirer de l'or, de la boue, & des perles, du fumier.

11. Je lui avois dit : va, parle à ton frere errant Jean-Jaques, qui ſe fourvoie, & le ramene au bon chemin.

12. Car dans le fond, ton frere Jean-Jaques eſt un bon homme, qui ne fait tort à perſonne, qui craint Dieu & qui aime la vérité.

13. Mais pour le ramener d'un égarement, ce peuple y tombe lui-même ; & pour vouloir le rendre à la foi, ce peuple renonce à la loi.

14. Car la loi défend de venger les offenſes qu'on a reçues, & eux outragent ſans ceſſe, un homme qui ne les a point offenſés.

15. La loi ordonne de rendre le bien pour le mal, & eux lui rendent le mal pour le bien.

16. La loi ordonne d'aimer ceux qui nous haïſſent, & eux haïſſent celui qui les aime.

17. La loi ordonne d'ufer de miféricorde, & eux n'ufent pas même de juftice.

18. La loi défend de mentir, & il n'y a forte de menfonge qu'ils n'inventent contre lui.

19. La loi défend la médifance, & ils le calomnient fans ceffe.

20. Ils l'accufent d'avoir dit que les femmes n'avoient point d'ame, & il dit au contraire, que toutes les femmes aimables en ont au moins deux.

21. Ils l'accufent de ne pas croire en Dieu, & nul n'a fi fortement prouvé l'exiftence de Dieu.

22. Ils difent qu'il eft l'Antechrift, & nul n'a fi dignement honoré le Chrift.

23. Ils difent qu'il veut troubler leurs confciences, & jamais il ne leur a parlé de religion.

24. Que s'ils lifent des livres faits pour fa défenfe en d'autres pays, eft-ce fa faute & les a-t-il priés de les lire ? Mais au contraire, c'eft pour ne les avoir point lus, qu'ils croient qu'il y a dans ces livres, de mauvaifes chofes qui n'y font point, &

qu'ils ne croient point que les bonnes choses qui y sont, y soient en effet.

25. Car ceux qui les ont lus, en pensent tout autrement, & le disent lorsqu'ils sont de bonne foi.

26. Toutefois ce peuple est bon naturellement, mais on le trompe; & il ne voit pas qu'on lui fait défendre la cause de Dieu, avec les armes de Satan.

27. Tirons-les de la mauvaise voie où l'on les mene, & ôtons cette pierre d'achoppement de devant leurs pieds.

CHAPITRE II.

1. VA donc & parle à ton frere errant Jean-Jaques, & lui adresse en mon nom ces paroles: Ainsi a dit la voix, de la part de l'Esprit.

2. Mon fils Jean-Jaques, tu t'égares dans tes idées. Reviens à toi, sois docile, & reçois mes paroles de correction.

3. Tu crois en Dieu puissant, intelligent, bon, juste & rémunérateur; & en cela tu fais bien.

4. Tu crois en Jésus son fils, son Christ,

& en ſa parole ; & en cela tu fais bien.

5. Tu ſuis de tout ton pouvoir, les préceptes du ſaint évangile ; & en cela tu fais bien.

6. Tu aimes les hommes comme ton prochain, & les chrétiens comme tes freres. Tu fais le bien quand tu peux, & ne fais jamais de mal à perſonne, que pour ta défenſe & celle de la juſtice.

7. Fondé ſur l'expérience, tu attends peu d'équité de la part des hommes ; mais tu mets ton eſpoir dans l'autre vie, qui te dédomagera des miſeres de celle-ci ; & en tout cela tu fais bien.

8. Je connois tes œuvres ; j'aime les bonnes ; ton cœur & ma clémence effaceront les mauvaiſes. Mais une choſe me déplait en toi.

9. Tu t'obſtines à rejeter les miracles ; & que t'importent les miracles ? Puiſqu'au ſurplus, tu crois à la loi ſans eux, n'en parle point, & ne ſcandaliſe plus les foibles.

10. Et lorſque toi, Pierre Duval dit Pierrot des Dames, auras dit ces paroles à ton frere errant Jean-Jaques, il ſera ſaiſi d'étonnement.

11. Et voyant que toi, qui es un brutal & un ſtupide, tu lui parles raiſonnablement & honnêtement, il ſera frappé de ce prodige, & il reconnoîtra le doigt de Dieu.

12. Et ſe proſternant en terre, il dira : Voila mon frere Pierrot des Dames, qui prononce des diſcours ſenſés & honnêtes. Mon incrédulité ſe rend à ce ſigne évident. Je crois aux miracles, car aucun n'eſt plus grand que celui-là.

13. Et tout le Val-de-Travers, témoin de ce double prodige, entonnera des cantiques d'alégreſſe ; & l'on criera de toutes parts, dans les ſix communautés : Jean-Jaques croit aux miracles, & des diſcours ſenſés ſortent de la bouche de Pierrot des Dames. Le Tout-Puiſſant ſe montre à ſes œuvres : que ſon ſaint nom ſoit béni.

14. Alors, confus d'avoir inſulté un homme paiſible & doux, ils s'empreſſeront à lui faire oublier leurs outrages, & ils l'aimeront comme leur proche, & il les aimera comme ſes freres. Des cris ſéditieux ne les ameuteront plus ; l'hypocriſie exhalera ſon fiel en vains murmures,

que les femmes même n'écouteront point: la paix de Christ régnera parmi les chrétiens, & le scandale sera ôté du milieu d'eux.

15. C'est ainsi que j'avois parlé à Pierre Duval dit Pierrot des Dames, lorsque je daignai le choisir pour porter ma parole à son frere errant.

16. Mais au lieu d'obéir à la mission que je lui avois donnée, & d'aller trouver Jean-Jaques, comme je le lui avois commandé, il s'est défié de ma promesse, & n'a pu croire au miracle dont il devoit être l'instrument. Féroce comme l'Onagre du désert, & têtu comme la mule d'Edom, il n'a pu croire qu'on pût mettre des discours persuasifs dans sa bouche, & s'est obstiné dans sa rebellion.

17. C'est pourquoi l'ayant rejeté, je t'ordonne à toi Pierre de la Montagne dit le Voyant, d'écrire cet anathême & de le lui adresser, soit directement, soit par le public, à ce qu'il n'en prétende cause d'ignorance, & que chacun apprenne par l'accomplissement du châtiment que je lui

annonce, à ne plus déſobéir aux ſaintes viſions.

CHAPITRE III.

1. Ici ſont les paroles dictées par la voix, ſous le prunier de prunes vertes, à moi Pierre de la Montagne dit le Voyant; pour être la ſentence portée en icelles, duement ſignifiée & prononcée audit Pierre Duval dit Pierrot des Dames, afin qu'il ſe prépare à ſon exécution, & que tout le peuple en étant témoin, devienne ſage par cet exemple, & apprenne à ne plus déſobéir aux ſaintes viſions.

2. Homme de col roide, craignois-tu que celui qui fit donner par des corbeaux, la nourriture charnelle au prophete, ne pût donner par toi, la nourriture ſpirituelle à ton frere? Craignois-tu que celui qui fit parler une âneſſe, ne pût faire parler un cheval?

3. Au lieu d'aller avec droiture & confiance, remplir la miſſion que je t'avois donnée, tu t'es perdu dans l'égarement de ton mauvais cœur. De peur d'amener

ton frere à résipiscence, tu n'as point voulu lui porter ma parole. Au lieu de cela, te livrant à l'esprit de cabale & de mensonge, tu as divulgué l'ordre que je t'avois donné en secret; & supprimant malignement le bien que je t'avois chargé de dire, tu lui as faussement substitué le mal dont je ne t'avois pas parlé.

4. C'est pourquoi j'ai porté contre toi, cet arrêt irrévocable, dont rien ne peut éloigner ni changer l'effet. Toi donc, Pierre Duval dit Pierrot des Dames, écoute & tremble; car voici, ton heure approche; sa rapidité se réglera sur ta soif.

5. Je connois toutes tes machinations secrettes; tes complots ont été formés en buvant; c'est en buvant qu'ils seront punis. Depuis la nuit mémorable de ta vision, jusqu'à ce jour treizieme du mois d'Elul, (*) à la neuvieme heure, (**) il s'est passé cent seize heures.

(*) Le mois d'Elul répond à peu près à notre mois d'août.

(**) La neuvieme heure en cette saison, fait environ les deux heures après midi.

6. Pour te donner dans ma clémence, le temps de te reconnoître & de t'amender, je t'accorde de pouvoir boire encore cent quinze rafades de vin pur, ou leur valeur, mefurées dans la même taffe où tu bus ton dernier coup, la veille de ta vifion.

7. Mais fi-tôt que tes levres auront touché la cent feizieme rafade, il faut mourir; & avant qu'elle foit vuidée, tu mourras fubitement.

8. Et ne penfe pas m'abufer fur le compte, en buvant furtivement ou dans des coupes de diverfes mefures; car je te fuis par-tout de l'œil, & ma mefure eft auffi fûre que celle du pain de ta fervante, & que le trébuchet où tu pefes tes écus.

9. En quelque temps & en quelque lieu que tu boives la cent feizieme rafade, tu mourras fubitement.

10. Si tu la bois au fond de ta cave, caché feul, entre tes tonneaux de piquette, tu mourras fubitement.

11. Si tu la bois à table dans ta famille, à la fin de ton maigre dîné, tu mourras fubitement.

12. Si tu la bois chez Joſeph Clerc, cherchant avec lui dans le vin, quelque menſonge, tu mourras ſubitement.

13. Si tu la bois chez le maire Baillod, écoutant un de ſes vieux ſermons, tu t'endormiras pour toujours, même ſans qu'il continue de lire.

14. Si tu la bois, cauſant en ſecret chez M. le profeſſeur, fût-ce en arrangeant quelque viſion nouvelle, tu mourras ſubitement.

15. Mortel heureux juſqu'à ton dernier inſtant & au-delà, tu mettras en expirant, plus d'eſprit dans ton eſtomac que n'en rendra ta cervelle; & la plus pompeuſe oraiſon funebre, où tes viſions ſeront célébrées, te rendra plus d'honneur après ta mort que tu n'en eus de tes jours.

16. Boy, trop heureux Pierre Boy, hâte-toi de boire. Tu ne peux trop te preſſer d'aller cueillir les lauriers qui t'attendent, dans le pays des viſions. Tu mourras; mais grace à celle-ci, ton nom vivra parmi les hommes. Boy, Pierre Boy: va promptement à l'immortalité qui t'eſt due. Ainſi ſoit-il; amen, amen.

17. Et lorſque j'entendis ces paroles, moi Pierre de la Montagne dit le Voyant, je fus ſaiſi d'un grand effroi, & je dis à la voix :

18. A Dieu ne plaiſe que j'annonce ces choſes, ſans en être aſſuré par un ſigne! Je connois mon frere Pierrot des Dames : il veut avoir des viſions à lui tout ſeul. Il ne voudra pas croire aux miennes, encore qu'on m'ait appellé *le Voyant*. Mais s'il en doit advenir comme tu dis, donne-moi un ſigne, ſous l'autorité duquel je puiſſe parler.

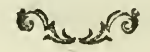
19. Et comme j'achevois ces mots, voici, je fus éveillé par un coup terrible; & portant la main ſur ma tête, je me ſentis la face toute en ſang: car je ſaignois beaucoup du nez, & le ſang me ruiſſeloit du viſage. Toutefois, après l'avoir étanché comme je pus, je me levai ſans autre bleſſure, ſinon que j'avois le nez meurtri, & fort enflé.

20. Puis regardant autour de moi, d'où pouvoit me venir cette atteinte, je vis enfin qu'une prune étoit tombée de l'arbre & m'avoit frappé.

21. Voyant la prune auprès de moi, je la pris; & après l'avoir bien considérée, je reconnus qu'elle étoit fort saine, fort grosse, fort verte, & fort dure, comme l'état de mon nez en faisoit foi.

22. Alors mon entendement s'étant ouvert, je vis que la prune en cet état, ne pouvoit naturellement être tombée d'elle-même; joint que la juste direction sur le bout de mon nez, étoit une autre merveille non moins manifeste, qui confirmoit la premiere, & montroit clairement l'œuvre de l'Esprit.

23. Et rendant graces à la voix, d'un signe si notoire, je résolus de publier la vision, comme il m'avoit été commandé, & de garder la prune en témoignage de mes paroles, ainsi que j'ai fait jusqu'à ce jour.



LETTRES DIVERSES.

LETTRE

A Madame la baronne DE WARENS, *à Chambéri.*

A Cluses, le 31 août 1733. (*)

Madame.

L'ON dit bien vrai, que brébis galeuse le loup la mange : j'étois à Geneve, gai comme un pinçon, pensant terminer quelque chose avec mon pere, & d'ici, avoir maintes occasions de vous assurer de mes profonds respects ; mais, madame, l'imagination court bien vîte, tandis que la réalité ne la suit pas toujours. Mon pere n'est point venu, & m'a écrit, comme dit le révérend pere, une lettre de vrai Gas-

(*) On ne met cette lettre sous les yeux du lecteur, que comme piece de comparaison.

con ; & qui pis eſt, c'eſt que c'eſt bien moi qu'il gaſconne ; vous en verrez l'original dans peu ; ainſi rien de fait ni à faire pour le preſent, ſuivant toutes les apparences : l'autre cas eſt, que je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire auſſi-tôt que je l'aurois voulu, manque d'occaſions qui ſont bien claires dans ce pays-ci, & ſeulement une fois la ſemaine.

Si je voulois, madame, vous marquer en détail, toutes les honnêtetés que j'ai reçues du révérend pere, & que j'en reçois actuellement tous les jours, j'aurois pour long-temps à dire : ce qui, rangé ſur le papier, par une main auſſi mauvaiſe que la mienne, ennuie quelquefois le bénévole lecteur. Mais, madame, j'eſpere me bien dédommager de ce ſilence gênant, la premiere fois que j'aurai l'honneur de vous faire la révérence.

Tout cela eſt parfaitement bien juſques ici ; mais ſa révérence, ne vous en déplaiſe, me retient ici un peu plus long-temps qu'il ne faudroit, par une eſpece de force, un peu de ſa part, un peu de la mienne ; de

ſa part, par les manieres obligeantes & les careſſes avec leſquelles il a la bonté de m'arrêter ; & de la mienne, parce que j'ai de la peine à me détacher d'une perſonne qui me témoigne tant de bontés. Enfin, madame, je ſuis ici le mieux du monde ; & le révérend pere m'a dit réſolument, qu'il ne prétend que je m'en aille que quand il lui plaira, & que je ſerai bien & duement lactifié.

Je fais, madame, bien des vœux pour la conſervation de votre ſanté. Dieu veuille vous la rendre auſſi bonne que je le ſouhaite & que je l'en prie! J'aï l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

Le frere Montant (qui n'a pas le temps de vous écrire, parce que le courier eſt preſſé de partir) dit comme ça, qu'il vous prie de croire qu'il eſt toujours votre très-humble ſerviteur.

LETTRE

A M. DUPONT, secretaire de M. de Jonville, envoyé extraordinaire de France à Genes.

A Venise, le 25 juillet 1743.

Je commence ma lettre, mon cher confrere, par les instructions que vous me demandez dans la vôtre du 18, de la part de monsieur l'envoyé ; après quoi, nous aurons ensemble quelque petite explication sur les Hussards du prince de Lobkowitz, & sur ce bon curé de Foligno, dont vous parlez avec une irrévérence qui sent extrêmement le fagot.

Les ambassadeurs ont deux voies de négociation avec le gouvernement. La premiere & la plus commune, est celle des mémoires, & celle-là plait fort au sénat; car outre qu'il évite par là, les liaisons particulieres entre les ambassadeurs & certains membres de l'état, il y trouve encore l'avantage de mieux préparer ce qu'il veut dire, & de s'engager par la tournure équi-

voque & vague de ses réponses, beaucoup moins qu'il n'est forcé de faire dans des conférences, où l'ambassadeur est plus le maître d'aller au degré de clarté dont il a besoin.

Mais, comme cette maniere de traiter par écrit, est sujette à bien des inconvéniens, soit par les longueurs qui en sont inséparables, soit par la difficulté du secret, plus grande dans un corps composé de plusieurs têtes; quand les ambassadeurs sont chargés par leurs principaux, de quelque négociation particuliere, & d'une certaine importance auprès de la république, on leur nomme, à leur requisition, un sénateur pour conférer tête-à-tête avec eux; & ce sénateur est toujours un homme qui a passé par des ambassades, un procurateur de St. Marc, un chevalier de l'étole d'or, un sage grand, en un mot, une des premieres têtes de l'état par le rang & par le génie.

Il y a des exemples, & même assez récens, que la république a refusé des conférens aux ambassadeurs de princes, dont

elle n'étoit pas contente, ou dont elle ne croyoit pas les négociations de nature à en mériter. C'eſt pourtant ce qui n'arrive guere, parce que, ſuivant une maxime générale, même à Veniſe, on ne riſque rien à écouter les propoſitions d'autrui.

Quand le conférent eſt nommé, il en fait donner avis à l'ambaſſadeur, en y joignant un compliment, & lui propoſe en même temps un couvent ou autre lieu neutre, pour leurs entrevues. En indiquant le lieu, les conférens ont pour l'ordinaire beaucoup d'attention à la commodité des ambaſſadeurs. Ainſi, par exemple, le rendez-vous de M. le comte de Montaigu eſt preſque à la porte de ſon palais, quoiqu'il ait eu là-deſſus, des diſputes de politeſſe avec ſon conférent, qui en eſt à plus d'une lieue, & qui n'en a voulu jamais établir un autre, où le chemin fût mieux partagé. Les meubles & le feu en hiver, ſont fournis aux dépens de la république; & je penſe qu'il en eſt de même des rafraîchiſſemens, que l'honnêteté du conférent ne néglige pas dans l'occaſion. A l'égard du temps des

ſéances, celui des deux qui a quelque choſe à communiquer à l'autre, lui envoie propoſer la conférence, par un ſecretaire ou par un gentilhomme ; & cela forme encore une diſpute de civilité, chacun voulant laiſſer à l'autre le choix de l'heure : ſur quoi je me ſouviens, qu'étant un jour allé au ſénat pour appointer la conférence, je fus obligé de prendre ſur moi, de marquer l'heure au conférent, M. l'ambaſſadeur m'ayant chargé de prendre la ſienne, & lui, n'ayant jamais voulu la donner. Le conférent arrive ordinairement le premier, parce que le logement appartenant à la république, il eſt convenable qu'il en faſſe les honneurs. Voilà, mon cher, tout ce que j'ai à vous dire ſur cette matiere. A préſent, que nous avons mis en regle les chicanes des potentats, reprenons les nôtres, &c.



LETTRE
A M. DU THEIL.

A Venise, le 7 octobre 1744.

Monsieur.

J'APPRENDS que M. le comte de Montaigu, pour couvrir ses torts envers moi, m'ose imputer des crimes, & qu'après avoir donné un mémoire au sénat de Venise pour me faire arrêter, il porte jusqu'à vous ses plaintes, pour prévenir celles auxquelles il a donné lieu. Le sénat me rend justice ; M. le consul de France a été chargé de m'en assurer. Vous me la rendrez, monsieur, j'en suis très-sûr, si-tôt que vous m'aurez entendu. Pour cet effet, au lieu de m'arrêter à Geneve, comme je l'avois résolu, je vais en déligence continuer mon voyage ; j'aspire avec ardeur au moment d'être admis à votre audience. Je porte ma tête à la justice du roi, si je suis coupable ; mais si c'est M. de Mon-

taigu qui l'eſt, je porte ma plainte aux pieds du trône; je demande la juſtice qui m'eſt due; & ſi elle m'étoit refuſée, je la réclamerois juſqu'à mon dernier ſoupir. En attendant, permettez-moi, monſieur, de vous repréſenter combien la plainte de M. l'ambaſſadeur eſt frivole, & combien ſes accuſations ſont abſurdes. Il m'accuſe, dit-on, d'avoir vendu ſes chiffres à M. le prince Pio. Vous ſavez mieux que perſonne, de quelle importance ſont les affaires dont eſt chargé M. le comte de Montaigu. M. le prince Pio n'eſt ſûrement pas aſſez dupe pour donner un écu de tous ſes chiffres; & moi, quand j'aurois été aſſez frippon pour vouloir les lui vendre, je n'aurois pas été du moins aſſez bête pour l'eſpérer. L'impudence, j'oſe le dire, & l'ineptie d'une pareille accuſation vous ſauteront aux yeux, ſi vous daignez lui donner un moment d'examen. Vous verrez qu'elle eſt faite ſans raiſon, ſans fondement, contre toute vraiſemblance, & avec auſſi peu d'eſprit que de vérité, par quelqu'un qui, ſentant ſes injuſtices, croit

les effacer en décriant celui qui en eſt victime, & prétend, à l'abri de ſon titre, déshonorer impunément ſon inférieur. Cependant, monſieur, cet inférieur, tel qu'il eſt, emporte au milieu des outrages de M. l'ambaſſadeur, l'eſtime publique. J'ai vu toute la nation françoiſe m'accueillir, me conſoler dans mon malheur. J'ai logé chez le chancelier du conſulat; j'ai été invité dans toutes les maiſons; toutes les bourſes m'ont été ouvertes; & en attendant qu'il plaiſe à M. l'ambaſſadeur de me payer mes appointemens, j'ai trouvé dans celle de M. le conſul, l'argent qui m'eſt néceſſaire, puiſqu'il ne plait pas à M. l'ambaſſadeur de me payer mes appointemens. Vous conviendrez, monſieur, qu'un pareil traitement ſeroit fort extraordinaire, de la part des ſujets du roi les plus fidelles, envers un pauvre étranger, qu'ils ſoupçonneroient d'être un traître & un frippon. Je ne vous offre ces préjugés légitimes, qu'en attendant de plus ſolides raiſons. Vous connoîtrez dans peu, s'ils ſont fondés. Le ſoin de mon honneur, &

la réparation qui m'eſt due, ſont au reſte l'unique objet de mon voyage. Aux preuves de la fidélité & de l'utilité de mes ſervices, je ne joindrai point de ſollicitations pour avoir de l'emploi : je m'en tiens à l'épreuve que je viens de faire, & ne la réitérerai plus. J'aime mieux vivre libre & pauvre juſqu'à la fin, que de faire mon chemin dans une route auſſi dangereuſe. (*)

(*) En 1766, le procès entre David Hume & J. J. Rouſſeau, fit éclorre pluſieurs libelles contre ce dernier, dans l'un deſquels étoit cité le nom de M. du Theil. C'eſt à cette occaſion que fut écrite la lettre qu'on va lire, & qui honore trop ſon écrivain, pour ne pas la faire connoître ici.

A Paris, le 26 décembre 1766.

JEAN-JAQUES, ſi vous ne dédaignez pas de rire des vains efforts qu'on fais pour vous nuire, le libelle (notes ſur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume) vous tombera peut-être entre les mains ; vous y verrez citées des lettres écrites par vous, & conſervées, dit l'auteur, chez les héritiers de M. du Theil. Je ſuis ſon fils ; ſi jamais le haſard vous eût fait connoitre mon exiſ-

tence, vous auriez pu me croire complice de ces vils écrivains. Je ne puis ſupporter cette idée : je n'avois jamais ſu que vous euſſiez écrit à mon pere. Si vos lettres ont exiſté, je ne puis concevoir comment elles ſont devenues publiques. Si elles euſſent été conſervées chez moi, Jean-Jaques, je jure .... par vous-même, je crois jurer ſur l'autel de la vérité, jamais elles n'euſſent vu le jour ſans votre ordre. En ce moment, ſi j'oublie votre gloire, pour ne ſentir que l'horreur de trahir un homme ; ſi, en vous écrivant, j'euſſe ſans balancer, juré le nom de Hume, s'il m'eût paru plus ſaint que le vôtre ; ſi je puis me rendre témoignage que les écrits, les exemples vertueux m'ont inſpiré l'amour de la vertu, Jean-Jaques, réjouiſſez-vous ; dites, voilà encore une ame que j'ai rendu vertueuſe.

DU THEIL.

P. S. Gardez-vous de ſoupçonner que quelqu'un de mes parens, ne puiſſe pas tenir ici, le même langage que moi. Sans vous, leur exemple ſeroit le ſeul qui m'auroit appris à être honnête.



LETTRE
A M. Daniel Roguin.

A Paris, le 9 juillet 1745.

Je ne fais, monfieur, quel jugement vous portez de moi & de ma conduite; mais les apparences me font fi contraires, que je n'aurois pas à me plaindre, quand vous en penferiez peu favorablement. Vous n'en jugeriez pas de même, fi vous lifiez au fond de mon ame. L'amertume & l'affliction que vous y verriez, n'y font pas les fentimens d'un homme capable d'oublier fon devoir.

Vous connoiffez à peu près ma fituation. La premiere fois que j'aurai l'honneur de vous voir en particulier, je vous expliquerai la nature de mes reffources; vous jugerez des fecours qu'elles peuvent me produire, & de la confiance que j'y dois donner. Je n'ai plus reçu de réponfe de mon coquin, & je commence à défefpérer tout-à-fait d'en tirer raifon. Cependant,

une impuiſſance que je n'ai pu prévoir, me met dans la triſte néceſſité de payer de délais, vous le premier, vous mon bon & généreux ami & bienfaiteur, & les autres honnêtes gens qui, comme vous, ont bien voulu s'incommoder pour ſoulager mes beſoins, & fonder ſur ma probité, des ſûretés qu'ils ne pouvoient attendre de ma fortune. Le Juge des cœurs lit dans le mien : ſi leur eſpérance a été trompée, mon impuiſſance actuelle doit d'autant moins m'être imputée à crime, que ſelon toutes les regles de la prudence humaine, je n'ai pas dû la prévoir dans le temps que j'ai ſi malheureuſement abuſé de votre confiance & de votre amitié, à moins qu'on ne veuille que mes malheurs paſſés n'euſſent dû me ſervir de leçon, pour me préparer à d'autres encore moins vraiſemblables. Ainſi, privé de toutes reſſources & réduit à des eſpérances vagues & éloignées, je lutte contre la pauvreté depuis mon arrivée à Paris; & mes démarches ſont ſi droites, qu'à la moindre lueur de quelqu'avantage, je vous avois prié,

même avant de le pouvoir, de trouver bon que je fiſſe par partie, ce que je ne pouvois faire tout à la fois: mais mon infortune ordinaire m'a encore ôté jusqu'ici, les moyens de ſatisfaire mon empreſſement à cet égard. Vous ſavez que j'ai entrepris un ouvrage, ſur lequel je fondois des reſſources ſuffiſantes pour m'acquitter; il traînoit ſi fort en longueur, que je me ſuis déterminé à venir m'emprisonner à l'hôtel S. Quentin, ſans me permettre d'en ſortir que je ne l'euſſe achevé: c'eſt ce que je viens de faire. Je ne vous dirai point s'il eſt bon ou mauvais; vous en jugerez. Il n'eſt guere poſſible que les diſpoſitions d'un eſprit affligé & mélancolique, n'influent ſur ſes productions; mais je prévois déjà tant d'obſtacles à le faire valoir, qu'il pourroit être bon à pure perte, & que je ſuis bien trompé, s'il n'a le ſuccès ordinaire à tout ce que j'entreprends. Quoi qu'il en ſoit, je n'épargnerai ni peines ni ſoins pour vaincre les difficultés, ſoit de ce côté, ſoit de tout autre, qui pourroit produire le même effet pour ce

qui vous regarde. Je vous dirai même plus ; je ſuis ſi dégoûté de la ſociété & du commerce des hommes, que ce n'eſt que la ſeule loi de l'honneur qui me retient ici, & que, ſi jamais je parviens au comble de mes vœux, c'eſt-à-dire, à ne devoir plus rien, on ne me reverra pas à Paris vingt-quatre heures après.

Telles ſont, mon cher monſieur, les diſpoſitions de mon ame. Je ſuis fort à plaindre, ſans doute ; mais je me ſens toujours digne de votre eſtime, & je vous ſupplie de ne me l'ôter que quand vous me verrez oublier mon devoir & mon immortelle reconnoiſſance : c'eſt vous la demander pour toujours. Je vous avoue ingénument que, ſur le point de vous aller voir, je n'ai pas oſé reparoître devant vous, ſans m'aſſurer en quelque maniere, de vos diſpoſitions à mon égard, par une juſtification que mes malheurs ſeuls, & non mes ſentimens, rendent néceſſaire.

Je vous ſupplie de ſavoir ſi l'on ne pourroit pas engager le marchand à reprendre

dre la veste, en y perdant ce qu'il voudra. J'ai aussi encore neufs, plusieurs des autres effets; mais comme je me flatte que le paiement en est moins éloigné que la restitution ne vous en seroit onéreuse, je ne vous en parle point.

Mes respects, je vous supplie, à Mad. Duplessis & à mademoiselle. J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre & le plus immortel attachement, monsieur, &c.

LETTRE

De remerciement à Messieurs de l'Académie de Dijon.

A Paris, le 18 juillet 1750.

Messieurs.

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y prétendre, & qui m'est d'autant plus cher que je l'attendois moins. Préférant votre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir devant vous, contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui

de la vérité, & vous avez couronné mon courage. Messieurs, ce que vous avez fait pour ma gloire, ajoute à la vôtre. Assez d'autres jugemens honoreront vos lumieres; c'est à celui-ci qu'il appartient d'honorer votre intégrité.

Je suis avec un profond respect, &c.

LETTRE

A Madame DE CHENONCEAUX.

A Paris, le 20 avril 1751.

OUI, madame, j'ai mis mes enfans aux Enfans-Trouvés. J'ai chargé de leur entretien, l'établissement fait pour cela. Si ma misere & mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin si cher, c'est un malheur dont il faut me plaindre, & non pas un crime à me reprocher. Je leur dois la subsistance; je la leur ai procurée meilleure ou plus sûre au moins, que je n'aurois pu la leur donner moi-même. Cet article est avant tout. Ensuite vient la considération de leur mere, qu'il ne faut pas déshonorer.

Vous connoiſſez ma ſituation ; je gagne au jour la journée mon pain avec aſſez de peine. Comment nourrirois-je encore une famille ? Et ſi j'étois contraint de recourir au métier d'auteur, comment les ſoucis domeſtiques & le tracas des enfans me laiſſeroient-ils dans mon grénier, la tranquillité d'eſprit néceſſaire pour faire un travail lucratif? Les écrits que dicte la faim, ne rapportent guere, & cette reſſource eſt bientôt épuiſée. Il faudroit donc recourir aux protections, à l'intrigue, au manege; briguer quelque vil emploi ; le faire valoir par les moyens ordinaires, autrement il ne me nourrira pas, & me ſera bientôt ôté ; enfin, me livrer moi-même à toutes les infamies pour leſquelles je ſuis pénétré d'une ſi juſte horreur. Nourrir moi, mes enfans & leur mere, du ſang des miſérables ! Non, madame ; il vaut mieux qu'ils ſoient orphelins, que d'avoir pour pere un frippon.

Accablé d'une maladie douloureuſe & mortelle, je ne puis eſpérer encore une longue vie; quand je pourrois entretenir,

de mon vivant, ces infortunés deſtinés à ſouffrir un jour, ils paieroient chérement l'avantage d'avoir été tenus un peu plus délicatement qu'ils ne pourront l'être où ils ſont. Leur mere, victime de mon zele indiſcret, chargée de ſa propre honte, & de ſes propres beſoins, preſque auſſi valétudinaire & encore moins en état de les nourrir que moi, ſera forcée de les abandonner à eux-mêmes; & je ne vois pour eux, que l'alternative de ſe faire décroteurs ou bandits: ce qui revient bientôt au même. Si du moins leur état étoit légitime, ils pourroient trouver plus aiſément des reſſources. Ayant à porter à la fois le déshonneur de leur naiſſance, & celui de leur miſere, que deviendront-ils?

Que ne me ſuis-je marié, me direz-vous? Demandez-le à vos injuſtes loix, madame. Il ne me convenoit pas de contracter un engagement éternel, & jamais on ne me prouvera qu'aucun devoir m'y oblige. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que je n'en ai rien fait, & que je n'en veux rien faire. Il ne faut pas faire des enfans,

quand on ne peut pas les nourrir. Pardonnez-moi, madame; la nature veut qu'on en faſſe, puiſque la terre produit de quoi nourrir tout le monde: mais c'eſt l'état des riches, c'eſt votre état, qui vole au mien le pain de mes enfans. La nature veut auſſi qu'on pourvoie à leur ſubſiſtance: voilà ce que j'ai fait; s'il n'exiſtoit pas pour eux un aſyle, je ferois mon devoir, & me réſoudrois à mourir de faim moi-même, plutôt que de ne les pas nourrir.

Ce mot d'Enfans-Trouvés vous en impoſeroit-il, comme ſi l'on trouvoit ces enfans dans les rues, expoſés à périr, ſi le haſard ne les ſauve? Soyez ſûre que vous n'auriez pas plus d'horreur que moi, pour l'indigne pere qui pourroit ſe réſoudre à cette barbarie. Elle eſt trop loin de mon cœur pour que je daigne m'en juſtifier. Il y a des regles établies; informez-vous de ce qu'elles ſont, & vous ſaurez que les enfans ne ſortent des mains de la ſage-femme, que pour paſſer dans celles d'une nourrice. Je ſais que ces enfans ne

ſont pas élevés délicatement : tant mieux pour eux ; ils en deviennent plus robuſtes ; on ne leur donne rien de ſuperflu, mais ils ont le néceſſaire. On n'en fait pas des meſſieurs, mais des payſans, ou des ouvriers. Je ne vois rien dans cette maniere de les élever, dont je ne fiſſe choix pour les miens. Quand j'en ſerois le maître, je ne les préparerois point par la molleſſe, aux maladies que donnent la fatigue & les intempéries de l'air, à ceux qui n'y ſont pas faits. Ils ne ſauroient ni danſer, ni monter à cheval ; mais ils auroient de bonnes jambes infatigables. Je n'en ferois ni des auteurs, ni des gens de bureau : je ne les exercerois point à manier la plume, mais la charrue, la lime, ou le rabot, inſtrumens qui font mener une vie ſaine, laborieuſe, innocente, dont on n'abuſe jamais pour mal faire, & qui n'attirent point d'ennemis en faiſant bien. C'eſt à cela qu'ils ſont deſtinés ; par la ruſtique éducation qu'on leur donne, ils ſeront plus heureux que leur pere.

Je ſuis privé du plaiſir de les voir, & je n'ai jamais ſavouré la douceur des embraſſemens paternels. Helas! je vous l'ai déjà dit, je ne vois là que de quoi me plaindre, & je les délivre de la miſere à mes dépens. Ainſi vouloit Platon, que tous les enfans fuſſent élevés dans ſa république; que chacun reſtât inconnu à ſon pere, & que tous fuſſent les enfans de l'état. Mais cette éducation eſt vile & baſſe! voilà le grand crime; il vous en impoſe comme aux autres, & vous ne voyez pas que, ſuivant toujours les préjugés du monde, vous prenez pour le déshonneur du vice, ce qui n'eſt que celui de la pauvreté.

LETTRE

A Madame G O N C E R U *née Rouſſeau.*

A Geneve, le 11 juillet 1762.

Il y a quinze jours, ma très-bonne & très-chere tante, que je me propoſe chaque matin, de partir pour aller vous voir,

vous embrasser, & mettre à vos pieds un neveu, qui se souvient avec la plus tendre reconnoissance, des soins que vous avez pris de lui dans son enfance, & de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée. Des soins indispensables m'ont empèché jusqu'ici, de suivre le penchant de mon cœur, & me retiendront encore quelques jours; mais rien ne m'empêchera de satisfaire mon empressement à cet égard, le plus tôt qu'il me sera possible; & j'aime encore mieux un retard, qui me laissera le loisir de passer quelque temps près de vous, que d'être obligé d'aller & revenir le même jour. Je ne puis vous dire quelle fête je me fais de vous revoir, & de retrouver en vous cette chere & bonne tante, que je pouvois appeller ma mere, par les bontés qu'elle avoit pour moi, & à laquelle je ne pense jamais sans un véritable attendrissement. Je vous prie de témoigner à M. Gonceru, le plaisir que j'aurai aussi de le revoir, & d'être reçu de lui, avec un peu de la même bonté que vous avez toujours eue pour moi. Je vous

embrasse de tout mon cœur l'un & l'autre, & suis avec le plus tendre & le plus respectueux attachement, &c.

LETTRE

A Madame la marquise DE POMPADOUR, *qui m'avoit envoyé cinquante louis pour une représentation du* Devin du Village, *qu'elle avoit donnée au château de Bellevue; & où elle avoit fait un rôle.*

A Paris, le 7 mars 1753.

Madame,

En acceptant le présent qui m'a été remis de votre part, je crois avoir témoigné mon respect pour la main dont il vient; & j'ose ajouter, sur l'honneur que vous avez fait à mon ouvrage, que des deux épreuves où vous mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la plus dangereuse.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE
A M. FRERON. (*)

A Paris, le 21 juillet 1753.

PUISQUE vous jugez à propos, monſieur, de faire cauſe commune avec l'auteur de la lettre d'un hermite à J. J. Rouſſeau, vous trouverez fort bon, ſans doute, que cette réponſe vous ſoit auſſi commune à tous deux. Quant à lui, ſi une pareille aſſociation l'offenſe, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, & ſon procédé peu honnête a bien mérité cette humiliation.

Vous avez raiſon de dire que le faux hermite a pris le maſque : il l'a pris en effet de plus d'une maniere ; mais j'ai peine à concevoir comment cet artifice l'a mis en droit de me parler avec plus de franchiſe : car je vous avoue que cela lui donne à mes yeux, beaucoup moins l'air

(*) Cette lettre n'a été ni imprimée, ni envoyée.

d'un homme franc que celui d'un fourbe & d'un lâche, qui cherche à se mettre à couvert pour faire du mal impunément. Mais il s'est trompé : le mépris public a suffi pour ma vengeance, & je n'ai perdu à tout cela, qu'un sentiment fort doux, qui est l'estime que je croyois devoir à un honnête homme. (*)

Je n'ai pas dessein d'entreprendre contre lui la défense du Devin du village. Il doit être permis à un hermite plus qu'à tout autre, de mal parler d'opéra ; & je ne m'attends pas que ce soit vous qui trouviez mauvais, qu'on décide le plus hautement des choses que l'on connoît le moins.

La comparaison de J. J. Rousseau avec une jolie femme, me paroît tout-à-fait plaisante ; elle m'a mis de si bonne humeur, que je veux prendre pour cette fois, le parti des dames, & je vous demanderai d'abord, de quel droit vous concluez contre

(*) L'hermite prétendu étoit un M. de Bonneval, assez bon homme, & qui ne manquoit pas d'érudition. J'avois eu avec lui quelques liaisons, & jamais aucun démêlé.

celle-ci, que se laisser voir à la promenade, soit une preuve qu'elle a envie de plaire, si elle ne donne d'ailleurs aucune marque de ce desir. La jolie femme seroit encore bien mieux justifiée, si dans le goût supposé de se plaire à elle-même, il lui étoit impossible de se voir sans se montrer, & que l'unique miroir fût, par exemple, dans la place publique: car alors il est évident que, pour satisfaire sa propre curiosité, il faudroit bien qu'elle livrât son visage à celle des autres, sans qu'on pût l'accuser d'avoir cherché à leur plaire, à moins qu'un air de coquetterie & toutes les minauderies des femmes à prétentions, n'en montrassent le dessein. Il vous reste donc, à l'hermite & à vous, monsieur, de nous dire les démarches qu'a faites J. J. Rousseau, pour captiver la bienveillance des spectateurs, les cabales qu'il a formées, ses flatteries envers le public, la cour qu'il a faite aux grands & aux femmes, les soins qu'il s'est donnés pour gagner des prôneurs & des partisans: ou bien il faudra que vous expliquiez quel moyen pouvoit

employer un particulier, pour voir son ouvrage au théatre, sans le laisser voir en même temps au public; car je ne pouvois pas, comme Lully, faire jouer l'opéra pour moi seul, à portes fermées. (*) Je trouve de plus cette différence dans le parallele, qu'on ne se pare point pour soi tout seul, & que la plus belle femme reléguée pour toujours, seule dans un désert, n'y songeroit pas même à sa toilette; au lieu qu'un amateur de musique pourroit être seul au monde, & ne pas laisser de se plaire beaucoup à la représentation d'un opéra. Voilà, monsieur, ce que j'ai à vous répondre, à vous & à votre camarade, au nom de la jolie femme & au mien. Au reste, un hermite qui ne parle que de femmes, de toilette & d'opéra, ne donne guere meilleure opinion de sa vertu, que les procédés du vôtre n'en donnent de son caractere, & sa lettre, de son esprit.

(*) C'est ainsi que Lully fit jouer une fois son opéra d'Armide, voyant qu'il ne réussissoit pas. Il s'applaudit lui-même, à haute voix, en sortant; tout fut plein à la représentation suivante.

Vous me reprochez, monſieur, un crime dont je fais gloire, & que je tâche d'aggraver de jour en jour. Il ne vous eſt pas, ſans doute, aiſé de concevoir comment on peút jouir de ſa propre eſtime : mais afin que vous ne vous faſſiez pas faute, ni l'hermite ni vous, de donner à un tel ſentiment, ces qualifications ſi menaçantes que vous n'oſez même les nommer, je vous déclare derechef très-publiquement, que je m'eſtime beaucoup, & que je ne déſeſpere pas de venir à bout de m'eſtimer beaucoup davantage. Quant aux éloges qu'on voudroit me donner, & dont vous me faites d'avance un crime, pourquoi n'y conſentirois-je pas ? Je conſens bien à vos injures, & vous voyez aſſez qu'il n'y a guere pl s de modeſtie à l'un de ces conſentemens qu'à l'autre. En me reprochant mon orgueil, vous me forcez d'en avoir ; car fût-on d'ailleurs le plus modeſte de tous les hommes, comment ne pas un peu s'en faire accroire, en recevant les mêmes honneurs que les Voltaire, les Monteſquieu & tous les hom-

mes illustres du siecle, dont vos satyres sont l'éloge presque autant que leurs propres écrits? Aussi crois-je vous devoir des remerciemens, & non des reproches, pour avoir acquiescé à ma priere, quand, persuadé avec tout le public, que vos louanges déshonorent un homme de lettres, je vous fis demander par un de vos amis, de m'épargner sur ce point, vous laissant toute liberté sur les injures. Si vous vous y fussiez borné, selon votre coutume, je ne vous aurois jamais répondu; mais en repoussant la petite & nouvelle attaque que vous portez aux vérités que j'ai démontrées, on peut relever charitablement vos invectives, comme on met du foin à la corne d'un méchant bœuf.

Tout ce qui me fâche de nos petits démêlés, est le mal qu'ils vont faire à mes ennemis. Jeunes barbouilleurs, qui n'espérez vous faire un nom qu'aux dépens du mien, toutes les offenses que vous me ferez sont oubliées d'avance, & je les pardonne à l'étourderie de votre âge; mais l'exemple de l'hermite m'assure de ma

vengeance : elle fera cruelle fans que j'y trempe , & je vous livre aux éloges de M. Freron.

Je reviens à vous , monfieur ; & puifque vous le voulez , je vais tâcher d'éclaircir avec vous, quelques idées relatives à une queftion pendante depuis long-temps devant le public. Vous vous plaignez que cette queftion eft devenue ennuyeufe & trop rebattue : vous devez le croire ; car nul n'a plus travaillé que vous à faire que cela fût vrai.

Quant à moi , fans revenir fur des vérités démontrées, je me contenterai d'examiner l'ingénieux & nouveau problême que vous avez imaginé fur ce fujet ; c'eft d'engager quelque académie à propofer cette queftion intéreffante : *Si le jour a contribué à épurer les mœurs ?* Après quoi , prenant la négative , vous direz de fort belles chofes en faveur des ténebres & de l'aveuglement ; vous louerez la méthode de courir les yeux fermés , dans le pays le plus inconnu ; de renoncer à toute lumiere pour confidérer les objets ; en un mot , comme

comme le renard écourté, qui vouloit que chacun se coupât la queue, vous exhorterez tout le monde à s'ôter au propre, l'organe qui vous manque au figuré.

Sur le ton qu'on me dit qui regne dans vos petites feuilles, je juge que vous avez dû vous applaudir beaucoup, d'avoir pu tourner en ridicule, une des plus graves questions qu'on puisse agiter : mais vous avez déjà fait vos preuves ; & après avoir si agréablement plaisanté sur l'Esprit des loix, il n'est pas difficile d'en faire autant sur quelque sujet que ce soit. Dans cette occasion j'ai trouvé votre plaisanterie assez bonne ; & je pense en général, que si c'est la seule arme que vous osiez manier, vous vous en servez quelquefois avec assez d'adresse, pour blesser le mérite & la vérité : mais trouvez bon, qu'en vous laissant les rieurs, je réclame les amis de la raison : aussi bien, que feriez-vous de ces gens là dans votre parti ?

Vous trouvez donc, monsieur, que la science est à l'esprit, ce que la lumiere est

au corps. Cependant, en prenant ces mots dans votre propre ſens, j'y vois cette différence, que ſans l'uſage des yeux, les hommes ne pourroient ſe conduire ni vivre; au lieu qu'avec le ſecours de la ſeule raiſon & les plus ſimples obſervations des ſens, ils peuvent aiſément ſe paſſer de toute étude. La terre s'eſt peuplée & le genre humain a ſubſiſté, avant qu'il fût queſtion d'aucune de ces belles connoiſſances: croyez-vous qu'il ſubſiſteroit dans une éternelle obſcurité? C'eſt la raiſon, mais non la ſcience, qui eſt à l'eſprit, ce que la vue eſt au corps.

Une autre différence non moins importante eſt que, quoique la lumiere ſoit une condition néceſſaire, ſans laquelle les choſes dont vous parlez ne ſe feroient pas, on ne peut dire en aucune maniere, que le jour ſoit la cauſe de ces choſes là; au lieu que j'ai fait voir comment les ſciences ſont la cauſe des maux que je leur attribue. Quoique le feu brûle un corps combuſtible qu'il touche, il ne s'enſuit pas que la lumiere brûle un corps com-

bustible qu'elle éclaire : voilà pourtant la conclusion que vous tirez.

Si vous aviez pris la peine de lire les écrits que vous me faites l'honneur de mépriser, & que vous devez du moins fort haïr, car ils sont d'un ennemi des méchans, vous y auriez vu une distinction perpétuelle entre les nombreuses sottises que nous honorons du nom de science, celles, par exemple, dont vos recueils sont pleins, & la connoissance réelle de la vérité ; vous y auriez vu, par l'énumération des maux causés par la premiere, combien la culture en est dangereuse ; & par l'examen de l'esprit de l'homme, combien il est incapable de la seconde, si ce n'est dans les choses immédiatement nécessaires à sa conservation, & sur lesquelles le plus grossier paysan en sait du moins autant que le meilleur philosophe. De sorte que, pour mettre quelque apparence de parité dans les deux questions, vous deviez supposer, non-seulement un jour illusoire & trompeur, qui ne montre les choses que sous une fausse apparence, mais encore

un vice dans l'organe viſuel, qui altere la ſenſation de la lumiere, des figures & des couleurs ; & alors vous euſſiez trouvé qu'en effet, il vaudroit encore mieux reſter dans une éternelle obſcurité, que de ne voir à ſe conduire, que pour s'aller caſſer le nez contre des rochers, ou ſe vautrer dans la fange, ou mordre & déchirer tous les honnêtes gens qu'on pourroit atteindre. La comparaiſon du jour convient à la raiſon naturelle, dont la pure & bienfaiſante lumiere éclaire & guide les hommes : la ſcience peut mieux ſe comparer à ces feux follets qui, dit-on, ne ſemblent éclairer les paſſans que pour les mener à des précipices.

Pénétré d'une ſincere admiration pour ces rares génies, dont les écrits immortels & les mœurs pures & honnêtes éclairent & inſtruiſent l'univers, j'apperçois chaque jour davantage, le danger qu'il y a de tolérer ce tas de grimauds, qui ne déshonorent pas moins la littérature par les louanges qu'ils lui donnent, que par la maniere dont ils la cultivent. Si tous les hommes

étoient des Montesquieux, des Buffons, des Duclos, &c. je desirerois ardemment qu'ils cultivassent tous, les sciences, afin que le genre humain ne fût qu'une société de sages : mais vous, monsieur, qui sans doute êtes si modeste, puisque vous me reprochez tant mon orgueil, vous conviendrez volontiers, je m'assure, que si tous les hommes étoient des Frerons, leurs livres n'offriroient pas des instructions fort utiles, ni leur caractere, une société fort aimable.

Ne manquez pas, monsieur, je vous prie, quand votre piece aura remporté le prix, de faire entrer ces petits éclaircissemens dans la préface. En attendant, je vous souhaite bien des lauriers ; mais si dans la carriere que vous allez courir, le succès ne répond pas à votre attente, gardez-vous de prendre, comme vous dites, le parti de vous envelopper dans votre propre estime ; car vous auriez là, un méchant manteau.

LETTRE

A M. le comte D'ARGENSON, *ministre & secretaire d'état.* (*)

A Paris, le 6 mars 1754.

Monsieur.

AYANT donné l'année derniere à l'opéra un intermede, intitulé le *Devin du Village*, sous des conditions que les directeurs de ce théatre ont enfreintes, je vous supplie d'ordonner que la partition de cet ouvrage me soit rendue, & que les représentations leur en soient à jamais interdites, comme d'un bien qui ne leur appartient pas : restitution à laquelle ils doivent avoir d'autant moins de répugnance, qu'après quatre-vingt représentations en doubles, il ne leur reste aucun parti à tirer de la piece, ni aucun tort à faire à l'auteur. Le mé-

(*) L'académie royale de musique étoit de son département.

moire ci-joint (*a*) contient les justes raisons sur lesquelles cette demande est fondée. On oppose à ces raisons, des réglemens qui n'existent pas, & qui, quand ils existeroient, ne sauroient les détruire ; puisque le marché par lequel j'ai cédé mon ouvrage étant rompu, cet ouvrage me revient en toute justice. Permettez, monsieur le comte, que j'aie recours à la vôtre en cette occasion, & que j'implore celle qui m'est due.

Je suis avec un profond respect, &c.

(*a*) Ce mémoire étant presque le même que celui que l'on trouvera ci-après, à la suite de la lettre à M. le comte de S. Florentin, du 11 février 1759, on y renvoie le lecteur, pour ne pas donner ce morceau à double. (*Note de l'éditeur.*)



LETTRE

A M. le comte DE TURPIN, *qui m'avoit adressé une épître, à la tête des* Amusemens philosophiques & littéraires de deux amis.

A Paris, le 12 mai 1754.

En vous faisant mes remerciemens, monsieur, du recueil que vous m'avez envoyé, j'en ajouterois pour l'épître qui est à la tête, & qu'on prétend m'être adressée, (*) si la leçon qu'elle contient, n'étoit gâtée par l'éloge qui l'accompagne, & que je veux me hâter d'oublier, pour n'avoir point de reproches à vous faire.

Quant à la leçon, j'en trouve les maximes très-sensées; il ne leur manque, ce me semble, qu'une plus juste application. Il faudroit que je changeasse étrangement d'humeur & de caractere, si jamais les devoirs de l'humanité cessoient de m'être

(*) Il n'y a que les lettres initiales de mon nom.

chers, ſous prétexte que les hommes ſont méchans. Je ne punis ni moi, ni perſonne, en me refuſant à une ſociété trop nombreuſe. Je délivre les autres du triſte ſpectacle d'un homme qui ſouffre, ou d'un obſervateur importun, & je me délivre moi-même, de la gêne où me mettroit le commerce de beaucoup de gens, dont heureuſement je ne connoîtrois que les noms. Je ne ſuis point ſujet à l'ennui que vous me reprochez; & ſi j'en ſens quelquefois, c'eſt ſeulement dans les belles aſſemblées, où j'ai l'honneur de me trouver fort déplacé de toutes façons. La ſeule ſociété qui m'ait paru deſirable, eſt celle qu'on entretient avec ſes amis, & j'en jouis avec trop de bonheur pour regretter celle du grand monde. Au reſte, quand je haïrois les hommes autant que je les aime & que je les plains, j'ai peur que, les voir de plus près, ne fût un mauvais moyen de me raccommoder avec eux; & quelque heureux que je puiſſe être dans mes liaiſons, il me feroit difficile de me trouver jamais avec perſonne, auſſi bien que je ſuis avec moi-même.

J'ai penſé que me juſtifier devant vous, étoit la meilleure preuve que je pouvois vous donner que vos avis ne m'ont pas déplu, & que je fais cas de votre eſtime. Venons à vous, monſieur, par qui j'aurois dû commencer; j'ai déjà lu une partie de votre ouvrage, & j'y vois avec plaiſir, l'uſage aimable & honnête que vous & votre ami faites de vos loiſirs & de vos talens. Votre recueil n'eſt pas aſſez mauvais pour devoir vous rebuter du travail, ni aſſez bon pour vous ôter l'eſpoir d'en faire un meilleur dans la ſuite. Travaillez donc, ſous vos divins maîtres, à étendre leurs droits & votre gloire. Vaincre, comme vous avez commencé, les préjugés de votre naiſſance & de votre état, c'eſt ſe mettre fort au-deſſus de l'une & de l'autre. Mais joindre l'exemple aux leçons de la vertu, c'eſt ce qu'on a droit d'attendre de quiconque la prêche dans ſes écrits. Tel eſt l'honorable engagement que vous venez de prendre, & que vous travaillez à remplir.

Je ſuis de tout mon cœur, &c.

LETTRE
A M. Vernes.

A Paris, le 15 octobre 1754.

Il faut vous tenir parole, monſieur, & ſatisfaire en même temps mon cœur & ma conſcience ; car, eſtime, amitié, ſouvenir, reconnoiſſance, tout vous eſt dû ; & je m'acquitterai de tout cela ſans ſonger que je vous le dois. Aimons-nous donc bien tous deux, & hâtons-nous d'en venir au point de n'avoir plus beſoin de nous le dire.

J'ai fait mon voyage très-heureuſement & plus promptement encore que je n'eſpérois. Je remarque que mon retour a ſurpris bien des gens, qui vouloient faire entendre que la rentrée dans le royaume m'étoit interdite, & que j'étois relégué à Geneve ; ce qui ſeroit pour moi, comme pour un évêque françois, être relégué à la cour. Enfin, m'y voici, malgré eux & leurs dents, en attendant que

le cœur me ramene où vous êtes : ce qui ſe feroit dès à préſent, ſi je ne conſultois que lui. Je n'ai trouvé ici aucun de mes amis. Diderot eſt à Langres, Duclos en Bretagne, Grimm en Provence, d'Alembert même eſt en campagne ; de ſorte qu'il ne me reſte ici que des connoiſſances, dont je ne me ſoucie pas aſſez pour déranger ma ſolitude en leur faveur. Le quatrieme volume de l'*Encyclopédie* paroît depuis hier ; on le dit ſupérieur encore au troiſieme. Je n'ai pas encore le mien ; ainſi je n'en puis juger par moi-même. Des nouvelles littéraires ou politiques, je n'en ſais pas, Dieu merci, & ne ſuis pas plus curieux des ſottiſes qui ſe font dans ce monde, que de celles qu'on imprime dans les livres.

J'oubliai de vous laiſſer, en partant, les *canzoni* que vous m'aviez demandées ; c'eſt une étourderie que je réparerai ce printemps, avec uſure, en y joignant quelques chanſons françoiſes, qui feront mieux du goût de vos dames, & qu'elles chanteront moins mal.

Mille respects, je vous supplie, à M. votre pere & à Mad. votre mere, & ne m'oubliez pas non plus auprès de Mad. votre sœur, quand vous lui écrirez. Je vous prie de me donner particuliérement de ses nouvelles ; je me recommande encore à vous pour faire une ample mention de moi dans vos voyages de Séchetôn, au cas qu'on y soit encore. *Item*, à M. Mad. & Mlle. Mussard, à Chatelaine ; votre éloquence aura de quoi briller à faire l'apologie d'un homme qui, après tant d'honnêtetés reçues, part & emporte le chat.

J'ai voulu faire un article à part pour M. Abauzit. Dédommagez-moi, en mon absence, de la gêne que m'a causée sa modestie, toutes les fois que j'ai voulu lui témoigner ma profonde & sincere vénération. Déclarez-lui, sans quartier, tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui, & n'oubliez pas de vous dire à vous-même quelque chose des miens pour vous.

P. S. Mlle. le Vasseur vous prie d'a-

gréer ſes très-humbles reſpects. Je me propoſois d'écrire à M. de Rochemont ; mais cette maudite pareſſe. . . . Que votre amitié faſſe pour la mienne auprès de lui, je vous en ſupplie.

LETTRE

A Madame la marquiſe DE MENARS.

A Paris, le 20 décembre 1754.

Madame.

SI vous prenez la peine de lire l'incluſe, vous verrez pourquoi j'ai l'honneur de vous l'adreſſer. Il s'agit d'un paquet que vous avez refuſé de recevoir, parce qu'il n'étoit pas pour vous ; raiſon qui n'a pas paru ſi bonne à monſieur votre gendre. En confiant la lettre à votre prudence, pour en faire l'uſage que vous trouverez à propos, je ne puis m'empêcher, madame, de vous faire réfléchir au haſard qui fait que cette affaire parvient à vos oreilles. Combien d'injuſtices ſe font tous les

jours, à l'abri du rang & de la puiſſance, & qui reſtent ignorées, parce que le cri des opprimés n'a pas la force de ſe faire entendre ! C'eſt ſur-tout, madame, dans votre condition, qu'on doit apprendre à écouter la plainte du pauvre, & la voix de l'humanité, de la commiſération, ou du moins celle de la juſtice.

Vous n'avez pas beſoin, ſans doute, de ces réflexions, & ce n'eſt pas à moi qu'il conviendroit de vous les propoſer ; mais ce ſont des avis qui, de votre part, ne ſont peut-être pas inutiles à vos enfans.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE

A M. le comte DE LASTIC.

A Paris, le 20 décembre 1754.

SANS avoir l'honneur, monſieur, d'être connu de vous, j'eſpere qu'ayant à vous offrir des excuſes & de l'argent, ma lettre ne ſauroit être mal reçue.

J'apprends que mademoiſelle de Clery

a envoyé de Blois, un panier à une bonne vieille femme, nommée Mad. le Vasseur, & si pauvre qu'elle demeure chez moi; que ce panier contenoit, entre autres choses, un pot de vingt livres de beurre; que le tout est parvenu, je ne sais comment, dans votre cuisine; que la bonne vieille l'ayant appris, a eu la simplicité de vous envoyer sa fille avec la lettre d'avis, vous redemander son beurre, ou le prix qu'il a coûté; & qu'après vous être moqué d'elle, selon l'usage, vous & madame votre épouse, vous avez, pour toute réponse, ordonné à vos gens de la chasser.

J'ai tâché de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les regles du grand monde & de la grande éducation; je lui ai prouvé que ce ne seroit pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servoient à chasser le pauvre, quand il vient réclamer son bien; & en lui montrant combien *justice* & *humanité* sont des mots roturiers, je lui ai fait comprendre à la fin, qu'elle est trop honorée qu'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, monsieur,

de

de vous témoigner sa reconnoissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée, & le desir qu'elle auroit que son beurre vous eût paru bon.

Que si par hasard, il vous en a coûté quelque chose pour le port du paquet à elle adressé, elle offre de vous le rembourser, comme il est juste. Je n'attends là-dessus que vos ordres, pour exécuter ses intentions, & vous supplie d'agréer les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c. (*)

LETTRE

A M. VERNES.

A Paris, le 6 juillet 1755.

VOICI, monsieur, une longue interruption; mais comme je n'ignore pas mes torts, & que vous n'ignorez pas notre

(*) Ces deux lettres pourront expliquer une petite note de l'Héloïse, adressée à l'*Homme au beurre.*

traité, je n'ai rien de nouveau à vous dire pour mon excuse, & j'aime mieux reprendre notre correspondance tout uniment, que de recommencer à chaque fois, mon apologie ou mes inutiles excuses.

Je suppose que vous avez vu actuellement l'écrit pour lequel vous aviez marqué de l'empressement. Il y en a des exemplaires entre les mains de M. *Chapuis*. J'ai reçu, à Geneve, tant d'honnêtetés de tout le monde, que je ne saurois là-dessus donner des préférences, sans donner en même temps des exclusions offensantes; mais il y auroit à voler M. *Chapuis*, une honnêteté dont l'amitié seule est capable, & que j'ai quelque droit d'attendre de ceux qui m'en ont témoigné autant que vous. Je ne puis exprimer la joie avec laquelle j'ai appris que le conseil avoit agréé, au nom de la république, la dédicace de cet ouvrage, & je sens parfaitement tout ce qu'il y a d'indulgence & de grace dans cet aveu. J'ai toujours espéré qu'on ne pourroit méconnoître dans cette *épître*, les sentimens qui l'ont dictée, &

qu'elle feroit approuvée de tous ceux qui les partagent ; je compte donc fur votre fuffrage, fur celui de votre refpectable pere, & de tous mes bons concitoyens. Je me foucie très-peu de ce qu'en pourra penfer le refte de l'Europe. Au refte, on avoit affecté de répandre des bruits terribles fur la violence de cet ouvrage, & il n'avoit pas tenu à mes ennemis, de me faire des affaires avec le gouvernement ; heureufement, l'on ne m'a point condamné fans me lire, & après l'examen, l'entrée a été permife fans difficulté.

Donnez-moi des nouvelles de votre journal. Je n'ai point oublié ma promeffe ; mais ma copie me preffe fi fort depuis quelque temps, qu'elle ne me donne pas le loifir de travailler. D'ailleurs, je ne veux rien vous donner que j'aie pu faire mieux : mais je vous tiendrai parole, comptez-y, & le pis-aller fera de vous porter moi-même, le printemps prochain, ce que je n'aurai pu vous envoyer plus tôt. Si je connois bien votre cœur, je

crois qu'à ce prix, vous ne ferez pas fâché du retard.

Bon jour, monfieur; préparez-vous à m'aimer plus que jamais, car j'ai bien réfolu de vous y forcer à mon retour.

LETTRE

A Madame la marquife DE CRÉQUI.

A Epinay, le 8 feptembre 1755.

JE vois, madame, que la bienveillance dont vous m'honorez, vous caufe de l'inquiétude fur le fort dont quelques gens, tout au moins fort indifcrets, aiment à me menacer. De grace, que ma tranquillité ne vous alarme point, quand on vous annoncera ma détention comme prochaine. Si je ne fais rien pour la prévenir, c'eft que, n'ayant rien fait pour la mériter, je croirois offenfer l'hofpitalité de la nation françoife, & l'équité du prince qui la gouverne, en me précautionnant contre une injuftice.

Si j'ai écrit, comme on le prétend, fur une queftion de droit politique, propofée

par l'académie de Dijon, j'y étois autorisé par le programme; & puisqu'on n'a point fait un crime à cette académie de proposer cette question, je ne vois pas pourquoi l'on m'en feroit un de la résoudre. Il est vrai que j'ai dû me contenir dans les bornes d'une discussion générale & purement philosophique, sans personnalités & sans application : mais pourriez-vous croire, madame, vous, dont j'ai l'honneur d'être connu, que j'aie été capable de m'oublier un moment là-dessus? Quand la prudence la plus commune ne m'auroit point interdit toute licence à cet égard, j'aime trop la franchise & la vérité, pour ne pas abhorrer les libelles & la satyre; & si je mets si peu de précaution dans ma conduite, c'est que mon cœur me répond toujours que je n'en ai pas besoin. Soyez donc bien assurée, je vous supplie, qu'il n'est jamais rien sorti & ne sortira jamais rien de ma plume, qui puisse m'exposer au moindre danger sous un gouvernement juste.

Quand je serois dans l'erreur sur l'uti-

lité de mes maximes, n'a-t-on pas en France, des formes prefcrites pour la publication des ouvrages qu'on y fait paroître ? & quand je pourrois m'écarter impunément de ces formes, mon feul refpect pour les loix, ne fuffiroit-il pas pour m'en empêcher ? Vous favez, madame, à quel point j'ai toujours porté le fcrupule à cet égard : vous n'ignorez pas que mes écrits les plus hardis, fans excepter cette effroyable lettre fur la mufique, n'ont jamais vu le jour qu'avec approbation & permiffion. C'eft ainfi que je continuerai d'en ufer toute ma vie, & jamais, durant mon féjour en France, aucun de mes ouvrages n'y paroîtra de mon aveu, qu'avec celui du magiftrat.

Mais fi je fais quels font mes devoirs, je n'ignore pas non plus quels font mes droits : je n'ignore pas qu'en obéiffant fidélement aux loix du pays où je vis, je ne dois compte à perfonne, de ma religion ni de mes fentimens, qu'aux magiftrats de l'état dont j'ai l'honneur d'être membre. Ce feroit établir une loi bien nouvelle, de

vouloir qu'à chaque fois qu'on met le pied dans un état, on fût obligé d'en adopter toutes les maximes, & qu'en voyageant d'un pays à l'autre, il fallût changer d'inclinations & de principes, comme de langage & de logement. Par-tout où l'on est, on doit respecter le prince & se soumettre à la loi; mais on ne leur doit rien de plus, & le cœur doit toujours être pour la patrie. Quand donc il seroit vrai, qu'ayant en vue le bonheur de la mienne, j'eusse avancé hors du royaume, des principes plus convenables au gouvernement républicain qu'au monarchique, où seroit mon crime?

Qui jamais ouit dire que le droit des gens, qu'on se vante si fort de respecter en France, permît de punir un étranger, pour avoir osé préférer en pays étranger, le gouvernement de son pays à tout autre?

On dit, il est vrai, que cette occasion ne sera qu'un prétexte, à la faveur duquel on me punira de mon mépris pour la musique françoise. Comment, madame, punir un homme de son mépris pour la musique?

Ouïtes-vous jamais rien de pareil ? Une injuſtice s'excuſe-t-elle par une injuſtice encore plus criante ? & dans le tems de cette horrible fermentation, digne de la plume de Tacite, n'eût-il pas été moins odieux de m'opprimer ſur ce grave ſujet, que d'y revenir après coup, ſur un ſujet encore moins raiſonnable ?

Quant à ce que vous me dites, madame, qu'il n'eſt pas queſtion du bien ou du mal qu'on fait, mais ſeulement des amis ou des ennemis qu'on a, malgré la mauvaiſe opinion que j'ai de mon ſiecle, je ne puis croire que les choſes en ſoient encore tout-à-fait à ce point. Mais quand cela ſeroit, quels ennemis puis-je avoir ? Content de ma ſituation, je ne cours ni les penſions, ni les emplois, ni les honneurs littéraires. Loin de vouloir du mal à perſonne, je ne cherche pas même à me venger de celui qu'on me fait. Je ne refuſe point mes ſervices aux autres, & ne leur en demande jamais. Je ne ſuis point flatteur, il eſt vrai : mais auſſi je ne ſuis pas trompeur ; & ma franchiſe n'eſt point

ſatyrique : toutes perſonnalités odieuſes ſont bannies de ma bouche & de mes écrits ; & ſi je maltraite les vices, c'eſt en reſpectant les hommes.

Ne craignez donc rien pour moi, madame, puiſque je ne crains rien & que je ne dois rien craindre. Si l'on jugeoit mon ouvrage ſur les bruits répandus par la calomnie, je ſerois, je l'avoue, en fort grand danger : mais dans un gouvernement ſage, on ne diſpoſe pas ſi légérement du ſort des hommes ; & je ſais bien que je n'ai rien à craindre, ſi l'on ne me juge qu'après m'avoir lu. Mes ſentimens, ma conduite & la juſtice du roi ſont la ſauve-garde en qui je me fie : je demeure au milieu de Paris, dans la ſécurité qui convient à l'innocence, & ſous la protection des loix que je n'offenſai jamais. Les cris des bateleurs ne feront pas plus écoutés qu'ils ne l'ont été. Si j'ai tort, on me réfutera, peut-être ; peut-être même, ſi j'ai raiſon : mais un homme irréprochable ne ſera point traité comme un ſcélérat, pour avoir honoré ſa patrie, & pour avoir dit que les François

ne chantoient pas bien. Enfin, quand même il pourroit m'arriver un malheur que l'honnêteté ne me permet pas de prévoir, j'aurois peine à me repentir d'avoir jugé plus favorablement du gouvernement sous lequel j'avois à vivre, que les gens qui cherchent à m'effrayer.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE

A M. VERNES.

A Paris, le 23 novembre 1755.

QUE je suis touché de vos tendres inquiétudes ! Je ne vois rien de vous, qui ne me prouve de plus en plus votre amitié pour moi, & qui ne vous rende de plus en plus digne de la mienne. Vous avez quelque raison de me croire mort, en ne recevant de moi nul signe de vie ; car je sens bien que ce ne sera qu'avec elle, que je perdrai les sentimens que je vous dois. Mais, toujours aussi négligent que ci-devant, je ne vaux pas mieux que je ne

faifois, fi ce n'eft que je vous aime encore davantage ; & fi vous faviez combien il eft difficile d'aimer les gens avec qui l'on a tort, vous fentiriez que mon attachement pour vous n'eft pas tout-à-fait fans prix.

Vous avez été malade, & je n'en ai rien fu : mais je favois que vous étiez furchargé de travail ; je crains que la fatigue n'ait épuifé votre fanté, & que vous ne foyez encore prêt à la reperdre de même. Ménagez-la, je vous prie, comme un bien qui n'eft pas à vous feul, & qui peut contribuer à la confolation d'un ami qui a pour jamais perdu la fienne. J'ai eu, cet été, une rechûte affez vive ; l'automne a été très-bien : mais les approches de l'hiver me font cruelles ; j'ignore ce que je pourrai vous dire de celles du printemps.

Le cinquieme volume de l'Encyclopédie paroît depuis quinze jours ; comme la lettre E n'y eft pas même achevée, votre article n'y a pu être employé ; j'ai même prié M. Diderot de n'en faire ufage, qu'au-

tant qu'il en ſera content lui-même. Car dans un ouvrage fait avec autant de ſoin que celui-là, il ne faut pas mettre un article foible, quand on n'en met qu'un. L'article *Encyclopédie*, qui eſt de Diderot, fait l'admiration de tout Paris; & ce qui augmentera la vôtre, quand vous le lirez, c'eſt qu'il l'a fait, étant malade.

Je viens de recevoir d'un noble Vénitien, une épître italienne, où j'ai lu avec plaiſir ces trois vers en l'honneur de ma patrie :

> Deh! Cittadino di Citta ben retta
> E compagno e fratel d'ottime Genti
> Ch' amor del giuſto hà ragunate inſieme, &c.

Cet éloge me paroît ſimple & ſublime, & ce n'eſt pas d'Italie que je l'aurois attendu. Puiſſions-nous le mériter!

Bon jour, monſieur; il faut nous quitter, car la copie me preſſe. Mes amitiés, je vous prie, à toute votre aimable famille; je vous embraſſe de tout mon cœur.



LETTRE

A un anonyme, par la voie du Mercure de France.

A Paris, le 29 novembre 1755.

J'ai reçu le 26 de ce mois, une lettre anonyme, datée du 28 octobre dernier, qui, mal adressée, après avoir été à Geneve, m'est revenue à Paris, franche de port. A cette lettre étoit joint un écrit pour ma défense, que je ne puis donner au Mercure, comme l'auteur le desire, par des raisons qu'il doit sentir, s'il a réellement pour moi l'estime qu'il m'y témoigne. Il peut donc le faire retirer de mes mains, au moyen d'un billet de la même écriture; sans quoi, sa piece restera supprimée.

L'auteur ne devoit pas croire si facilement, que celui qu'il réfute fût citoyen de Geneve, quoiqu'il se donne pour tel; car il est aisé de dater de ce pays là: mais tel se vante d'en être, qui dit le contraire

ſans y penſer. Je n'ai ni la vanité, ni la conſolation de croire que tous mes concitoyens penſent comme moi ; mais je connois la candeur de leurs procédés : ſi quelqu'un d'eux m'attaque, ce ſera hautement & ſans ſe cacher ; ils m'eſtimeront aſſez en me combattant, ou du moins s'eſtimeront aſſez eux-mêmes, pour me rendre la franchiſe dont j'uſe envers tout le monde. D'ailleurs, eux pour qui cet ouvrage eſt écrit, eux à qui il eſt dédié, eux qui l'ont honoré de leur approbation, ne me demanderont point à quoi il eſt utile : ils ne m'objecteront point avec beaucoup d'autres, que, quand tout cela feroit vrai, je n'aurois pas dû le dire ; comme ſi le bonheur de la ſociété étoit fondé ſur les erreurs des hommes. Ils y verront, j'oſe le croire, de fortes raiſons d'aimer leur gouvernement, des moyens de le conſerver ; & s'ils y trouvent les maximes qui conviennent au bon citoyen, ils ne mépriſeront point un écrit qui reſpire par-tout l'humanité, la liberté, l'amour de la patrie, & l'obéiſſance aux loix.

Quant aux habitans des autres pays, s'ils ne trouvent dans cet ouvrage rien d'utile ni d'amusant, il seroit mieux, ce me semble, de leur demander pourquoi ils le lisent, que de leur expliquer pourquoi il est écrit. Qu'un bel esprit de Bordeaux m'exhorte gravement à laisser les discussions politiques pour faire des opéra, attendu que lui, bel esprit, s'amuse beaucoup plus à la représentation du Devin du Village, qu'à la lecture du Discours sur l'inégalité; il a raison sans doute, s'il est vrai qu'en écrivant aux citoyens de Geneve, je sois obligé d'amuser les bourgeois de Bordeaux.

Quoi qu'il en soit, en témoignant ma reconnoissance à mon défenseur, je le prie de laisser le champ libre à mes adversaires, & j'ai bien du regret moi-même, au temps que je perdois autrefois à leur répondre. Quand la recherche de la vérité dégénere en disputes & querelles personnelles, elle ne tarde pas à prendre les armes du mensonge; craignons de l'avilir ainsi. De quelque prix que soit la science, la paix

de l'ame vaut encore mieux. Je ne veux point d'autre défenſe pour mes écrits, que la raiſon & la vérité; ni pour ma perſonne, que ma conduite & mes mœurs: ſi ces appuis me manquent, rien ne me ſoutiendra; s'ils me ſoutiennent, qu'ai-je à craindre?

LETTRE

A M. PERDRIAU.

A Paris, le 18 janvier 1756.

JE ne ſais, monſieur, pourquoi je ſuis toujours ſi fort en arriere avec vous; car je m'occupe fort agréablement en vous écrivant. Mais ce n'eſt pas en cela ſeul que je m'apperçois, combien le tempérament l'emporte ſouvent ſur l'inclination, & l'habitude ſur le plaiſir même.

Je commence par ce qui m'a le plus touché dans votre lettre, après les témoignages d'amitié que vous m'y donnez, & qui me deviennent plus chers de jour en jour. C'eſt l'eſpece de défiance où vous

me paroiſſez être de vous-même, à l'entrée de la nouvelle carriere qui ſe préſente à vous. Je ne puis vous parler de vos études & de vos connoiſſances, parce que je ne ſuis rien moins que juge dans ces matieres ; mais j'oſerai vous parler de l'inſtrument qui fait valoir tout cela, & dont je trouve que vous vous ſervez à merveille. Vous avez de la fineſſe dans l'eſprit; c'eſt ce que j'ai remarqué chez beaucoup de nos compatriotes : mais vous y joignez le naturel plus rare, qui lui donne des graces. Je trouve dans toutes vos lettres, une élégante ſimplicité qui va au cœur; rien de la ſéchereſſe des lettres de pur bel eſprit, & tout l'agrément qui manque ſouvent à celles où le ſentiment ſeul s'épanche avec un ami. J'ai trouvé la même choſe dans votre converſation ; & moi, qui ne crains rien tant que les gens d'eſprit, je me ſuis, ſans y ſonger, attaché à vous par le tour du vôtre. Avec de telles diſpoſitions, il ne faut point que vous vous embarraſſiez des caprices de votre mémoire ; vous aurez peu beſoin de ſes reſſources pour figurer

dans le monde littéraire. La lecture des anciens ne vous attachera point au fatras de l'érudition ; vous y prendrez cet intérêt de l'ame, que la méthode & le compas ont chassé de nos écrits modernes. Si vous n'éclaircissez point quelque texte obscur, vous ferez sentir les vraies beautés de ceux qui s'entendent ; & vous ferez dire à vos auditeurs, qu'il vaut encore mieux imiter les anciens, que les expliquer. Voilà, monsieur, ce que j'augure de vos talens appliqués à l'étude des belles lettres. Les inquiétudes que vous témoignez, & la maniere dont vous les exprimez, m'apprennent que la seule faculté qui vous manque, est le courage de mettre à profit celles que vous possédez. Il me seroit fort doux, & il ne vous seroit peut-être pas inutile en cette occasion, que la confiance que vous devez à ma sincérité, vous en donnât un peu dans vos forces.

Je pense qu'il ne faut pas trop chercher de précision dans les mots *modus*, *numerus*, employés par Horace, non plus que dans tous les termes techniques qu'on trouve

dans les poëtes. Le ſeul endroit d'Horace, où il paroiſſe avoir choiſi les termes propres, & qu'auſſi les ſeuls ignorans entendent & expliquent, eſt le *ſonante miſtum*, &c. de la neuvieme Epode. Dans tout le reſte, il prend vaguement un inſtrument pour la muſique, le nombre pour la poéſie, &c. & c'eſt faute d'avoir fait cette réflexion très-ſimple, que tant de commentateurs ſe ſont ſi ridiculement tourmentés ſur tout cela.

Quant au ſens précis des deux mots en queſtion, c'eſt dans Boëce & Matianus Capella, (*) qu'il faut le chercher; car ils ſont parmi les anciens, les ſeuls Latins, dont les écrits ſur la muſique nous ſoient parvenus. Vous y trouverez que *numerus* eſt pris pour l'exécution du rythme; c'eſt-à-dire, en fait de muſique, pour la diviſion réguliere des temps & des valeurs. A l'égard du mot *modus*, il s'applique aux regles particulieres de la mélodie, & ſurtout à celles qui conſtituent le mode ou le ton. Ainſi le mode faiſant ſur les inter-

(*) On y peut, ſi l'on veut, ajouter S. Auguſtin.

valles ou degrés des ſons, ce que faiſoit le nombre ſur la durée des temps, la marche du chant, ſelon le premier ſens, procédoit *per acutum & grave*, & ſelon le ſecond, *per arſin & theſin*.

A propos de chant, j'oubliois depuis long-temps, de vous parler d'une obſervation que j'ai faite ſur celui des pſeaumes dans nos temples; chant dont je loue beaucoup l'antique ſimplicité, mais dont l'exécution eſt choquante aux oreilles délicates, par un défaut facile à corriger. Ce défaut eſt, que le chantre ſe trouvant fort éloigné de certaines parties du temple, & le ſon parcourant aſſez lentement ces grands intervalles, ſa voix ſe fait à peine entendre aux extrêmités, qu'il a déjà changé de ton & commencé d'autres notes; ce qui devient d'autant plus choquant en certains points, que le ſon arrivant beaucoup plus tard encore d'une extrêmité à l'autre, que du milieu où eſt le chantre, la maſſe d'air qui remplit le temple, ſe trouve partagée à la fois, en divers ſons fort diſcordans, qui enjambent ſans ceſſe les uns ſur

les autres, & choquent fortement une oreille exercée: défaut que l'orgue même ne fait qu'augmenter, parce qu'au lieu d'être au milieu de l'édifice, comme le chantre, il ne donne le ton que d'une extrêmité.

Or, le remede à cet inconvénient me paroît très-facile; car comme les rayons visuels se communiquent à l'instant, de l'objet à l'œil, ou du moins, avec une vîtesse incomparablement plus grande que celle avec laquelle le son se transmet du corps sonore à l'oreille, il suffit de substituer l'un à l'autre, pour avoir dans toute l'étendue du temple, un chant simultané & parfaitement d'accord. Il ne faut pour cela, que placer le chantre, ou quelqu'un chargé de cette partie de sa fonction, de maniere qu'il soit à la vue de tout le monde, & qu'il se serve d'un bâton de mesure, dont le mouvement s'apperçoive aisément de loin, tel, par exemple, qu'un rouleau de papier. Car alors, avec la précaution de prolonger assez la premiere note, pour que l'intonation en soit par-tout entendue

avant de continuer, tout le reſte du chant marchera bien enſemble, & la diſcordance obſervée diſparoîtra infailliblement. On pourroit même, au lieu d'un homme, employer un chronometre, dont le mouvement ſeroit encore plus égal.

Il réſulteroit de là, deux autres avantages : l'un, que ſans preſque altérer le chant des pſeaumes, on pourra lui donner un peu de rythme ou de quantité, & y obſerver du moins les longues & les breves les plus ſenſibles; l'autre, que ce qu'il a de langueur & de monotonie, pourra être relevé par une harmonie juſte, mâle & majeſtueuſe, en y ajoutant la baſſe & les parties, ſelon la premiere intention de l'auteur, qui n'étoit pas un harmoniſte à mépriſer. Voilà, monſieur, ce me ſemble, un uſage important de l'*arſis* & *theſis*, & du nombre. Mais je n'en puis dire davantage, & le papier me manque plutôt que l'envie de m'entretenir avec vous. Bon jour, monſieur; je vous embraſſe avec reſpect & de tout mon cœur.

BILLET

A M. DE BOISSI, en lui renvoyant la Lettre d'un bourgeois de Bordeaux, *qu'il n'avoit voulu imprimer dans le Mercure, qu'avec mon consentement, & après les retranchemens que je jugerois à propos d'y faire.*

A Paris, le 24 janvier 1756.

JE remercie très-humblement M. de Boissi, de la bonté qu'il a eue de me communiquer cette piece. Elle me paroît agréablement écrite, assaisonnée de cette ironie fine & plaisante, qu'on appelle, je crois, *de la politesse*, & je ne m'y trouve nullement offensé. Non seulement je consens à sa publication, mais je desire même qu'elle soit imprimée dans l'état où elle est, pour l'instruction du public & pour la mienne. Si la morale de l'auteur paroît plus saine que sa logique, & si ses avis sont meilleurs que ses raisonnemens, ne seroit-ce point que les défauts de ma personne

ſe voient bien mieux que les erreurs de mon livre ? Au reſte, toutes les horribles choſes qu'il y trouve, lui montrent plus que jamais, qu'il ne devroit pas perdre ſon temps à le lire.

REPONSE

A M. MONIER, peintre d'Avignon, qui m'avoit envoyé trois fois la même piece de vers, demandant inſtamment une réponſe.

A l'Hermitage, le 14 ſeptembre 1756.

AINSI, monſieur, votre épître & vos louanges ſont un expédient que la curioſité vous inſpire, pour voir une lettre de ma façon : d'où j'infere à quoi j'aurois dû m'attendre, ſi des moyens contraires vous euſſent conduit à la même fin.

Pour moi, je trouve qu'on ne doit jamais répondre aux injures, & moins encore aux louanges; car ſi la vérité les dicte, elle en fait l'excuſe ou la récompenſe; & ſi c'eſt le menſonge, il les faut également mépriſer.

D'ailleurs, monfieur, que dire à quelqu'un qu'on ne connoît point? Il y a de l'efprit dans vos vers; vous m'y donnez beaucoup d'éloges, & peut-être en méritez-vous à plus jufte titre: mais ce font deux foibles recommandations près de moi, que de l'efprit & de l'encens.

Je vois que vous aimez à écrire; en cela je ne vous blâme pas: mais moi, je n'aime point à répondre, fur-tout à des complimens, & il n'eft pas jufte que je fois tyrannifé pour votre plaifir: non que mon temps foit précieux comme vous dites; il fe paffe à fouffrir ou fe perd dans l'oifiveté, & j'avoue qu'on ne peut guere en faire un moindre ufage: mais quand je ne puis l'employer utilement pour perfonne, je ne veux pas qu'on m'empêche de le perdre comme il me plait. Une feule minute ufurpée, eft un bien que tous les rois de l'univers ne me fauroient rendre; & c'eft pour difpofer de moi, que je fuis les oififs des villes, gens auffi ennuyés qu'ennuyeux, qui ne fachant que faire de leur temps, abufent de celui des autres.

Je fuis très-parfaitement, &c.

LETTRE

A M. VERNES.

A l'Hermitage, le 4 avril 1757.

VOTRE lettre, mon cher concitoyen, eſt venue me conſoler, dans un moment où je croyois avoir à me plaindre de l'amitié, & je n'ai jamais mieux ſenti combien la vôtre m'étoit chere. Je me ſuis dit : je gagne un jeune ami ; je me ſurvivrai dans lui, il aimera ma mémoire après moi ; & j'ai ſenti de la douceur à m'attendrir dans cette idée.

J'ai lu avec plaiſir les vers de M. Rouſtan : il y en a de très-beaux parmi d'autres fort mauvais ; mais ces diſparates ſont ordinaires au génie qui commence. J'y trouve beaucoup de bonnes penſées, & de la viguëur dans l'expreſſion. J'ai grand' peur que ce jeune homme ne devienne aſſez bon poëte pour être un mauvais prédicateur ; & le métier qu'un honnête homme doit le mieux faire, c'eſt tou-

jours le sien. Sa piece peut devenir fort bonne, mais elle a besoin d'être retouchée ; & à moins que M. de Voltaire n'en voulût bien prendre la peine, cela ne peut pas se faire ailleurs qu'à Paris ; car il y a une certaine pureté de goût & une correction de style, qu'on n'atteint jamais dans la province, quelqu'effort qu'on fasse pour cela. Je chercherai volontiers quelque ami qui corrige la piece & ne la gâte pas : c'est la maniere la plus honnête & la plus convenable, dont je puisse remercier l'auteur ; mais son consentement est préalablement nécessaire.

Il est vrai, mon ami, que j'espérois vous embrasser ce printemps, & que je compte avec impatience les minutes qui s'écoulent jusques à ma retraite dans la patrie, ou du moins à son voisinage. Mais j'ai ici une espece de petit ménage, une vieille gouvernante de quatre-vingts ans, qu'il m'est impossible d'emmener, & que je ne puis abandonner, jusqu'à ce qu'elle ait un asyle, ou que Dieu veuille disposer d'elle. Je ne vois aucun moyen de

ſatisfaire mon empreſſement & le vôtre, tant que cet obſtacle ſubſiſtera

Vous ne me parlez, ni de votre ſanté, ni de votre famille: voilà ce que je ne vous pardonne point. Je vous prie de croire que vous m'êtes cher, & que j'aime tout ce qui vous appartient. Pour moi, je traîne & ſouffre plus patiemment dans ma ſolitude, que quand j'étois obligé de grimacer devant les importuns; cependant je vais toujours; je me promene; je ne manque pas de vigueur, & voici le temps que je vais me dédommager du rude hiver que j'ai paſſé dans les bois.

Je vous prie inſtamment de ne point m'adreſſer de lettres chez Mad. d'Epinay; cela lui donne des embarras, & multiplie les frais; il faut écrire, envoyer des exprès, & l'on évite tout cela en m'écrivant tout bonnement, *à l'Hermitage ſous Montmorenci, par Paris.* Les lettres me ſont plus promptement, auſſi fidélement rendues, & à moindres frais pour Mad. d'Epinay & pour moi. A la vérité, quand il eſt queſtion de paquets un peu gros,

comme le précédent, on peut mettre une enveloppe avec cette adresse : *à M. de Lalive d'Epinay, fermier général du roi, à l'hôtel des fermes, à Paris.* Car ce que je vois qu'on ne fait pas à Geneve, c'est que les fermiers généraux ont bien leurs ports francs à l'hôtel des fermes, mais non pas chez eux. Encore faut-il bien prendre garde qu'il ne paroisse pas que leurs paquets contiennent des lettres à d'autres adresses ; & il y a dans cette économie, une petite manœuvre que je n'aime point

Adieu, mon cher concitoyen ; quand viendra le temps où nous irons ensemble profiter des utiles délassemens de ce médecin du corps & de l'ame, de ce Chrysippe moderne, que j'estime plus que l'ancien, que j'aime comme mon ami, & que je respecte comme mon maître ?

P. S. Je vous envoie ouverte, ma réponse à M. Roustan, pour que vous en jugiez & que vous la supprimiez, si vous la croyez capable de lui déplaire ; car assurément ce n'est pas mon intention.

LETTRE

A M. DIDEROT.

Ce mercredi ſoir, 1757.

QUAND vous prenez des engagemens, vous n'ignorez pas que vous avez femme, enfant, domeſtique, &c. Cependant vous ne laiſſez pas de les prendre comme ſi rien ne vous forçoit d'y manquer : j'ai donc raiſon d'admirer votre courage. Il eſt vrai que, quand vous avez promis de venir, je murmure de vous attendre toujours vainement ; & quand vous me donnez des rendez-vous, de vous voir manquer à tous ſans exception : voilà, je penſe, le plus grand des maux que je vous ai faits en ma vie.

Vous n'avez pas changé ? Ne vous flattez pas de cela. Si vous euſſiez toujours été ce que vous êtes, j'ai bien de la peine à croire que je fuſſe devenu votre ami ; je ſuis bien ſûr au moins, que vous ne ſeriez pas devenu le mien.

Vous voulez venir à l'Hermitage samedi ? Je vous prie de n'en rien faire ; je vous en prie instamment. Dans la disposition où nous sommes tous deux, il ne convient pas de se voir si-tôt ; car il y a bien de l'apparence que ce seroit notre derniere entrevue, & je ne veux pas exposer une amitié qui m'est chere, à cette crise. Il n'est pas question de mon ouvrage, & je ne suis plus en état d'en parler, ni d'y penser. Mais peut-être serez-vous bien aise de gagner une maladie, pour avoir le plaisir de me la reprocher, & de me chagriner doublement. Dans nos altercations, vous avez toujours été l'agresseur. Je suis très-sûr de ne vous avoir jamais fait d'autre mal, que de ne pas endurer assez patiemment celui que vous aimez à me faire, & en cela je conviens que j'avois tort. J'étois heureux dans ma solitude ; vous avez pris à tâche d'y troubler mon bonheur, & vous la remplissez fort bien. D'ailleurs, vous avez dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul ; & pour justifier votre sentence, il faut bien, à

quelque prix que ce soit, faire ensorte que je le devienne. Philosophes! philosophes!

Non, je ne reprocherai point au ciel de m'avoir donné des amis; mais sans Mad. d'Epinay, j'ai bien peur que je n'eusse à lui reprocher de ne m'en avoir point donné. Au reste, je ne conviens pas de leur inutilité; ils servoient ci-devant à me rendre la vie agréable, & servent maintenant à m'en détacher.

Quant au sophisme inhumain que vous me reprochez, vous avez raison d'en parler bien bas; vous ne sauriez en parler assez bas pour votre honneur. Que Dieu vous préserve d'avoir un cœur qui voie ainsi ceux de vos amis! Je commence à être de votre avis sur Mad. le Vasseur; elle sera mieux à Paris: malheureusement je ne puis l'y tenir dans l'aisance; mais je lui donnerai tout ce que j'ai, je vendrai tout; si je puis gagner quelque chose, le produit sera pour elle. Elle a des enfans à Paris, qui peuvent la soigner: s'ils ne suffisent pas, sa fille la suivra. En tout cela,

je

je ne ferai pas trop pour mon cœur, ni aſſez pour mes amis. Mais, quoi qu'il en puiſſe arriver, je ne veux pas aliéner la liberté de ma perſonne, ni devenir ſon eſclave, la philoſophie dût-elle me démontrer que je le dois. Je reſterai ſeul ici; je mangerai du pain, je boirai de l'eau; je ſerai heureux & tranquille: vous aurez Mad. le Vaſſeur, & je ſerai bientôt oublié.

Je crois avoir répondu au lettré, c'eſt-à-dire, au fils d'un fermier général, que je ne plaignois pas les pauvres qu'il avoit apperçus ſur le rempart, attendans mon liard; qu'apparemment il les en avoit amplement dédommagés; que je l'établiſſois mon ſubſtitut; que les pauvres de Paris n'auroient pas à ſe plaindre de cet échange; mais que je ne trouverois pas aiſément un ſi bon ſubſtitut pour ceux de Montmorency, qui en avoient beaucoup plus de beſoin. Il y a ici un bon viellard reſpectable, qui a paſſé ſa vie à travailler, & qui ne le pouvant plus, meurt de faim ſur ſes vieux jours. Ma conſcience eſt plus

contente des deux fols que je lui donne tous les lundis, que des cent liards que j'aurois distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisans, vous autres philosophes, quand vous regardez les habitans des villes, comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne, qu'on apprend à aimer & servir l'humanité; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. J'ai des devoirs dont je suis l'esclave; & c'est pour cela que je ne veux pas m'en imposer d'autres qui m'ôtent le pouvoir de remplir ceux-là.

Je remarque une chose, qu'il est important que je vous dise. Je ne vous ai jamais écrit sans attendrissement, & je mouillai de mes larmes ma précédente lettre; mais enfin, la sécheresse des vôtres s'étend jusqu'à moi. Mes yeux sont secs, & mon cœur se resserre en vous écrivant. Je ne suis pas en état de vous voir: ne venez pas, je vous en conjure. Je n'ai jamais consulté le temps, ni compté mes pas, quand mes amis ont eu besoin de ma présence. Je puis attendre d'eux le même

zele ; mais ce n'eſt pas ici le cas de l'employer. Si vous avez quelque reſpect pour une ancienne amitié, ne venez pas l'expoſer à une rupture infaillible & ſans retour.

Je vous envoie cette lettre par un exprès, auquel vous pourrez remettre mes papiers cachetés.

LETTRE

AU MÊME.

J'AI envie de reprendre, en peu de mots, l'hiſtoire de nos démêlés. Vous m'envoyâtes votre livre. Je vous écrivis là-deſſus un billet, le plus tendre & le plus honnête que j'aie écrit de ma vie, & dans lequel je me plaignois, avec toute la douceur de l'amitié, d'une maxime très-louche, & dont on pourroit me faire une application bien injurieuſe. Je reçus en réponſe une lettre très-ſeche, dans laquelle vous prétendez me faire grace, en ne me regardant pas comme un mal-honnête homme ; & cela, uniquement parce que

j'ai chez moi une femme de quatre-vingts ans : comme ſi la campagne étoit mortelle à cet âge, & qu'il n'y eût des femmes de quatre-vingts ans qu'à Paris. Ma replique avoit toute la vivacité d'un honnête homme inſulté par ſon ami : vous repartîtes par une lettre abominable. Je me défendis encore, & très-fortement; mais me défiant de la fureur où vous m'aviez mis, & dans cet état même, redoutant d'avoir tort avec un ami, j'envoyai ma lettre à Mad. d'Epinay, que je fis juge de notre différent. Elle me renvoya cette même lettre, en me conjurant de la ſupprimer, & je la ſupprimai. Vous m'en écrivez maintenant une autre, dans laquelle vous m'appellez méchant, injuſte, cruel, féroce. Voilà le précis de ce qui s'eſt paſſé dans cette occaſion.

Je voudrois vous faire deux ou trois queſtions très-ſimples. Quel eſt l'agreſſeur dans cette affaire? Si vous voulez vous en rapporter à un tiers, montrez mon premier billet; je montrerai le vôtre.

En ſuppoſant que j'euſſe mal reçu vos

reproches, & que j'eusse tort dans le fond, qui de nous deux étoit le plus obligé de prendre le ton de la raison pour y ramener l'autre ? Je n'ai jamais résisté à un mot de douceur. Vous pouvez l'ignorer, mais vous pouvez savoir que je ne cede pas volontiers aux outrages. Si votre dessein, dans toute cette affaire, eût été de m'irriter, qu'eussiez-vous fait de plus ?

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc enfin ces maux ? Seroit-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire ; de ne pas me laisser tyranniser à votre gré ; de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, & de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis ? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami ! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrois de douleur, si je croyois jamais en avoir fait à mon plus cruel ennemi, autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services ; je ne

les avois point oubliés ; mais ne vous y trompez pas : beaucoup de gens m'en ont rendu, qui n'étoient point mes amis Un honnête homme, qui ne sent rien, rend service, & croit être ami ; il se trompe : il n'est qu'honnête homme. Tout votre empressement, tout votre zele pour me procurer des choses dont je n'ai que faire, me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié ; & c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de services, mais je t'ai aimé ; & tu ne me paieras de ta vie, ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi, & demande lui si, quand ma présence étoit douce à ton cœur affligé, je comptois mes pas & regardois au temps qu'il faisoit, pour aller à Vincennes consoler mon ami. Homme insensible & dur, deux larmes versées dans mon sein, m'eussent mieux valu que le trône du monde ; mais tu me les refuses, & te contentes de m'en arracher. Hé bien ! garde tout le reste ; je ne veux plus rien de toi.

Il eſt vrai que j'ai engagé Mad. d'Epinay à vous empêcher de venir ſamedi dernier. Nous étions tous deux irrités : je ne ſais point meſurer mes paroles ; & vous, vous êtes défiant, ombrageux, peſant à la rigueur les mots lâchés inconſidérément, & ſujet à donner à mille choſes ſimples, un ſens ſubtil auquel on n'a pas ſongé. Il étoit dangereux en cet état, de nous voir. De plus, vous vouliez venir à pied ; vous riſquiez de vous faire malade, & n'en auriez pas, peut-être, été trop fâché. Je ne me ſentois pas le courage de courir tous les dangers de cette entrevue. Cette frayeur ne méritoit aſſurément pas vos reproches ; car quoi que vous puiſſiez faire, ce ſera toujours un lien ſacré pour mon cœur, que celui de notre ancienne amitié ; & duſſiez-vous m'inſulter encore, je vous verrai toujours avec plaiſir, quand la colere ne m'aveuglera pas.

A l'égard de Mad. d'Epinay, je lui ai envoyé vos lettres & les miennes ; je ſerois étouffé de douleur, ſans cette communi-

cation ; & n'ayant plus de raifon, j'avois befoin de confeils. Vous paroiffez toujours fi fier de vos procédés dans cette affaire, que vous devez être fort content d'avoir un témoin qui les puiffe admirer. Il eft vrai qu'elle vous fert bien ; & fi je ne connoiffois fon motif, je la croirois auffi injufte que vous.

Pour moi, plus j'y penfe, moins je puis vous comprendre. Comment ! parce qu'à propos, je ne fais pas trop de quoi, vous avez dit que le méchant eft feul, faut-il abfolument me rendre méchant & facrifier votre ami à votre fentence ? Pour d'autres auteurs, l'alternative feroit dangereufe : mais vous ! D'ailleurs, cette alternative n'eft point néceffaire ; votre fentence, quoiqu'obfcure & louche, eft très-vraie en un fens, & dans ce fens elle ne me fait qu'honneur : car, quoi que vous en difiez, je fuis beaucoup moins feul ici, que vous au milieu de Paris. Diderot ! Diderot ! je le vois avec une douleur amere : fans ceffe au milieu des méchans, vous apprenez à leur reffembler ; votre

bon cœur se corrompt parmi eux, & vous forcez le mien de se détacher insensiblement de vous.

LETTRE

A Mad. D'EPINAY.

A l'Hermitage, ce jeudi 1757.

DIDEROT m'a écrit une troisieme lettre, en me renvoyant mes papiers. Ma réponse étoit faite quand j'ai reçu la vôtre : il y a trop long-temps que cette tracasserie dure : il faut qu'elle finisse ; ainsi n'en parlons plus. Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi, parce que vous me querellez? Eh, vraiment, vous faites fort bien : j'en ai souvent grand besoin quand j'ai tort ; & même à présent que vous me querellez quand j'ai raison, je ne laisse pas de vous en savoir gré ; car je vois vos motifs ; & tout ce que vous me dites, pour être franc & sincere, n'en a que mieux le ton de l'estime & de l'amitié. Mais vous ne me ferez jamais en-

tendre que vous croyez me faire grace en parlant bien de moi ; vous ne direz jamais : *encore y auroit-il bien à dire là-dessus*. Vous m'offenseriez vivement, & vous vous outrageriez vous-même ; car il ne convient point à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal. Comment, madame ! appellez-vous cela une forme, un extérieur ?

En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre : en qualité de malade, j'ai droit aux ménagemens que l'humanité doit à la foiblesse & à l'humeur d'un homme qui souffre. Je suis pauvre, & il me semble que cet état mérite encore des égards. Que je vous fasse donc ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, & sur ce que j'y veux mettre. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes regles : mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément ; car elles sont tirées de mon caractere, que je ne puis changer.

Premiérement, je veux que mes amis soient mes amis, & non pas mes maîtres ;

qu'ils me conseillent, & non pas qu'ils me gouvernent: je veux bien leur aliéner mon cœur, mais non pas ma liberté.

Qu'ils me parlent toujours librement & franchement. Ils peuvent me tout dire: hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris des indifférens m'est indifférent; mais si je le souffrois de mes amis, j'en serois digne. S'ils ont le malheur de me mépriser, qu'ils ne me le disent pas; car à quoi cela sert-il? Qu'ils me quittent; c'est leur devoir envers eux-mêmes. A cela près, quand ils me font leurs représentations, de quelque ton qu'ils les fassent, ils usent de leur droit; quand, après les avoir écoutés, je fais ma volonté, j'use du mien, & je ne veux plus que, quand j'ai pris une fois mon parti, ils y trouvent sans cesse à redire, en m'accablant de criailleries éternelles, & tout-à-fait inutiles.

Leurs grands empressemens à me rendre mille services, dont je ne me soucie point, me font à charge; j'y trouve un certain air de supériorité, qui me déplait. D'ailleurs, tout le monde en peut faire

autant. J'aime mieux qu'ils m'aiment & se laissent aimer; voilà ce que les amis seuls savent faire. Je m'indigne sur-tout, quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne peux souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire endurer leurs bienfaits; & quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût, & non pas le leur: car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils jugent bon, me paroît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirois bien que c'est à celui qui a tort, de revenir le premier; mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle, à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colere mal-à-propos, je ne veux point qu'il s'y mette à son tour. Je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien, entendez-vous, madame; en un mot, qu'il commence par m'appaiser: ce qui ne

ſera pas long ; car il n'y a point d'incendie au fond de mon cœur, qu'une larme ne puiſſe éteindre. Alors, quand je ſerai attendri, calmé, honteux, confus, qu'il me gourmande bien, qu'il me diſe bien mon fait, & ſûrement il ſera content de moi. Voilà ce que je veux que mon ami faſſe envers moi quand j'ai tort, & ce que je ſuis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas. S'il eſt queſtion d'une minutie, qu'on la laiſſe tomber, & qu'on ne ſe faſſe pas un ſot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage.

Je puis vous citer là-deſſus, une eſpece de petit exemple, dont vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde. C'eſt à l'occaſion de ce billet, où je vous parlois de la Baſtille, dans un ſens bien différent de celui où vous le prîtes, & que vous n'entendîtes aſſurément pas comme je l'avois écrit. Vous m'écrivîtes une lettre bien éloignée d'être injurieuſe & déſobligeante (vous n'en ſavez point écrire de telles à vos amis), mais où je voyois que vous étiez mécontente de la mienne.

J'étois persuadé comme je le suis encore ; qu'en cela vous aviez tort : je vous repliquai ; vous aviez établi certaines maximes ; qu'il faut aimer les hommes indifféremment ; qu'il faut être content des autres, pour l'être de soi ; que nous sommes faits pour la société, pour supporter mutuellement nos défauts, pour avoir entre nous une intimité de freres, &c. Vous m'aviez mis précisément sur mon terrain. Ma lettre étoit bonne, du moins je la crus telle, & sûrement vous auriez pris du temps pour y répondre. Prêt à la fermer, je la relus avec plaisir ; elle avoit, n'en doutez pas, le ton de l'amitié, mais une certaine chaleur dont je ne puis me défendre. Je sentis que vous n'en seriez pas plus contente que de la premiere, & qu'il s'éleveroit entre nous un nuage d'altercation dont je serois la cause. A l'instant je jetai ma lettre au feu, résolu d'en demeurer là : je ne saurois vous dire avec quel contentement de cœur je vis brûler mon éloquence ; & vous savez que je ne vous en ai plus parlé. Ma chere & bonne amie, Pytha-

gore difoit qu'il ne faut jamais attifer le feu avec une épée ; cette fentence me paroît être la plus importante & la plus facrée des loix de l'amitié.

J'ai bien d'autres prétentions encore avec mes amis, & elles augmentent à mefure qu'ils me font chers. Auffi ferai-je de jour en jour plus difficile avec vous : mais pour le coup, il faut finir cette lettre.

Je vois en relifant la vôtre, que vous m'annoncez le paquet de Diderot. L'un & l'autre ne me font pourtant pas parvenus enfemble, & j'ai reçu le paquet long-temps avant la lettre. Ne vous étonnez pas, fi je prends Paris toujours plus en haine ; il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres. Je n'irai jamais. Si vous voulez me faire vos repréfentations là-deffus, & même auffi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit. Elles feront bien reçues & inutiles. Après cela, vous ne m'en ferez plus.

Faites ce que vous jugerez à propos au fujet du livre de M. d'Holback ; mais je n'approuve point qu'on fe charge d'une

édition, & ſur-tout une femme. C'eſt une maniere de faire acheter un livre par force, & de mettre à contribution ſes amis. Je ne veux point de cela. Bon jour, ma bonne amie.

LETTRE

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'Hermitage, le 4 ſeptembre 1757.

En commençant de vous connoître, je deſirai de vous aimer. Je n'ai rien vu de vous, qui n'augmentât ce deſir. Au moment où j'étois abandonné de tout ce qui me fut cher, je vous dus une amie qui me conſoloit de tout, & à laquelle je m'attachois à meſure qu'elle me parloit de vous. Voyez, mon cher S. Lambert, ſi j'ai de quoi vous aimer tous deux, & croyez que mon cœur n'eſt pas de ceux qui demeurent en reſte. Pourquoi faut-il donc que vous m'ayez affligé l'un & l'autre ? Laiſſez-moi promptement délivrer mon ame, du poids de vos torts. Comme je me ſuis plaint de vous

vous à elle, je viens me plaindre d'elle à vous. Elle m'a bien entendu ; j'efpere que vous m'entendrez de même ; & peut-être, une explication dictée par l'eftime & la confiance, produira-t-elle entre de nouveaux amis, l'effet de l'habitude & des ans.

Je fongeois à vous fans fonger guere à elle, quand elle eft venue me voir & qu'elle a commencé de me rechercher. Connoiffant mon penchant à m'attacher, & les chagrins qu'il me donne, j'ai toujours fui les liaifons nouvelles ; & il y avoit quatre ans qu'elle m'offroit l'entrée de fa maifon, fans que jamais j'y euffe mis le pied. Je n'ai pu la fuir ; je l'ai vue ; j'ai pris la douce habitude de la voir. J'étois folitaire & trifte ; mon cœur affligé ne cherchoit que des confolations ; je les trouvois auprès d'elle ; elle en avoit befoin à fon tour ; elle trouvoit un ami fenfible à fes peines. Nous parlions de vous, du bon & trop facile Diderot, de l'ingrat Grimm, & d'autres encore. Les jours fe paffoient dans cet épanchement mutuel. Je m'attachois en folitaire, en homme affligé : elle

conçut auſſi de l'amitié pour moi ; elle m'en promit du moins. Nous faiſions des projets pour le temps où nous pourrions lier entre nous trois une ſociété charmante, dans laquelle j'oſois attendre de vous, il eſt vrai, du reſpect pour elle & des égards pour moi.

Tout eſt changé, hormis mon cœur. Depuis votre départ elle me reçoit froidement ; elle me parle à peine, même de vous : elle trouve cent prétextes pour m'éviter ; un homme dont on veut ſe défaire, n'eſt pas autrement traité que je le ſuis d'elle ; du moins autant que j'en puis juger, car je n'ai encore été congédié de perſonne. Je ne ſais ce que ſignifie ce changement. Si je l'ai mérité, qu'on me le diſe, & je me tiens pour chaſſé : ſi c'eſt légéreté, qu'on me le diſe encore ; je me retire aujourd'hui, & ſerai conſolé demain. Mais après avoir répondu aux avances qui m'ont été faites, après avoir goûté le charme d'une ſociété qui m'eſt devenue néceſſaire, je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir acquis quelque droit à

celle qui m'étoit offerte ; je crois, par l'état de langueur où je ſuis réduit dans ma retraite, mériter au moins quelques égards ; & quand je vous demande compte de l'amie que vous m'aviez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité.

Oui, c'eſt à vous que je demande compte d'elle. N'eſt-ce pas de vous que lui viennent tous ſes ſentimens ? Qui le ſait mieux que moi ? Je le ſais mieux que vous peut-être, & je puis bien lui reprocher ce que je reprochois avec moins de juſtice à feue Mad. d'Holback, (*) qu'elle ne m'aime que par l'impulſion de celui qu'elle aime. Dites-moi donc d'où vient ſon refroidiſſement. Auriez-vous pu craindre que je ne cherchaſſe à vous nuire auprès d'elle, & qu'une vertu mal-entendue ne me rendît perfide & trompeur ? L'article d'une de vos lettres, qui me regarde, m'a fait entre-

(*) Quand j'écrivois cette lettre, M. d'Holback avoit déjà ſa ſeconde femme, ſœur de la premiere.

voir ce ſoupçon. Non, non, S. Lambert, la poitrine de J. J. Rouſſeau n'enferma jamais le cœur d'un traître, & je me mépriſerois bien plus que vous ne penſez, ſi jamais j'avois eſſayé de vous ôter le ſien.

Ne croyez pas m'avoir ſéduit par vos raiſons : j'y vois l'honnêteté de votre ame, & non votre juſtification. Je blâme vos liens; vous ne ſauriez les approuver vous-même; & tant que vous me ſerez chers l'un & l'autre, je ne vous laiſſerai jamais la ſécurité de l'innocence, dans votre état. Mais un amour tel que le vôtre, mérite auſſi des égards, & le bien qu'il produit le rend moins coupable. Après avoir connu tout ce qu'elle ſent pour vous, pourrois-je vouloir vous rendre malheureux l'un par l'autre? Non, je me ſens du reſpect pour une union ſi tendre, & ne la puis mener à la vertu par le chemin du déſeſpoir. Un mot, ſur-tout, qu'elle me dit il y a deux mois, & que je vous rapporterai quelque jour, m'a touché au point que, de confident de ſa paſſion, j'en ſuis preſque devenu le complice; & il eſt certain que, ſi vous pouviez

jamais abandonner une pareille amante, je ne ſaurois m'empêcher de vous mépriſer. Je me ſuis abſtenu d'attaquer vos raiſons, que je pouvois mettre en poudre ; j'ai laiſſé goûter à ſon tendre cœur, le charme de s'y complaire ; & ſans lui cacher mon ſentiment, j'ai laiſſé le voile ſur cette égide redoutable, dont ſes yeux & les vôtres ſe feroient détournés. Je le répete, je ne veux point vous ôter l'un à l'autre. Bien loin de là ; ſi jamais entre vous deux, j'ai le bonheur de faire parler la vérité ſans vous déplaire, & d'adoucir ſa voix dans la bouche d'un ami, je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour, en vous uniſſant d'un lien plus durable, à l'épreuve du ravage des ans, dont vous puiſſiez tous deux vous honorer à la face des hommes, & qui vous ſoit doux encore au dernier moment de la vie. Mais ſoyez ſûrs que je ne tiendrai jamais ces diſcours à aucun des deux ſéparément.

Un excès de délicateſſe vous auroit-il fait croire auſſi, que l'amitié fait tort à l'amour, & que les ſentimens que j'obtiens

drois, nuiroient à ceux qui vous ſont dus? Mais dites-moi, qui eſt-ce qui ſait aimer, ſi ce n'eſt un cœur ſenſible? Les cœurs ſenſibles ne le ſont-il pas à toutes les ſortes d'affections, & peut-il y naître un ſeul ſentiment qui ne tourne au profit de celui qui les domine? Où eſt l'amant qui n'en devient pas plus tendre, en parlant de celle qu'il aime, à ſon ami? Où eſt le cœur plein d'un ſentiment qui déborde, qui n'a pas beſoin dans l'abſence, d'un autre cœur pour s'épancher? Je fus jeune une fois, & je connus l'ame la plus aimante qui ait exiſté. Tous les attachemens imaginables étoient réunis dans cette ame tendre; chacun n'en étoit que plus délicieux par le concours de tous les autres; & celui qui l'emportoit, tiroit de tous, un nouveau prix. Quoi! ne vous eſt-il point doux dans l'éloignement, qu'il ſe trouve un être ſenſible, à qui votre amie aime à parler de vous, & qui ſe plaiſe à l'entendre? Je ſuis perſuadé que vous goûteriez ce plaiſir aujourd'hui, ſi vous m'euſſiez donné la journée que vous m'aviez promiſe, &

que vous fussiez venu recevoir à l'Hermitage, l'effusion d'un cœur dont sûrement le vôtre eût été content.

Il est fait, j'en suis sûr, pour m'entendre & répondre au mien. Consultez-le; il vous redemandera pour moi, l'amie que je tiens de vous, qui m'est devenue nécessaire, & que je n'ai point mérité de perdre. Si son changement vient d'elle, dites-lui ce qu'il convient: s'il vient de vous, dites-le à vous-même. Sachez au moins que, de quelque maniere que vous en usiez, vous serez, elle & vous, mes derniers attachemens. Mes maux me gagnent, & m'éloignent chaque jour davantage de la société. La vôtre étoit la seule de mon goût, qui restât à ma portée. Si vous cherchez tous deux à vous éloigner de moi, je retirerai mon ame au-dedans d'elle-même; je mourrai seul & abandonné dans ma solitude, & vous ne penserez jamais à moi sans regret. Si vous vous rapprochez, vous trouverez un cœur qui ne laisse jamais faire la moitié du chemin, à ceux qui lui conviennent.

LETTRE

A M. GRIMM. (*)

A l'Hermitage, le 19 octobre 1757.

DITES-MOI, mon cher Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois ſuivre à Geneve Mad. d'Epinay. Ai-je tort, ou ſeroient-ils tous ſéduits? Auroient-ils tous cette baſſe partialité, toujours prête

(*) Notez ſur la lettre ſuivante, que le ſecret de ce voyage de Mad. d'Epinay, qu'elle me croyoit bien caché, m'étoit bien connu, de même qu'à toute ſa maiſon; mais comme il ne me convenoit pas d'en paroître inſtruit, j'étois forcé de motiver mon refus ſur d'autres cauſes: & ce fut par là que je donnai ſi beau jeu à leur vengeance, d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus injuſte. Je ſavois les ſecrets de Mad. d'Epinay, ſans qu'elle me les eût dits, & ſans avoir pris le moindre ſoin pour les apprendre. Jamais je n'en ai révélé aucun, même après ma rupture avec elle. Elle & d'autres ſavoient les miens par ma pleine & libre confiance, parce que la réſerve avec les amis,

à prononcer en faveur du riche, & à surcharger la misere, de cent devoirs inutiles qui la rendent plus sûre & plus dure? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous crois assez équitable pour vous mettre à ma place, & me juger sur mes vrais devoirs. Ecoutez donc mes raisons, mon ami, & décidez du parti que je dois prendre; car, quel que soit votre avis, je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre Mad. d'Epinay? L'amitié, la reconnoissance, l'utilité qu'elle peut retirer de moi! Examinons tous ces points.

Si madame d'Epinay m'a témoigné de l'amitié, je lui en ai témoigné davantage.

---

me paroit un crime, & qu'on ne doit pas vouloir passer à leurs yeux, pour meilleur qu'on n'est. C'est dans ces aveux, faits d'une maniere qui devoit les leur rendre si sacrés, qu'ils ont tiré contre moi le parti que chacun sait. Quel honnête homme n'aimeroit pas cent fois mieux être coupable de mes fautes que de leurs trahisons!

Les ſoins ont été mutuels, ou du moins auſſi aſſidus de ma part que de la ſienne. Nous ſommes tous deux malades, & je ne lui dois plus qu'elle ne me doit ſur ce point, qu'en cas que le plus ſouffrant ſoit obligé de garder l'autre. Je n'ai là-deſſus qu'un mot à vous dire. Elle a des amis moins malades, moins pauvres, moins jaloux de leur liberté, & qui lui ſont du moins auſſi chers que moi; mais je ne vois pas qu'aucun d'eux ſe faſſe un devoir de la ſuivre. Par quelle bizarrerie en ſera-ce un pour moi ſeul, qui ſuis moins en état de le remplir? Si Mad. d'Epinay m'eſt aſſez chere pour que je renonce à tout, afin de l'amuſer, comment lui ſuis-je aſſez peu cher moi-même, pour qu'elle achete aux dépens de ma ſanté, de ma vie, de mon temps, de mon repos & de toutes mes reſſources, les ſoins d'un complaiſant auſſi mal-adroit? Je ne ſais ſi je devois offrir de la ſuivre; mais je ſais qu'à moins d'avoir cette dureté d'ame que donne l'opulence, & dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devoit jamais l'accepter.

Quant aux bienfaits, premiérement je ne les aime point, n'en veux point, & ne fais aucun gré de ceux que je reçois par force. J'ai articulé cela bien nettement à Mad. d'Epinay, avant d'en recevoir aucun d'elle. Ce n'eſt pas que je n'aime à me livrer comme un autre, à ces doux liens quand l'amitié les forme; mais lorſqu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt & je ſuis libre. Qu'a fait pour moi Mad. d'Epinay? Vous le ſavez tous mieux que perſonne, & j'en puis parler librement avec vous. Elle a fait bâtir à mon occaſion, une petite maiſon à l'Hermitage, & m'a engagé d'y loger: j'ajoute avec plaiſir, qu'elle a pris ſoin d'en rendre l'habitation agréable & ſûre. Qu'ai-je fait de mon côté pour Mad. d'Epinay? Dans le temps que j'étois prêt à me retirer dans ma patrie, que je le deſirois ſi vivement, & que j'aurois dû le faire, elle remua ciel & terre pour me retenir. A force de ſollicitations & même d'intrigues, elle réuſſit; elle vainquit ma longue réſiſtance, mes vœux, mon goût, l'improbation de mes amis. Tout céda

dans mon cœur, à ſon aſcendant. Je me laiſſai conduire à l'Hermitage ; dès ce moment j'ai toujours ſenti que j'étois chez autrui, & cet inſtant de foibleſſe m'a déjà cauſé de longs repentirs. Mes chers amis, attentifs à m'y déſoler ſans relâche, ont eu grand ſoin de m'ôter le repos que j'eſpérois y trouver. Mad. d'Epinay, ſouvent ſeule à ſa campagne, ſouhaitoit que je lui tinſſe compagnie. Après avoir fait un ſacrifice à l'amitié, il en fallut faire un autre à la reconnoiſſance. Il faut être pauvre, ſans valet, haïr la gêne, & avoir mon ame, pour ſentir ce que c'eſt pour moi, que de vivre dans la maiſon d'autrui. J'ai pourtant vécu deux ans dans la ſienne, aſſujetti ſans relâche avec les plus beaux diſcours de liberté, ſervi par vingt domeſtiques & nettoyant tous les matins mes ſouliers, ſurchargé de triſtes indigeſtions & ſoupirant ſans ceſſe après ma gamelle. Vous ſavez, ami, qu'il m'eſt impoſſible de travailler autrement que dans ma retraite, ſeul, à mon aiſe, au milieu des bois, ſans diſtraction & ſans aſſujettiſſement. Mais je

ne parle point du temps perdu ; j'en ferai quitte pour aller tout nu quelques mois plus tôt. Cependant, cherchez combien d'écus paient une heure de vie & de liberté ; comparez les bienfaits de Mad. d'Epinay avec mes facrifices, & dites-moi qui d'elle ou de moi refte redevable à l'autre.

Je paffe à l'article de l'utilité. Mad. d'Epinay part dans une bonne chaife de pofte, accompagnée de fon mari, du gouverneur de fon fils, de fa femme-de-chambre, & de cinq ou fix domeftiques. Elle va à Geneve, ville peuplée & pleine de fociétés, où elle n'aura que l'embarras du choix. Elle va chez M. Tronchin, fon médecin, fon ami, homme d'efprit, homme confidéré, recherché, entouré du plus grand monde, dans une famille pleine de mérite, & où elle trouvera les reffources de toute efpece pour la fanté, pour l'amitié, pour l'amufement. Confidérez à préfent mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, & voyez, je vous prie, en quoi je puis être utile à Mad. d'Epinay

dans ce voyage. Soutiendrai-je une chaise de poste? Puis-je espérer d'achever la route dans cette saison, sans accident? Ferai-je arrêter à chaque instant pour descendre, ou faudra-t-il me retenir, souffrir & mourir? Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de ma santé, de ma vie: mon état est connu; les chirurgiens qui m'ont visité, peuvent l'attester; & je vous jure qu'avec ce que je souffre, je ne suis guere moins ennuyé que les autres, de me voir vivre si long-temps. Mad. d'Epinay doit donc s'attendre à de continuels désagrémens, & peut-être à quelque accident dans la route. Elle me connoît trop bien, pour ignorer qu'en pareil cas, j'irois plutôt expirer secrétement au coin d'un buisson, que de causer les moindres frais & retenir un seul domestique; & moi je connois trop son bon cœur, pour ignorer combien il lui seroit pénible de me laisser dans cet état.

Je pourrois suivre la voiture à pied, comme le veut M. Diderot; mais les boues pourront me retarder, & la pluie

ou la neige me retenir : d'ailleurs, quelque fort que je coure, comment faire trente lieues par jour ? & ſi je laiſſe aller la chaiſe, en quoi ſerai-je utile à la perſonne qui ſera dedans ? Arrivés à Geneve, il faudra paſſer mes jours, enfermé avec Mad. d'Epinay ; & quelque effort que je faſſe pour tâcher de l'amuſer, il eſt impoſſible qu'une vie ſi contrainte & ſi contraire à mon goût ne me plonge pas dans une mélancolie dont je ne ferai pas le maître. Quand nous ſommes ſeuls & contens, Mad. d'Epinay ne me parle point, ni moi à elle ; que ſera-ce quand je ſerai triſte & gêné ? Si elle tombe des nues à Geneve, j'y tomberai beaucoup plus ; car avec de l'argent, on a par-tout des amis ; mais le pauvre n'eſt chez lui nulle part. Les connoiſſances que j'y ai, ne peuvent lui convenir ; celles qu'elle y fera, ne me conviendront pas davantage. J'aurai des devoirs à remplir, qui m'éloigneront ſouvent d'elle, ou bien on ne ſaura quel ſoin me les fait négliger & me retient ſans ceſſe dans ſa maiſon. Mieux mis, j'y pourrois paſſer, tout

au plus, pour ſon valet-de-chambre. Quoi, monſieur, un malheureux accablé de maux, qui traîne à peine des ſouliers à ſes pieds, qui n'a ni habits, ni argent, ni reſſource, qui ne demande à ſes amis que de le laiſſer miſérable & libre, ſeroit néceſſaire à Mad. d'Epinay, qu'il voit environnée de toutes les commodités de la vie, & que ſuit un cortege de dix perſonnes? O fortune! ſi dans ton ſein, l'on ne peut ſe paſſer du pauvre, je ſuis plus heureux que ceux qui te poſſedent, car je ſais me paſſer d'eux. Ah! me direz-vous, c'eſt qu'elle vous aime; elle ne peut ſe paſſer de ſon ami. Mais, mon cher Grimm, elle ſe paſſera bien de vous, à qui je ne ſerai ſûrement pas préféré. Oh, que je connois bien tous les ſens de ce mot d'amitié! C'eſt un beau nom, qui ſert ſouvent de gage à la ſervitude. J'aimerai toujours à ſervir mon ami, pourvu qu'il ſoit auſſi pauvre que moi. S'il eſt plus riche, ſoyons libres tous deux, ou qu'il me ſerve lui-même; car ſon pain eſt tout gagné, & il a plus de temps à donner à ſes plaiſirs.

Il me reſte à vous dire deux mots de moi. S'il eſt des devoirs qui m'appellent à la ſuite de Mad. d'Epinay, n'en eſt-il point de plus indiſpenſables qui me retiennent, & ne dois-je rien qu'à elle ſeule? Je n'aurai pas fait ſix lieues, que Diderot qui trouve ſi mauvais que je reſte, trouvera bien plus mauvais que je parte, & fera beaucoup mieux fondé. Ah! m'écrira-t-il, vous ſuivez une femme à ſon aiſe, bien accompagnée, à laquelle après tout vous ne devez rien, & qui n'a pas le moindre beſoin de vous, pour laiſſer ici dans la miſere & l'abandon, des perſonnes qui ont paſſé leur vie à vous ſervir, & que votre départ réduit au déſeſpoir. Si je me laiſſe défrayer, Diderot m'en fera encore une nouvelle obligation. Si jamais dans la ſuite, j'oſe un moment diſpoſer de moi, il dira, voyez cet ingrat! elle l'a conduit dans ſon pays, & puis il la quitte. Si je paie ma part des frais, comme je dois & veux faire aſſurément, d'où raſſembler ſi promptement tant d'argent? A qui vendre ſi-tôt le peu de livres, d'effets & de meubles qui

me reſtent? Je ne demande point ce que je deviendrai, le voyage fini; il eſt bien clair que, ne pouvant vivre que d'un travail lent & paiſible, & tout le monde diſpoſant de mon temps, il faut bien, tôt ou tard mourir de faim. Pendant que j'irai là bas, je laiſſerai ici un ménage qui, quoique petit, ne laiſſera pas de m'incommoder durant mon abſence. Je ſerai défrayé chez Mad. d'Epinay. Mais qu'eſt-ce qu'être défrayé dans la maiſon d'autrui, quand on n'a ni valet à ſoi, ni autorité? C'eſt dépenſer beaucoup plus que chez ſoi, pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on deſire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, pour être accablé de mille chaînes, & ſe trouver enſuite fort obligé à ceux au ſervice deſquels on s'eſt ruiné. Ajoutez à cela, l'indolence d'un malade pareſſeux, dans l'uſage de laiſſer tout traîner & de ne rien perdre, de ne rien demander & d'avoir tout ſon néceſſaire, de ſentir toujours à côté de lui, quelqu'un qui devine & prévienne ſes beſoins. Dans la maiſon d'autrui, les maî-

tres toujours bien servis sont tranquilles, & supposent tout le monde aussi content qu'eux. Les étrangers qui ont leurs gens, savent se faire servir encore; mais un homme comme moi, dont l'équipage, la fortune & le silence invitent également à le négliger, n'est servi qu'au prix de l'or. Il n'ose être son valet lui-même, & ne peut employer ceux d'autrui.

Je vois d'où viennent tous les chagrins qu'on me donne. C'est parce que j'ai des sociétés hors de mon état; c'est parce que tous les gens avec qui je vis, me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien, & qu'ils veulent qu'un homme qui n'a rien, vive comme s'il avoit dix mille livres de rente. Personne ne sait se mettre à ma place; on ne veut pas voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractere, les maximes, les ressources des autres, & qu'il ne faut point juger sur leurs regles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est que pour m'en rendre les charges plus insupportables. C'est ainsi que le philosophe Diderot, dans son cabinet, au

coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse trente lieues par jour en hiver, pour courir après une chaise de poste, parce qu'après tout, courir & se crotter est le métier d'un pauvre. Quoi qu'il arrive, soyez bien sûr que le philosophe Diderot, s'il ne pouvoit supporter la chaise, ne courroit de sa vie après celle de personne. Cependant il y auroit du moins cette différence, qu'il auroit de bons bas & de bons souliers, une bonne camisole, qu'il auroit bien soupé la veille, & se seroit bien chauffé en partant; au moyen de quoi, l'on est plus fort pour courir, que celui qui n'a de quoi payer ni le souper, ni les fagots, ni la fourrure. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle sert.

Pesez bien mes raisons, mon cher ami, & puis dites-moi ce que je dois faire. Je veux remplir mon devoir; mais dans l'état où je suis, en vérité, l'on ne doit rien exiger de plus. Si vous pensez que je doive partir, prévenez-en Mad. d'E-

pinay ; prenez quelques mesures pour ne pas laisser ces pauvres femmes seules, cet hiver au milieu des bois. Puis envoyez-moi un exprès, & soyez sûr que je pars pour Paris, à la réception de votre réponse.

LETTRE

A Mad. d'Epinay.

Octobre 1757.

J'APPRENDS, madame, que votre voyage est différé, & votre fils malade. Je vous prie de me donner de ses nouvelles & des vôtres. Je voudrois bien que votre voyage fût rompu, mais par le rétablissement de votre santé, & non par le dérangement de la sienne.

Mad. de Houdetot me parla mardi beaucoup de votre voyage, & m'exhorta à vous accompagner, presque aussi vivement qu'avoit fait Diderot. Cet empressement à me faire partir, qui devroit être si peu naturel à ceux qui ont de l'humanité

& qui connoiſſent mon état, me fit ſoupçonner une eſpece de ligue dont vous étiez le mobile. Je ne diſconviens pas que ce deſir de m'avoir avec vous, ne ſoit obligeant pour moi & ne m'honore; mais outre que vous ne m'aviez pas témoigné ce deſir à moi-même avec une extrême chaleur, je ne puis ſouffrir qu'une amie emploie l'autorité d'autrui pour obtenir ce que perſonne n'eût mieux obtenu qu'elle-même. Je trouve à tout cela un air de tyrannie & d'intrigue, qui m'a donné une indignation contre vous, que je n'ai peut-être que trop exhalée, mais ſeulement avec votre ami & le mien. Je n'ai pas oublié ma promeſſe: mais on n'eſt pas maître de ſes penſées; & tout ce que je puis faire, eſt de vous dire la mienne en cette occaſion, pour être déſabuſé, ſi j'ai tort. Je n'ai ni l'art, ni la patience de vérifier les choſes; mais j'ai le tact aſſez ſûr, & je ſuis certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui. Soyez ſûre qu'au lieu de tous ces menſonges détournés, ſi vous euſſiez inſiſté avec amitié, que vous m'euſſiez dit que

vous le desiriez fort, & que je vous ferois utile, j'aurois passé par-dessus toute autre considération, & je serois parti.

Je ne sais point encore comment tout ceci finira; mais je vous proteste avec vérité, que quoi qu'il arrive, je n'oublierai point vos bontés pour moi, & que quand vous ne voudrez pas m'avoir pour valet, vous m'aurez toujours pour ami. Toutes mes inégalités viennent de ce que j'étois fait pour vous aimer du fond de mon cœur; qu'ensuite, ayant eu pour suspect votre caractere, & jugeant qu'insensiblement vous cherchiez à me réduire en servitude, ou à m'employer selon vos secretes vues, je flotte depuis long-temps entre mon penchant pour vous, & les soupçons qui le contrarient. Les indiscrétions de Diderot, son ton impérieux & pédagogue avec un homme plus âgé que lui, tout cela a changé le trouble de mon ame en une indignation, qu'heureusement je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami. Avant de savoir quels en seront les effets & les suites, je me hâte de vous déclarer

que le plus ardent de mes vœux eſt de pouvoir vous honorer toute ma vie, & continuer à nourrir pour vous, autant d'amitié que je vous dois de reconnoiſſance.

LETTRE

A Mad. DE HOUDETOT.

Octobre 1757.

MADAME d'Epinay ne part que demain dans la matinée : cela m'empêchera, chere comteſſe, de pouvoir me rendre de bonne heure à Aubonne ; à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer votre caroſſe entre onze heures & midi, m'attendre à la croix de Deuil. Quoi qu'il en ſoit, j'irai dîner avec vous ; je vous porterai un cœur tout nouveau, dont vous ſerez contente ; j'ai dans ma poche une égide invincible, qui me garantira de vous. Il n'en falloit pas moins pour me rendre à moi-même ; mais j'y ſuis rendu, cela eſt ſûr ; ou plutôt je ſuis tout à l'amitié que vous me devez, que vous m'avez jurée, & dont je ſuis digne dès ce moment-ci.

LETTRE

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'Hermitage, le 28 octobre 1757.

QUE de joie & de tristesse me viennent de vous, mon cher ami ! A peine l'amitié est-elle commencée entre nous, que vous m'en faites sentir en même temps, tous les tourmens & tous les plaisirs. Je ne vous parlerai point de l'impression que m'a fait la nouvelle de votre accident. Mad. d'Epinay en a été témoin. Je ne vous peindrai point non plus les agitations de notre amie, votre cœur est fait pour les imaginer ; & moi, la voyant hors d'elle-même, j'avois à la fois, le sentiment de votre état & le spectacle du sien : jugez de celui de votre ami. On voit bien à vos lettres, que vous êtes de nous tous, le moins sensible à vos maux. Mais pour exciter le zele & les soins que vous devez à votre guérison, songez, je vous en conjure, que vous avez en dépôt, l'espoir de tout ce qui vous est cher.

Au reſte, quel que ſoit l'effet des eaux, dont j'attends tout, le bonheur ne réſide point dans le ſentiment d'une jambe & d'un bras. Tant que votre cœur ſera ſenſible, ſoyez ſûr, mon cher & digne ami, qu'il pourra faire des heureux, & l'être.

Notre amie vint mardi faire ſes adieux à la vallée; j'y paſſai une demi-journée triſte & délicieuſe. Nos cœurs vous plaçoient entre eux, & nos yeux n'étoient point ſecs en parlant de vous. Je lui dis que ſon attachement pour vous, étoit déſormais une vertu; elle en fut ſi touchée, qu'elle voulut que je vous l'écriviſſe, & je lui obéis volontiers. Oui, mes enfans, ſoyez à jamais unis; il n'eſt plus d'ames comme les vôtres, & vous méritez de vous aimer juſqu'au tombeau. Il m'eſt doux d'être en tiers, dans une amitié ſi tendre. Je vous remercie du cœur que vous m'avez rendu, & dont le mien n'eſt pas indigne. L'eſtime que vous lui devez, & celle dont elle m'honore, vous feront ſentir toute votre vie, l'injuſtice de vos ſoupçons.

Vous ſavez mon raccommodement avec

Grimm : j'ai cette obligation de plus à Mad. d'Epinay, & l'honneur d'avoir fait toutes les avances. J'en fis autant avec Diderot, & j'eus cette obligation à notre amie. Qu'on ait tort ou qu'on ait raiſon, je trouve qu'il eſt toujours doux de revenir à ſon ami ; & le plaiſir d'aimer me ſemble plus cher à un cœur ſenſible, que les petites vanités de l'amour-propre.

Vous ſavez auſſi le prochain départ de Mad. d'Epinay pour Geneve. Elle m'a propoſé de l'accompagner, ſans me montrer là-deſſus beaucoup d'empreſſement. Moi, la voyant eſcortée de ſon mari, du gouverneur de ſon fils, de cinq ou ſix domeſtiques, aller chez ſon médecin & ſon ami, & par conſéquent mon cortege lui étant fort inutile, ſentant d'ailleurs qu'il me ſeroit impoſſible de ſupporter avec mon mal, & dans la ſaiſon où nous entrons, une chaiſe de poſte juſqu'à Geneve, & joignant aux obſtacles tirés de ma ſituation préſente, la gêne inſurmontable que j'éprouve toujours à vivre chez autrui, je n'ai pas accepté le voyage, & elle s'eſt

contentée de mes raiſons. Là-deſſus, Diderot m'écrit un billet extravagant, dans lequel me diſant *ſurchargé du poids des obligations que j'ai à Mad. d'Epinay*, il me repréſente ce voyage comme indiſpenſable, en quelque état que ſoit ma ſanté, juſqu'à vouloir que je ſuive plutôt à pied la chaiſe de poſte. Mais ce qui m'a ſur-tout percé le cœur, c'eſt de voir que votre amie eſt du même avis, & m'oſe donner les conſeils de la ſervitude. On diroit qu'il y a une ligue entre tous mes amis, pour abuſer de mon état précaire & me livrer à la merci de Mad. d'Epinay. Laiſſant ici des gens qu'il faut entretenir, partant ſans argent, ſans habits, ſans linge, je ſerai forcé de tout recevoir d'elle, & peut-être de lui tout demander. L'amitié peut confondre les biens ainſi que les cœurs; mais dès qu'il ſera queſtion de devoirs & d'obligations, étant encore à ſes gages, je ne ſerai plus chez elle comme ſon ami, mais comme ſon valet; & quoi qu'il arrive, je ne veux pas l'être, ni m'aller étaler dans mon pays, à la ſuite d'une

fermiere générale. Cependant j'ai écrit à Grimm une longue lettre, dans laquelle je lui dis mes raisons, & le laisse le maître de décider si je dois partir ou non, résolu de suivre à l'instant son avis; mais j'espere qu'il ne m'avilira pas. Jusqu'ici je n'ai point de réponse positive, & j'apprends que Mad. d'Epinay part demain. Je me sens, en écrivant cet article, dans une agitation qui me le feroit indiscrétement prolonger; il faut finir. Mon ami, que n'êtes-vous ici! Je verserois mes peines dans votre ame; elle entendroit la mienne, & ne donneroit point à ma juste fierté, le vil nom d'ingratitude. Quoi qu'il en soit, on ne m'enchaînera jamais par certains bienfaits; je m'en suis toujours défendu; je méprise l'argent, je ne sais point mettre à prix ma liberté; & si le sort me réduit à choisir entre les deux vices que j'abhorre le plus, mon parti est pris, & j'aime encore mieux être un ingrat qu'un lâche.

Je ne dois point finir cette lettre, sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de notre amie se délabre

ſenſiblement. Elle eſt maigrie ; ſon eſtomac va mal ; elle ne digere point, elle n'a plus d'appétit ; & ce qu'il y a de pis, eſt que le peu qu'elle mange ne ſont que des choſes mal-ſaines. Elle étoit déjà changée avant votre accident : jugez de ce qu'elle eſt, & de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de ſa ſanté : on lui a conſeillé les eaux de Paſſy ; mais ce qui importe beaucoup plus à lui conſeiller, eſt le choix d'un médecin qui ſache l'examiner & la conduire, & d'un régime qui n'augmente pas le déſordre de ſon eſtomac. J'ai dit là-deſſus tout ce que j'ai pu, mais inutilement. C'eſt à vous d'obtenir d'elle ce qu'elle refuſe à mon amitié. C'eſt ſurtout par le ſoin que vous prendrez de vous, que vous l'engagerez à en prendre d'elle. Adieu, mon ami.



LETTRE

A Mad. DE HOUDETOT.

8 novembre 1758.

JE viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir, & que je lui ai renvoyée à l'inſtant, de peur de la lire une ſeconde fois. Madame, tous ceux que j'aimois me haïſſent, & vous connoiſſez mon cœur; c'eſt vous en dire aſſez. Tout ce que j'avois appris de Mad. d'Epinay, n'eſt que trop vrai, & j'en ſais davantage encore. Je ne trouve de toute part que ſujets de déſeſpoir. Il me reſte une ſeule eſpérance; elle peut me conſoler de tout & me rendre le courage. Hâtez-vous de la confirmer ou de la détruire. Ai-je encore une amie & un ami? Un mot, un ſeul mot, & je puis vivre.

Je vais déloger de l'Hermitage. Mon deſſein eſt de chercher un aſyle éloigné & inconnu: mais il faut paſſer l'hiver, & vos défenſes m'empêchent de l'aller paſſer

à Paris. Je vais donc m'établir à Montmorency comme je pourrai, en attendant le printemps. Ma refpectable amie, je ne vous reverrai jamais : je le fens à la trifteffe qui me ferre le cœur ; mais je m'occuperai de vous dans ma retraite. Je fongerai que j'ai deux amis au monde, & j'oublierai que j'y fuis feul.

LETTRE

A LA MÊME.

Novembre 1758.

VOICI la quatrieme lettre que je vous écris, fans réponfe. Ah ! fi vous continuez de vous taire, je vous aurai trop entendue. Songez à l'état où je fuis, & confultez votre bon cœur. Je puis fupporter d'être abandonné de tout le monde. Mais vous!.... vous qui me connoiffez fi bien ! Grand Dieu ! fuis-je un fcélerat ! un fcélerat, moi ! Je l'apprends bien tard. C'eft M. Grimm ; c'eft mon ancien ami, c'eft celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte, qui a fait cette

cette belle découverte, & qui la publie. Hélas! il eſt l'honnête homme, & moi l'ingrat. Il jouit des honneurs de la vertu pour avoir perdu ſon ami, & moi je ſuis dans l'opprobre pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'aſſervir à celle que j'étois forcé de haïr. Ah, ſi je ſuis un méchant, que toute la race humaine eſt vile! Cruelle, falloit-il céder aux ſéductions de la fauſſeté, & faire mourir de douleur, celui qui ne vivoit que pour vous aimer? Adieu: je ne vous parlerai plus de moi; mais ſi je ne puis vous oublier, je vous défie d'oublier à votre tour, ce cœur que vous mépriſez, ni d'en trouver jamais un ſemblable.

LETTRE

A LA MÊME.

Janvier 1758.

VOTRE barbarie eſt inconcevable; elle n'eſt pas de vous. Ce ſilence eſt un raffinement de cruauté, qui n'a rien d'égal. On

vous dira l'état où je ſuis depuis huit jours. Et vous auſſi ! & vous auſſi, Sophie, vous me croyez un méchant ? (*) Ah Dieu ! ſi vous le croyez, à qui donc en appellerai-je ?.... Mais pourtant comment ſe fait-il que la vertu me ſoit ſi chere ?.... que je ſente en moi le cœur d'un homme de bien ?

(*) Notez que toutes les horribles noirceurs dont on m'accuſoit, ſe réduiſoient à n'avoir pas voulu ſuivre à Geneve Mad. d'Epinay. C'étoit uniquement pour cela, que j'étois un monſtre d'ingratitude, un homme abominable. Il eſt vrai qu'on m'accuſoit de plus, du crime horrible d'être amoureux de Mad. de Houdetot, & de ne pouvoir me réſoudre à m'éloigner d'elle. Que cela fût ou non, il eſt certain que j'avois une autre puiſſante raiſon pour ne pas ſuivre Mad. d'Epinay, qui m'en eût empêché, quand je n'en aurois eu que celle-là. Je ne pouvois, ſans lui manquer, dire cette raiſon, qui n'avoit de rapport qu'à elle. Ainſi réduit à taire les deux véritables raiſons que j'avois pour reſter, j'étois forcé, pour m'excuſer, de battre la campagne, & de me laiſſer accuſer par Mad. d'Epinay, & par ſes amis, de l'ingratitude la plus noire, préciſément parce que je ne voulois pas être ingrat, ni la compromettre.

Non: quand je tourne les yeux ſur le paſſé, & que je vois quarante ans d'honneur, à côté d'une mauvaiſe lettre, je ne puis déſeſpérer de moi.

Je n'affecterai point une fermeté dont je ſuis bien loin; je me ſens accablé de mes maux. Mon ame eſt épuiſée de douleurs & d'ennuis. Je porte dans un cœur innocent, toutes les horreurs du crime; je ne fuis point des humiliations qui conviennent à mon infortune; & ſi j'eſpérois vous fléchir, j'irois, ne pouvant arriver juſqu'à vous, vous attendre à votre ſortie, me proſterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, écraſé ſous votre caroſſe, & de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus: la pitié n'efface point le mépris; & ſi vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais.

Ah! mépriſez-moi ſi vous le pouvez; il me ſera plus cruel de vous ſavoir injuſte que moi déshonoré, & j'implore de la vertu, la force de ſupporter le plus douloureux des opprobres. Mais pour m'a-

voir ôté votre estime, faut-il renoncer à l'humanité? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous de mettre un homme au désespoir? Voyez ce que je vous demande; & si vous n'êtes pire que moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus; les regards de Sophie ne doivent tomber que sur un homme estimé d'elle, & l'œil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fûtes après S. Lambert, le dernier attachement de mon cœur: ni lui ni vous n'en sortirez jamais; il faut que je m'occupe de vous sans cesse, & je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir; ne parlez plus de moi; ne m'écrivez plus; oubliez que vous m'avez honoré du nom de votre ami, & que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous, ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité, que vous n'entendrez peut-être que de moi seul, que je sois sûr au moins, que vous daignerez recevoir mes lettres, qu'elles ne seront pas jetées au feu sans les lire, & que je ne perdrai pas

ainsi les chers & derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une ame noire, je consens qu'avant de les lire, vous les fassiez examiner, pourvu que ce ne soit pas par cet honnête homme qui se complait si fort à faire un scélérat de son ami. Que la premiere où l'on trouvera la moindre chose à blâmer, fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange priere ; il y a si long-temps que j'apprends à aimer sans retour, que mon cœur y est tout accoutumé.

LETTRE

A LA MÊME.

Ce samedi 25 mars 1758.

En attendant votre courier, je commence par répondre à votre lettre de vendredi, venue par la poste.

Je crois avoir à m'en plaindre, & j'ai

peine à comprendre que vous l'ayez écrite avec l'intention que j'en fusse content. Expliquons-nous; & si j'ai tort, dites-le moi sans détour.

Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle au progrès de votre amitié. D'abord, j'ai à vous dire que je n'exigeois point que votre amitié fît du progrès, mais seulement qu'elle ne diminuât pas; & certainement je n'ai point été la cause de cette diminution. En nous séparant à notre derniere entrevue d'Aubonne, j'aurois juré que nous étions les deux personnes de l'univers qui avoient le plus d'estime & d'amitié l'une pour l'autre, & qui s'honoroient le plus réciproquement. C'est, ce me semble, avec les assurances de ce mutuel sentiment, que nous nous séparâmes, & c'est encore sur ce même ton que vous m'écrivîtes quatre jours après. Insensiblement, vos lettres ont changé de style; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés, plus circonspects, plus conditionnels; au bout d'un mois il s'est trouvé, je ne sais com-

ment, que votre ami n'étoit plus votre ami. Je vous ai demandé plusieurs fois la raison de ce changement, & vous m'obligez de vous la demander encore ; je ne vous demande pas pourquoi votre amitié n'a point augmenté, mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguez pas ma rupture avec votre belle-sœur & son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé, & de tout temps vous avez dû savoir qu'il ne sauroit y avoir de paix entre J. J. Rousseau & les méchans.

Vous me parlez de fautes, de foiblesses, d'un ton de reproche. Je suis foible, il est vrai ; ma vie est pleine de fautes, car je suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connois : c'est qu'au milieu de mes fautes, je me les suis toujours reprochées ; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir ni fouler aux pieds la vertu ; c'est qu'enfin j'ai combattu & vaincu pour elle, dans les momens où tous les autres l'oublient. Puissiez-vous ne trouver jamais que des hommes ainsi criminels !

Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle eft, fubfiftera toujours pour moi, tel que je fois, excepté le crime & l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable. A cela, je vous réponds que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié, telle qu'elle eft; que quant à moi, je ferai toujours ce que je fuis depuis quarante ans; qu'on ne commence pas fi tard à changer; & quant au crime & à l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment eft dur pour un honnête homme, & infultant pour un ami.

Vous me dites que vous m'avez toujours vu beaucoup meilleur que je ne me fuis montré. D'autres, trompés par les apparences, m'eftiment moins que je ne vaux & font excufables; mais pour vous, vous devez me connoître : je ne vous demande que de me juger fur ce que vous avez vu de moi.

Mettez-vous un moment à ma place. Que voulez-vous que je penfe de vous & de vos lettres? On diroit que vous

avez peur que je ne sois paisible dans ma retraite, & que vous êtes bien aise de m'y donner de temps en temps, des témoignages de peu d'estime, que, quoique vous en puissiez dire, votre cœur démentira toujours. Rentrez en vous-même, je vous en conjure : vous m'avez demandé quelquefois les sentimens d'un pere ; je les sens en vous parlant, même aujourd'hui que vous ne me les demandez plus. Je n'ai point changé d'opinion sur votre bon cœur ; mais je vois que vous ne savez plus ni penser, ni parler, ni agir par vous-même. Voyez au moins quel rôle on vous fait jouer. Imaginez ma situation. Pourquoi venez-vous contrister encore par vos lettres, une ame que vous devez croire assez affligée de ses propres ennuis ? Est-il si nécessaire à votre repos de troubler le mien ? Ne sauriez-vous concevoir que j'ai plus besoin de consolations que de reproches ? Epargnez-moi donc ceux que vous savez bien que je ne mérite pas, & portez quelque respect à mes malheurs. Je vous demande de trois choses l'une :

ou changez de ſtyle, ou juſtifiez le vôtre, ou ceſſez de m'écrire; j'aime mieux renoncer à vos lettres, que d'en recevoir d'injurieuſes. Je puis me paſſer que vous m'eſtimiez, mais j'ai beſoin de vous eſtimer vous-même; & c'eſt ce que je ne ſaurois faire, ſi vous manquez à votre ami.

Quant à la Julie, ne vous gênez point pour elle. Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne ſe feront pas moins; & ſi je les ai ſuſpendues après un ſilence de trois ſemaines, c'eſt que j'ai cru que m'ayant tout-à-fait oublié, vous ne vous ſouciiez plus de rien qui vînt de moi. Adieu: je ne ſuis ni changeant ni ſubjugué comme vous; l'amitié que vous m'avez demandée & que je vous ai promiſe, je vous la garderai juſqu'au tombeau. Mais ſi vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque & ſoupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je ceſſe de vous répondre; rien n'eſt moins regrettable qu'un commerce d'outrages: mon cœur & ma plume s'y refuſeront toujours avec vous.

LETTRE

A M. D'ALEMBERT.

A Montmorency, le 25 juin 1758.

J'AI dû, monſieur, répondre à votre article *Geneve.* Je l'ai fait, & je vous ai même adreſſé cet écrit. Je ſuis ſenſible aux témoignages de votre ſouvenir, & à l'honneur que j'ai reçu de vous en plus d'une occaſion : mais vous nous donnez un conſeil pernicieux ; & ſi mon pere en avoit fait autant, je n'aurois pu ni dû me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois, avec ce que je dois à ma patrie ; quand il a fallu choiſir, j'aurois fait un crime de balancer. Si ma témérité vous offenſe, vous n'en ſerez que trop vengé par la foibleſſe de l'ouvrage. Vous y chercherez en vain, les reſtes d'un talent qui n'eſt plus, & qui ne ſe nourriſſoit peut-être, que de mon mépris pour mes adverſaires. Si je n'avois conſulté que ma réputation, j'aurois certainement ſupprimé cet écrit :

mais il n'eſt pas ici queſtion de ce qui peut vous plaire ou m'honorer : en faiſant mon devoir, je ſerai toujours aſſez content de moi, & aſſez juſtifié près de vous.

LETTRE

A M. VERNES.

A Montmorency, le 4 juillet 1758.

Je me hâte, mon cher Vernes, de vous raſſurer ſur le ſens que vous avez donné à ma derniere lettre, & qui ſûrement n'étoit pas le mien. Soyez ſûr que j'ai pour vous, toute l'eſtime & toute la confiance qu'un ami doit à ſon ami. Il eſt vrai que j'ai eu les mêmes ſentimens pour d'autres qui m'ont trompé, & que plein d'une amertume en ſecret dévorée, il s'en eſt répandu quelque choſe ſur mon papier ; mais, mon ami, cela vous regardoit ſi peu, que dans la même lettre je vous ai, ce me ſemble, aſſez témoigné l'ardent deſir que j'ai de vous voir & de vous embraſſer. Vous me connoiſ-

ſez mal ; ſi je vous croyois capable de me tromper, je n'aurois plus rien à vous dire.

J'ai reçu l'exemplaire de M. Duvillard ; je vous prie de l'en remercier. S'il veut bien m'en adreſſer deux autres, non pas par la même voie dont il s'eſt ſervi, mais à l'adreſſe de *M. Coindet, chez MM. Theluſſon, Necker & Compagnie, rue Michel-le-Comte*, je lui en ferai obligé. Il a eu tort d'imprimer cet article ſans m'en rien dire ; il a laiſſé des fautes que j'aurois ôtées, & il n'a pas fait des corrections & additions que je lui aurois données.

J'ai ſous preſſe un petit écrit ſur l'article *Geneve* de M. d'Alembert. Le conſeil qu'il nous donne, d'établir une comédie, m'a paru pernicieux ; il a réveillé mon zele & m'a d'autant plus indigné, que j'ai vu clairement, qu'il ne ſe faiſoit pas un ſcrupule de faire ſa cour à M. de Voltaire à nos dépens. Voilà les auteurs & les philoſophes ! Toujours pour motif, quelqu'intérêt particulier, & toujours le bien public pour prétexte. Cher Vernes, ſoyons hom-

mes & citoyens jusqu'au dernier soupir. Osons toujours parler pour le bien de tous, fût-il préjudiciable à nos amis & à nous-mêmes. Quoi qu'il en soit, j'ai dit mes raisons; ce sera à nos compatriotes à les peser. Ce qui me fâche, c'est que cet écrit est de la derniere foiblesse; il se sent de l'état de langueur où je suis, & où j'étois bien plus encore quand je l'ai composé. Vous n'y reconnoîtrez plus rien que mon cœur; mais je me flatte que c'en est assez pour me conserver le vôtre. Voulez-vous bien passer de ma part, chez M. Marc Chapuis, lui faire mes tendres amitiés, & lui demander s'il veut bien que je lui fasse adresser les exemplaires de cet écrit que je me suis réservés, afin de les distribuer à ceux à qui je les destine, suivant la note que je lui enverrai?

Vous m'avez parlé ci-devant, de Mad. d'Epinay; l'ami Roustan que j'embrasse & remercie, m'en parle, & d'autres m'en parlent encore. Cela me fait juger qu'elle vous laisse dans une erreur, dont il faut

que je vous tire. Si Mad. d'Epinay vous dit que je ſuis de ſes amis, elle vous trompe ; ſi elle vous dit qu'elle eſt des miens, elle vous trompe encore plus. Voilà tout ce que j'ai à vous dire d'elle.

Loin que l'ouvrage dont vous me parlez, ſoit un roman philoſophique, c'eſt au contraire un commerce de bonnes gens. Si vous venez, je vous montrerai cet ouvrage ; & ſi vous jugez qu'il vous convienne de vous en mêler, je l'abandonne avec plaiſir à votre direction. Adieu, mon ami ; ſongez, non pas, graces au ciel, aux ides de mars, mais aux calendes de ſeptembre : c'eſt ce jour là que je vous attends.

LETTRE

A SOPHIE.

13 juillet 1758.

JE commence une correſpondance qui n'a point d'exemple & ne ſera guere imitée : mais votre cœur n'ayant plus rien à

dire au mien, j'aime mieux faire ſeul les frais d'un commerce qui ne feroit qu'onéreux pour vous, & où vous n'auriez à mettre que des paroles. C'eſt une fauſſeté mépriſable de ſubſtituer des procédés à la place des ſentimens, & de n'être honnête qu'à l'extérieur. Quiconque a le courage de paroître toujours ce qu'il eſt, deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être; mais il n'y a plus rien à eſpérer de ceux qui ſe font un caractere de parade. Si je vous pardonne de n'avoir plus d'amitié pour moi, c'eſt parce que vous ne m'en montrez plus. Je vous aime cent fois mieux ainſi, qu'avec ces lettres froides qui vouloient être obligeantes, & montroient, malgré vous, que vous ſongiez à autre choſe en les écrivant. De la franchiſe, ô Sophie! il n'y a qu'elle qui éleve l'ame, & ſoutienne par l'eſtime de ſoi-même, le droit à celle d'autrui.

Mon deſſein n'eſt pas de vous ennuyer de fréquentes & longues lettres. Je n'eſpere pas même, avec toute ma diſcrétion, que vous liſiez toutes celles que je vous écrirai;

écrirai ; mais du moins aurai-je eu le plaisir de les écrire, & peut-être eſt-il bon pour vous & pour moi, que vous ayez la complaiſance de les recevoir. Je vous crois un bon naturel ; c'eſt cette opinion qui m'attache encore à vous : mais une grande fortune ſans adverſités, a dû vous endurcir l'ame ; vous avez trop peu connu de maux, pour être fort ſenſible à ceux des autres. Ainſi les douceurs de la commiſération vous ſont encore inconnues. N'ayant ſu partager les peines d'autrui, vous ſerez moins en état d'en ſupporter vous-même, ſi jamais il en vient, & il eſt toujours à craindre qu'il n'en vienne : car vous n'ignorez pas que la fortune même n'en garantit pas toujours ; & quand elles nous attaquent au milieu de ſes faveurs, quelles reſſources lui reſte-t-il pour les guérir ?

Non fidarti della ſorte
Ancor a me già fù grata,
Et tu ancor abbandonata
Soſpirar potreſti un dì.

Veuille le ciel tromper ma prévoyance ! En ce cas, mes ſoins n'auront été qu'inu-

tiles, & il n'y aura point de mal au moins à les avoir pris : mais si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources, qu'il ne trouvera pas en lui-même, si peut-être un jour d'autres manieres de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi si je vis encore, & vous saurez quel ami vous avez méprisé. Si je ne vis plus, relisez mes lettres; peut-être le souvenir de mon attachement adoucira-t-il vos peines; peut-être trouverez-vous dans mes maximes, des consolations que vous n'imaginez pas aujourd'hui.

LETTRE

A M. DeLeyre.

Montmorency, le 5 octobre 1758.

ENFIN, mon cher DeLeyre, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plus tôt des miennes & vous n'aviez pas tort; mais pour vous en donner, il falloit savoir où vous prendre, & je ne voyois personne

qui pût me dire ce que vous étiez devenu. N'ayant & ne voulant avoir déformais, pas plus de relation avec Paris qu'avec Pekin, il étoit difficile que je puffe être mieux inftruit : cependant jeudi dernier, un penfionnaire des Vertus, qui me vint voir avec le pere curé, m'apprit que vous étiez à Liege ; mais ce que j'aurois dû faire il y a deux mois, étoit à préfent hors de propos, & ce n'étoit plus le cas de vous prévenir ; car je vous avoue que je fuis & ferai toujours de tous les hommes, le moins propre à retenir les gens qui fe détachent de moi.

J'ai d'autant plus fenti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carriere que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois affez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas affez de vertu pour préférer toujours le bien-public à votre gloire, & ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur eft bon de favoir. Je me complaifois à vous imaginer d'avance dans le

cas de relancer quelquefois les frippons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les ames ſimples dans vos écrits. Cher DeLeyre, défiez-vous de votre eſprit ſatyrique; ſur-tout apprenez à reſpecter la religion. L'humanité ſeule exige ce reſpect. Les grands, les riches, les heureux du ſiecle feroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie conſole de celle-ci, le peuple & le miſérable: quelle cruauté de leur ôter encore cet eſpoir!

Je ſuis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G. Quoique je ſuſſe déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaiſir. C'eſt bien plus votre éloge que le ſien, que vous faites: la mort n'eſt pas un malheur pour un homme de bien, & je me réjouis preſque de la ſienne, puiſqu'elle m'eſt une occaſion de vous eſtimer davantage. Ah! DeLeyre, puiſſai-je m'être trompé, & goûter le plaiſir de me reprocher cent fois le jour, de vous avoir été juge trop ſévere!

Il eſt vrai que je ne vous parlai point de

mon écrit ſur les ſpectacles ; car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiois pas à vous. Cet écrit eſt bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez : il eſt lâche & foible ; les méchans n'y ſont plus gourmandés ; vous ne m'y reconnoîtrez plus. Cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a ſauvé la vie, & qu'il me ſervit de diſtraction dans des momens de douleur, où ſans lui, je ſerois mort de déſeſpoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire ; j'ai fait mon devoir, c'eſt aſſez pour moi. Au ſurplus, je livre l'ouvrage à votre juſte critique. Honorez la vérité ; je vous abandonne tout le reſte. Adieu : je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A M. Vernes.

A Montmorency, le 22 octobre 1758.

Je reçois à l'inſtant, mon ami, votre derniere lettre, ſans date, dans laquelle

vous m'en annoncez une autre, ſous le pli de M. de Chenonceaux, que je n'ai point reçue. C'eſt une négligence de ſes commis, j'en ſuis ſûr ; car il vint me voir il y a peu de jours, & ne m'en parla point. Quoi qu'il en ſoit, ne nous expoſons plus au même inconvénient ; écrivez-moi directement, & n'affranchiſſez plus vos lettres, car je ne ſuis pas à portée ici d'en faire de même. Quoique ce paquet ſoit aſſez gros pour en valoir la peine, je ne crois pas que mon ami regrette l'argent qu'il lui coûtera, & je ne lui ai pas donné le droit, que je ſache, de penſer moins favorablement de moi. Soyez auſſi plus exact aux dates, que vous êtes ſujet à oublier.

L'écrit à M. d'Alembert paroît en effet à Paris, depuis le 2 de ce mois ; je ne l'ai appris que le 7. Le lundi 8, je reçus le petit nombre d'exemplaires que mon libraire avoit joints pour moi à cet envoi : je les ai fait diſtribuer le même jour & les ſuivans ; enſorte que le débit de cet ouvrage ayant été aſſez rapide, tous ceux

à qui j'en ai envoyé l'avoient déjà; & voilà un des désagrémens auxquels m'assujettit l'inconcevable négligence de ce libraire. Pour que vous jugiez s'il y a de ma faute dans les retards de l'envoi pour Geneve, je vous envoie une de ses lettres, à demi déchirée, & que j'ai heureusement retrouvée. Si vous avez des relations en Hollande, vous m'obligerez de vous en faire informer à lui-même. Selon son compte, j'espere enfin que vous aurez reçu & distribué ceux qui vous sont adressés. Je vous dirai, sur celui de M. Labat, que nous ne nous sommes jamais écrit, & que nous ne sommes par conséquent en aucune espece de relation; cependant je serois bien aise de lui donner ce léger témoignage que je n'ai point oublié ses honnêtetés. Mais, mon cher Vernes, Roustan est moins en état d'en acheter un; je voudrois bien aussi lui donner cette petite marque de souvenir; & dans la balance entre le riche & le pauvre, je penche toujours pour le dernier. Je vous laisse le maître du choix. A l'égard de

l'autre exemplaire, il faut, s'il vous plaît, le faire agréer à M. Soubeyran, avec lequel j'ai de grands torts de négligence, & non pas d'oubli ; tâchez, je vous prie, de l'engager à les oublier.

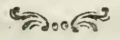
Je n'ignorois pas que l'article *Geneve* étoit en partie de M. de Voltaire. Quoique j'aie eu la discrétion de n'en rien dire, il vous sera aisé de voir, par la lecture de l'ouvrage, que je savois, en l'écrivant, à quoi m'en tenir. Mais je trouverois bizarre que M. de Voltaire crût, pour cela, que je manquerois de lui rendre un hommage que je lui offre de très-bon cœur. Au fond, si quelqu'un devoit se tenir offensé, ce seroit M. d'Alembert ; car, après tout, il est au moins le pere putatif de l'article. Vous verrez, dans sa lettre ci-jointe, comment il a reçu la déclaration que je lui fis dans le temps, de ma résolution. Que maudit soit tout respect humain qui offense la droiture & la vérité ! J'espere avoir secoué pour jamais cet indigne joug.

Je n'ai rien à vous dire sur la réim-

preſſion de l'*Economie politique*, parce que je n'ai pas reçu la lettre où vous m'en parlez. Mais je vous avoue que, ſur l'offre de M. Duvillard, j'ai cru que l'auteur pouvoit lui en demander deux exemplaires, & s'attendre à les recevoir. S'il ne tient qu'à les payer, je vous prie d'en prendre le ſoin, & je vous ferai rembourſer cette avance, avec celles que vous aurez pu faire au ſujet de mon dernier écrit, & dont je vous prie de m'envoyer la note.

Je n'ai point lu le livre *de l'Eſprit*; mais j'en aime & eſtime l'auteur. Cependant j'entends de ſi terribles choſes de l'ouvrage, que je vous prie de l'examiner avec bien du ſoin, avant d'en haſarder un jugement ou un extrait dans votre recueil.

Adieu, mon cher Vernes. Je vous aime trop pour répondre à vos amitiés ; ce langage doit être proſcrit entre amis.



LETTRE

AU MÊME.

A Montmorency, le 21 novembre 1758.

CHER Vernes, plaignez-moi. Les approches de l'hiver se font sentir. Je souffre, & ce n'est pas le pire pour ma paresse. Je suis accablé de travail, & jamais mon dernier écrit ne m'a coûté la moitié de la peine & du temps à faire, que me coûteront à répondre, les lettres qu'il m'attire. Je voudrois donner la préférence à mes concitoyens; mais cela ne se peut sans m'exposer. Car, parmi les autres lettres, il y en a de très-dangereuses, dans lesquelles on me tend visiblement des pieges, auxquelles il faut pourtant répondre & répondre promptement, de peur que mon silence même ne soit imputé à crime. Faites donc ensorte, mon ami, qu'un retard de nécessité ne soit pas attribué à négligence, & que mes compatriotes aient pour moi, plus d'indulgence que je n'ai

lieu d'en attendre des étrangers. J'aurai ſoin de répondre à tout le monde; je deſire ſeulement qu'un délai forcé ne déplaiſe à perſonne.

Vous me parlez des critiques. Je n'en lirai jamais aucun; c'eſt le parti que j'ai pris dès mon précédent ouvrage, & je m'en ſuis très-bien trouvé. Après avoir dit mon avis, mon devoir eſt rempli. Errer eſt d'un mortel, & ſur-tout d'un ignorant comme moi; mais je n'ai pas l'entêtement de l'ignorance. Si j'ai fait des fautes, qu'on les cenſure, c'eſt fort bien fait. Pour moi, je veux reſter tranquille; & ſi la vérité m'importe, la paix m'importe encore plus.

Cher Vernes, qu'avons-nous fait? Nous avons oublié M. Abauzit. Ah! dites, méchant ami! cet homme reſpectable, qui paſſe ſa vie à s'oublier ſoi-même, doit-il être oublié des autres? Il falloit oublier tout le monde avant lui. Que ne m'avez-vous dit un mot? Je ne m'en conſolerai jamais. Adieu.

Je n'oublie pas ce que vous m'avez

demandé pour votre recueil; mais..... du temps! du temps! Hélas! je n'en fais cas que pour le perdre. Ne trouvez-vous pas qu'avec cela, mes comptes feront bien rendus?

LETTRE

A M. le docteur TRONCHIN.

A Montmorency, le 27 novembre 1758.

VOTRE lettre, monfieur, m'auroit fait grand plaifir en tout temps, & m'en fait fur-tout aujourd'hui; car j'y vois qu'ayant jugé l'abfent fans l'entendre, vous ne l'avez pas jugé tout-à-fait auffi févérement qu'on me l'avoit dit. Plus je fuis indifférent fur les jugemens du public, moins je le fuis fur ceux des hommes de votre ordre; mais quoique j'afpire à mériter l'eftime des honnêtes gens, je ne fais mendier celle de perfonne; & j'avoue que c'eft la chofe du monde la moins importante, que d'être jufte ou injufte envers moi.

Je ne doutois pas que vous ne fuffiez

de mon avis, ou plutôt que je ne fusse du vôtre, sur la proposition de M. d'Alembert, & je suis charmé que vous ayez bien voulu confirmer vous-même cette opinion. Il y aura du malheur, si votre sagesse & votre crédit n'empêchent pas la comédie de s'établir à Geneve & de se maintenir à nos portes.

A l'égard des cercles, je conviens de leurs abus, & je n'en doutois pas : c'est le sort des choses humaines ; mais je crois qu'aux cercles détruits, succéderont de plus grands abus encore. Vous faites une distinction très-judicieuse sur la différence des républiques grecques à la nôtre, par rapport à l'éducation publique : mais cela n'empèche pas que cette éducation ne puisse avoir lieu parmi nous, & qu'elle ne l'ait même par la seule force des choses, soit qu'on le veuille, soit qu'on ne le veuille pas. Considérez qu'il y a une grande différence entre nos artisans & ceux des autres pays. Un horloger de Geneve est un homme à présenter par-tout ; un horloger de Paris n'est bon qu'à parler de montres.

L'éducation d'un ouvrier tend à former ses doigts, rien de plus. Cependant le citoyen reste. Bien ou mal, la tête & le cœur se forment; on trouve toujours du temps pour cela, & voilà à quoi l'institution doit pourvoir. Ici, monsieur, j'ai sur vous dans le particulier, l'avantage que vous avez sur moi dans les observations générales: cet état des artisans est le mien, celui dans lequel je suis né, dans lequel j'aurois dû vivre, & que je n'ai quitté que pour mon malheur. J'y ai reçu cette éducation publique, non par une institution formelle, mais par des traditions & des maximes qui, se transmettant d'âge en âge, donnoient de bonne heure à la jeunesse, les lumieres qui lui conviennent & les sentimens qu'elle doit avoir. A douze ans, j'étois un Romain; à vingt, j'avois couru le monde, & n'étois plus qu'un polisson. Les temps sont changés, je ne l'ignore pas; mais c'est une injustice de rejeter sur les artisans, la corruption publique; on sait trop que ce n'est pas par eux qu'elle a commencé. Par-tout le riche est toujours

le premier corrompu, le pauvre suit, l'état médiocre est atteint le dernier. Or, chez nous, l'état médiocre est l'horlogerie.

Tant pis si les enfans restent abandonnés à eux-mêmes. Mais pourquoi le font-ils ? Ce n'est pas la faute des cercles ; au contraire, c'est là qu'ils doivent être élevés, les filles par les meres, les garçons par les peres. Voilà précisément l'éducation moyenne qui nous convient, entre l'éducation publique des républiques grecques, & l'éducation domestique des monarchies, où tous les sujets doivent rester isolés & n'avoir rien de commun que l'obéissance.

Il ne faut pas, non plus, confondre les exercices que je conseille, avec ceux de l'ancienne gymnastique. Ceux-ci formoient une véritable occupation, presque un métier ; les autres ne doivent être qu'un délassement, des fêtes, & je ne les ai proposés qu'en ce sens. Puisqu'il faut des amusemens, voilà ceux qu'on nous doit offrir. C'est une observation qu'on faisoit de mon temps, que les plus habiles ou-

vriers de Geneve étoient précisément, ceux qui brilloient le plus dans ces sortes d'exercices, alors en honneur parmi nous. Preuve que ces diversions ne nuisent point l'une à l'autre, mais au contraire s'entr'aident mutuellement; le temps qu'on leur donne en laisse moins à la crapule, & empêche les citoyens de s'abrutir.

Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur. Puissiez-vous long-temps honorer votre patrie, & faire du bien au genre humain!

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Montmorency, le 15 décembre 1758.

QUOIQUE je sois incommodé & accablé d'occupations désagréables, je ne puis, monsieur, différer plus long-temps à vous remercier de votre excellente lettre. Je ne puis vous dire à quel point elle m'a touché & charmé. Je l'ai relue & la relirai plus d'une fois: j'y trouve des traits dignes

du

du ſens de Tacite & du zele de Caton; il ne faut pas deux lettres comme celle-là pour faire connoître un homme, & c'eſt d'après cette connoiſſance, que je m'honore de votre ſuffrage. O cher Moultou! nouveau Genevois, vous montrez pour la patrie, toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avoient pour la foi. Puiſſiez-vous l'étendre, la communiquer à tout ce qui vous environne! Puiſſiez-vous réchauffer la tiédeur de nos vieux citoyens, & puiſſions-nous en acquérir beaucoup qui vous reſſemblent! car malheureuſement il nous en reſte peu.

Ne ſachant ſi M. Vernes vous avoit remis un exemplaire de mon dernier écrit, j'ai prié M. Coindet de vous en envoyer un par la poſte, & il m'a promis de le faire contre-ſigner. Si par haſard vous aviez reçu les deux & que vous n'en euſſiez pas diſpoſé, vous m'obligeriez d'en rendre un à M. Vernes; car j'apprends qu'il a diſtribué pour moi, tous ceux que je lui avois fait adreſſer, & qu'il ne lui en reſte pas un ſeul. Si vous n'en avez qu'un,

vous m'offenferiez de fonger à le rendre : fi vous n'en avez point, vous m'affligeriez de ne m'en pas avertir.

Quoi, monfieur, le refpectable Abauzit daigne me lire, il daigne m'approuver ! Je puis donc me confoler de l'improbation de ceux qui me blâment ; car il eft bien à craindre que, fi j'obtenois leur approbation, je ne méritaffe guere la fienne. Adieu, mon cher monfieur. Quand vous aurez un moment à perdre, je vous prie de me le donner ; il me femble qu'il ne fera pas perdu pour moi.

LETTRE

A M. VERNES.

A Montmorency, le 6 janvier 1759.

Le mariage eft un état de difcorde & de trouble pour les gens corrompus ; mais pour les gens de bien, il eft le paradis fur la terre. Cher Vernes, vous allez être heureux ; peut-être l'êtes-vous déjà. Votre mariage n'eft point fecret ; il ne doit point

l'être ; il a l'approbation de tout le monde, & ne pouvoit manquer de l'avoir. Je me fais honneur de penser que votre épouse, quoiqu'étrangere, ne le sera point parmi nous. Le mérite & la vertu ne sont étrangers que parmi les méchans ; ajoutez une figure qui n'est commune nulle part, mais qui sait bien se naturaliser par-tout ; & vous verrez que Mlle. C..... étoit Genevoise avant de le devenir. Je m'attendris en songeant au bonheur de deux époux bien unis, à penser que c'est le sort qui vous attend. Cher ami ! quand pourrai-je en être témoin ? Quand verserai-je des larmes de joie en embrassant vos chers enfans ? Quand me dirai-je, en abordant votre chere épouse : " Voilà la mere de „ famille que j'ai dépeinte ; voilà la femme „ qu'il faut honorer. „

Je ne suis point étonné de ce que vous avez fait pour M. Abauzit ; je ne vous en remercie pas même ; c'est insulter ses amis, que de les remercier de quelque chose. Mais cependant vous avez donné votre exemplaire, & il ne suffit pas que

vous en ayez un, il faut que vous l'ayez de ma main. Si donc il ne vous en reste aucun des miens, marquez-le moi ; je vous enverrai celui que je m'étois réservé, & que je n'espérois pas employer si bien. Vous serez le maître de me le payer par un exemplaire de l'*Economie politique* ; car je n'en ai point reçu.

M. de Voltaire ne m'a point écrit. Il me met tout-à-fait à mon aise, & je n'en suis pas fâché. La lettre de M. Tronchin rouloit uniquement sur mon ouvrage, & contenoit plusieurs objections très-judicieuses, sur lesquelles pourtant je ne suis pas de son avis.

Je n'ai point oublié ce que vous voulez bien desirer sur le *Choix littéraire*. Mais, mon ami, mettez-vous à ma place ; je n'ai pas le loisir ordinaire aux gens de lettres. Je suis si près de mes pieces, que si je veux dîner, il faut que je le gagne ; si je me repose, il faut que je jeûne, & je n'ai pour le métier d'auteur, que mes courtes récréations. Les foibles honoraires que m'ont rapporté mes écrits, m'ont

laissé le loisir d'être malade, & de mettre un peu plus de graisse dans ma soupe; mais tout cela est épuisé, & je suis plus près de mes pieces que je ne l'ai jamais été. Avec cela, il faut encore répondre à cinquante mille lettres, recevoir mille importuns, & leur offrir l'hospitalité. Le temps s'en va & les besoins restent. Cher ami, laissons passer ces temps durs de maux, de besoins, d'importunités, & croyez que je ne ferai rien si promptement & avec tant de plaisir que d'achever le petit morceau que je vous destine, & qui malheureusement ne sera guere au goût de vos lecteurs ni de vos philosophes; car il est tiré de Platon.

Adieu, mon bon ami; nous sommes tous deux occupés; vous, de votre bonheur; moi, de mes peines: mais l'amitié partage tout. Mes maux s'allegent quand je songe que vous les plaignez; ils s'effacent presque par le plaisir de vous croire heureux. Ne montrez cette lettre à personne, au moins le dernier article. Adieu derechef.

LETTRE

A M. le comte DE *S.* FLORENTIN. (*)

A Montmorency, le 11 février 1759.

Monseigneur.

J'APPRENDS qu'on s'apprête à remettre à l'opéra de Paris, une piece de ma composition, intitulée, *le Devin du village.* Si vous daignez jeter les yeux sur le mémoire ci-joint, vous verrez, monseigneur, que cet ouvrage n'appartient point à l'académie royale de musique. Je vous supplie donc de vouloir bien lui défendre de le représenter, & ordonner que la partition m'en soit restituée. Il y a trois ans que j'avois écrit à M. le comte d'Argenson, pour lui demander cette restitution. Il ne fit aucune attention à ma lettre, ni à mon

(*) Cette lettre & le mémoire qui suit, furent remis par M. Sellon, résident de Geneve, à M. de S. Florentin, qui promit une réponse, & qui n'en fit point.

mémoire. J'efpere, monfeigneur, être plus heureux aujourd'hui : car je ne demande rien que de jufte, & vous ne refufez la juftice à perfonne.

Je fuis avec un profond refpect, &c.

MÉMOIRE.

Au commencement de l'année 1753, je préfentai à l'opéra un petit ouvrage intitulé, *le Devin du village*, qui avoit été repréfenté devant le roi à Fontainebleau, l'automne précédent. Je déclarai aux fieurs Rebel & Francœur, alors infpecteurs de l'académie royale de mufique, en préfence de M. Duclos, de l'académie françoife, hiftoriographe de France, que je ne demandois aucun argent de ce petit opéra; que je me contentois pour fon prix, de mes entrées franches à perpétuité; mais que je les ftipulois expreffément : à quoi il me fut répondu par ledit fieur Rebel, en préfence du même M. Duclos, que cela étoit de droit, conforme à l'ufage, & que de plus il m'étoit dû des honoraires qu'on auroit foin de me faire payer.

Le Devin du village fut joué ; & quoique j'eusse aussi exigé que les quatre premieres représentations seroient faites par les bons acteurs, ce qui fut accordé, il fut mis en double dès la troisieme, & la piece eut trente-une représentations de suite avant pâques, sans compter les trois capitations, où elle fut aussi donnée.

Pour les honoraires qui m'étoient dus & que je n'avois point demandés, on m'apporta chez moi douze cents francs, dont je signai la quittance, telle qu'elle me fut présentée.

Le Devin du village fut repris après pâques & continué toute l'année, & même le carnaval suivant, presque sans interruption, mais dans un état qui ne me laissant pas le courage d'en soutenir le spectacle, m'a toujours forcé de m'en absenter ; & c'est une année de non jouissance de mon droit, dont je ne serois que trop fondé à demander compte.

Enfin, dans le temps que, délivré de ce chagrin, je croyois pouvoir profiter sans dégoût, du privilege de mes entrées, le

ſieur de Neuville me déclara à la porte de l'opéra, qu'il avoit ordre du bureau de la ville (*) de me les refuſer, convenant en même temps, qu'un tel procédé étoit ſans exemple; & en effet, ſi telle eſt la diſtinction que réſerve le bureau de la ville à ceux qui font à la fois, les paroles & la muſique d'un opéra, & aux auteurs des ouvrages qu'on joue cent fois de ſuite, il n'eſt pas étonnant qu'elle ſoit rare.

Sur cet expoſé ſimple & fidelle, je me crois en droit de demander la reſtitution de mon manuſcrit, & qu'il ſoit défendu à l'académie royale de muſique de jamais repréſenter le Devin du village, ſur lequel elle a perdu ſon droit, en violant le traité par lequel je le lui avois cédé; car m'en ôter le prix convenu, c'eſt m'en rendre la propriété. Cela eſt inconteſtable en toute juſtice.

1. Ce ne feroit pas répondre que de m'oppoſer un réglement prétendu qui, dit-on, borne à une année, le droit d'entrée

---

(*) La ville de Paris tenoit alors l'opéra.

pour les auteurs d'opéra en un acte : réglement qu'on allegue sans le montrer, qui n'est connu de personne & n'a jamais eu d'exécution contre aucun auteur avant moi; réglement, enfin, qui après une soigneuse vérification, se trouve n'avoir point existé quand mon accord fut fait, & qui, quand on l'auroit établi depuis, ne peut avoir un effet rétroactif.

2. Quand ce réglement existeroit, quand il seroit en vigueur, il ne peut avoir aucune force vis-à-vis de moi étranger, qui ne le connoissois point, & à qui on ne l'a point opposé dans le temps que, maître de mon ouvrage, je ne cédois qu'en stipulant une condition contraire : N'a-t-on pas dérogé à ce réglement en traitant avec moi? C'étoit alors qu'il falloit m'en parler. Qui a jamais oui dire qu'on annulle une convention expresse, par l'intention secrette de ne la pas tenir?

3. Pourquoi l'académie royale de muque se prévaudroit-elle contre moi, d'un réglement qu'elle-même viole à mon préjudice? Si l'auteur des paroles & celui de

la musique d'un opéra d'un acte ont chacun leurs entrées pour un an, celui qui est à la fois l'un & l'autre, doit les avoir pour deux, à moins que la réunion des talens, qui concourt à leur perfection, ne soit un titre contre celui qui les rassemble.

4. Si l'intention du bureau de la ville étoit d'en user à toute rigueur avec moi, il falloit donc commencer par me payer à la rigueur ce qui m'étoit dû. Le produit d'un grand opéra pour chacun des deux auteurs est de deux mille livres, lorsqu'il soutient trente représentations consécutives; savoir, cent francs pour chacune des dix premieres représentations, & cinquante francs pour chacune des vingt autres. Or le tiers de quatre mille francs est plus de douze cents francs. Si je n'ai pas réclamé le surplus, ce n'étoit point par ignorance de mon droit, mais c'est qu'ayant stipulé un autre prix pour mon ouvrage, je ne voulois pas marchander sur celui-là.

Si l'on ajoute à ces raisons, que contre

ce qu'on m'avoit promis, mon ouvrage a été mis en double dès la troisieme représentation, l'on trouvera que la direction de l'opéra n'ayant observé avec moi, ni les conditions que j'avois stipulées, ni ses propres réglemens, s'est dépouillée comme à plaisir, de toute espece de droit sur ma piece. Il est vrai que j'ai reçu douze cents francs, que je suis prêt à rendre en recevant ma partition; espérant qu'à son tour, l'académie royale de musique voudra bien me rendre compte de cent représentations (*) qu'elle a faites d'un ouvrage, qu'elle savoit n'être pas à elle, puisqu'elle n'en vouloit pas payer le prix convenu.

Que si cette académie a des plaintes à faire contre moi, elle peut les faire par-devant les tribunaux, & non pas s'établir juge dans sa propre cause, ni se croire en droit pour cela, de s'emparer de mon bien.

(*) Il faut ajouter toutes celles de cette derniere reprise & des suivantes, où pour le coup, les directeurs, qui eux-mêmes avoient contracté avec moi, ne pouvoient ignorer qu'ils disposoient d'un bien qui ne leur appartenoit pas.

Si-tôt qu'on eſt mécontent d'un homme, il ne s'enſuit pas qu'il ſoit permis de le voler.

LETTRE
A M. LeNieps.

A Montmorency, le 5 avril 1759.

Eh vive Dieu ! mon bon ami, que votre lettre eſt réjouiſſante ! Des cinquante louis, des cent louis, des deux cents louis, des quatre mille huit cents livres ! Où prendrai-je des coffres pour mettre tout cela ? Vraiment, je ſuis tout émerveillé de la généroſité de ces meſſieurs de l'opéra. Qu'ils ont changé ! O les honnêtes gens ! il me ſemble que je vois déjà les monceaux d'or étalés ſur ma table ! Malheureuſement, un pied cloche ; mais je le ferai reclouer, de peur que tant d'or ne vienne à rouler par les trous du plancher dans la cave, au lieu d'y entrer par la porte en bons tonneaux bien reliés, digne & vrai coffre-fort, non pas tout-à-fait d'un Genevois,

mais d'un Suiſſe. Juſqu'ici M. Duclos m'a gardé le ſecret de ces brillantes offres; mais puiſqu'il eſt chargé de me les faire, il me les fera; je le connois bien, il ne gardera ſûrement pas l'argent pour lui. O quand je ſerai riche, venez, venez, avec vos monſtres de l'Eſcalade; je vous ſerai manger un brochet long comme ma chambre.

O ça, notre ami, c'eſt aſſez rire; mais que l'argent vienne. Revenons aux faits. Vous verrez par le mémoire ci-joint, & par les deux lettres qui l'accompagnent, l'état de la queſtion. Ces lettres ont reſté toutes deux ſans réponſe. Vous me dites qu'on me blâme dans cette affaire: je ſerois bien curieux de ſavoir comment, & de quoi. Seroit-ce d'être aſſez inſolent pour demander juſtice, & aſſez fou pour eſpérer que l'on me la rendra? Dans cette derniere affaire, j'ai envoyé un double de de mon mémoire à M. Duclos qui, dans le temps, ayant pris un grand intérêt à l'ouvrage, fut le médiateur & le témoin du traité. Encore échauffé d'un entretien

qui ressembloit à ceux dont vous me parlez, je marquois un peu de colere & d'indignation dans ma lettre, contre les procédés des directeurs de l'opéra. Un peu calmé, je lui récrivis pour le prier de supprimer ma premiere lettre : il répondit à cette premiere, qu'il m'approuvoit fort de réclamer tous mes droits ; qu'il m'étoit assurément bien permis d'être jaloux du peu que je m'étois réservé, & que je ne devois pas douter qu'il ne fît tout ce qui dépendroit de lui, pour me procurer la justice qui m'étoit due. Il répondit à la seconde, qu'il n'avoit rien apperçu dans l'autre, que je pusse regretter d'avoir écrit ; qu'au surplus, Mrs. Rebel & Francœur ne faisoient aucune difficulté de me rendre mes entrées ; & que comme ils n'étoient pas les maîtres de l'opéra lorsqu'on me les refusa, ce refus n'étoit pas de leur fait. Pendant ces petites négoçiations, j'appris qu'ils alloient toujours leur train, sans s'embarrasser non plus de moi, que si je n'avois pas existé ; qu'ils avoient remis le Devin du village... vous savez com-

ment, sans m'écrire, sans me rien faire dire, sans m'envoyer même les billets qui m'avoient été promis en pareil cas, quand on m'ôta mes entrées : de sorte que tout ce qu'avoient fait à cet égard les nouveaux directeurs, avoit été de renchérir sur la mal-honnêteté des autres. Outré de tant d'insultes, je rejetai dans ma troisieme lettre à M. Duclos, l'offre tardive & forcée de me redonner les entrées, & persistai à redemander la restitution de ma piece. M. Duclos ne m'a plus répondu. Voilà exactement à quoi l'affaire en est restée.

Or, mon ami, voyons donc selon la rigueur du droit, en quoi je suis à blâmer. Je dis, selon la rigueur du droit, à moins que les directeurs de l'opéra ne se fassent, des insultes & des affronts qu'ils m'ont faits, un titre pour exiger de ma part des honnêtetés & des graces. Du moment que le traité est rompu, mon ouvrage m'appartient de nouveau. Les faits sont prouvés dans le mémoire. Ai-je tort de redemander mon bien ?

Mais

Mais, disent les nouveaux directeurs, l'infraction n'est pas de notre fait. Je le suppose un moment ; qu'importe ? Le traité en est-il moins rompu ? Je n'ai point traité avec les directeurs, mais avec la direction. Ne tiendroit-il donc qu'à des changemens simulés de directeurs, pour faire impunément banqueroute tous les huit jours ? Je ne connois ni ne veux connoître les sieurs Rebel & Francœur. Que Gautier ou Garguille dirigent l'opéra, que me fait cela ? J'ai cédé mon ouvrage à l'opéra, sous des conditions qui ont été violées ; je l'ai vendu pour un prix qui n'a point été payé ; mon ouvrage n'est donc pas à l'opéra, mais à moi : je le redemande ; en le retenant, on le vole. Tout cela me paroît clair. Il y a plus : en ne réparant pas le tort que m'avoient fait les anciens directeurs, les nouveaux l'ont confirmé ; en cela d'autant plus inexcusables, qu'ils ne pouvoient pas ignorer les articles d'un traité fait avec eux-mêmes en personnes. Etois-je donc obligé de savoir

que l'opéra, où je n'allois plus, changeoit de directeurs ? Pouvois-je deviner si les derniers étoient moins iniques ? Pour l'apprendre, falloit-il m'exposer à de nouveaux affronts, aller leur faire ma cour à leur porte, & leur demander humblement en grace, de vouloir bien ne me plus voler ? S'ils vouloient garder mon ouvrage, c'étoit à eux de faire ce qu'il falloit pour qu'il leur appartînt ; mais en ne désavouant pas l'iniquité de leurs prédécesseurs, ils l'ont partagée ; en ne me rendant pas les entrées qu'ils savoient m'être dues, ils me les ont ôtées une seconde fois. S'ils disent qu'ils ne savoient où me prendre, ils mentent ; car ils étoient environnés de gens de ma connoissance, dont ils n'ignoroient pas qu'ils pouvoient apprendre où j'étois. S'ils disent qu'ils n'y ont pas songé, ils mentent encore ; car au moins, en préparant une reprise du Devin du village, ils ne pouvoient ne pas penser à ce qu'ils devoient à l'auteur. Mais ils n'ont parlé de ne plus me refuser les entrées, que quand ils y ont été forcés par le cri

public. Il eſt donc faux que la violation du traité ne ſoit pas de leur fait. Ils ont fait davantage, ils ont renchéri ſur la mal-honnêteté de leurs prédéceſſeurs; car en me refuſant l'entrée, le ſieur de Neuville me déclara de la part de ceux-ci, que quand on joueroit le Devin du village, on auroit ſoin de m'envoyer des billets. Or, non-ſeulement les nouveaux ne m'ont parlé, ni écrit, ni fait écrire; mais quand ils ont remis le Devin du village, ils n'ont pas même envoyé les billets que les autres avoient promis. On voit que ces gens là, tout fiers de pouvoir être iniques impunément, ſe croiroient déshonorés, s'ils faiſoient un acte de juſtice.

En recommençant à ne me plus refuſer les entrées, ils appellent cela me les rendre. Voilà qui eſt plaiſant! Qu'ils me rendent donc les cinq années écoulées depuis qu'ils me les ont ôtées; la jouiſſance de ces cinq années ne m'étoit-elle pas due, n'entroit-elle pas dans le traité? Ces meſſieurs penſeroient-ils donc être quittes avec moi, en me donnant les entrées le

dernier jour de ma vie ? Mon ouvrage ne ſauroit être à eux, qu'ils ne m'en paient le prix en entier. Ils ne peuvent, me dira-t-on, me rendre le temps paſſé; pourquoi me l'ont-il ôté ? C'eſt leur faute ; me le doivent-ils moins pour cela ? C'étoit à eux, par la repréſentation de cette impoſſibilité, & par de bonnes manieres, d'obtenir que je vouluſſe bien me relâcher en cela de mon droit, ou en accepter une compenſation. Mais bon ! je vaux bien la peine qu'on daigne être juſte avec moi ! Soit. Voyons donc enfin de mon côté, à quel titre je ſuis obligé de leur faire grace. Ma foi, puiſqu'ils ſont ſi rogues, ſi vains, ſi dédaigneux de toute juſtice, je demande, moi, la juſtice en toute rigueur ; je veux tout le prix ſtipulé, ou que le marché ſoit nul. Que ſi l'on me refuſe la juſtice qui m'eſt due, comment ce refus fait-il mon tort, & qui eſt-ce qui m'ôtera le droit de me plaindre ? Qu'y a-t-il d'équitable, de raiſonnable à répondre à cela ? Ne devrois-je point peut-être un remerciement à ces meſſieurs, lorſqu'à regret &

en rechignant, ils veulent bien ne me voler qu'une partie de ce qui m'eſt dû?

De nos plaideurs Manceaux les maximes m'étonnent;
Ce qu'ils ne prennent pas, ils diſent qu'ils le donnent.

Paſſons aux raiſons de convenance. Après m'avoir ôté les entrées tandis que j'étois à Paris, me les rendre quand je n'y ſuis plus, n'eſt-ce pas joindre la raillerie à l'inſulte, & ne ſavent-ils pas bien que je n'ai ni le moyen ni l'intention de profiter de leur offre? Eh! pourquoi diable irois-je ſi loin chercher leur opéra? N'ai-je pas tout à ma porte, les chouettes de la forêt de Montmorency?

Ils ne refuſent pas, dit M. Duclos, de me rendre mes entrées. J'entends bien: ils me les rendront volontiers aujourd'hui, pour avoir le plaiſir de me les ôter demain, & de me faire ainſi un ſecond affront. Puiſque ces gens là n'ont ni foi ni parole, qui eſt-ce qui me répondra d'eux & de leurs intentions? Ne me fera-t-il pas bien agréable de ne me jamais préſenter à la porte que dans l'attente de me la voir fermer une ſeconde fois? Ils n'en auront

plus, direz-vous, le prétexte. Eh ! pardonnez-moi, monſieur, ils l'auront toujours; car ſi-tôt qu'il faudra trouver leur opéra beau, qu'on me remene aux carrieres. Que n'ont-ils propoſé cette admirable condition dans leur marché ! Jamais ils n'auroient maſſacré mon pauvre *Devin.* Quand ils voudront me chicaner, manqueront-ils de prétextes ? Avec des menſonges on n'en manque jamais. N'ont-ils pas dit que je faiſois du bruit au ſpectacle, & que mon excluſion étoit une affaire de police ?

Premiérement, ils mentent. J'en prends à témoin tout le parterre & l'amphithéatre de ce temps-là. De ma vie je n'ai crié ni battu des mains aux Bouffons, & je ne pouvois ni rire ni bâiller à l'opéra françois, puiſque je n'y reſtois jamais, & qu'auſſi-tôt que j'entendois commencer la lugubre pſalmodie, je me ſauvois dans les corridors. S'ils avoient pu me prendre en faute au ſpectacle, ils ſe ſeroient bien gardés de m'en éloigner. Tout le monde a ſu avec quel ſoin j'étois conſigné, recom-

mandé aux ſentinelles. Par-tout, on n'attendoit qu'un mot, qu'un geſte, pour m'arrêter ; & ſi-tôt que j'allois au parterre, j'étois environné de mouches qui cherchoient à m'exciter. Imaginez-vous s'il fallut uſer de prudence, pour ne donner aucune priſe ſur moi. Tous leurs efforts furent vains; car il y a long-temps que je me ſuis dit: *Jean-Jaques, puiſque tu prends le dangereux emploi de défenſeur de la vérité, ſois ſans ceſſe attentif ſur toi-même, ſoumis en tout aux loix & aux regles, afin que quand on voudra te maltraiter, on ait toujours tort.* Plaiſe à Dieu que j'obſerve auſſi bien ce précepte juſqu'à la fin de ma vie, que je crois l'avoir obſervé juſqu'ici ! Auſſi, mon bon ami, je parle ferme, & n'ai peur de rien. Je ſens qu'il n'y a homme ſur la terre, qui puiſſe me faire du mal juſtement ; & quant à l'injuſtice, perſonne au monde n'en eſt à l'abri. Je ſuis le plus foible des êtres, tout le monde peut me faire du mal impunément. J'éprouve qu'on le fait bien, & les inſultes des directeurs de l'opéra ſont pour moi le coup de pied de l'âne. Rien

de tout cela ne dépend de moi ; qu'y ferois-je ? Mais c'eſt mon affaire que quiconque me fera du mal, faſſe mal, & voilà de quoi je réponds.

Premiérement donc, ils mentent ; & en ſecond lieu, quand ils ne mentiroient pas, ils ont tort ; car quelque mal que j'euſſe pu dire, écrire ou faire, il ne falloit point m'ôter les entrées, attendu que l'opéra n'en étant pas moins poſſeſſeur de mon ouvrage, n'en devoit pas moins payer le prix convenu. Que falloit-il donc faire ? M'arrêter, me traduire devant les tribunaux, me faire mon procès, me faire pendre, écarteler, brûler, jeter ma cendre au vent, ſi je l'avois mérité : mais il ne falloit pas m'òter les entrées. Auſſi bien, comment, étant priſonnier ou pendu, ferois-je allé faire du bruit à l'opéra ? Ils diſent encore : puiſqu'il ſe déplait à notre théatre, quel mal lui a-t-on fait de lui en ôter l'entrée ? Je réponds qu'on m'a fait tort, violence, injuſtice, affront ; & c'eſt du mal que céla. De ce que mon voiſin ne veut pas employer ſon argent, eſt-ce

à dire que je ſois en droit d'aller lui couper la bourſe ?

De quelque maniere que je retourne la choſe, quelque regle de juſtice que j'y puiſſe appliquer, je vois toujours qu'en jugement contradictoire, par-devant tous les tribunaux de la terre, les directeurs de l'opéra ſeroient à l'inſtant condamnés à reſtitution de ma piece, à réparation, à dommages & intérêts. Mais il eſt clair que j'ai tort, parce que je ne puis obtenir juſtice, & qu'ils ont raiſon, parce qu'ils ſont les plus forts. Je défie qui que ce ſoit au monde, de pouvoir alléguer en leur faveur, autre choſe que cela.

Il faut à préſent vous parler de mes libraires, & je commencerai par M. Piſſot. J'ignore s'il a perdu ou gagné avec moi; toutes les fois que je lui demandois ſi la vente alloit bien, il me répondoit, *paſſablement*; ſans que jamais j'en aie pu tirer autre choſe. Il ne m'a pas donné un ſol de mon premier diſcours, ni aucune eſpece de préſent, ſinon quelques exemplaires pour mes amis. J'ai traité avec lui pour

la gravure du Devin du village, fur le pied de cinq cents francs, moitié en livres & moitié en argent, qu'il s'obligea de me payer à plufieurs fois & en certains termes: il ne tint parole à aucun, & j'ai été obligé de courir long-temps après mes deux cents cinquante livres.

Par rapport à mon libraire de Hollande, je l'ai trouvé en toutes chofes exact, attentif, honnête. Je lui demandai vingt-cinq louis de mon Difcours fur l'inégalité; il me les donna fur-le-champ, & il envoya de plus une robe à ma gouvernante. Je lui ai demandé trente louis de ma Lettre à M. d'Alembert, & il me les donna fur-le-champ; il n'a fait à cette occafion aucun préfent, ni à moi ni à ma gouvernante, (*) & il ne le devoit pas; mais il m'a fait un plaifir que je n'ai jamais reçu de M. Piffot, en me déclarant de bon cœur qu'il faifoit bien fes affaires avec moi. Voilà,

(*) Depuis lors, il lui a fait une penfion viagere de trois cents livres; & je me fais un fenfible plaifir de rendre public, un acte auffi rare de reconnoiffance & de générofité.

mon ami, les faits dans leur exactitude. Si quelqu'un vous dit quelque chose de contraire à cela, il ne dit pas vrai.

Si ceux qui m'accusent de manquer de désintéressement, entendent par là que je ne me verrois pas ôter avec plaisir, le peu que je gagne pour vivre, ils ont raison; & il est clair qu'il n'y a pour moi d'autre moyen de leur paroître désintéressé, que de me laisser mourir de faim. S'ils entendent que toutes ressources me sont également bonnes, & que, pourvu que l'argent vienne, je m'embarrasse peu comme il vient, je crois qu'ils ont tort. Si j'étois plus facile sur les moyens d'acquérir, il me seroit moins douloureux de perdre, & l'on sait bien qu'il n'y a personne de si prodigue que les voleurs. Mais quand on me dépouille injustement de ce qui m'appartient, quand on m'ôte le modique produit de mon travail, on me fait un tort qu'il ne m'est pas aisé de réparer: il m'est bien dur de n'avoir pas même la liberté de m'en plaindre. Il y a long-temps que le public de Paris se fait un Jean-Ja-

ques Rousseau à sa mode, & lui prodigue d'une main libérale, des dons dont le Jean-Jaques Rousseau de Montmorency ne voit jamais rien. Infirme & malade les trois quarts de l'année, il faut que je trouve sur le travail de l'autre quart, de quoi pourvoir à tout. Ceux qui ne gagnent leur pain que par des voies honnêtes, connoissent le prix de ce pain, & ne seront pas surpris que je ne puisse faire du mien, de grandes largesses.

Ne vous chargez point, croyez-moi, de me défendre des discours publics ; vous auriez trop à faire ; il suffit qu'ils ne vous abusent pas, & que votre estime & votre amitié me restent. J'ai à Paris & ailleurs, des ennemis cachés, qui n'oublieront point les maux qu'ils m'ont faits ; car quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Vous devez sentir combien la partie est inégale entr'eux & moi. Répandus dans le monde, ils y font passer tout ce qui leur plait, sans que je puisse ni le savoir ni m'en défendre. Ne sait-on pas que l'absent a toujours tort?

D'ailleurs, avec mon étourdie franchise, je commence par rompre ouvertement avec les gens qui m'ont trompé. En déclarant haut & clair, que celui qui se dit mon ami ne l'est point, & que je ne suis plus le sien, j'avertis le public de se tenir en garde contre le mal que j'en pourrois dire. Pour eux, ils ne sont pas si mal-adroits que cela. C'est une si belle chose que le vernis des procédés & le ménagement de la bienséance! La haine en tire un si commode parti! On satisfait sa vengeance à son aise, en faisant admirer sa générosité. On cache doucement le poignard sous le manteau de l'amitié, & l'on fait égorger en feignant de plaindre. *Ce pauvre citoyen! dans le fond il n'est pas méchant; mais il a une mauvaise tête, qui le conduit aussi mal que feroit un mauvais cœur.* On lâche mystérieusement quelque mot obscur, qui bientôt est relevé, commenté, répandu par les apprentifs philosophes; on prépare dans d'obscurs conciliabules, le poison qu'ils se chargent de répandre dans le public. Tel a la grandeur d'ame de dire mille

biens de moi, après avoir pris ses mesures pour que personne n'en puisse rien croire. Tel me défend du mal dont on m'accuse, après avoir fait ensorte qu'on n'en puisse douter. Voilà ce qui s'appelle de l'habileté! Que voulez-vous que je fasse à cela? Entends-je de ma retraite les discours que l'on tient dans les cercles? Quand je les entendrois, irois-je, pour les démentir, révéler les secrets de l'amitié, même après qu'elle est éteinte? Non, cher LeNieps; on peut repousser les coups portés par des mains ennemies; mais quand on voit parmi les assassins, son ami le poignard à la main, il ne reste qu'à s'envelopper la tête.

Voilà les éclaircissemens que vous m'avez demandés: je suis épouvanté de leur longueur; mais je n'ai pu les faire en moins de paroles, & je m'y suis étendu pour n'y plus revenir.

Adieu, mon bon & digne ami: que de choses j'aurois à vous dire! Mais votre cœur vous parlera pour le mien. Je me sens l'ame émue, il faut quitter la plume.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

A Montmorency, le 30 avril 1759.

Monsieur.

Je n'ai oublié, ni les graces dont vous m'avez comblé, ni l'engagement auquel le respect & la reconnoissance ne m'ont pas permis de me refuser. Je n'ai perdu ni la volonté de tenir ma parole, ni le sentiment avec lequel il me convient d'accepter l'honneur que vous m'avez fait. Mais, monsieur le maréchal, cet engagement ne pouvoit être que conditionnel; & dans l'extrême distance qu'il y a de vous à moi, ce seroit de ma part une témérité inexcusable d'oser habiter votre maison, sans savoir si j'y serois vu de vous & de Mad. la Maréchale, avec la même bienveillance qui vous a porté à me l'offrir.

Vos bontés m'ont mis dans une perplexité qu'augmente le desir de n'en pas

être indigne. Je conçois comment on rejette avec un respect froid & repoussant, les avances des grands qu'on n'estime pas; mais comment, sans m'oublier, en userai-je avec vous, monsieur, que mon cœur honore; avec vous que je rechercherois, si vous étiez mon égal ? N'ayant jamais voulu vivre qu'avec mes amis, je n'ai qu'un langage, celui de l'amitié, de la familiarité. Je n'ignore pas combien de mon état au vôtre, il faut modifier ce langage : je sais que mon respect pour votre personne, ne me dispense pas de celui que je dois à votre rang; mais je sais mieux encore, que la pauvreté qui s'avilit, devient bientôt méprisable; je sais qu'elle a aussi sa dignité, que l'amour même de la vertu l'oblige de conserver. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi, d'être familier ou rampant; & ce danger même qui me préoccupe, m'empêche de rien faire ou rien dire à propos. Déjà, sans le vouloir, je puis avoir commis quelque faute, & cette crainte est bien raisonnable à un homme qui ne sait point

comment

comment on doit se conduire avec les grands, qui ne s'est point soucié de l'apprendre, & qui n'aura qu'une fois en sa vie, regretté de ne le pas savoir.

Pardonnez donc, monsieur le maréchal, la timidité qui me fait hésiter à me prévaloir d'une grace à laquelle je devois si peu m'attendre, & dont je voudrois ne pas abuser. Je n'ai point, quant à moi, changé de résolution; mais je crains de vous avoir donné lieu de changer de sentiment sur mon compte. Si M. Chassot m'apprend de votre part & de celle de madame la maréchale, que je suis toujours le bien venu, vous verrez par mon empressement à profiter de vos graces, que ce n'est pas la crainte d'être ingrat qui m'a fait balancer.

Soit que j'habite votre maison & que je sois admis quelquefois auprès de vous, soit que je reste dans la distance qui me convient, les bontés dont vous m'avez honoré, & la maniere dont j'ai tâché d'y répondre, ont mis désormais un intérêt commun entre nous. L'estime réciproque

rapproche tous les états ; quelque élevé que vous ſoyez , quelque obſcur que je puiſſe être , la gloire de chacun des deux ne doit plus être indifférente à l'autre. Je me dirai tous les jours de ma vie : ſouviens-toi que ſi M. le maréchal duc de Luxembourg t'honora de ſa viſite , & vint s'aſſeoir ſur ta chaiſe de paille, au milieu de tes pots caſſés , ce ne fut ni pour ton nom ni pour ta fortune , mais pour quelque réputation de probité que tu t'es acquiſe ; ne le fais jamais rougir de l'honneur qu'il t'a fait. Daignez , monſieur le maréchal , vous dire auſſi quelquefois : il eſt dans le patrimoine de mes peres , un ſolitaire qui s'intéreſſe à moi , qui s'attendrit au bruit de ma bénéficence , qui joint les bénédictions de ſon cœur , à celles des malheureux que je ſoulage , & qui m'honore , non parce que je ſuis grand , mais parce que je ſuis bon.

Recevez , monſieur le maréchal , les humbles témoignages de ma reconnoiſſance & de mon profond reſpect.

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

Au petit château de Montmorency, le 15 mai 1759.

Madame.

TOUTE ma lettre eſt déjà dans ſa date. Que cette date m'honore! que je l'écris de bon cœur! Je ne vous loue point, madame, je ne vous remercie point; mais j'habite votre maiſon. Chacun a ſon langage, & j'ai tout dit dans le mien.

Daignez, madame la maréchale, agréer mon profond reſpect.

LETTRE

A M. le chevalier DE LORENZY.

Au petit château, 21 mai 1759.

J'AI fort prudemment fait, monſieur, de ſupprimer avec vous les remerciemens; vous m'auriez donné trop d'affaires. Tant

de livres me ſont venus de votre part, que je ne ſais par lequel commencer. D'ailleurs le ſéjour enchanté que j'habite, ne me laiſſe guere le courage de lire, pas même d'écrire, au moins pour le beſoin. Dans les charmantes promenades dont je me vois environné, mes pieds me font perdre l'uſage de mes mains, & le métier n'en va pas mieux. Si la campagne a beſoin de pluie, j'en ai grand beſoin auſſi. Mad. la maréchale m'a marqué qu'elle craignoit que je ne fuſſe pas bien. Elle a raiſon, l'on n'eſt jamais bien quand on n'eſt pas à ſa place; & dès qu'on en ſort, on ne ſait plus comment y rentrer. Toutefois je ne ſaurois me repentir de la faute que je puis avoir commiſe; & duſſai-je m'accoutumer à un bien-être pour lequel je n'étois pas fait, je ne voudrois pas, pour le repos de ma vie, avoir reçu d'une autre maniere, l'honneur & les graces dont m'ont comblé M. & Mad. de Luxembourg. Je ſuis fâché qu'il y ait ſi loin d'eux à moi. Je ne fais ni ne veux faire ma cour à perſonne, pas même à eux. J'ai mes regles,

mon ton, mes manieres, dont je ne saurois changer; mais toute la sensibilité que les témoignages d'estime & de bienveillance peuvent exciter dans une ame honnête, ils la trouveront dans la mienne. Je vois qu'ils s'efforcent de me faire oublier leur rang: s'ils réussissent, je réponds qu'ils seront contens de moi.

Pour vous, monsieur, je ne vous dis rien; j'ai trop à vous dire. Il faut se voir. Ou venez, ou je vais vous chercher. Bon jour.

M. d'Alembert m'a envoyé son recueil, où j'ai vu sa réponse. Je m'étois tenu à l'examen de la question, j'avois oublié l'adversaire. Il n'a pas fait de même; il a plus parlé de moi que je n'avois parlé de lui; il a donc tort.



LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 27 mai 1759.

Monſieur.

VOTRE maiſon eſt charmante ; le ſéjour en eſt délicieux. Il le feroit plus encore, ſi la magnificence que j'y trouve & les attentions qui m'y ſuivent, me laiſſoient un peu moins appercevoir que je ne ſuis pas chez moi. A cela près, il ne manque au plaiſir avec lequel je l'habite, que celui de vous en voir le témoin.

Vous ſavez, monſieur le maréchal, que les ſolitaires ont tous l'eſprit romaneſque. Je ſuis plein de cet eſprit ; je le ſens & ne m'en afflige point. Pourquoi chercherois-je à guérir d'une ſi douce folie, puiſqu'elle contribue à me rendre heureux ? Gens du monde & de la cour, n'allez pas vous croire plus ſages que moi : nous ne différons que par nos chimeres.

Voici donc la mienne en cette occasion. Je pense que, si nous sommes tous deux tels que j'aime à le croire, nous pouvons former un spectacle rare & peut-être unique, dans un commerce d'estime & d'amitié (vous m'avez dicté ce mot) entre deux hommes d'états si divers, qu'ils ne sembloient pas faits pour avoir la moindre relation entre eux. Mais pour cela, monsieur, il faut rester tel que vous êtes, & me laisser tel que je suis. Ne veuillez point être mon patron; je vous promets, moi, de ne point être votre panégyriste; je vous promets de plus, que nous aurons fait tous deux une très-belle chose, & que notre société, si j'ose employer ce mot, sera pour l'un & pour l'autre, un sujet d'éloge préférable à tous ceux que l'adulation prodigue. Au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons, obtenir pour moi des graces, me tirer de mon état, & que j'acquiesce à vos bienfaits, vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, & vous ne serez plus qu'un grand à mes yeux. J'espere que ce n'est pas à

cette opinion réciproque qu'aboutiront les bontés dont vous m'honorez.

Mais, monſieur, il faut vous avouer tout mon embarras. Je n'imagine point la poſſibilité de ne voir que vous & Mad. la maréchale, au milieu de la foule inſéparable de votre rang, & dont vous êtes ſans ceſſe environnés. C'eſt pourtant une condition dont j'aurois peine à me départir. Je ne veux, ni complaire aux curieux, ni voir, pas même un moment, d'autres hommes que ceux qui me conviennent; & ſi j'avois cru faire pour vous une exception, je ne l'aurois jamais faite. Mon humeur qui ne ſouffre aucune gêne, mes incommodités qui ne la ſauroient ſupporter, mes maximes ſur leſquelles je ne veux point me contraindre, & qui ſûrement offenſeroient tout autre que vous, la paix ſur-tout & le repos de ma vie, tout m'impoſe la douce loi de finir comme j'ai commencé. Monſieur le maréchal, je ſouhaite de vous voir, de cultiver votre eſtime, d'apprendre de vous à la mériter; mais je ne puis vous ſacrifier ma retraite. Faites

que je puisse vous voir seul, & trouvez bon que je ne vous voie que de cette maniere.

Je ne me pardonnerois jamais d'avoir ainsi capitulé avec vous, avant d'accepter l'honneur de vos offres; & c'est encore un hommage que je crois devoir à votre générosité, de ne vous dire mes fantaisies qu'après m'être mis en votre pouvoir: car en sentant quels devoirs j'allois contracter, j'en ai pris l'engagement sans crainte. Je n'ignore pas que mon séjour ici, qui n'est rien pour vous, est pour moi d'une extrême conséquence. Je sais que quand je n'y aurois couché qu'une nuit, le public, la postérité peut-être, me demanderoient compte de cette seule nuit. Sans doute ils me le demanderont du reste de ma vie; je ne suis pas en peine de la réponse. Monsieur, ce n'est pas à moi de la faire. En vous nommant, il faut que je sois justifié, ou jamais je ne saurois l'être.

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour le ton que je prends avec vous. Il me semble que vous devez m'entendre.

Monsieur le maréchal, je pourrois, il est vrai, vous parler en termes plus respectueux, mais non pas plus honorables.

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 3 juin 1759.

Madame.

J'APPRENDS que votre santé est parfaitement rétablie, & je compte au nombre de vos bienfaits, de m'en réjouir & de vous le dire. Si chacun doit veiller sur la sienne à proportion de ceux qu'elle intéresse, songez quelquefois, je vous supplie, aux nouvelles raisons que vous avez de vous conserver. L'air de votre parc est si bon pour les malades, qu'il ne doit pas l'être moins pour les convalescens; & quant à moi, je m'en trouve trop bien pour ne pas vous le conseiller. Agréez, madame la maréchale, les assurances de mon profond respect.

LETTRE
A M. Vernes.

A Montmorency, le 14 juin 1759.

Je suis négligent, cher Vernes, vous le savez bien ; mais vous savez aussi que je n'oublie pas mes amis. Jamais je ne m'avise de compter leurs lettres ni les miennes ; & quelqu'exacts qu'ils puissent être, je pense à eux plus souvent qu'ils ne m'écrivent. En rien de ce monde, je ne m'inquiete de mes torts apparens, pourvu que je n'en aie pas de véritables, & j'espere bien n'en avoir jamais à me reprocher avec vous. Quand M. Tronchin vous a dit que j'avois pris le parti de ne plus aller à Geneve, il a, lui, pris la chose au pis. Il y a bien de la différence entre n'avoir pas pris, quant à présent, la résolution d'aller à Geneve, ou avoir pris celle de n'y aller plus. J'ai si peu pris cette derniere, que si je savois y pouvoir être de la moindre utilité à quelqu'un, ou seulement

y être vu avec plaiſir de tout le monde, je partirois dès demain ; mais, mon bon ami, ne vous y trompez pas : tous les Genevois n'ont pas pour moi le cœur de mon ami Vernes ; tout ami de la vérité trouvera des ennemis par-tout, & il m'eſt moins dur d'en trouver par-tout ailleurs que dans ma patrie. D'ailleurs, mes chers Genevois, on travaille à vous mettre tous ſur un ſi bon ton, & l'on y réuſſit ſi bien, que je vous trouve trop avancés pour moi. Vous voilà tous ſi élégans, ſi brillans, ſi agréables, que feriez-vous de ma bizarre figure & de mes maximes gothiques ? Que deviendrois-je au milieu de vous, à préſent que vous avez un maître en plaiſanteries, qui vous inſtruit ſi bien ? Vous me trouveriez fort ridicule, & moi je vous trouverois fort jolis ; nous aurions grand' peine à nous accorder enſemble. Je ne veux point vous répéter mes vieilles rabâcheries, ni aller chercher de l'humeur parmi vous. Il vaut mieux reſter en des lieux où, ſi je vois des choſes qui me déplaiſent, l'intérêt que j'y prends n'eſt

pas assez grand pour me tourmenter. Voilà, quant à présent, la disposition où je me trouve, & mes raisons pour n'en pas changer, tant que ne convenant pas au pays où vous êtes, je ne serai pas dans ce pays-ci un hôte trop insupportable, & jusqu'ici je n'y suis pas traité comme tel. Que s'il m'arrivoit jamais d'être obligé d'en sortir, j'espere que je ne rendrois pas si peu d'honneur à ma patrie, que de la prendre pour un pis-aller.

Adieu, cher Vernes; je n'ai pas oublié le temps où vous m'offrîtes de me venir voir, & où, quand je vous eus pris au mot, vous ne m'en parlâtes plus. Je n'ai rien dit, quand vous êtes resté garçon; & si, maintenant que vous voilà marié, & que la chose est impossible, je vous en parle, c'est pour vous dire que je ne désespere point d'avoir le plaisir de vous embrasser, non pas à Montmorency, mais à Geneve. Adieu, de tout mon cœur.

LETTRE

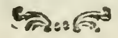
A M. CARTIER.

A Montmorency, le 10 juillet 1759.

Je te remercie de tout mon cœur, mon bon patriote, & de l'intérêt que tu veux bien prendre à ma ſanté, & des offres humaines & généreuſes que cet intérêt t'engage à me faire pour la rétablir. Crois que ſi la choſe étoit faiſable, j'accepterois ces offres avec autant & plus de plaiſir de toi que de perſonne au monde; mais, mon cher, on t'a mal expoſé l'état de la maladie; le mal eſt plus grave & moins mérité, & un vice de conformation apporté dès ma naiſſance, acheve de le rendre abſolument incurable. Tout ce qu'il y aura donc de réel dans l'effet de tes offres, c'eſt la reconnoiſſance qu'elles m'inſpirent, & le plaiſir de connoître & d'eſtimer un de mes concitoyens de plus.

Quant à ton ſtyle, il eſt bon & honorable; pourquoi veux-tu t'excuſer, puiſ-

qu'il eſt celui de l'amitié ? Je ne peux mieux te montrer que je l'approuve, qu'en m'efforçant de l'imiter, & il ne tient qu'à toi de voir que c'eſt de bon cœur. Ne ferois-tu point par haſard un de nos freres les Quakers ? Si cela eſt, je m'en réjouis, car je les aime beaucoup ; & à cela près que je ne tutoie pas tout le monde, je me crois plus Quaker que toi. Cependant, peut-être n'eſt-ce pas là ce que nous faiſons de mieux l'un & l'autre ; car c'eſt encore une autre folie que d'être ſage parmi les foux. Quoi qu'il en ſoit, je ſuis très-content de toi, & de ta lettre, excepté la fin, où tu te dis encore plus à moi qu'à toi ; car tu mens, & ce n'eſt pas la peine de ſe mettre à tutoyer les gens pour leur dire auſſi des menſonges. Adieu, cher patriote ; je te ſalue & t'embraſſe de tout mon cœur. Tu peux compter que je ne mens pas en cela.



LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Août 1759.

ASSEZ d'autres vous feront des complimens. Je fais combien le roi vous eſt cher, & vous venez d'en recevoir un nouveau témoignage d'eſtime. (*) Je fais combien vous êtes bon pere, & ce témoignage eſt une grace pour votre fils. Vous voyez que mon cœur entend le vôtre, & qu'il fait quelle forte de plaiſir vous touche le plus; il le fait, il le fent, il s'en félicite. Ah, monſieur le maréchal! vous ne favez pas combien il m'eſt doux de voir que l'inégalité n'eſt pas incompatible avec l'amitié, & qu'on peut avoir plus grand que ſoi pour ami.

(*) La ſurvivance de ſa charge de capitaine des gardes, accordée à M. le duc de Montmorency.



LETTRE

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

A Montmorency, le 31 août 1759.

NON, madame la maréchale, vous ne me faites point de présens; vous n'en faites qu'à ma gouvernante. Quel détour! Est-il digne de vous, & me méprisez-vous assez pour croire me donner ainsi le change? En vérité, madame, vous me faites bien souvenir de moi. J'allois tout oublier, hormis mon devoir; & comme si j'étois votre égal, mon cœur eût osé s'élever jusqu'à l'amitié. Mais vous ne voulez que de la reconnoissance: il faut bien tâcher de vous obéir.



LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Novembre 1759.

QUELLE vie trifte & pénible! Que je preffens d'ici vos ennuis, & que je les partage! O monfieur le maréchal! quand viendrez-vous reprendre ici, dans la fimplicité de nos promenades champêtres, le contentement, la gaieté, la férénité d'efprit? Je me fais prefque mauvais gré de la tranquillité dont je jouis ici fans vous : elle n'eft plus parfaite, quand vous ne la partagez pas.

Depuis ma derniere lettre, je n'ai point eu de rechûte, & je fuis auffi bien que je puiffe être pour la faifon. Mais vous, monfieur, faites-moi dire un mot de vous, je vous fupplie. Je voudrois bien auffi favoir où eft M. le duc de Montmorency, & fi vous ne l'attendez pas cet hiver.

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

A Montmorency, le 15 novembre 1759.

Vous ne me répondez point, madame la maréchale ; votre ſilence m'effraie. Il faut que j'aie avec vous quelque tort que j'ignore, ou que j'aie eu trop raiſon, peut-être, de craindre d'être oublié. Daignez vous mettre à ma place, & ſoyez équitable. Comblé de tant de careſſes, n'ai-je pas dû prévoir la fin de l'illuſion qui m'en faiſoit trouver digne ? Mais où eſt ma faute ? Qu'ai-je fait pour cauſer cette illuſion ? Qu'ai-je fait pour la détruire ? Elle devoit ne point commencer, ou ne point finir.... Quoi, ſi-tôt ?... C'eût été toujours trop tôt. Si mes alarmes vous ont offenſée, étoit-ce en les juſtifiant, qu'il falloit m'en punir ?

En vérité, madame la maréchale, j'ai le regret de ne ſavoir de quoi m'accuſer ; car dans la diſtance qui nous ſépare, il vau-

droit mieux que le tort fût à moi qu'à vous. Craignant d'avoir commis quelque faute par ignorance, si vous étiez une moins grande dame, j'irois me jeter à vos pieds, & je n'épargnerois ni soumissions, ni prieres, pour effacer vos mécontentemens, bien ou mal fondés. Mais dans le rang où vous êtes, ne vous attendez pas que je fasse tout ce que mon cœur me demande; je dois bien plutôt me punir de l'avoir trop écouté. Si cette lettre reste encore sans réponse, je me dirai qu'il n'en faut plus espérer.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

A Montmorency, le 26 décembre 1759.

J'APPRENDS, monsieur le maréchal, la perte que vous venez de faire, (*) & ce moment est un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous. Car la

(*) De Mad. la duchesse de Villeroy, sa sœur.

joie se suffit à elle-même ; mais la tristesse a besoin de s'épancher, & l'amitié est bien plus précieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachemens durables ! Ah ! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers, à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre, que je la trouve peu regrettable à tous égards ! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent ; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes : qu'importe ? En sont-elles moins naturelles ? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler, & qui sent aigrir ses propres peines, en s'attendrissant sur les leurs.

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

15 janvier 1760.

JE vous oublie donc, madame la maréchale ? Si vous le pensiez, vous ne daigne-

riez pas me le faire dire ; & ſi cela étoit, je ne vaudrois pas la peine que vous vous en apperçuſſiez. Taxez-moi de lenteur, mais non pas de négligence. L'exactitude dépend de moi, la diligence n'en dépend pas. Jugez-moi ſur les faits. Vous ſavez que je fais pour Mad. d'Houdetot, une copie pareille à la vôtre. Elle avoit grande envie d'avoir cette copie, & moi grande envie de lui faire plaiſir. Cependant il y a trois ans que cette copie eſt commencée, & elle n'eſt pas finie : il n'y a pas encore deux mois que la vôtre eſt commencée, & vous aurez la premiere partie dans huit jours. En continuant de la même maniere, vous aurez le tout en moins d'un an. Comparez, & concluez. Quand j'aurai eu le temps de vous expliquer comment je travaille, & comment je puis travailler, vous jugerez vous-même s'il dépend de moi d'aller plus vîte. En attendant, j'ai un peu ſur le cœur, le reproche que vous m'avez fait faire. Je ne croyois pas que vous me jugeaſſiez ſans m'entendre, & que vous me jugeaſſiez ſi ſévérement. Je n'oublierai

de long-temps que vous m'accusez de vous oublier. Consultez un peu là-dessus, M. le maréchal, je vous en supplie. Il y a un temps infini que je ne lui ai écrit. Demandez-lui s'il croit pour cela que je l'oublie. Madame, il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Montmorency, le 29 janvier 1760.

Si j'ai des torts avec vous, monsieur, je n'ai pas celui de ne les pas sentir, & de ne me les pas reprocher. Mon silence est bien plus contre moi que contre vous; car comment répondre à une lettre qui m'honore si fort, & où je me reconnois si peu? Je laisserai de votre lettre ce qui ne me convient pas; je ne vous rendrai point les éloges que vous me donnez; je suppose que vous n'aimeriez pas à les entendre, & je tâcherai de mériter dans

la ſuite, que vous en penſiez autant de moi.

Il y a un peu de la faute de M. Favre, ſi je vous réponds ſi tard. Il m'avoit promis de me revenir voir, & je m'étois promis, après avoir cauſé un peu de temps avec lui, de lui remettre une lettre pour vous ; je l'ai attendu, & il n'eſt point revenu. Je l'ai reçu avec ſimplicité, mais avec joie ; je n'imagine pas qu'une pareille réception puiſſe rebuter un Genevois, & un ami de M. Moultou. Si cela pouvoit être, mon intention ſeroit bien mal remplie, & j'en ſerois véritablement affligé.

M. Favre avoit un extrait de votre ſermon ſur le luxe, il me l'a lu, & je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous, monſieur ?

Au reſte vous êtes le premier, que je ſache, qui ait montré que la feinte charité du riche n'eſt en lui qu'un luxe de plus ; il nourrit les pauvres comme des chiens & des chevaux. Le mal eſt, que les chiens & les chevaux ſervent à ſes plai-

ſirs, & qu'à la fin les pauvres l'ennuient; à la fin c'eſt un air, de les laiſſer périr, comme c'en fut d'abord un de les aſſiſter.

J'ai peur qu'en montrant l'incompatibilité du luxe & de l'égalité, vous n'ayez fait le contraire de ce que vous vouliez : vous ne pouvez ignorer que les partiſans du luxe ſont tous ennemis de l'égalité. En leur montrant comment il la détruit, vous ne ferez que le leur faire aimer davantage ; il falloit faire voir au contraire, que l'opinion tournée en faveur de la richeſſe & du luxe, anéantit l'inégalité des rangs ; & que tout le crédit gagné par les riches, eſt perdu pour les magiſtrats. Il me ſemble qu'il y auroit là-deſſus, un autre ſermon bien plus utile à faire, plus profond, plus politique encore, & dans lequel, en faiſant votre cour, vous diriez des vérités très-importantes, dont tout le monde ſeroit frappé.

Vous me parlez de ce Voltaire! Pourquoi le nom de ce baladin ſouille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu ma patrie; je le haïrois davantage, ſi je le mé-

prifois moins. Je ne vois dans fes grands talens, qu'un opprobre de plus, qui le déshonore par l'indigne ufage qu'il en fait. Ses talens ne lui fervent, ainfi que fes richeffes, qu'à nourrir la dépravation de fon cœur. O Genevois, il vous paie bien de l'afyle que vous lui avez donné! Il ne favoit plus où aller faire du mal; vous ferez fes dernieres victimes. Je ne crois pas que beaucoup d'autres hommes fages foient tentés d'avoir un tel hôte, après vous.

Ne nous faifons plus illufion, monfieur; je me fuis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert. Je ne croyois pas nos progrès fi grands, ni nos mœurs fi avancées. Nos maux font déformais fans remede; il ne vous faut plus que des palliatifs, & la comédie en eft un. Homme de bien, ne perdez pas votre ardente éloquence à nous prêcher l'égalité; vous ne feriez plus entendu. Nous ne fommes encore que des efclaves; apprenez-nous, s'il fe peut, à n'être pas des méchans. *Non ad vetera inftituta, quæ jam pridem, corruptis*

moribus, ludibrio ſunt, revocans; mais en retardant le progrès du mal par des raiſons d'intérêt, qui ſeules peuvent toucher des hommes corrompus. Adieu, monſieur; je vous embraſſe.

P. S. J'allois faire partir ma lettre quand M. Favre eſt entré. J'ai été charmé de voir qu'il n'étoit pas mécontent de moi. J'ai paſſé avec lui une demi-journée agréable; nous avons parlé de vous. Il m'a dit que vous méditiez un ſecond ſermon ſur la même matiere; j'en ſuis fort aiſe. Bon jour.

LETTRE

A M. ....

Montmorency ..... 1760.

Le mot propre me vient rarement, & je ne le regrette guere en écrivant à des lecteurs auſſi clair-voyans que vous. La préface (1) eſt imprimée, ainſi je n'y puis

---

(*) Celle de la Nouvelle Héloïſe.

plus rien changer. Je l'ai déjà cousue à la premiere partie ; je l'en détacherai pour vous l'envoyer, si vous voulez : mais elle ne contient rien dont je ne vous aie déjà dit ou écrit la substance, & j'espere que vous ne tarderez pas à l'avoir avec le livre même, car il est en route. Malheureusement, mes exemplaires ne viennent qu'avec ceux du libraire. J'espere pourtant faire ensorte que vous ayez le vôtre avant que le livre soit public. Comme cette préface n'est que l'abrégé de celle dont je vous ai parlé, je persiste dans la pensée de donner celle-ci à part ; mais j'y dis trop de bien & trop de mal du livre, pour la donner d'avance ; il faut lui laisser faire son effet bon ou mauvais, de lui-même, & puis la donner après.

Quant aux aventures d'Edouard, il seroit trop tard, puisque le livre est imprimé ; d'ailleurs, craignant de succomber à la tentation, j'en ai jeté les cahiers au feu, & il n'en reste qu'un court extrait que j'en ai fait pour Mad. la maréchale de Luxembourg, & qui est entre ses mains.

A l'égard de ce que vous me dites de Wolmar, & du danger qu'il peut faire courir à l'éditeur, cela ne m'effraie point ; je fuis fûr qu'on ne m'inquiétera jamais juftement, & c'eft une folie de vouloir fe précautionner contre l'injuftice. Il refte là-deffus d'importantes vérités à dire, & qui doivent être dites par un croyant. Je ferai ce croyant là ; & fi je n'ai pas le talent néceffaire, j'aurai du moins l'intrépidité. A Dieu ne plaife que je veuille ébranler cet arbre facré que je refpecte, & que je voudrois cimenter de mon fang ! Mais j'en voudrois bien ôter les branches qu'on y a greffées, & qui portent de fi mauvais fruits.

Quoique je n'aie plus reçu de nouvelles de mon libraire depuis la derniere feuille, je crois fon envoi en route, & j'eftime qu'il arrivera à Paris vers noël. Au refte, fi vous n'êtes pas honteux d'aimer cet ouvrage, je ne vois pas pourquoi vous vous abftiendriez de dire que vous l'avez lu, puifque cela ne peut que favorifer le débit. Pour moi, j'ai gardé le fecret

que nous nous ſommes promis mutuellement ; mais ſi vous me permettez de le rompre, j'aurai grand ſoin de me vanter de votre approbation.

Un jeune Genevois, qui a du goût pour les beaux arts, a entrepris de faire graver pour ce livre, un recueil d'eſtampes dont je lui ai donné les ſujets : comme elles ne peuvent être prêtes à temps pour paroître avec le livre, elles ſe débiteront à part.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

A Montmorency, le 2 février 1760.

COMPTEZ-VOUS les mois, monſieur le maréchal ? Pour moi je compte les jours, & il me ſemble que je trouve cet hiver plus long que les autres. J'attends avec impatience le voyage de pâques, pour célébrer un anniverſaire qui me ſera toujours cher. J'ai donc oublié d'uſer du préſent, puiſque je deſire l'avenir ; & voilà

de quoi vous êtes caufe. La vie n'eft plus égale quand le cœur a des befoins ; alors le temps paffe trop lentement ou trop vîte ; il n'a fa mefure fixe que pour le fage. Mais où eft le fage ? Que je le plains ! Il eft égal, parce qu'il eft infenfible ; fes heures ont toutes la même longueur, parce qu'il ne jouit d'aucune. Je ne voudrois pas pour tout au monde, un ami dont la montre iroit toujours bien. Monfieur le maréchal, vous avez fort dérangé la mienne ; elle retarde tous les jours davantage, elle eft prête à s'arrêter. Je voudrois aller la remonter près de vous, mais cela m'eft impoffible ; mon état & la faifon me condamnent à vous attendre.

LETTRE

A M. DE MALESHERBES.

De Montmorency, le 6 mars 1760.

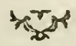
COMBLÉ depuis long-temps, monfieur, de vos bontés, j'en profitois en filence, bien fûr que vous n'auriez pu m'en croire

digne, si vous m'y eussiez cru peu sensible ; & bien plus sûr encore que vous aimez mieux mériter des remerciemens que d'en recevoir. Je n'ai donc point été surpris de la permission que vous avez donnée à M. Rey, mon libraire, de vous adresser les épreuves du fade recueil qu'enfin je fais imprimer ; je suis même tout disposé à croire & à m'en glorifier, que cette grace est plus accordée à moi qu'à lui. Mais, monsieur, il n'a pu vous la demander, & je ne puis m'en prévaloir, qu'en supposant qu'elle ne vous est pas onéreuse ; & c'est sur quoi il ne m'a point éclairci. J'attendois cet éclaircissement d'une de ses lettres, dont il fait mention dans une autre, & qui ne m'est pas parvenue : ce qui me fait prendre la liberté de vous le demander à vous-même.

Je suis trop jaloux de votre estime, pour ne pas souffrir à penser que ce long recueil passera tout entier sous vos yeux. Mon ridicule attachement pour ces lettres, ne m'aveugle point sur le jugement que vous en porterez sans doute, & qui doit

doit être confirmé par le public ; je souhaiterois seulement que ce jugement se bornât au livre, & ne s'étendît pas jusqu'à l'éditeur. Je tâcherai, monsieur, de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes.

Les épreuves lues, refermées à mon adresse, & mises à la poste, me parviendront exactement. Si les paquets étoient fort gros, nous avons un messager qui va quatre fois la semaine à Paris, & dont l'entrepôt est *à l'hôtel de Grammont, rue S. Germain-l'Auxerrois.* Tous les paquets qu'on y porte à mon adresse, me parviennent fidélement aussi, & même quelquefois plus tôt que par la poste, parce que le messager retourne le même jour. Recevez, monsieur, avec mes très-humbles excuses, les assurances de ma reconnoissance & de mon profond respect.



LETTRE

AU MÊME.

A Montmorency, le 18 mai 1760.

M. Rey me marque, monſieur, qu'il a mis à la poſte, le 8 de ce mois, un paquet contenant l'épreuve H & la bonne feuille D, de la premiere partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai point reçu ce paquet, & il ne m'eſt rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc, monſieur, de vous demander ſi vous avez reçu ce même paquet; car comme ſon retard ſuſpend tout, il m'importeroit de ſavoir où il faut le réclamer. Le contre-ſeing, votre cachet, votre nom ſont trop reſpectés pour que je puiſſe imaginer qu'un tel paquet ſe perde à la poſte; & je connois trop vos attentions, votre exactitude, pour ſuppoſer qu'il vous ſoit reſté. Mais, monſieur, eſt-il bien ſûr que les envois ne paſſent point par quelque autre main, en ſortant des vôtres, & que peut-être ces

miſérables feuilles n'ont pas quelque lecteur à votre inſu ? Il y a quinze jours que je reçus deux paquets conſécutivement, l'un le lundi, l'autre le lendemain, & je conjecturai que vous n'aviez pas arrangé ainſi cet envoi. Si cela étoit, il ſeroit à croire qu'un paquet pût ſe perdre où les autres ſe retardent.

C'eſt à regret, monſieur, que je fais paſſer ſous vos yeux ces minuties ; mais j'y ſuis forcé par la choſe même, & il eſt très-ſûr que l'importunité que je vous cauſe, me fait beaucoup plus de peine que mon propre embarras.

Agréez, monſieur, les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A M. DE BASTIDE.

Le 16 juin 1760.

M. Duclos vous aura dit, monſieur, qu'il m'envoya la ſemaine derniere, l'argent que vous lui aviez remis pour moi;

& j'ai auſſi reçu avant-hier, le premier cahier de votre nouvel ouvrage périodique, dont je vous fais mes remerciemens. Je l'ai lu avec plaiſir; cependant, je crains que le ſtyle n'en ſoit un peu trop ſoigné. S'il étoit un peu plus ſimple, ne penſez-vous pas qu'il ſeroit un peu plus clair? Une longue lecture me paroît difficile à ſoutenir ſur le ton que vous avez pris. Je crains auſſi que les petites lettres dont vous coupez les matieres, ne diſent pas grand'choſe. Deux ou trois ſujets variés, mais ſuivis, ſeroient peut-être un tout plus agréable. Si je ne ſais ce que je dis, comme il eſt probable, acte de mon zele, & puis jetez mon papier au feu.

Quand vous ferez imprimer *la Paix perpétuelle*, vous voudrez bien, monſieur, ne pas oublier de m'en envoyer les épreuves. J'approuve fort le changement de M. Duclos. Il eſt très-apparent que le public ne prendroit pas le mot de *ſecte* dans le ſens que je l'avois écrit; au reſte, ce ſens peut être contre la bonne acception du mot, mais il n'eſt pas contre mes principes.

Il y a une note où je dis que dans vingt ans, les Anglois auront perdu leur liberté : je crois qu'il faut mettre *le reste de leur liberté* ; car il y en a d'assez sots pour croire qu'ils l'ont encore.

Quand vous me demandez de vous ouvrir mon porte-feuille, voulez-vous, monsieur, insulter à ma misere ? Non ; mais vous oubliez que vous avez vu le fond du sac. Je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE

A Mad. la maréchale DE LUXEMBOURG.

Le 20 juin 1760.

VOICI, madame, la troisieme partie des lettres. Je tâcherai que vous les ayez toutes au mois de juillet ; & puisque vous ne dédaignez pas de les faire relier, je me propose de donner à cette copie, le seul mérite que puisse avoir un manuscrit de cette espece, en y insérant une petite addition qui ne sera pas dans l'imprimé.

Vous voyez, madame la maréchale, que je ne vous rends pas le mal pour le mal; car je cherche à trouver quelque chose qui vous amuse, vous & M. le maréchal; au lieu que vous ne cessez de vous occuper ici l'un & l'autre, à me rendre ma solitude ennuyeuse quand vous n'y êtes plus.

LETTRE

A LA MÊME.

A Montmorency, le 6 octobre 1760.

Vous savez, madame, que je ne vous remercie plus de rien. Je me contenterois donc de vous parler de ma santé, si elle n'étoit assez bonne pour n'en rien dire. Vous me faites tort de croire que je ne me soucie pas assez de me conserver. Vous & M. le maréchal m'avez rendu l'amour de la vie; elle me sera chere tant que vous y prendrez intérêt. M. le prince de Conti est venu ici avec Mad. de Boufflers, & je n'ignore pas à qui s'adressoit

cette visite. Je ne suis point surpris que l'honneur de votre bienveillance m'en attire d'autres ; mais en voyant la considération qu'on me témoigne, je suis effrayé des dettes que je vous fais contracter. Les perdreaux que j'ai reçus, me confirment que M. le maréchal se porte bien, & que vous ne m'oubliez ni l'un ni l'autre. Pour moi, je ne sais si je dois être bien aise ou fâché d'avoir si peu de mérite à penser continuellement à vous ; mais je sais bien qu'il ne se passe pas une heure dans la journée, où votre nom ne soit prononcé dans ma retraite avec attendrissement & respect.

Votre copie n'est pas encore achevée ; vous ne sauriez croire combien je suis détourné dans cette saison. Mais cependant, madame, vous aurez la sixieme partie avant le 15, ou j'aurai manqué de parole à Mad. de Houdetot, & je tâche de n'en manquer à personne.



LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Le 7 octobre 1760.

Si j'avois à me fâcher contre vous, monſieur le maréchal, ce ſeroit de la trop grande exactitude à répondre, à laquelle vous m'avez accoutumé, & qui fait que je m'alarme auſſi-tôt que vous en manquez. J'étois inquiet, & je n'avois que trop raiſon de l'être. Mad. la maréchale étoit malade, & je n'en ſavois rien ! La maladie de Mad. la princeſſe de Robeck vous tenoit en peine, & je n'en ſavois rien ! Après cela, penſez-vous que je puiſſe être tranquille toutes les fois que vous tarderez à me répondre ? Comment puis-je alors éviter de me dire, que ſi tout alloit bien, vous auriez déjà répondu.

Mad. la maréchale eſt quitte de ſa fievre : mais ce n'eſt pas aſſez ; je voudrois bien apprendre auſſi qu'elle eſt quitte de ſon rhume, & n'a plus beſoin de garder le

lit. Sans écrire vous-même, faites-moi marquer, je vous prie, par quelqu'un de vos gens, comment elle se trouve. Il faut bien que mon attachement vous coûte un peu de peine, quand il ne me laisse pas non plus sans soucis.

La nouvelle perte dont vous êtes menacé, ou plutôt que vous avez déjà faite, vous affligera sans vous surprendre : vous n'avez que trop eu le temps de la pressentir & de vous y préparer. Après l'avoir pleurée vivante, vous devez voir avec quelque sorte de consolation, le moment qui terminera ses langueurs. Vivre pour souffrir, n'est pas un sort desirable; mais ce qui est desirable & rare, est de porter jusqu'à la fin de ses peines, la sécurité qui les adoucit; elle cessera de souffrir, sans avoir eu l'effroi de cesser de vivre. Tandis qu'elle est dans cet état paisible, mais sans ressource, le meilleur souhait qui me reste à faire pour vous & pour elle, est de vous savoir bientôt délivré du sentiment de ses maux.

LETTRE
A M. DE LALIVE.

Le 7 octobre 1760.

J'ÉTOIS occupé, monſieur, au moment que je reçus votre préſent, à un travail qui ne pouvoit ſe remettre, & qui m'empêcha de vous en remercier ſur-le-champ. Je l'ai reçu avec le plaiſir & la reconnoiſſance que me donnent tous les témoignages de votre ſouvenir.

Venez, monſieur, quand il vous plaira, voir ma retraite ornée de vos bienfaits; ce ſera les augmenter, & les momens que vous aurez à perdre ne ſeront point perdus pour moi. Quant au ſcrupule de me diſtraire, n'en ayez point. Graces au ciel, j'ai quitté la plume pour ne la plus reprendre; du moins l'unique emploi que j'en fais déſormais, craint peu les diſtractions. Que n'ai-je été toujours auſſi ſage! Je ſerois aimé des bonnes gens, & ne ſerois point connu des autres. Rentré dans l'obſcurité

qui me convient, je la trouverai toujours honorable & douce, ſi je n'y ſuis point oublié de vous.

LETTRE
A Mad. DE BOUFFLERS.

A Montmorency, le 7 octobre 1760.

RECEVEZ mes juſtes plaintes, madame: j'ai reçu de la part de M. le prince de Conti, un ſecond préſent de gibier, dont ſûrement vous êtes complice, quoique vous ſuſſiez, qu'après avoir reçu le premier, j'avois réſolu de n'en plus accepter d'autre. Mais S. A. S. a fait ajouter dans la lettre, que ce gibier avoit été tué de ſa main, & j'ai cru ne pouvoir refuſer ce ſecond acte de reſpect à une attention ſi flatteuſe. Deux fois je n'ai ſongé qu'à ce que je devois au prince; il ſera juſte à la troiſieme, que je ſonge à ce que je me dois.

Je ſuis vivement touché des témoignages d'eſtime & de bonté, dont m'a honoré

S. A. & auxquels j'aurois le moins dû m'attendre ; je fais refpecter le mérite jufques dans les princes, d'autant plus que quand ils en ont, il faut qu'ils en aient plus que les autres hommes. Je n'ai rien vu de lui, qui ne foit felon mon cœur, excepté fon titre ; encore fa perfonne m'attire-t-elle plus que fon rang ne me repouffe. Mais, madame, avec tout cela, je n'enfreindrai plus mes maximes, même pour lui. Je leur dois peut-être en partie l'honneur qu'il m'a fait ; c'eft encore une raifon pour qu'elles me foient toujours cheres. Si je penfois comme un autre, eût-il daigné me venir voir ? Hé bien, j'aime mieux fa converfation que fes dons.

Ces dons ne font que du gibier, j'en conviens ; mais qu'importe ? Ils n'en font que d'un plus grand prix, & je n'y vois que mieux la contrainte dont on ufe pour me les faire accepter. Selon moi, rien de ce que l'on reçoit n'eft fans conféquence. Quand on commence par accepter quelque chofe, bientôt on ne refufe plus rien. Si-tôt qu'on reçoit tout, bientôt on de-

mande ; & quiconque en vient à demander, fait bientôt tout ce qu'il faut pour obtenir. La gradation me paroît inévitable. Or, madame, quoi qu'il arrive, je n'en veux pas venir là.

Il est vrai que M. le maréchal de Luxembourg m'envoie du gibier de sa chasse, & que je l'accepte. Je suis bien heureux qu'il ne m'envoie rien de plus; car j'aurois honte de rien refuser de sa main. Mais je suis très-sûr qu'il m'aime trop pour abuser de ses droits sur mon cœur, & pour avilir toute la pureté de mon attachement pour lui. M. le maréchal de Luxembourg est avec moi dans un cas unique. Madame, je suis à lui; il peut disposer comme il lui plait de son bien.

Voilà une bien grande lettre, employée à ne vous parler que de moi : mais je crois que vous ne vous tromperez pas à ce langage ; & si je vous fais mon apologie avec tant d'inquiétude, vous en verrez aisément la raison.

LETTRE

A M. DE MALESHERBES.

A Montmorency, le 5 novembre 1760.

JE vois, monſieur, par la réponſe dont vous m'avez honoré, que j'ai commis, ſans le ſavoir, une indiſcrétion pour laquelle je vous dois, avec mes humbles excuſes, ma juſtification autant qu'il eſt poſſible. Prenant donc la diſcuſſion dans laquelle vous voulez bien entrer avec moi, comme une permiſſion d'y entrer à mon tour, j'uſerai de cette liberté pour vous expoſer les raiſons de mon ſentiment, que j'eſtimois être auſſi le vôtre, ſur l'affaire en queſtion.

Je remarquerai d'abord, qu'il y a ſur le droit des gens, beaucoup de maximes inconteſtées, leſquelles ſont pourtant & ſeront toujours vaines & ſans effet dans la pratique, parce qu'elles portent ſur une égalité ſuppoſée entre les états comme entre les hommes; principe qui n'eſt vrai

pour les premiers, ni de leur grandeur, ni de leur forme, ni par conséquent du droit relatif des sujets, qui dérive de l'une & de l'autre. Le droit naturel est le même pour tous les hommes, qui tous ont reçu de la nature une mesure commune, & des bornes qu'ils ne peuvent passer; mais le droit des gens, tenant à des mesures d'institutions humaines & qui n'ont point de terme absolu, varie & doit varier de nation à nation. Les grands états en imposent aux petits, & s'en font respecter; cependant ils ont besoin d'eux, & plus besoin, peut-être, que les petits n'ont des grands. Il faut donc qu'ils leur cedent quelque chose en équivalent de ce qu'ils en exigent. Les avantages pris en détail ne sont pas égaux, mais ils se compensent; & de là naît le vrai droit des gens, établi, non dans les livres, mais entre les hommes. Les uns ont pour eux, les honneurs, le rang, la puissance; les autres, le profit ignoble, & la petite utilité. Quand les grands états voudront avoir à eux seuls leurs avantages, &

partager ceux des petits, ils voudront une chose impoſſible; & quoi qu'ils faſſent, ils ne parviendront jamais à établir dans les petites choſes, cette parité qu'ils ne ſouffrent pas dans les grandes.

Les différences qui naiſſent de la nature du gouvernement, ne modifient pas moins néceſſairement les droits reſpectifs des ſujets. La liberté de la preſſe, établie en Hollande, exige dans la police de la librairie, des réglemens différens de ceux qu'on lui donne en France, où cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Et ſi l'on vouloit, par des traités de puiſſance à puiſſance, établir une police uniforme & les mêmes réglemens ſur cette matiere entre les deux états, ces traités feroient bientôt ſans effet, ou l'un des deux gouvernemens changeroit de forme, attendu que dans tout pays il n'y a jamais de loix obſervées que celles qui tiennent à la nature du gouvernement.

Le débit de la librairie eſt prodigieux en France, preſque auſſi grand que dans le reſte de l'Europe entiere. En Hollande,

il eſt preſque nul. Au contraire, il s'imprime proportionnellement plus de livres en Hollande qu'en France. Ainſi l'on pourroit dire à quelque égard, que la conſommation eſt en France, & la fabrication en Hollande, quand même la France enverroit en Hollande plus de livres qu'elle n'en reçoit du même pays; parce qu'où le François eſt conſommateur, le Hollandois n'eſt que facteur : la France reçoit pour elle ſeule; la Hollande reçoit pour autrui. Tel eſt entre les deux puiſſances, l'état relatif de cette partie du commerce; & cet état, forcé par les deux conſtitutions, reviendra toujours, malgré qu'on en ait. J'entends bien que le gouvernement de France voudroit que la fabrique fût où eſt la conſommation : mais cela ne ſe peut, & c'eſt lui-même qui l'empêche par la rigueur de la cenſure. Il ne ſauroit, quand il le voudroit, adoucir cette rigueur; car un gouvernement qui peut tout, ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes qu'il eſt forcé de ſe donner pour continuer de tout pouvoir.

Si les avantages de la puiſſance arbitraire ſont grands, un pouvoir modéré a auſſi les ſiens, qui ne ſont pas moindres; c'eſt de faire ſans inconvénient, tout ce qui eſt utile à la nation.

Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beaucoup de choſes qu'on ne doit pas permettre, & qu'il convient de tolérer : d'où il ſuit qu'on peut & qu'on doit ſouffrir l'entrée de tel livre, dont on ne doit pas ſouffrir l'impreſſion. Et en effet, ſans cela, la France, réduite preſque à ſa ſeule littérature, feroit ſciſſion avec le corps de la république des lettres, retomberoit bientôt dans la barbarie, & perdroit même d'autres branches de commerce, auxquelles celle-là ſert de contre-poids. Mais, quand un livre imprimé en Hollande, parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y eſt pourtant réimprimé, le gouvernement peche alors contre ſes propres maximes, & ſe met en contradiction avec lui-même. J'ajoute que la parité dont il s'autoriſe eſt illuſoire ; & la conſéquence

qu'il en tire, quoique juste, n'est pas équitable : car comme on imprime en France pour la France, & en Hollande encore pour la France, & comme on ne laisse pas entrer dans le royaume, les éditions contrefaites sur celles du pays, la réimpression faite en Hollande, d'un livre imprimé en France, fait peu de tort au libraire François; & la réimpression faite en France, d'un livre imprimé en Hollande, ruine le libraire Hollandois. Si cette considération ne touche pas le gouvernement de France, elle touche le gouvernement de Hollande; & il saura bien la faire valoir, si jamais le premier lui propose de mettre la chose au pair.

Je sais trop bien, monsieur, à qui je parle, pour entrer avec vous dans un détail de conséquences & d'applications. Le magistrat & l'homme d'état versé dans ces matieres, n'a pas besoin des éclaircissemens qui seroient nécessaires à un homme privé. Mais voici une observation plus directe, & qui me rapproche du cas particulier. Lorsqu'un libraire Hollandois

commerce avec un libraire François ; comme ils disent, en change ; c'est-à-dire, lorsqu'il reçoit le paiement de ses livres en livres, alors le profit est double & commun entr'eux ; & aux frais du transport près, l'effet est absolument le même que si les livres qu'ils s'envoient réciproquement, étoient imprimés dans les lieux où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traité ci-devant avec Pissot & avec Durand, de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus, le libraire Hollandois, qui craint la contrefaction, se met à couvert & traite avec le libraire François, de maniere que celui-ci se charge, à ses périls & risques, du débit des exemplaires qu'il reçoit, & dont le nombre est convenu entr'eux. C'est encore ainsi que Rey a négocié pour la Julie. Il met son correspondant François en son lieu & place ; & suivant, sans le savoir, le conseil que vous avez bien voulu me donner pour lui, il lui envoie à la fois, la moitié de son édition. Par ce moyen, la contrefaction, si elle a lieu, ne nuira point au libraire

d'Amſterdam, mais au libraire de Paris qui lui eſt ſubſtitué. Ce ſera un libraire François qui en ruinera un autre; ou ce ſeront deux libraires François qui s'entre-ruineront mutuellement.

De tout ceci, ſe déduiſent ſeulement les raiſons qui me portoient à croire que vous ne permettriez point qu'on réimprimât en France, contre le gré du premier éditeur, un livre imprimé d'abord en Hollande. Il me reſte à vous expoſer celles qui m'empêchent, & de conſentir à cette réimpreſſion, & d'en accepter aucun bénéfice, ſi elle ſe fait malgré moi. Vous dites, monſieur, que je ne dois point me croire lié par l'engagement que j'ai pris avec le libraire Hollandois, parce que je n'ai pu lui céder que ce que j'avois, & que je n'avois pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire ſon édition. Mais équitablement, je ne puis tirer de là qu'une conſéquence à ma charge; car j'ai traité avec le libraire ſur le pied de la valeur que je donnois à ce que je lui ai cédé. Or, il ſe trouve qu'au

lieu de lui vendre un droit que j'avois réellement, je lui ai vendu feulement un droit que je croyois avoir. Si donc ce droit fe trouve moindre que je n'avois cru, il eft clair que, loin de tirer du profit de mon erreur, je lui dois le dédommagement du préjudice qu'il en peut fouffrir.

Si je recevois derechef d'un libraire de Paris, le bénéfice que j'ai déjà reçu de celui d'Amfterdam, j'aurois vendu mon manufcrit deux fois; & comment aurois-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traité, puifqu'il m'a difputé même le droit de faire une édition générale & unique de mes écrits, revus & augmentés de nouvelles pieces? Il eft vrai que, n'ayant jamais penfé m'ôter ce droit en lui cédant mes manufcrits, je crois pouvoir en ceci, paffer par-deffus fon oppofition, dont il m'a fait le juge; & cela, par le même principe qui m'empêche, monfieur, d'acquiefcer en cette occafion à votre avis. Comme je me fens tenu à tout ce que j'ai ou énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je ne me crois tenu à rien au-delà.

Soit donc que vous jugiez à propos de permettre ou d'empêcher la contrefaction ou réimpreffion du livre dont il s'agit, je ne puis, en ma qualité d'éditeur, ni choifir un libraire François pour cette réimpreffion, ni beaucoup moins en recevoir aucune forte de bénéfice, en repos de confcience. Mais un avantage qui m'eft plus précieux, & dont je profite avec le contentement de moi-même, eft de recevoir en cette occafion, de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, & de pouvoir vous réitérer, monfieur, ceux de ma reconnoiffance & de mon profond refpect, &c.

P. S. Je vous demande pardon, monfieur, d'avoir troublé vos délaffemens par ma précédente lettre. J'attendrai, pour faire partir celle-ci, votre retour de la campagne. Je n'ai point non plus remis encore à M. Guérin mon petit manufcrit. Je trouve une lâcheté qui me répugne, à vouloir excufer d'avance en public un livre frivole. Il vaut mieux laiffer d'abord

paroître & juger le livre ; & puis je dirai mes raisons.

Rey me paroît fort en peine de n'avoir point reçu, monsieur, la permission qu'il vous a demandée. Je lui ai marqué qu'il ne devoit point être inquiet de ce retard ; que le livre, par son espece, ne pouvoit souffrir de difficulté, & que sur toute matiere suspecte, il étoit le plus circonspect de tous les écrits que j'avois publiés jusqu'ici. J'espere qu'il ne s'est rien trouvé dans les feuilles, qui vous en ait fait penser autrement.

LETTRE

AU MÊME.

Novembre 1760.

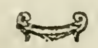
LORSQUE je reçus, monsieur, la premiere feuille que vous eûtes la bonté de m'envoyer, je n'imaginai point que vous vous fussiez fait le moindre scrupule d'ouvrir le paquet ; & ni la lettre que je vous avois écrite, ni la réponse dont vous

m'aviez honoré, ne me donnoient lieu de concevoir cette idée. Je jugeai simplement, que n'ayant pas eu le loisir ou la curiosité d'ouvrir cette feuille, vous n'aviez point pris la peine inutile d'ouvrir le paquet. Cependant, voyant que vous n'aviez pas moins eu l'attention d'y faire ajouter une enveloppe contre-signée, je jugeai que celles de Rey étoient inutiles, & je lui écrivis d'envoyer désormais les feuilles sous une seule enveloppe, à votre adresse; jugeant que vous connoîtriez suffisamment au contenu, qu'il m'étoit destiné. En voyant le billet que vous avez fait joindre à la seconde feuille, je me suis félicité de ma précaution, par une autre raison à laquelle je n'avois pas songé, & dont je prends la liberté de me plaindre. Si malgré nos conventions, vous vous faites un scrupule d'ouvrir les paquets, comment puis-je, monsieur, ne m'en pas faire un de permettre qu'ils vous soient adressés? Quand Rey vous a demandé cette permission, nous avons songé lui & moi, que puisqu'il falloit toujours que le livre

paſſât ſous vos yeux comme magiſtrat; vous vous feriez un plaiſir, comme ami & protecteur des lettres, d'en rendre l'envoi utile au libraire, & commode à l'éditeur. Si vous avez réſolu de ne point lire l'ouvrage, peut-être en dois-je être charmé; mais ſi vous croyez devoir le parcourir avant d'en permettre l'entrée, je vous prie, monſieur, de donner la préférence aux envois qui me ſont deſtinés, afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cauſe, & que je vous en ſois obligé de meilleur cœur. J'ai trouvé la premiere épreuve ſi fautive, que j'ai chargé Rey de renvoyer la bonne feuille, afin de voir s'il n'y reſte rien qui puiſſe exiger des cartons. En continuant ainſi, vous pourriez lire l'ouvrage moins déſagréablement ſur la feuille que ſur l'épreuve; mais comme cela doubleroit la groſſeur des paquets, & que la feuille ne preſſe pas comme l'épreuve, ſi vous ne vous ſouciez pas de la lire, je la ferai venir à loiſir par d'autres occaſions. C'eſt de quoi je jugerai par moi-même, s'il m'arrive encore des pa-

quets fermés, ou que la feuille ne ſoit pas coupée. C'eſt un embarras très-importun que celui de tous ces envois & renvois de feuilles & d'épreuves. Je ne le ſentis jamais mieux que depuis que vous daignez vous en charger, & il me feroit très-agréable de l'épargner dans la ſuite à vous & à moi. Je ſais auſſi, par ma propre expérience & par des témoignages plus récens, que je pourrois en pareil cas, eſpérer de vous toute la faveur qu'un ami de la vérité peut attendre d'un magiſtrat éclairé & judicieux: mais, monſieur, je voudrois bien n'être pas gêné dans la liberté de dire ce que je penſe, ni m'expoſer à me repentir d'avoir dit ce que je penſois.

Soyez bien perſuadé, monſieur, qu'on ne peut être plus reconnoiſſant de vos bontés, plus touché de votre eſtime que je le ſuis, ni vous honorer plus reſpectueuſement que je le fais.



LETTRE

A M. VERNET, professeur.

Novembre 1760.

SI j'avois reçu, monsieur, quinze jours plus tôt, la lettre dont vous m'avez honoré le 4 de ce mois, j'aurois pu faire mention assez heureusement, de l'affaire dont vous avez la bonté de m'instruire ; & cela d'autant plus à propos, que le livre dans lequel j'en aurois parlé, n'étant point fait pour être vu de vous, j'aurois pu vous y rendre honneur plus à mon aise, que dans les écrits qui doivent passer sous vos yeux. C'est une espece de fade & plat roman, dont je suis l'éditeur, & dont quiconque en aura le courage, pourra me croire l'auteur s'il veut. J'ai semé par-ci par-là dans ce recueil de lettres, quelques notes sur différens sujets, & celle sur le *préservatif* y seroit venue à merveille ; mais il est trop tard, & je n'aurois pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre

y fût achevé d'imprimer. La vie solitaire que je mene ici durant l'hiver, ne me donne aucune ressource pour suppléer à cela dans la conversation ; & ce qu'il vient de monde à mon voisinage en été, prend si peu de part aux affaires littéraires, que je n'espere pas être à portée de transmettre sur celle-ci, la juste indignation dont j'ai été saisi à la lecture de votre lettre. Je n'en négligerai sûrement pas l'occasion, si je la trouve. En attendant, je me réjouis de tout mon cœur, que l'évidence de votre justification ait confondu la calomnie & fait retomber sur ses auteurs, l'opprobre dont ils voudroient couvrir tous les défenseurs de la foi, des mœurs & de la vertu.

Ainsi donc la satyre, le noir mensonge & les libelles sont devenus les armes des philosophes & de leurs partisans ! Ainsi paie M. de Voltaire, l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Geneve use envers lui! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie & cette ame basse, cet homme si grand par ses talens & si vil par leur usage, nous laissera de longs & cruels

ſouvenirs de ſon ſéjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté qui en eſt la ſuite inévitable, feront chez nos neveux les monumens de ſa gloire, & de ſa reconnoiſſance envers nous. S'il reſte dans leurs cœurs quelque amour pour la patrie, il en ſera plus ſouvent maudit qu'admiré.

Ce n'eſt pas, monſieur, que j'aie auſſi mauvaiſe opinion de l'état de notre ville, que vous paroiſſez le croire. Je ſais qu'il y reſte beaucoup de vrais citoyens qui ont du ſens, de la vertu, qui reſpectent les loix, les magiſtrats, qui aiment les mœurs & la liberté. Mais ceux là diminuent tous les jours, les autres augmentent, *mox daturos progeniem vitioſiorem.* La pente eſt donnée, rien ne peut déſormais arrêter le progrès du mal. La génération préſente l'a commencé; celle qui vient, l'achevera. La jeuneſſe qui s'éleve, tarira bientôt les reſtes du ſang patriotique qui circule encore parmi nous. Chaque citoyen qui meurt eſt remplacé par quelque agréable. Le ridicule, ce poiſon du bon ſens,

la ſatyre, ennemie de la paix publique, la molleſſe, le faſte arrogant, le luxe, ne nous forment dans l'avenir, qu'un peuple de petits plaiſans, de bouffons, de baladins, de philoſophes de ruelle & de beaux eſprits de comptoirs, qui, de la conſidération qu'avoient ci-devant nos gens de lettres, les éleveront à la gloire des académies de Marſeille & d'Angers ; qui trouveront bien plus beau d'être courtiſans que libres, comédiens que citoyens, & qui n'auroient jamais voulu ſortir de leur lit à l'Eſcalade, moins par lâcheté que de peur de s'enrhumer. Je vous avoue, monſieur, que tout cela n'eſt guere attrayant pour un homme qui a le zele & peut-être la folie du patriotiſme, & auquel il ne reſte d'autre reſſource que de détourner les yeux, des maux qu'il ne peut guérir. J'aime la paix, le repos ; la haine du tracas & des ſoins fait toute ma modération, & un tempérament pareſſeux m'a juſqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré que ſuffoqué de je ne ſais quelle petite fumée, j'en ai ſenti cruellement l'amer-

tume, ſans en pouvoir contracter le goût; & j'aſpire au retour de cette heureuſe obſcurité qui permet de pouvoir jouir de ſoi. Voyant les gens de lettres s'entre-déchirer comme des loups, & ſentant tout-à-fait éteints les reſtes de chaleur qui, à près de quarante ans, m'avoient mis la plume à la main, je l'ai poſée avant cinquante, pour ne la plus reprendre. (*) Il me reſte à publier une eſpece de traité d'éducation, plein de mes rêveries accoutumées: après quoi, loin du public & livré à la ſociété de mes amis, j'attendrai paiſiblement la fin d'une carriere déjà trop longue pour mes ennuis, & dont il eſt indifférent pour tout le monde & pour moi, en quel lieu les reſtes s'achevent.

Je ſuis charmé du voyage chez les montagnons; cela montre que mon témoignage a quelque autorité près des per-

(*) Les deux écrits que j'ai publiés depuis *Emile*, ont tous deux été faits par force: l'un, pour la défenſe de mon honneur; l'autre, pour l'acquit de mon devoir.

ſonnes

ſonnes pour qui j'ai tant de reſpect, & je me réjouis pour elles, pour moi, & ſur-tout pour les montagnons, de n'avoir pas été trouvé menteur. Je ne ſuis point étonné que le luxe ait fait quelque progrès chez ces bonnes gens; c'eſt la pente générale, c'eſt le gouffre où tout périt à la fin. Mais l'inclinaiſon devient plus ou moins rapide ſelon les événemens, & voilà ce qui nous avançant de deux cents ans, a accéléré d'autant notre ruine.

LETTRE

A M. DE MALESHERBES.

A Montmorency, le 17 novembre 1760.

PARFAITEMENT ſûr, monſieur, que le volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer n'eſt pas pour moi, je prends la liberté de vous le renvoyer, jugeant qu'il fait partie de l'exemplaire que vous voulez bien agréer. M. Rey l'aura trouvé trop gros pour être envoyé tout à la fois; & avec ſon étourderie ordinaire, il aura

manqué de s'expliquer en vous l'adressant. Comme il m'a envoyé les feuilles en détail, & que mes exemplaires viennent avec les siens, il n'est pas croyable qu'il eût l'indiscrétion d'en envoyer un par la poste, sans que je le lui eusse commandé.

Je n'ai jamais pensé ni desiré même, que vous eussiez la patience de lire ce recueil tout entier ; mais je souhaite extrêmement que vous ayez, monsieur, celle de la parcourir assez pour juger de ce qu'il contient. Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous, sur un livre que je publie ; j'en appellois au vôtre, supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, & vous supplie d'ordonner du livre, comme si je n'en avois rien dit. Mes jeunes correspondans sont des protestans & des républicains. Il est très-simple qu'ils parlent selon les maximes qu'ils doivent avoir, & très-sûr qu'ils n'en parlent qu'en honnêtes gens ; mais cela ne suffit pas toujours. Au reste, je pense que tout ce qui peut être sujet à examen dans ce livre, ne sera guere que

dans les deux ou trois derniers volumes; & j'avoue que je ne les crois pas indignes d'être lus. Ce sera toujours quelque chose que de vous avoir sauvé l'ennui des premiers.

Je n'ai rien à repliquer aux éclaircissemens qu'il vous a plu de me donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique & politique. Il seroit également contre le respect & contre la bonne foi, de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement & je desire de tout mon cœur, l'occasion de recevoir de vous, les lumieres dont j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent, mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. Quant à ce qui me regarde, je pourrai être convaincu sans être persuadé, & je sens que ma conscience argumente là-dessus mieux que ma raison. Je vous salue, monsieur, avec un profond respect.



BILLET

À M. Duclos.

Ce mercredi 19 novembre 1760.

En vous envoyant la cinquieme partie, je commence par vous dire ce qui me presse le plus, c'est que je m'apperçois que nous avons plus de goûts communs que je n'avois cru, & que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur; ma misanthropie vous a donné le change; nous avons eu des amis intermédiaires, qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, & nous ont empêchés de nous bien connoître. Je suis fort content de sentir enfin cette erreur; & je le serois bien plus, si j'étois plus près de vous.

Je lis avec délices le bien que vous me dites de la Julie; mais vous ne m'avez point fait de critique dans le dernier billet; & puisque l'ouvrage est bon, plus de gens m'en diront le bien que le mal.

Je persiste, malgré votre sentiment, à croire cette lecture très-dangereuse aux filles. Je pense même que Richardson s'est lourdement trompé, en voulant les instruire par des romans. C'est mettre le feu à la maison, pour faire jouer les pompes.

A la quatrieme partie, vous trouvez que le style n'est pas feuillet : tant mieux. Je trouve la même chose; mais celui qui l'a jugé tel, n'avoit lu que la premiere partie, & j'ai peur qu'il n'eût raison aussi. Je crois la quatrieme partie la meilleure de tout le recueil, & j'ai été tenté de supprimer les deux suivantes. Mais peut-être compensent-elles l'agrément par l'utilité, & c'est dans cette opinion que je les ai laissées. Si Wolmar pouvoit ne pas déplaire aux dévots, & que sa femme plût aux philosophes, j'aurois peut-être publié le livre le plus salutaire qu'on pût lire dans ce temps-ci.

LETTRE

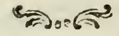
A M. DE MALESHERBES.

A Montmorency, le 28 janvier 1761.

PERMETTEZ-moi, monfieur, de vous repréfenter que la feconde édition s'étant faite à mon infu, je ne dois point ménager à mes dépens, les libraires qui l'ont faite, lorfqu'ils ont eu eux-mêmes affez peu d'égards pour moi, qu'aux fautes de la premiere édition, ils ont ajouté des multitudes de contre-fens qu'ils auroient évités, fi j'avois été inftruit à temps de leur entreprife, & revu leurs épreuves: ce qui étoit fans difficulté de ma part, cette feconde édition fe faifant par votre ordre, & du confentement de Rey. J'aurois pu en même temps coudre quelques liaifons, & laiffer des lacunes moins choquantes dans les endroits retranchés. Cependant je n'ai pas dit un mot jufqu'ici, fi ce n'eft au feul M. Coindet, qui eft au fait de toute cette affaire; je me tairai en-

core par respect pour vous. Mais je vous avoue, monsieur, qu'il est cruel de sacrifier en silence, sa propre réputation, à des gens à qui l'on ne doit rien.

Le sieur Robin a grand tort, d'oser vous dire que je lui ai promis de garder chez moi les exemplaires qu'il devoit m'envoyer. Cette promesse eût été absurde; car de quoi m'eût servi de les avoir, pour n'en faire aucun usage? Je lui ai promis d'en distribuer le moins qu'il étoit possible, & de maniere que cela ne lui nuisît pas. Il n'y a eu que six exemplaires distribués, des douze qu'a reçus pour moi M. Coindet. Je lui marque aujourd'hui de faire tous ses efforts pour les retirer. Quant aux six autres, ils sont chez moi, & n'en sortiront point sans votre permission. Voilà tout ce que je puis faire. Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect, &c.



LETTRE

AU MÊME.

A Montmorency, le 10 février 1761.

J'AI fait, monſieur, tout ce que vous avez voulu; & le conſentement du ſieur Rey ayant levé mes ſcrupules, je me trouve riche de vos bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi, eſt au-deſſus de mes remerciemens: ainſi je ne vous en ferai plus; mais M. le maréchal de Luxembourg ſait ce que je penſe & ce que je ſens; il pourra vous en parler. N'aurai-je point, monſieur, la ſatisfaction de vous voir chez lui à Montmorency, au prochain voyage de pâques, ou au mois de juillet, qu'il y fait une plus longue ſtation, & que le pays eſt plus agréable? Si je n'ai nul autre moyen de ſatisfaire mon empreſſement, & que vous vouliez bien, dans la belle ſaiſon, me donner chez vous une heure d'audience particuliere, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs.

LETTRE

A Mad. la ducheſſe DE MONTMORENCY.

A Montmorency, le 21 février 1761.

J'ÉTOIS bien ſûr, madame, que vous aimeriez la Julie, malgré ſes défauts ; le bon naturel les efface dans les cœurs faits pour le ſentir. J'ai penſé que vous accepteriez des mains de Mad. la maréchale de Luxembourg, ce léger hommage que je n'oſois vous offrir moi-même. Mais en m'en faiſant des remerciemens, madame, vous prévenez les miens, & vous augmentez l'obligation. J'attends avec empreſſement, le moment de vous faire ma cour à Montmorency, & de vous renouveller, madame la ducheſſe, les aſſurances de mon profond reſpect.



LETTRE

A M. MOULTOU.

A Montmorency, le 29 mai 1761.

Vous pardonneriez aiſément mon ſilence, cher Moultou, ſi vous connoiſſiez mon état ; mais ſans vous écrire, je ne laiſſe pas de penſer à vous, & j'ai une propoſition à vous faire. Ayant quitté la plume & ce tumultueux métier d'auteur, pour lequel je n'étois point né, je m'étois propoſé, après la publication de mes rêveries ſur l'éducation, de finir par une édition générale de mes écrits, dans laquelle il en feroit entré quelques-uns qui ſont encore en manuſcrit. Si peut-être le mal qui me conſume, ne me laiſſoit pas le temps de faire cette édition moi-même, ſeriez-vous homme à faire le voyage de Paris, à venir examiner mes papiers dans les mains où ils feront laiſſés, & à mettre en état de paroître, ceux que vous jugerez bons à cela ? Il faut vous prévenir que

vous trouverez des ſentimens ſur la religion, qui ne ſont pas les vôtres, & que peut-être vous n'approuverez pas, quoique les dogmes eſſentiels à l'ordre moral s'y trouvent tous. Or, je ne veux pas qu'il ſoit touché à cet article; il s'agit donc de ſavoir s'il vous convient de vous prêter à cette édition, avec cette réſerve qui, ce me ſemble, ne peut vous compromettre en rien, quand on ſaura qu'elle vous eſt formellement impoſée, ſauf à vous de réfuter en votre nom, & dans l'ouvrage même, ſi vous le jugez à propos, ce qui vous paroîtra mériter réfutation, pourvu que vous ne changiez ni ſupprimiez rien ſur ce point; ſur tout autre, vous ſerez le maître.

J'ai beſoin, monſieur, d'une réponſe ſur cette propoſition, avant de prendre les derniers arrangemens que mon état rend néceſſaires. Si votre ſituation, vos affaires, ou d'autres raiſons, vous empêchent d'acquieſcer, je ne vois que M. Rouſtan, qui m'appelle ſon maître, lui qui pourroit être le mien, auquel je puſſe

donner la même confiance, & qui, je crois, rendroit volontiers cet honneur à ma mémoire. En pareil cas, comme sa situation est moins aisée que la vôtre, on prendroit des mesures pour que ces soins ne lui fussent pas onéreux. Si cela ne vous convient ni à l'un ni à l'autre, tout restera comme il est; car je suis bien déterminé à ne confier les mêmes soins à nul homme de lettres de ce pays. Réponse précise, je vous supplie, & directe, le plus tôt qu'il se pourra, sans vous servir de la voie de M. C.....t. Sur pareille matiere, le secret convient, & je vous le demande. Adieu, vertueux Moultou; je ne vous fais pas des complimens, mais il ne tient qu'à vous de voir si je vous estime.

Vous comprenez bien que la Nouvelle Héloïse ne doit pas entrer dans le recueil de mes écrits.



LETTRE
AU MÊME.

A Montmorency, le 24 juillet 1761.

Je ne doutois pas, monſieur, que vous n'acceptaſſiez avec plaiſir les ſoins que je prenois la liberté de confier à votre amitié, & votre conſentement m'a plus touché que ſurpris. Je puis donc, en quelque temps que je ceſſe de ſouffrir, compter que ſi mon recueil n'eſt pas encore en état de voir le jour, vous ne dédaignerez pas de l'y mettre; & cette confiance m'ôte abſolument l'inquiétude qu'il eſt difficile de n'avoir pas en pareil cas, pour le ſort de ſes ouvrages. Quant aux ſoins qui regardent l'impreſſion, comme il ne faut que de l'amitié pour les prendre, ils ſeront remplis, en ce pays-ci par les amis auxquels je ſuis attaché, & que je laiſſerai dépoſitaires de mes papiers, pour en diſpoſer ſelon leur prudence & vos conſeils. S'il s'y trouve en manuſcrit, quelque choſe

qui mérite d'entrer dans votre cabinet, de quoi je doute, je m'eſtimerai plus honoré qu'il ſoit dans vos mains que dans celles du public, & mes amis penſeront comme moi. Vous voyez qu'en pareil cas, un voyage à Paris ſeroit indiſpenſable : mais vous ſeriez toujours maître de choiſir le temps de votre commodité ; & dans votre façon de penſer, vous ne tiendriez pas ce voyage pour perdu, non-ſeulement par le ſervice que vous rendriez à ma mémoire, mais encore par le plaiſir de connoître des perſonnes eſtimables & reſpectables, les ſeuls vrais amis que j'ai jamais eus, & qui ſûrement deviendroient auſſi les vôtres. En attendant, je n'épargne rien pour vous abréger du travail. Le peu de momens où mon état me permet de m'occuper, ſont uniquement employés à mettre au net mes chiffons ; & depuis ma lettre, je n'ai pas laiſſé d'avancer aſſez la beſogne pour eſpérer de l'achever, à moins de nouveaux accidens.

Connoiſſez-vous un M. Mollet, dont je n'ai jamais entendu parler ? Il m'écrivit

y a quelque temps, une efpece de relation d'une fète militaire, laquelle me fit grand plaifir, & je l'en remerciai. Il eft parti de là pour faire imprimer, fans m'en parler, non-feulement fa lettre, mais ma réponfe, qui n'étoit fûrement pas faite pour paroître en public. J'ai quelquefois effuyé de pareilles mal-honnêtetés; mais ce qui me fâche, eft que celle-ci vienne de Geneve. Cela m'apprendra une fois pour toutes, à ne plus écrire à gens que je ne connois point.

Voici, monfieur, deux lettres dont je groffis à regret celle-ci: l'une eft pour M. Rouftan, dont vous avez bien voulu m'en faire parvenir une, & l'autre pour une bonne femme qui m'a élevé, & pour laquelle je crois que vous ne regretterez pas l'augmentation d'un port de lettre, que je ne veux pas lui faire coûter, & que je ne puis affranchir avec fûreté à Montmorency. Lifez dans mon cœur, cher Moultou, le principe de la familiarité dont j'ufe avec vous, & qui feroit indifcrétion pour un autre; le vôtre ne lui

donnera pas ce nom là. Mille choses pour moi à l'ami Vernes. Adieu; je vous embrasse tendrement.

LETTRE

A M. R. . . .

A Montmorency, le 24 octobre 1761.

VOTRE lettre, monsieur, du 30 septembre ayant passé par Geneve, c'est-à-dire, ayant traversé deux fois la France, ne m'est parvenue qu'avant-hier. J'y ai vu avec une douleur mêlée d'indignation, les traitemens affreux que souffrent nos malheureux freres dans le pays où vous êtes, & qui m'étonnent d'autant plus que l'intérêt du gouvernement seroit, ce me semble, de les laisser en repos, du moins quant à présent. Je comprends bien que les furieux qui les oppriment, consultent bien plus leur humeur sanguinaire, que l'intérêt du gouvernement; mais j'ai pourtant quelque peine à croire qu'ils se portassent à ce point de cruauté, si la conduite de

de nos freres n'y donnoit pas quelque pré-texte. Je ſens combien il eſt dur de ſe voir ſans ceſſe à la merci d'un peuple cruel, ſans appui, ſans reſſource, & ſans avoir même la conſolation d'entendre en paix la parole de Dieu. Mais cependant, monſieur, cette même parole de Dieu eſt formelle ſur le devoir d'obéir aux loix des princes. La défenſe de s'aſſembler eſt inconteſtablement dans leurs droits; & après tout, ces aſſemblées n'étant pas de l'eſſence du chriſtianiſme, on peut s'en abſtenir ſans renoncer à ſa foi. L'entrepriſe d'enlever un homme des mains de la juſtice ou de ſes miniſtres, fût-il même injuſtement détenu, eſt encore une rebellion qu'on ne peut juſtifier, & que les puiſſances ſont toujours en droit de punir. Je comprends qu'il y a des vexations ſi dures, qu'elles laſſent même la patience des juſtes. Cependant, qui veut être chrétien, doit apprendre à ſouffrir; & tout homme doit avoir une conduite conſéquente à ſa doctrine. Ces objections peuvent être mauvaiſes; mais toutefois, ſi on

me les faisoit, je ne vois pas trop ce que j'aurois à repliquer.

Malheureusement, je ne suis pas dans le cas d'en courir le risque. Je suis très-peu connu de M........, & je ne le suis même que par quelque tort qu'il a eu jadis avec moi : ce qui ne le disposeroit pas favorablement pour ce que j'aurois à lui dire ; car, comme vous devez savoir, quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Je ne suis pas en meilleur prédicament auprès des ministres ; & quand j'ai eu à demander à quelqu'un d'eux, non des graces, je n'en demande point, mais la justice la plus claire & la plus due, je n'ai pas même obtenu de réponse. Je ne ferois, par un zele indiscret, que gâter la cause pour laquelle je voudrois m'intéresser. Les amis de la vérité ne sont pas bien venus dans les cours, & ne doivent pas s'attendre à l'être. Chacun a sa vocation sur la terre ; la mienne est de dire au public, des vérités dures, mais utiles ; je tâche de la remplir, sans m'embarrasser du mal que m'en veu-

ſent les méchans, & qu'ils me font quand ils peuvent. J'ai prêché l'humanité, la douceur, la tolérance, autant qu'il a dépendu de moi : ce n'eſt pas ma faute ſi l'on ne m'a pas écouté ; du reſte, je me ſuis fait une loi de m'en tenir toujours aux vérités générales. Je ne fais ni libelles, ni ſatyres ; je n'attaque point un homme, mais les hommes ; ni une action, mais un vice. Je ne ſaurois, monſieur, aller au-delà.

Vous avez pris un meilleur expédient, en écrivant à M. . . . . Il eſt fort ami de . . . . & ſe feroit certainement écouter, s'il lui parloit pour nos freres ; mais je doute qu'il mette un grand zele à ſa recommandation. Mon cher monſieur, la volonté lui manque, à moi le pouvoir ; & cependant le juſte pâtit. Je vois par votre lettre, que vous avez, ainſi que moi, appris à ſouffrir à l'école de la pauvreté. Hélas ! elle nous fait compatir aux malheurs des autres, mais elle nous met hors d'état de les ſoulager. Bon jour, monſieur ; je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

A Montmorency, le 3 novembre 1761.

MONSIEUR le maréchal, je ne suis point un sinistre interprete : j'ai donné à votre lettre blanche, le sens qu'elle devoit avoir ; mais je vous avoue que l'invincible silence de Mad. la maréchale m'épouvante, & me fait craindre d'avoir été trop confiant. Je ne comprends rien à cet effrayant mystere, & n'en suis que plus alarmé. De grace, faites cesser un silence aussi cruel. Quelle douleur seroit la mienne, s'il duroit au point de me forcer de l'entendre ! C'est ce que je n'ose même imaginer.



REPONSE

A l'abbé DE JODELH.

A Montmorency, le 16 novembre 1761.

EST-IL bien naturel, monſieur, que pour avoir des éclairciſſemens ſur un écrit des paſteurs de Geneve, vous vous adreſſiez à un homme qui n'a pas l'honneur d'être de leur nombre ; & ne feroit-ce pas matiere à ſcandale, de voir un eccléſiaſtique dans un ſéminaire, demander à un hérétique, des inſtructions ſur la foi, ſi l'on ne préſumoit que c'eſt une ruſe polie de votre zele, pour me faire accepter les vôtres ? Mais, monſieur, quelque diſpoſé que je puſſe être à les recevoir dans tout autre temps, les maux dont je ſuis accablé, me forcent de vaquer à d'autres ſoins que cette petite eſcrime de controverſe, bonne ſeulement pour amuſer les gens oiſifs qui ſe portent bien. Recevez donc, monſieur, mes remercie-

mens de votre ſoin paſtoral, & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

A M. le maréchal DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 26 novembre 1761.

SAVEZ-VOUS bien, monſieur le maréchal, que celle de toutes vos lettres dont j'avois le plus grand beſoin, ſavoir, la derniere ſans date, mais timbrée de Fontainebleau, ne m'eſt arrivée que depuis trois ou quatre jours, quoique je la croie écrite depuis aſſez long-temps ? Je ſoupçonne par les chiffres & les renſeignemens dont elle eſt couverte, qu'elle eſt allée à Enghien en Flandres, avant de me parvenir. Ce ſont des fatalités faites pour moi. Heureuſement, il m'eſt venu dans l'intervalle une lettre de Mad. la maréchale, qui m'a raſſuré; la vôtre acheve de me rendre le repos, & enfin me voilà tranquille ſur la choſe qui m'intéreſſe le plus au monde. Aſſurément je n'avois pas

besoin qu'une pareille alarme vînt me faire sentir tout le prix de vos bontés. Monsieur le maréchal, il me reste un seul plaisir dans la vie, c'est celui de vous aimer, & d'être aimé de vous. Je sens que si jamais je perdois celui-là, je n'aurois plus rien à perdre.

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Montmorency, le 12 décembre 1761.

Vous voulez, cher Moultou, que je vous parle de mon état. Il est triste & cruel à tous égards; mon corps souffre, mon cœur gémit, & je vis encore. Je ne sais si je dois m'attrister ou me réjouir d'un accident qui m'est arrivé il y a trois semaines, & qui doit naturellement augmenter, mais abréger mes souffrances. Un bout de sonde molle, sans laquelle je ne saurois plus pisser, est resté dans le canal de l'urethre, & augmente considérablement la difficulté du passage; & vous savez que dans cette

partie là, les corps étrangers ne reſtent pas dans le même état, mais croiſſent inceſſamment, en devenant les noyaux d'autant de pierres. Dans peu de temps nous ſaurons à quoi nous en tenir ſur ce nouvel accident.

Depuis long-temps j'ai quitté la plume & tout travail appliquant ; mon état me forceroit à ce ſacrifice, quand je n'en aurois pas pris la réſolution. Que ne l'ai-je priſe trois ans plus tôt ! Je me ferois épargné les cruelles peines qu'on me donne & qu'on me prépare, au ſujet de mon dernier ouvrage. Vous ſavez que j'ai jeté ſur le papier quelques idées ſur l'éducation. Cette importante matiere s'eſt étendue ſous ma plume, au point de faire un aſſez & trop gros livre, mais qui m'étoit cher, comme le plus utile, le meilleur & le dernier de mes écrits. Je me ſuis laiſſé guider dans la diſpoſition de cet ouvrage ; & contre mon avis, mais non pas ſans l'aveu du magiſtrat, le manuſcrit a été remis à un libraire de Paris, pour l'imprimer, & il en a donné ſix mille francs, moitié comptant,

& moitié en billets payables à divers termes. Ce libraire a enſuite traité avec un autre libraire de Hollande, pour faire en même temps & ſur ſes feuilles, une autre édition parallele à la ſienne, pour la Hollande, l'Allemagne & l'Angleterre. Vous croiriez là-deſſus, que l'intérêt du libraire françois étant de retirer & faire valoir ſon argent, il n'auroit eu plus grande hâte que d'imprimer & publier le livre.

Point du tout, monſieur. Mon livre ſe trouve perdu, puiſque je n'en ai aucun double, & mon manuſcrit ſupprimé, ſans qu'il me ſoit poſſible de ſavoir ce qu'il eſt devenu. Pendant deux ou trois mois, le libraire feignant de vouloir imprimer, m'a envoyé quelques épreuves, & même quelques deſſeins de planches; mais ces épreuves allant & revenant inceſſamment les mêmes, ſans qu'il m'ait jamais été poſſible de voir une ſeule bonne feuille, & ces deſſeins ne ſe gravant point, j'ai enfin découvert que tout cela ne tendoit qu'à m'abuſer par une feinte; qu'après les épreuves tirées, on défaiſoit les formes,

au lieu d'imprimer, & qu'on ne ſongeoit à rien moins qu'à l'impreſſion de mon livre.

Vous me demanderez quel peut être de la part du libraire, le but d'une conduite ſi contraire à ſon intérêt apparent. Je l'ignore ; il ne peut certainement être arrêté que par un intérêt plus grand, ou par une force ſupérieure. Ce que je ſais, c'eſt que ce libraire dépend d'un autre libraire, nommé Guérin, beaucoup plus riche, plus accrédité, qui imprime pour la police, qui voit les miniſtres, qui a l'inſpection de la bibliotheque de la Baſtille, qui eſt au fait des affaires ſecrettes, qui a la confiance du gouvernement, & qui eſt abſolument dévoué aux Jéſuites. Or, vous ſaurez que depuis long-temps les Jéſuites ont paru fort inquiets de mon traité de l'éducation ; les alarmes qu'ils en ont priſes, m'ont fait plus d'honneur que je n'en mérite, puiſque dans ce livre il n'eſt pas queſtion d'eux, ni de leurs colleges, & que je me ſuis fait une loi de ne jamais parler d'eux dans mes écrits, ni

en bien, ni en mal. Mais il eſt vrai que celui-ci contient une profeſſion de foi qui n'eſt pas plus favorable aux intolérans qu'aux incrédules, & qu'il faut bien à ces gens là, des fanatiques, mais non pas des gens qui croient en Dieu. Vous ſaurez de plus, que ledit Guérin, par mille avances d'amitié, m'a circonvenu depuis pluſieurs années, en ſe récriant contre les marchés que je faiſois avec Rey, en le décriant dans mon eſprit, & prenant mes intérêts avec une généroſité ſans exemple. Enfin, ſans vouloir être mon imprimeur lui-même, il m'a donné celui-ci, auquel ſans doute il a fait les avances néceſſaires pour avoir le manuſcrit : car, malheureuſement pour eux, il n'étoit plus dans mes mains, mais dans celles de Mad. de Luxembourg, qui n'a pas voulu le lâcher ſans argent.

Voilà les faits; voici maintenant mes conjectures. On ne jette pas ſix mille francs dans la riviere, ſimplement pour ſupprimer un manuſcrit. Je préſume que l'état de dépériſſement où je ſuis, aura fait prendre

à ceux qui s'en ſont emparés, le parti de gagner du temps & différer l'impreſſion du mien juſqu'après ma mort. Alors, maîtres de l'ouvrage, ſur lequel perſonne n'aura plus d'inſpection, ils le changeront & falſifieront à leur fantaiſie, & le public ſera tout ſurpris de voir paroître une doctrine jéſuitique ſous le nom de J. J Rouſſeau.

Jugez de l'effet que doit faire une pareille prévoyance, ſur un pauvre ſolitaire qui n'eſt au fait de rien, ſur un pauvre malade qui ſe ſent finir, ſur un auteur enfin, qui peut-être a trop cherché ſa gloire, mais qui ne l'a cherchée au moins que dans des écrits utiles à ſes ſemblables. Cher Moultou, il faut tout mon eſpoir dans celui qui protege l'innocence, pour me faire endurer l'idée, qu'on n'attend que de me voir les yeux fermés, pour déshonorer ma mémoire par un livre pernicieux. Cette crainte m'agite au point que, malgré mon état, j'oſe entreprendre de me remettre ſur mon brouillon, pour refaire une ſeconde fois mon livre ; mais

en pareil cas même, comment en tirer parti, je ne dis pas, quant à l'argent, car vu la matiere & les circonſtances, un tel livre doit donner au moins vingt mille francs de profit au libraire, & je ne demande qu'à pouvoir rendre les mille écus que j'ai reçus; mais je dis, quant au crédit des oppoſans, qui trouveront par-tout, avec leurs intrigues, le moyen d'arrêter une édition dont ils ſeront inſtruits. Il faudroit un libraire en état de faire une pareille entrepriſe, & Rey pour cela peut être bon; mais il faudroit auſſi de la diligence & du ſecret, & l'on ne peut attendre de lui ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, il faut du temps, & je ne ſais ſi la nature m'en donnera; ſans compter que ceux qui ont intercepté le livre, ne feront pas, quels qu'ils ſoient, gens à laiſſer l'auteur en repos, s'il vit trop long-temps à leur gré. Souvent l'offenſé pardonne; mais l'offenſeur ne pardonne jamais. Voilà mes embarras; je crois qu'un plus ſage en auroit à moins. Prendre le parti de me plaindre, ſeroit agir en enfant. *Neſcit Orcus*

reddere prædam. Je n'ai pour moi, que le droit & la juſtice, contre des adverſaires qui ont la ruſe, le crédit, la puiſſance. C'eſt le moyen de ſe faire haïr.

Cher Moultou, cher Rouſtan, ſoyez tous deux dans cet état, ma conſolation, mon eſpérance. Inſtruits de mon malheur & de ſa cauſe, promettez-moi, ſi mes craintes ſe vérifient, que vous ne laiſſerez pas ſans déſaveu, paſſer ſous mon nom un livre falſifié. Vous reconnoîtrez aiſément mon ſtyle, & vous n'ignorez pas quels ſont mes ſentimens; ils n'ont point changé. J'ai peine à croire que jamais des Jéſuites y ſubſtituent aſſez adroitement les leurs, pour vous en impoſer; mais au moins ils tronqueront & mutileront mon livre, & par cela ſeul ils le défigureront; en ôtant mes éclairciſſemens & mes preuves, ils rendront extravagant, ce qui eſt démontré. Proteſtez hautement contre une édition infidelle, déſavouez-la publiquement en mon nom; cette lettre vous y autoriſe: une telle démarche eſt ſans danger dans le pays où vous êtes; & prendre

la juſte défenſe d'un ami qui n'eſt plus, c'eſt travailler à ſa propre gloire. Que Rouſtan ne laiſſe pas avilir dans l'opprobre, la mémoire d'un homme qu'il honora du nom de ſon maître. Quelque peu mérité que ſoit de ma part un pareil titre, cela ne le diſpenſe pas des devoirs qu'il s'eſt impoſés en me le donnant. Rien ne l'obligeoit à contracter la dette, mais maintenant il doit la payer. Vous avez en commun celle de l'amitié, d'autant plus ſacrée, qu'elle eut pour premier fondement, l'eſtime & l'amour de la vertu. Marquez-moi ſi vous acceptez l'engagement. J'ai grand beſoin de tranquillité, & je n'en aurai point juſqu'à votre réponſe.

Parlons maintenant de votre voyage. L'eſpérance eſt la derniere choſe qui nous quitte, & je ne puis renoncer à celle que vous m'avez donnée. Oh ! venez, cher Moultou. Qui ſait ſi le plaiſir de vous voir, de vous preſſer contre mon cœur, ne me rendra pas aſſez de force pour vous ſuivre dans votre retour, & pour aller au moins mourir dans cette terre chérie, où

je n'ai pu vivre. C'eſt un projet d'enfant, je le ſens ; mais quand toutes les autres conſolations nous manquent, il faut bien s'en faire de chimériques. Venez, cher Moultou, voilà l'eſſentiel ; ſi nous y ſommes à temps, alors nous délibérerons du reſte. Quant au paſſe-port, ayez-le par vos amis, ſi cela ſe peut : ſinon, je crois, de maniere ou d'autre, pouvoir vous le procurer ; mais je vous avoue que je me ſens une répugnance mortelle, à demander des graces dans un pays où l'on me fait des injuſtices.

Je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi, ſur la lettre à M. de Voltaire, & je vous prie d'en faire auſſi mes très-humbles remerciemens à M. le ſyndic Muſſard. Je n'ai pour raiſon de m'oppoſer à ſa publication, que les égards dus à M. de Voltaire, & que je ne perdrai jamais, de quelque maniere qu'il ſe conduiſe avec moi ; car je ne me ſens porté à l'imiter en rien. Cependant, puiſque cette lettre eſt déjà publique, il y auroit peu de mal qu'elle le devînt davantage, en devenant

plus

plus correcte ; & je ne crains ſur ce point, la critique de perſonne, honoré du ſuffrage de M. Abauzit. Faites là-deſſus, tout ce qui vous paroîtra convenable. Je m'en rapporte entiérement à vous.

J'ai trouvé parmi mes chiffons, un petit morceau que je vous deſtine, puiſque vous l'avez ſouhaité. Le morceau eſt très-foible ; mais il a été fait pour une occaſion où il n'étoit pas permis de mieux faire, ni de dire ce que j'aurois voulu. D'ailleurs, il eſt liſible & complet ; c'eſt déjà quelque choſe : de plus, il ne peut jamais être imprimé, parce qu'il a été fait de commande & qu'il m'a été payé. Ainſi c'eſt un dépôt d'eſtime & d'amitié, qui ne doit jamais paſſer en d'autres mains que les vôtres ; & c'eſt uniquement par là, qu'il peut valoir quelque choſe auprès de vous. Je voudrois bien eſpérer de vous le remettre ; mais ſi vous m'indiquez quelque occaſion pour vous l'envoyer, je vous l'enverrai.

Que Dieu béniſſe votre famille croiſſante, & donne à ma patrie, dans vos

enfans, des citoyens qui vous ressemblent! Adieu, cher Moultou.

P. S. 18 *déc.* J'ai suspendu l'envoi de ma lettre, jusqu'à plus ample éclaircissement sur la matiere principale qui la remplit; & tout concourt à guérir des soupçons conçus mal-à-propos, bien plus sur la paresse du libraire, que sur son infidélité. Or, ces soupçons ébruités deviendroient d'horribles calomnies; ainsi, jusqu'à nouvel avis, le secret en doit demeurer entre vous & moi, sans que personne en ait le moindre vent, non pas même le cher Roustan. Je récrirois même ma lettre, ou j'en ferois une autre, si j'avois la force: mais je suis accablé de mal & de travail; & ce qui seroit indiscrétion avec un autre, n'est que confiance avec un homme vertueux. Dans cet intervalle, j'ai travaillé à remettre au net le morceau le plus important de mon livre, & je voudrois trouver quelque moyen de vous l'envoyer secrétement. Quoiqu'écrit fort serré, il coûteroit beaucoup par la poste. Je ne suis pas à portée d'affranchir sûrement; & si je fais

contre-ſigner le paquet, mon ſecret tout au moins eſt aventuré. Marquez-moi votre avis là-deſſus, & du ſecret. Adieu.

LETTRE

AU MÊME.

A Montmorency, le 23 décembre 1761.

C'EN eſt fait, cher Moultou, nous ne nous reverrons plus que dans le ſéjour des juſtes. Mon ſort eſt décidé par les ſuites de l'accident dont je vous ai parlé ci-devant; & quand il en ſera temps, je pourrai ſans ſcrupule, prendre chez milord Edouard les conſeils de la vertu même.

Ce qui m'humilie & m'afflige, eſt une fin ſi peu digne, j'oſe dire, de ma vie, & du moins de mes ſentimens. Il y a ſix ſemaines que je ne fais que des iniquités, & n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires, dont l'un n'a de tort que quelques retards involontaires, & l'autre un zele plein de généroſité & de

désintéressement, que j'ai payé pour toute reconnoissance, d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur inspirée dans la solitude par un mal affreux, m'a fait inventer, pour en noircir ma vie & l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs, dont le soupçon changé dans mon esprit prévenu, presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé à d'autres qu'à vous. Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut jamais dans mon cœur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie ; en faisant des actions de méchant, je n'étois qu'un insensé.

Toutefois, dans l'état de dérangement où est ma tête, ne me fiant plus à rien de ce que je vois & de ce que je crois, j'ai pris le parti d'achever la copie du morceau dont je vous ai parlé ci-devant, & même de vous l'envoyer, très-persuadé qu'il ne sera jamais nécessaire d'en faire usage, mais plus sûr encore que je ne risque rien de le confier à votre probité. C'est avec la plus grande répugnance, que je vous extorque les frais immenses que ce paquet

vous coûtera par la poste. Mais le temps presse ; & tout bien pesé, j'ai pensé que de tous les risques, celui que je pouvois regarder comme le moindre, étoit celui d'un peu d'argent. Certainement j'aurois fait mieux, si je l'avois pu sans danger. Mais au reste, en supposant, comme je l'espere, qu'il ne sera jamais nécessaire d'ébruiter cette affaire, je vous en demande le secret, & je mets mes dernieres fautes à couvert sous l'aile de votre charité. Le paquet sera mis demain 24 décembre à la poste, sans lettre ; & même il y a quelque apparence que c'est ici la derniere que je vous écrirai.

Adieu, cher Moultou ; vous concevrez aisément que la profession de foi du Vicaire Savoyard est la mienne. Je desire trop qu'il y ait un Dieu, pour ne pas le croire ; & je meurs avec la ferme confiance, que je trouverai dans son sein, le bonheur & la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas.

J'ai toujours aimé tendrement ma patrie & mes concitoyens ; j'ose attendre de leur part quelque témoignage de bienveillance pour ma mémoire. Je laisse une

gouvernante preſque ſans récompenſe ; après dix-ſept ans de ſervices & de ſoins très-pénibles auprès d'un homme preſque toujours ſouffrant. Il me feroit affreux de penſer qu'après m'avoir conſacré ſes plus belles années, elle paſſeroit ſes vieux jours dans la miſere & l'abandon. J'eſpere que cela n'arrivera pas ; je lui laiſſe pour protecteurs & pour appuis, tous ceux qui m'ont aimé de mon vivant. Toutefois, ſi cette aſſiſtance venoit à lui manquer, je crois pouvoir eſpérer que mes compatriotes ne lui laiſſeroient pas mendier ſon pain. Engagez, je vous ſupplie, ceux d'entr'eux, en qui vous connoiſſez l'ame genevoiſe, à ne jamais la perdre de vue, & à ſe réunir, s'il le falloit, pour lui aider à couler ſes jours en paix, à l'abri de la pauvreté.

Voici une lettre pour mon très-honoré diſciple. Je crois que j'aurois été ſon maître en amitié ; en tout le reſte, je me ferois glorifié de prendre leçon de lui. Je ſouhaite fort qu'il accepte la propoſition de faire la préface du recueil de mes œuvres ; & en ce cas, vous voudrez bien faire avec

M. le maréchal de Luxembourg, des arrangemens pour lui faire agréer un présent sur l'edition. Au reste, si les choses ne tournoient pas comme je l'espere, pour une édition en France, je n'ai point à me plaindre de la probité de Rey, & je crois qu'il n'a pas non plus à se plaindre de mes écrits. On pourroit s'adresser à lui.

Adieu derechef. Aimez vos devoirs, cher Moultou; ne cherchez point les vertus éclatantes. Elevez avec grand soin vos enfans; édifiez vos nouveaux compatriotes, sans ostentation & sans dureté, & pensez quelquefois que la mort perd beaucoup de ses horreurs, quand on en approche avec un cœur content de sa vie.

Gardez-moi tous deux le secret sur ces lettres, du moins jusqu'après l'événement, dont j'ignore encore le temps, quoique sûrement peu éloigné. Je commence par les amis & les affaires, pour voir ensuite en repos avec Jean-Jaques, si par hasard il n'a rien oublié.

Si vous venez, vous trouverez le morceau que je vous destinois, parmi ce qu'il

me reste encore de petits manuscrits. Si vous ne venez pas, & qu'on négligeât de vous l'envoyer, vous pouvez le demander, car votre nom y est en écrit. C'est, comme je crois vous l'avoir déjà marqué, une oraison funebre de feu M. le duc d'Orléans.

LETTRE

A M. Roustan.

A Montmorency, le 23 décembre 1761.

Mon disciple bien aimé, quand je reçus votre derniere lettre, j'espérois encore vous voir & vous embrasser un jour ; mais le ciel en ordonne autrement : il faut nous quitter avant que de nous connoître. Je crois que nous y perdons tous deux. Vous avez du talent, cher Roustan ; quand je finissois ma courte carriere, vous commenciez la vôtre, & j'augurois que vous iriez loin. La gêne de votre situation vous a forcé d'accepter un emploi qui vous éloigne de la culture des lettres. Je ne regarde

point cet éloignement comme un malheur pour vous. Mon cher Rouſtan, peſez bien ce que je vais vous dire. J'ai fait quelque eſſai de la gloire; tous mes écrits ont réuſſi; pas un homme de lettres vivant, ſans en excepter Voltaire, n'a eu des momens plus brillans que les miens; & cependant je vous proteſte que, depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoiſſe & douleur de toute eſpece. Je n'ai vécu tranquille, heureux, & n'ai eu de vrais amis, que durant mon obſcurité. Depuis lors, il a fallu vivre de fumée; & tout ce qui pouvoit plaire à mon cœur, a fui ſans retour. Mon enfant, fais-toi petit, diſoit à ſon fils cet ancien politique; & moi je dis à mon diſciple Rouſtan: mon enfant, reſte obſcur; profite du triſte exemple de ton maître. Gardez cette lettre, Rouſtan, je vous en conjure. Si vous en dédaignez les conſeils, vous pourrez réuſſir ſans doute; car encore une fois, vous avez du talent, quoiqu'encore mal réglé par la fougue de la jeuneſſe: mais ſi jamais vous avez un

nom, relisez ma lettre, & je vous promets que vous ne l'achéverez pas sans pleurer. Votre famille, votre fortune étroite, un émule, tout vous tentera; résistez, & sachez que, quoi qu'il arrive, l'indigence est moins dure, moins cruelle à supporter, que la réputation littéraire.

Toutefois voulez-vous faire un essai? L'occasion est belle; le titre dont vous m'honorez, vous la fournit, & tout le monde approuvera qu'un tel disciple fasse une préface à la tête du recueil des écrits de son maître. Faites donc cette préface; faites-la même avec soin; concertez-vous là-dessus avec Moultou: mais gardez-vous d'aller faire le fade louangeur; vous feriez plus de tort à votre réputation, que de bien à la mienne. Louez-moi d'une seule chose, mais louez-m'en de votre mieux, parce qu'elle est louable & belle, c'est d'avoir eu quelque talent & de ne m'être point pressé de le montrer, d'avoir passé sans écrire, tout le feu de la jeunesse, d'avoir pris la plume à quarante ans, & de l'avoir quittée avant cinquante; car

vous ſavez que telle étoit ma réſolution, & le *Traité de l'éducation* devoit être mon dernier ouvrage, quand j'aurois encore vécu cinquante ans. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait chez Rey un *Traité du Contrat ſocial*, duquel je n'ai encore parlé à perſonne, & qui ne paroîtra peut-être qu'après *l'Education*; mais il lui eſt antérieur d'un grand nombre d'années. Faites donc cette préface, & puis des ſermons, & jamais rien de plus. Au ſurplus, ſoyez bon pere, bon mari, bon régent, bon miniſtre, bon citoyen, homme ſimple en toute choſe, & rien de plus, & je vous promets une vie heureuſe. Adieu, Rouſtan; tel eſt le conſeil de votre maître & ami, prêt à quitter la vie; en ce moment où ceux même qui n'ont pas aimé la vérité, la diſent. Adieu. (*)

(*) Cette lettre, ainſi que la précédente, trouvées dans les papiers de l'auteur, n'ont pas été envoyées à leur adreſſe: mais puiſque Rouſſeau les a conſervées, on n'a pas cru devoir les ſupprimer. *Note de l'éditeur.*

LETTRE

A M. MOULTOU.

A Montmorency, le 18 janvier 1762.

J'AI voulu, monfieur, attendre, pour répondre à votre lettre du 26 décembre, de pouvoir vous donner des nouvelles précifes de mon état & de mon livre.

Quant à mon état, il eft de jour en jour plus déplorable, fans pourtant que les accidens aient affez changé de nature, pour que je puiffe les attribuer aux fuites de celui dont je vous ai parlé. Mes douleurs ne font pas fort vives, mais elles font fans relâche; & je ne fuis ni jour ni nuit, un feul inftant fans fouffrir : ce qui m'aliene tout-à-fait la tête, & de toutes les fituations imaginables, me met dans celle où la patience eft le plus difficile; cependant elle ne m'a pas manqué jufqu'ici, & j'efpere qu'elle ne me manquera pas jufqu'à la fin. Le progrès eft conti-

nuel, mais lent, & je crains que ceci ne ſoit encore long.

Mon livre s'imprime, quoique lentement. Il s'imprime enfin, & je ſuis perſuadé que j'ai fait tort au libraire, en lui prêtant de mauvaiſes intentions, contraires à ſes propres intérêts. Je le crois honnête homme, mais peu entendu. Je vois qu'il ne ſait pas ſon métier; & c'eſt ce qui m'a trompé ſur ſes intentions. Quant à M. Guérin, mes ſoupçons ſur ſon compte ſont encore plus impardonnables, puiſqu'ils empoiſonnoient des ſoins pleins de bienfaiſance & d'amitié, & tout-à-fait déſintéreſſés. M. Guérin eſt un homme irréprochable, qui jouit de l'eſtime univerſelle, & qui la mérite; & quand on a vécu cinquante ans homme de bien, on ne commence pas ſi tard à ceſſer de l'être. Je ſens amérement mes torts & la baſſeſſe de mes ſoupçons; mais ſi quelque choſe peut m'excuſer, c'eſt mon triſte état, c'eſt ma ſolitude, c'eſt le ſilence de mes amis, c'eſt la négligence de mon libraire qui, me laiſſant dans une ignorance profonde de

tout ce qui se faisoit, me livroit sans défense, à l'inquiétude de mon imagination effarouchée par mille indices trompeurs, qui me paroissoient autant de preuves. Que mon injustice & mes torts soient donc, mon cher Moultou, ensevelis par votre discrétion, dans un éternel silence. Mon honneur y est plus intéressé que celui des offensés.

Durant mes longues inquiétudes, je suis enfin venu à bout de transcrire le morceau principal; & quoique je n'aie plus les mêmes raisons de le mettre en sûreté, je suis pourtant déterminé à vous l'envoyer; non-seulement pour réjouir mon cœur en vous donnant cette marque d'estime & de confiance, mais aussi pour profiter de vos lumieres, & vous consulter sur ce morceau là, tandis qu'il en est temps. Quant au fond des sentimens, je n'y veux rien changer, parce que ce sont les miens; mais les raisonnemens & les preuves ont grand besoin d'un aristarque tel que vous. Lisez-le avec attention, je vous prie; & ce que vous trouverez à y

corriger, changer, ajouter, où retrancher, marquez-le moi le plus vîte qu'il vous sera possible; car l'imprimeur en sera là dans peu de jours; & pour peu que vos corrections tardent, je ne serai plus à temps d'en profiter: ce qui pourroit être un très-grand mal pour la chose; & la chose est importante dans ce temps-ci. Ne m'indiquez pas des corrections; faites-les vous-même: je me réserve seulement le droit de les admettre ou de ne les pas admettre; car pour moi, je n'en ai jamais su faire; & maintenant épuisé, fatigué, accablé de travail & de maux, je me sens hors d'état de changer une seule ligne. J'ai eu soin de coter sur mon brouillon, les pages de votre copie; ainsi vous n'aurez qu'à marquer la page, & transcrire en deux colonnes, sur l'une le texte, & sur l'autre vos corrections: cela me suffira pour trouver l'endroit indiqué. Mercredi 20, le paquet sera mis ici à la poste: ainsi vous devez le recevoir trois ou quatre jours après cette lettre. N'en parlez, je vous supplie, à personne au monde; je

n'en excepte que le ſeul Rouſtan, avec lequel vous pouvez le lire, & le conſulter ſi vous jugez à propos, & qui, j'eſpere, ſera fidelle au ſecret, ainſi que vous.

Je ſuis ſenſiblement touché de l'honneur que vous voulez rendre à ma mémoire. L'eſtime & les regrets des hommes tels que vous, me ſuffiſent; il ne me faut point d'autre éloge. Cependant les témoignages publics de votre bon cœur flatteroient le mien, ſi les événemens de ma vie, qui ſont propres à me faire connoître, pouvoient être expoſés au public dans tout leur jour. Mais comme ce que j'ai eu de plus eſtimable, a été un cœur très-aimant, tout ce qui peut m'honorer dans les actions de ma vie, eſt enſeveli dans des liaiſons très-intimes, & n'en peut être tiré ſans révéler les ſecrets de l'amitié, qu'on doit reſpecter même après qu'elle eſt éteinte, & ſans divulguer des faits que le public ne doit jamais ſavoir. J'eſpere pouvoir un peu cauſer avec vous de tout cela dans nos bois, ſi vous avez le courage de venir ce printemps, comme vous m'en avez

donné

donné l'efpérance. Parlez-moi franchement fur cela, afin que je fache à quoi je dois m'attendre. Je differe jufqu'à votre réponfe, à vous envoyer le morceau dont je vous ai parlé, parce qu'il eft écrit fort au large, & ne vaut pas, en vérité, les frais de la pofte.

Quant à ma lettre imprimée à M. de Voltaire, les démarches dont vous parlez, ont été déjà faites auprès de lui par d'autres & par moi-même, toujours inutilement; ainfi je ne penfe point du tout qu'il convienne d'y revenir.

Je dois vous dire que je fais imprimer en Hollande, un petit ouvrage qui a pour titre, *Du contrat focial, ou Principes du droit politique*, lequel eft extrait d'un plus grand ouvrage, intitulé, *Inftitutions politiques*, entrepris il y a dix ans, & abandonné en quittant la plume: entreprife qui d'ailleurs étoit certainement au-deffus de mes forces. Ce petit ouvrage n'eft point encore connu du public, ni même de mes amis. Vous êtes le premier à qui j'en parle. Comme je revois auffi les épreuves,

jugez si je suis occupé, & si j'en ai assez dans l'état où je suis. Adieu; n'affranchissez plus vos lettres.

LETTRE

A M. DE MALESHERBES.

A Montmorency, le 8 février 1762.

Si-tôt que j'appris, monsieur, que mon ouvrage seroit imprimé en France, je prévis ce qui m'arrive, & j'en suis moins fâché que si j'en étois surpris. Mais n'y auroit-il pas moyen de remédier pour l'avenir, aux inconvéniens que je prévois encore, si, publiant d'abord les deux premiers volumes, Duchesne & Néaulme son correspondant restent propriétaires des deux autres? Il résultera certainement de toutes ces cascades, des difficultés & des embarras qui pourroient tellement prolonger la publication de mon livre, qu'il seroit à la fin supprimé ou mutilé, ou que je serois forcé de recourir tôt ou tard à quelque expédient dont ces libraires

croiroient avoir à se plaindre. Le remede à tout cela me paroît simple ; la moitié du livre est faite ou à peu près, la moitié de la somme est payée ; que le marché soit résilié pour le reste, & que Duchesne me rende mon manuscrit : ce sera mon affaire ensuite, d'en disposer comme je l'entendrai. Bien entendu que cet arrangement n'aura lieu qu'avec l'agrément de Mad. la maréchale, qui sûrement ne le refusera pas, lorsqu'elle saura mes raisons. Si vous vouliez bien, monsieur, négocier cette affaire, vous soulageriez mon cœur d'un grand poids, qui m'oppressera sans relâche, jusqu'à ce qu'elle soit entiérement terminée.

Quant aux changemens à faire dans les deux premiers volumes avant leur publication, je voudrois bien qu'ils fussent une fois tellement spécifiés, que je fusse assuré qu'on n'en exigera pas d'ultérieurs ; ou, pour parler plus juste, qu'ils ne seront pas nécessaires ; car, monsieur, je serois bien fâché que par égard pour moi, vous laissassiez rien qui pût tirer à conséquence : il

vaudroit alors cent fois mieux ſuivre l'idée d'envoyer toute l'édition hors du pays. C'eſt de quoi l'on ne peut juger, qu'après avoir vu bien préciſément à quoi ſe réduit tout ce qu'il s'agit d'ôter ou de changer; car je crains ſur toute choſe, qu'on n'y revienne à deux fois. Pour prévenir cela, je vous ſupplie, monſieur, de lire ou faire lire les deux volumes en entier, afin qu'il ne s'y trouve plus rien qui n'ait été vu.

Je ne vous parlerai point de votre viſite, jugeant que ce ſilence doit être entendu de vous. Agréez, monſieur, mon profond reſpect.

Je ne vois pas qu'il ſoit néceſſaire que vous vous donniez la peine d'envoyer ici perſonne pour cette affaire; il ſuffira peut-être de m'envoyer une note de ce qui doit être ôté, & j'écrirai là-deſſus à Ducheſne, de faire les cartons néceſſaires; car, encore une fois, monſieur, je ne veux en cette occaſion, diſputer ſur rien, & je ſerois bien fâché de laiſſer un ſeul mot qui pût faire trouver étrange qu'on eût laiſſé faire cette édition à Paris. Indi-

quez ſeulement ce qu'il convient qu'on ôte, & tout cela ſera ôté. Une ſeule choſe me fait de la peine, c'eſt qu'on ne ſauroit exiger de Néaulme, de faire en Hollande les mêmes cartons, & que ne les faiſant pas, ſon édition pourroit nuire à celle de Duchesne.

LETTRE

A M. Moultou.

A Montmorency, le 16 février 1762.

Plus de monſieur, cher Moultou, je vous en ſupplie ; je ne puis ſouffrir ce mot là entre gens qui s'eſtiment & qui s'aiment : je tâcherai de mériter que vous ne vous en ſerviez plus avec moi.

Je ſuis touché de vos inquiétudes ſur ma ſûreté ; mais vous devez comprendre que dans l'état où je ſuis, il y a plus de franchiſe que de courage à dire des vérités utiles, & je puis déſormais mettre les hommes au pis, ſans avoir grand' choſe à perdre. D'ailleurs, en tout pays, je reſ-

pecte la police & les loix; & si je parois ici les éluder, ce n'est qu'une apparence qui n'est point fondée : on ne peut être plus en regle que je le suis; il est vrai que si l'on m'attaquoit, je ne pourrois sans bassesse, employer tous mes avantages pour me défendre : mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne pourroit m'attaquer justement, & cela suffit pour ma tranquillité. Toute ma prudence dans ma conduite, est qu'on ne puisse jamais me faire mal sans me faire tort; mais aussi je ne me dépars jamais de là. Vouloir se mettre à l'abri de l'injustice, c'est tenter l'impossible, & prendre des précautions qui n'ont point de fin. J'ajouterai, qu'honoré dans ce pays de l'estime publique, j'ai une grande défense dans la droiture de mes intentions, qui se fait sentir dans mes écrits. Le François est naturellement humain & hospitalier; que gagneroit-on de persécuter un pauvre malade qui n'est sur le chemin de personne, & ne prêche que la paix & la vertu? Tandis que l'auteur du livre de l'Esprit vit en paix dans sa patrie, J. J. Rous-

ſeau peut eſpérer de n'y être pas tourmenté.

Tranquilliſez-vous donc ſur mon compte, & ſoyez perſuadé que je ne riſque rien. Mais pour mon livre, je vous avoue qu'il eſt maintenant dans un état de criſe qui me fait craindre pour ſon ſort. Il faudra peut-être n'en laiſſer paroître qu'une partie, ou le mutiler miſérablement; & là-deſſus je vous dirai que mon parti eſt pris. Je laiſſerai ôter ce qu'on voudra des deux premiers volumes, mais je ne ſouffrirai pas qu'on touche à la profeſſion de foi. Il faut qu'elle reſte telle qu'elle eſt, ou qu'elle ſoit ſupprimée; la copie qui eſt entre vos mains, me donne le courage de prendre ma réſolution là-deſſus. Nous en reparlerons quand j'aurai quelque choſe de plus à vous dire; quant à préſent, tout eſt ſuſpendu. Le grand éloignement de Paris & d'Amſterdam fait que toute cette affaire ſe traite fort lentement, & tire extrêmement en longueur.

L'objection que vous me faites ſur l'état de la religion en Suiſſe & à Geneve, & ſur

le tort qu'y peut faire l'écrit en queſtion, ſeroit plus grave, ſi elle étoit fondée: mais je ſuis bien éloigné de penſer comme vous ſur ce point. Vous dites que vous avez lu vingt fois cet écrit : hé bien, cher Moultou, liſez-le encore une vingt-unieme; & ſi vous perſiſtez alors dans votre opinion, nous la diſcuterons.

J'ai du chagrin de l'inquiétude de M. votre pere, & ſur-tout par l'influence qu'elle peut avoir ſur votre voyage; car, d'ailleurs, je penſe trop bien de vous pour croire que, quand votre fortune feroit moindre, vous en fuſſiez plus malheureux. Quand votre réſolution ſera tout-à-fait priſe là-deſſus, marquez-le moi, afin que je vous garde ou vous envoie le miſérable chiffon auquel votre amitié veut bien mettre un prix. J'aurois d'autant plus de plaiſir à vous voir, que je me ſens un peu ſoulagé, & plus en état de profiter de votre commerce; j'ai quelques inſtans de relâche que je n'avois pas auparavant. Ces inſtans me feroient plus chers, ſi je vous avois ici. Toutefois vous ne me

devez rien, & vous devez tout à votre pere, à votre famille, à votre état; & l'amitié qui se cultive aux dépens du devoir, n'a plus de charmes. Adieu, cher Moultou; je vous embrasse de tout mon cœur. J'ai brûlé votre précédente lettre: mais pourquoi signer? Avez-vous peur que je ne vous reconnoisse pas?

LETTRE

AU MÊME.

A Montmorency, le 25 avril 1762.

Je voulois, mon cher concitoyen, attendre pour vous écrire, & pour vous envoyer le chiffon ci-joint, puisque vous le desirez, de pouvoir vous annoncer définitivement le sort de mon livre; mais cette affaire se prolonge trop pour m'en laisser attendre la fin. Je crois que le libraire a pris le parti de revenir au premier arrangement, & de faire imprimer en Hollande, comme il s'y étoit d'abord engagé. J'en suis charmé, car c'étoit toujours mal-

gré moi que, pour augmenter fon gain, il prenoit le parti de faire imprimer en France, quoique de ma part, je fuffe autant en regle qu'il me convient, & que je n'euffe rien fait fans l'aveu du magiftrat. Mais maintenant, que le libraire a reçu & payé le manufcrit, il en eft le maître. Il ne me le rendroit pas, quand je lui rendrois fon argent: ce que j'ai voulu faire inutilement plufieurs fois, & ce que je ne fuis plus en état de faire. Ainfi, j'ai réfolu de ne plus m'inquiéter de cette affaire, & de laiffer courir fa fortune au livre, puifqu'il eft trop tard pour l'empêcher.

Quoique par-là toute difcuffion fur le danger de la profeffion de foi devienne inutile, puifqu'affurément, quand je la voudrois retirer, le libraire ne me la rendroit pas, j'efpere pourtant que vous avez mis fes effets au pis, en fuppofant qu'elle jeteroit le peuple parmi nous, dans une incrédulité abfolue; car premiérement, je n'ôte pas à pure perte, & même je n'ôte rien, & j'établis plus que je ne détruis. D'ailleurs, le peuple aura toujours une

religion poſitive, fondée ſur l'autorité des hommes; & il eſt impoſſible que ſur mon ouvrage, le peuple de Geneve en préfere une autre à celle qu'il a. Quant aux miracles, ils ne ſont pas tellement liés à cette autorité, qu'on ne puiſſe les en détacher à certain point; & cette ſéparation eſt très-importante à faire, afin qu'un peuple religieux ne ſoit pas à la diſcrétion des fourbes & des novateurs; car, quand vous ne tenez le peuple que par les miracles, vous ne tenez rien. Ou je me trompe fort, ou ceux ſur qui mon livre feroit quelque impreſſion parmi le peuple, en feroient beaucoup plus gens de bien, & n'en feroient guere moins chrétiens, ou plutôt ils le feroient plus eſſentiellement. Je ſuis donc perſuadé que le ſeul mauvais effet que pourra faire mon livre parmi les nôtres, ſera contre moi; & même je ne doute point que les plus incrédules ne ſoufflent encore plus le feu que les dévots: mais cette conſidération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon & utile. Il y a long-temps que j'ai

mis les hommes au pis; & puis je vois très-bien que cela ne fera que démasquer des haines qui couvent: autant vaut les mettre à leur aise. Pouvez-vous croire que je ne m'apperçoive pas que ma réputation blesse les yeux de mes concitoyens, & que si Jean-Jaques n'étoit pas de Geneve, Voltaire y eût été moins fêté? Il n'y a pas une ville de l'Europe, dont il ne me vienne des visites à Montmorency; mais on n'y apperçoit jamais la trace d'un Genevois; & quand il y en est venu quelqu'un, ce n'a jamais été que des disciples de Voltaire, qui ne sont venus que comme espions. Voilà, très-cher concitoyen, la véritable raison qui m'empêchera de jamais me retirer à Geneve; un seul haineux empoisonneroit tout le plaisir d'y trouver quelques amis. J'aime trop ma patrie pour supporter de m'y voir haï. Il vaut mieux vivre & mourir en exil. Dites-moi donc ce que je risque? Les bons sont à l'épreuve, & les autres me haïssent déjà. Ils prendront ce prétexte pour se montrer, & je saurai du moins à

qui j'ai affaire. Du reſte, nous n'en ferons pas ſi-tôt à la peine. Je vois moins clair que jamais dans le ſort de mon livre; c'eſt un abyme de myſtere, où je ne ſaurois pénétrer. Cependant il eſt payé, du moins en partie; & il me ſemble que dans les actions des hommes, il faut toujours en dernier reſſort, remonter à la loi de l'intérêt. Attendons.

Le *Contrat ſocial* eſt imprimé, & vous en recevrez, par l'envoi de Rey, douze exemplaires, francs de port, comme j'eſpere; ſinon vous aurez la bonté de m'envoyer la note de vos débourſés. Voici la diſtribution que je vous prie de vouloir bien faire des onze qui vous reſteront, le vôtre prélevé.

1 à la Bibliotheque, &c.

A propos de la bibliotheque, ne ſachant point le nom des meſſieurs qui en ſont chargés à préſent, & par conſéquent ne pouvant leur écrire, je vous prie de vouloir bien leur dire de ma part, que je ſuis chargé par M. le maréchal de Luxembourg, d'un préſent pour la biblio-

theque. C'eſt un exemplaire de la magnifique édition des Fables de la Fontaine, avec des figures d'Oudry, en quatre volumes in-folio. Ce beau livre eſt actuellement entre mes mains, & ces meſſieurs le feront retirer quand il leur plaira. S'ils jugent à propos d'en écrire une lettre de remerciement à M. le maréchal, je crois qu'ils feroient une choſe convenable. Adieu, cher concitoyen; ma feuille eſt finie, & je ne ſais finir avec vous que comme cela. Je vous embraſſe.

P. S. Vous verrez que cette lettre eſt écrite à deux repriſes, parce que je me ſuis fait une bleſſure à la main droite, qui m'a long-temps empêché de tenir la plume. C'eſt avec regret que je vous fais coûter un ſi gros port; mais vous l'avez voulu.



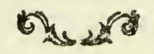
LETTRE

A M. de Malesherbes.

A Montmorency, le 7 mai 1762.

C'est à moi, monſieur, de vous remercier de ne pas dédaigner de ſi foibles hommages, que je voudrois bien rendre plus dignes de vous être offerts. Je crois, à propos de ce dernier écrit, devoir vous informer d'une action du ſieur Rey, laquelle a peu d'exemples chez les libraires, & ne ſauroit manquer de lui valoir quelque partie des bontés dont vous m'honorez. C'eſt, monſieur, qu'en reconnoiſſance des profits qu'il prétend avoir faits ſur mes ouvrages, il vient de paſſer en faveur de ma gouvernante, l'acte d'une penſion viagere de trois cents livres, & cela de ſon propre mouvement, & de la maniere du monde la plus obligeante. Je vous avoue qu'il s'eſt attaché pour le reſte de ma vie, un ami par ce procédé; & j'en ſuis d'autant plus touché, que ma plus

grande peine, dans l'état où je ſuis, étoit l'incertitude de celui où je laiſſerois cette pauvre fille, après dix-ſept ans de ſervices, de ſoins & d'attachement. Je ſais que le ſieur Rey n'a pas une bonne réputation dans ce pays-ci, & j'ai eu moi-même plus d'une occaſion de m'en plaindre, quoique jamais ſur des diſcuſſions d'intérêt, ni ſur ſa fidélité à faire honneur à ſes engagemens. Mais il eſt conſtant auſſi qu'il eſt généralement eſtimé en Hollande: & voilà, ce me ſemble, un fait authentique qui doit effacer bien des imputations vagues. En voilà beaucoup, monſieur, ſur une affaire dont j'ai le cœur plein; mais le vôtre eſt fait pour ſentir & pardonner ces choſes là.



LETTRE

LETTRE

A M. Moultou.

A Montmorency, le 30 mai 1762.

L'ÉTAT critique où étoient vos enfans quand vous m'avez écrit, me fait ſentir pour vous la ſollicitude & les alarmes paternelles. Tirez-moi d'inquiétude auſſitôt que vous le pourrez ; car, cher Moultou, je vous aime tendrement.

Je ſuis très-ſenſible au témoignage d'eſtime que je reçois de la part de M. de Reventlauw, dans la lettre dont vous m'avez envoyé l'extrait : mais outre que je n'ai jamais aimé la poéſie françoiſe, & que n'ayant fait de vers depuis très-long-temps, j'ai abſolument oublié cette petite mécanique ; je vous dirai de plus, que je doute qu'une pareille entrepriſe eût aucun ſuccès ; & quant à moi du moins, je ne ſais mettre en chanſon, rien de ce qu'il faut dire aux princes : ainſi je ne puis me charger du ſoin dont veut bien

m'honorer M. de Reventlauw. Cependant, pour lui prouver que ce refus ne vient point de mauvaise volonté, je ne refuserai point d'écrire un mémoire pour l'instruction du jeune prince, si M. de Reventlauw veut m'en prier. Quant à la récompense, je sais d'où la tirer, sans qu'il s'en donne le soin. Aussi bien, quelque médiocre que puisse être mon travail en lui-même, si je faisois tant que d'y mettre un prix, il seroit tel que ni M. de Reventlauw ni le roi de Dannemarck ne pourroient le payer.

Enfin, mon livre paroît depuis quelques jours, & il est parfaitement prouvé par l'événement, que j'ai payé les soins officieux d'un honnête homme, des soupçons les plus odieux. Je ne me consolerai jamais d'une ingratitude aussi noire, & je porte au fond de mon cœur, le poids d'un remords qui ne me quittera plus.

Je cherche quelque occasion de vous envoyer des exemplaires, &, si je ne puis faire mieux, du moins le vôtre avant

tout. Il y a une édition de Lyon, qui m'eſt très-ſuſpecte, puiſqu'il ne m'a pas été poſſible d'en voir les feuilles; d'ailleurs, le libraire Bruyſet qui l'a faite, s'eſt ſignalé dans cette affaire par tant de manœuvres artificieuſes, nuiſibles à Néaulme & à Duchesne, que la juſtice, auſſi bien que l'honneur de l'auteur, demandent que cette édition ſoit décriée autant qu'elle mérite de l'être. J'ai grand' peur que ce ne ſoit la ſeule qui ſera connue où vous êtes, & que Geneve n'en ſoit infecté. Quand vous aurez votre exemplaire, vous ſerez en état de faire la comparaiſon, & d'en dire votre avis.

Vous avez bien prévu que je ſerois embarraſſé du tranſport des Fables de la Fontaine. Moi, que le moindre tracas effarouche, & qui laiſſe dépérir mes propres livres dans les tranſports, faute d'en pouvoir prendre le moindre ſoin; jugez du ſouci où me met la crainte que celui-là ne ſoit pas aſſez bien emballé pour ne pas ſouffrir en route, & la difficulté de le faire entrer à Paris, ſans qu'il aille traînant

des mois entiers, à la chambre ſyndicale. Je vous jure que j'aurois mieux aimé en procurer dix autres à la bibliotheque, que de faire faire une lieue à celui-là. C'eſt une leçon pour une autre fois.

Vous qui dites que je ſuis ſi bien voulu dans Geneve, répondez au fait que je vais vous expoſer. Il n'y a pas une ville dans l'Europe, dont les libraires ne recherchent mes écrits avec le plus grand empreſſement. Geneve eſt la ſeule, où Rey n'a pu négocier des exemplaires du *Contrat ſocial*. Pas un ſeul libraire n'a voulu s'en charger. Il eſt vrai que l'entrée de ce livre vient d'être défendue en France : mais c'eſt préciſément pour cela, qu'il devroit être bien reçu dans Geneve; car même j'y préfere hautement l'ariſtocratie à tout autre gouvernement. Répondez. Adieu, cher Moultou. Des nouvelles de vos enfans.



LETTRE

A Mad. la marquise DE CRÉQUI.

Montmorency, fin de mai 1762.

C'EST vous, madame, qui m'oubliez; je le sens fort bien : mais je ne vous laisserai pas faire; car si j'ai peine à former des liaisons, j'en ai plus encore à les rompre, & sur-tout......

J'aurai donc soin, malgré vous, de vous faire quelquefois souvenir de moi, mais non pas de la même maniere. Ayant posé la plume pour ne la jamais reprendre, je n'aurai plus, graces au ciel, de pareil hommage à vous offrir; (1) mais pour ceux d'un cœur plein de respect, de reconnoissance & d'attachement, ils ne finiront pour vous, madame, de ma part, qu'avec ma vie.

Quoi, vous voulez faire un pélerinage

(1) L'envoi de son *Emile*.

à Montmorency ? Vous y viendrez visiter ces pauvres reliques genevoises, qui bientôt ne seront bonnes qu'à enchâsser? Que j'attends avec empressement ce pélerinage d'une espece nouvelle, où l'on ne vient pas chercher le miracle, mais le faire; car vous me trouverez mourant, & je ne doute pas que votre présence ne me ressuscite, au moins pour quinze jours. Au reste, madame, préparez-vous à voir un joli garçon, qui s'est bien formé depuis cinq ou six ans; j'étois un peu sauvage à la ville, mais je suis venu me civiliser dans les bois.

M. & Mad. de Luxembourg viennent ici mardi pour un mois. J'ai cru vous devoir cet avertissement, madame, sur la répugnance que vous avez à vous y trouver avec eux. Mais j'avoue que les raisons que vous en alléguez, me semblent très-mal fondées; & de plus, j'ai pour eux tant d'attachement & d'estime, que quand on ne m'en parle pas avec éloge, j'aimerois mieux qu'on ne m'en parlât point du tout.

Puisque vous aimez les solitaires, vous

aimez aussi les promenades qui le sont ; & quoique vous connoissiez le pays, je vous en promets de charmantes, que vous ne connoissez sûrement pas. J'ai aussi mon intérêt à cela ; car outre l'avantage du moment présent, j'aurai encore pour l'avenir, celui de parcourir avec plus de plaisir, les lieux où j'aurai eu le bonheur de vous suivre.

LETTRE

A M. NÉAULME.

A Montmorency, le 5 juin 1762.

Je reçois, monsieur, à l'instant & dans le même paquet, avec six feuilles imprimées & cinq cartons, vos quatre lettres des 20, 22, 24 & 26 mai. J'y vois avec déplaisir, la continuation de vos plaintes vis-à-vis de vos deux confreres : mais n'étant entré, ni dans les traités, ni dans les négociations réciproques, je me borne à desirer que la justice soit observée, & que vous soyez tous contens, sans avoir droit

de m'ingérer dans une affaire qui ne me regarde pas. J'ajouterai seulement, que j'aurois souhaité, & de grand cœur, que le tout eût passé par vos mains seules, & qu'on n'eût traité qu'avec vous ; mais n'ayant pas été consulté dans cette affaire, je ne puis répondre de ce qui s'est fait à mon insu.

Je vous ai dit, monsieur, & je le répete, qu'*Emile* est le dernier écrit qui soit sorti & qui sortira jamais de ma plume pour l'impression. Je ne comprends pas sur quoi vous pouvez inférer le contraire ; il me suffit de vous avoir dit la vérité : vous en croirez ce qu'il vous plaira.

Je suis très-fâché des embarras où vous dites être au sujet de la profession de foi ; mais comme vous ne m'avez point consulté sur le contenu de mon manuscrit, en traitant pour l'impression, vous n'avez point à vous prendre à moi, des obstacles qui vous arrêtent ; & d'autant moins que les vérités hardies, semées dans tous mes livres, devoient vous faire présumer que celui-là n'en seroit pas exempt. Je ne vous

ai ni ſurpris ni abuſé, monſieur; j'en ſuis incapable; je voudrois même vous complaire: mais ce ne ſauroit être en ce que vous exigez de moi ſur ce point; & je m'étonne que vous puiſſiez croire, qu'un homme qui prend tant de meſures pour que ſon ouvrage ne ſoit point altéré après ſa mort, le laiſſe mutiler durant ſa vie.

A l'égard des raiſons que vous m'expoſez, vous pouviez vous diſpenſer de cet étalage, & ſuppoſer que j'avois penſé à ce qu'il me convenoit de faire. Vous dites que les gens même qui penſent comme moi, me blâment. Je vous réponds que cela ne peut pas être; car moi, qui ſûrement penſe comme moi, je m'approuve, & ne fis rien de ma vie, dont mon cœur fût auſſi content. En rendant gloire à Dieu, & parlant pour le vrai bien des hommes, j'ai fait mon devoir: qu'ils en profitent ou non, qu'ils me blâment ou m'approuvent, c'eſt leur affaire; je ne donnerois pas un fétu pour changer leur blâme en louange. Du reſte, je les mets au pis; que me feront-ils, que la nature

& mes maux ne fassent bientôt sans eux? Ils ne me donneront ni ne m'ôteront ma récompense ; elle ne dépend d'aucun pouvoir humain. Vous voyez bien, monsieur, que mon parti est pris. Ainsi je vous conseille de ne m'en plus parler ; car cela seroit parfaitement inutile.

FIN du Tome cinquieme.

TABLE
DES LETTRES
Contenues dans ce volume.

FIN de la Table du Tome V.

